

# VOYAGES

E T

*AVANTURES*

DU CHEVALIER DE\*\*\*

*PREMIERE PARTIE.*





# VOYAGES

E T

## AVANTURES

DU CHEVALIER DE \*\*\*.

*Contenant les Voyages de l'Auteur dans les  
Isle Antilles Françoises du vent de l'A-  
mérique Septentrionale, y compris les  
Isles Caraïbes de Saint-Vincent, Sainte-  
Lucie & la Dominique; & dans celle  
de Saint-Thomas, appartenante aux  
Danois.*

PREMIERE PARTIE.



A L O N D R E S ,

*Et se trouvent*

A P A R I S ,

Chez DESSAIN Junior, Libraire, Quai des  
Augustins, à la Bonne Foi.

---

M. DCC. LXIX.





A M. LABBÉ G\*\*\*.

EN SON CHATEAU DE N\*\*\*.

MONSIEUR,

*Comme c'est à vous que cet Ouvrage doit son existence, j'espère que vous voudrez bien permettre que je vous en fasse hommage. Depuis dix ans, j'ai formé mille projets de le mettre au jour, sans pouvoir en venir à bout; vous m'en avez fourni le moyen, en m'invitant à passer la belle saison à votre charmante campagne; dérobé alors au tumulte de la Capitale, j'ai profité des momens*

vj ÉPITRE DÉDICATOIRE.

*que votre application ma laissés ;  
& encouragé par votre exemple , je  
me suis trouvé en état de pouvoir  
donner au public l'Histoire de mes  
Voyages ; trop heureux s'il en est  
bien reçu , plus heureux encore si  
l'offre que je vous en fais , peut  
vous être agréable. Je pourrois , si  
je ne connoissois pas votre modestie ,  
faire ici une éloge plus mérité  
que la plupart de ceux que nous  
voyons offerts à l'adulation ; mais  
pour ne vous pas déplaire , je me  
contenterai d'annoncer à mes Lec-  
teurs toute la reconnoissance que je  
vous dois , ainsi que les sentimens  
d'attachement , d'estime & de res-  
pect , avec lesquels je suis ,*

MONSIEUR ,

Votre très-humble & très-  
obéissant serviteur.

D\*\*\*.



## *AVERTISSEMENT.*

**I**L y a environ dix ans que j'ai mis fin à mes Voyages, sans avoir jusqu'ici trouvé le moment de pouvoir en donner l'histoire au public. Des affaires multipliées que j'ai eues à terminer depuis mon retour à Paris, différens voyages en Province qui en ont été la suite, & plus encore la dissipation en tout genre, qu'offre la Capitale à ceux qui sont occupés de leurs plaisirs, m'ont fait remettre d'année à autre, la tâche que je m'étois proposée (quoique jeune) dès le tems de mon départ.

Mais comme j'ai toujours eu soin d'écrire ce qui s'est pré-

viii *AVERTISSEMENT.*

senté de curieux dans tous les endroits que j'ai parcourus & examinés avec soin , je me suis rassuré sur mes journaux , persuadé qu'une simple revision , me remettroit en tout tems sur les voies , & me représenteroit aisément les objets. C'est ce que je viens d'éprouver depuis que j'ai commencé mon Ouvrage.

Retiré depuis quelques mois à la campagne , j'ai cru ne pouvoir mieux employer le tems de ma retraite , qu'en mettant la dernière main à un Ouvrage qui m'a toujours tenu à cœur.

Je souhaite que le public l'accueille avec autant de plaisir que j'en goûte à le lui présenter. Quand on offre tout ce que l'on peut offrir, on doit nous en savoir gré; je ne brigue point d'ailleurs la réputation d'homme savant ni de bel esprit, je fais seulement part à mes concitoyens de mes



---

## E R R A T A

### *De la premiere Partie.*

- P**AGE vj, *lig.* 5, s'il en est, *lis.* si elle en est.  
22, *lig.* 29, qui, *lis.* ce qui.  
36, *lig.* 2, étendre, *lis.* entendre.  
155, *lig.* 25, vendus, *lis.* rendus.  
165, *lig.* 28, de ces, *lis.* des ses.  
177, *lig.* 5, sauriez, *lis.* saurez.

*AVERTISSEMENT.* ix  
remarques ; & cela avec le style  
d'un homme qui raconte ce qu'il  
a vu : au moins le Lecteur pourra-  
t-il , en me lisant , s'assurer qu'il  
lit un Voyageur fidele dans ses  
narrations , & qui par cette seule  
considération , mérite qu'on lui  
passe quelques fautes dans le style,  
s'il s'en trouve.

J'ai été très-exact dans les des-  
criptions des différentes Contrées  
que j'ai parcourues ; je n'ai pas  
négligé de faire mention des rep-  
tiles , insectes , poissons extraor-  
dinaires , quadrupedes , amphi-  
bies , & de toutes les especes d'oi-  
seaux rares que j'y ai remarqués :  
enfin je n'ai rien omis de tout ce  
qui pouvoit intéresser la curiosité  
du public.

Pour ne pas tenir trop long-  
tems suspendue l'attention de mes  
Lecteurs , par des Episodes lon-  
gues , qui auroient interrompu  
le fil de ma narration , j'ai remis

x *AVERTISSEMENT.*

à ma troisieme Partic, la description des lieux, qui n'a pas été faite de suite.

Je me flatte qu'il sera aisé de voir que je n'ai point cherché à dire du merveilleux pour accréditer mon Ouvrage, mais du vrai, pour mériter le titre d'homme véridique, qualité rare dans un Voyageur.

Je crois qu'il est à propos de prévenir le Lecteur que, sans altérer la vérité des faits rapportés dans les différentes Aventures qui me sont arrivées dans le feu de ma jeunesse, j'ai jugé à propos ( pour ne pas blesser des personnes qui pourroient être connues en France ) de supprimer les noms, & me suis contenté de les indiquer par des lettres initiales, ou de les changer.

Afin d'éviter la sécheresse ordinaire aux Vóyageurs, & qui rend communément la lecture de leurs

*AVERTISSEMENT.* xj

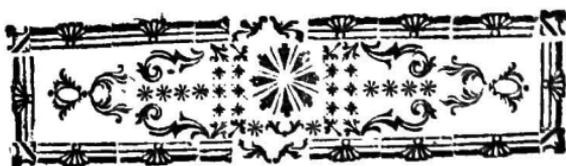
Ouvrages ennuyeuse , j'ai eu soin de retrancher les redites , les dates multipliées & le stile usité dans les Journaux de Voyages ; j'ai varié les miens par quantité d'Anecdotes intéressantes qui se sont passées sous mes yeux ; j'y ai même joint mes Aventures personnelles , où l'on verra les dangers que court une jeunesse inconsidérée , trop tôt livrée à elle-même , ce qui donnera matière à réflexions à ceux qui entreprendront de fournir pareille carrière.

Quoique ce soit un marin & non un Académicien qui écrive , son style n'a cependant rien ( j'ose le dire ) de trop diffus ; il est peu chargé d'Episodes , il dit tout ce qu'il a vu , il n'oblige point ses Lecteurs à suivre ses opinions , il leur laisse au contraire toute liberté de s'en tenir à leurs préjugés

xij *AVERTISSEMENT.*

Si son Ouvrage est goûté, il fera plus que payé de ses peines, & il donnera dans peu ses autres Voyages aux côtes de Guinée, aux Indes, en Egypte & en Turquie. Il comptoit d'abord les faire paroître en même tems que ceux-ci; mais un incident imprévu l'a obligé de laisser un intervalle entre les uns & les autres.

• VOYAGES



# VOYAGES

ET

## AVANTURES

DU CHEVALIER D\*\*\*\*.



### PREMIERE PARTIE.

 E ne m'amuserai point à promener ici mes lecteurs le long des branches de mon arbre généalogique, je me contenterai de dire tout simplement que je suis issu d'une des meilleures & des plus anciennes familles du Vivarais. Je n'avois que six ans quand mon pere mourut, ma mere ne lui survécut que de deux; un frere

*Partie. I.*

A \*

ainé, une sœur cadette & moi, fûmes mis sous la tutelle d'un onclé paternel, fort honnête homme, mais d'un génie borné, & très-adonné à ses plaisirs. Un laquais, une cuisinière & une jeune gouvernante, avec qui il se passoit de femme, composoient toute sa maison. Cette position ne lui permettoit gueres d'avoir soin de l'éducation de ses trois pupilles, ni de veiller de près à leur conduite. Il prit donc sagement le parti d'envoyer ma sœur à l'Abbaye Royale d'Etrun, près d'Arras, où nous avons une parente Religieuse, & de me faire partir, avec mon frere, pour Paris, où nous fûmes mis en pension au Collège de Beauvais, pour y continuer nos études.

Je me liai avec un Pensionnaire, dont la connoissance, quoique bonne en elle-même, a donné lieu à tous les malheurs de ma vie, ou plutôt aux sottises qui les ont occasionnées. Il se nommoit Dupradel, il n'avoit que deux ans plus que moi; nous nous liâmes l'un & l'autre de la plus étroite amitié; une conformité de taille, de goût & de caractère, décida entre nous la sympathie;

il avoit une mere, à peu de chose près, semblable au Colosse de Rhodes ; elle demouroit à l'Hôtel des Ursins, dans la Cité. Il m'y conduisit, pour la premiere fois, le jour d'un feu qu'on tiroit à la Grève. J'eus le bonheur de lui plaire ; elle avoit l'esprit très-orné, beaucoup d'enthousiasme pour les voyages, & surtout pour les choses extraordinaires. Elle m'en recommanda fort la lecture, me prêta différens Mémoires, parmi lesquels étoient ceux du P. Labat, les surprenantes Aventures de Robinsou Crusoé, & quantité d'autres de cette espece. Je les lûs tous avec une avidité insatiable ; je crus de bonne foi, & à la lettre les Auteurs sur leurs écrits ; étois-je en état dans ce tems de faire aucun examen ? je n'avois encore vu qu'une syntaxe & des pédans ; j'étois bien éloigné de penser que des gens qui annoncoient dans leurs ouvrages, vouloir instruire le public, fussent capables d'en imposer aussi grossierement : quoi qu'il en soit, je pris un tel goût pour les voyages, que j'en avois jour & nuit l'imagination remplie, & que

je négligeois entièrement mes études ; Mon Répétiteur & mon Régent s'en apperçurent , ils en ignoroient les motifs , ils m'en firent des reproches , & par des comparaisons , qui , en toute autre circonstance , m'auroient été odieuses , ils tâcherent d'exiter mon émulation : mon frere même qui , un jour , me surprit avec mes livres , & qui en fut avertir notre Répétiteur , s'ingéra aussi de me faire des reprimandes : son ton d'aîné me déplut , je me croyois au moins aussi raisonnable ; d'ailleurs une meilleure constitution & une haine implacable pour tout ce qui sentoit la dépendance , concoururent à me donner de l'aigreur , & à me faire sortir , pour la première fois de ma vie , du caractère de douceur , que jusqu'alors on avoit cru mon appanage ; mon frere , qui étoit soutenu , me répliqua , me menaça ; je tenois une fronde entre les mains , & d'une pierre qui étoit dedans , je l'atteignis si juste au front , qu'il en fut renversé ; il eut une contusion terrible. Le Chirurgien arriva , le pansa , & rassura nos Maîtres sur

son sort : le Principal, en actions de graces, me condamna pendant neuf jours au pain & à l'eau, m'ôta mes livres, & eut la casarde charité, pour rendre la neuvaine plus efficace, de me faire administrer le premier & le dernier jour, plus de cent coups de fouet ; c'étoit en 1725, année très-féconde en neuvaines de toutes especes. Quoique cette punition ne fût point du tout amusante pour moi, je l'aurois cependant encore préférée aux excuses arrachées que l'on me contraignit de faire à mon frere : enfin j'étois le plus foible ; tout, hors mon camarade, étoit contre moi, il fallut donc me résoudre à filer doux. Près de deux ans se passerent, depuis ce tems, dans une assez bonne intelligence, au moins en apparence, entre mon frere & moi ; mais étant allés passer ensemble les vacances de mil sept cens vingt-sept, à S. Prix, chez M. le Clerc de Lesseville, Conseiller au Parlement de Paris, qui avoit été fort ami de mon pere, & à qui mon oncle nous avoit recommandés. Je ne laissai pas échapper l'occasion de lui communiquer mon goût pour les

voyages & la marine ; je parvins à le lui faire approuver , & l'engageai d'en écrire à mon oncle , qui , par sa réponse , le laissa le maître de faire tout ce qu'il jugeroit à propos.

Nous revinmes à Paris la veille de la S. Martin ; il y avoit déjà cinq semaines que mon frere étoit retourné à son Collége. Je profitai de la bonne volonté que l'on me témoignoit, pour faire décider mon sort. En moins de deux mois , tout fut arrangé à mon souhait , & je partis de Paris pour Rochefort , lieu de mon département , en qualité de Garde marine , avec un trouffseau convenable , & mil écus comptant , le sept Février mil sept cens vingt-huit. Indépendamment de toutes les lettres dont j'étois porteur pour les premiers de la Province , j'en avois une entr'autres de M. de Forcade , premier Commis du Bureau de la Marine pour M. DL \*\*\*. Commissaire des Classes de cette ville ; il me reçut à bras ouverts , & fêta pendant une semaine entiere le nouveau disciple de Neptune. C'étoit réellement un bon Israelite , qui avoit plus en recommandation l'esprit , qui lui

manquoit , que le bon sens dont il étoit pourvu. Sa femme au contraire , faisoit plus de cas de ce dernier , quoiqu'elle réunît l'un & l'autre avec autant de beauté que de vertu. Elle portoit cependant cette dernière un peu trop loin ; car elle sembloit exiger que chacun en eût autant qu'elle. Une jeune sœur de lait de dix-neuf ans , qui alternativement , lui tenoit lieu de femme de chambre & de demoiselle de compagnie , étoit le plastron journalier de toute l'austérité de sa morale. Je voulus lui en faire goûter une plus douce , elle y prit plaisir ; nous nous entendîmes au mieux , mais nous eûmes l'imprudence de nous laisser surprendre dans un moment de silence , qui fut mal interprété. On nous jugea à la rigueur ; & pour éviter le scandale , il fallut me résoudre à prendre un autre logement , & à laisser au public le plaisir du commentaire. Je me mis en pension chez un vénérable Apoticaire , fort habile Artiste ; mais qui , quoique bon Chimiste , n'avoit encore pû trouver un secret contre la glose que lui attiroit souvent une jeune femme qu'il

n'avoit , disoit-il , épousée en secondes nêces , que pour veiller à l'éducation d'une fille qu'il avoit eu de son premier mariage. J'étois jeune , doux , complaisant , assez bien fait dans ma petite stature , vif , enjoué , plein de faillies & aimant la dépense ; j'écoutai la mere , la fille m'entendit , & pendant près de trois mois que je restai dans cette maison , j'eus la satisfaction de n'y donner aucun ombrage au bon homme ; mais mon peu d'expérience gâta tout , jusqu'à la taille de la petite personne , qui sottement , alla se confier au renard , en découvrant à sa belle-mere le pot aux roses. Je ne fais quelle fut son intention , elle avoit encore près de sept mois de marge , rien ne périlclitoit ; & sans son indiscretion , je n'aurois pas été obligé , pour éviter les reproches de ces deux femmes , dont l'explication m'auroit occasionné bien des tracaſſeries , & peut-être des suites fâcheuses , de m'embarquer à l'Isle d'Aix , où notre vaisseau étoit en rade , plus de quinze jours avant le tems fixé par le Capitaine de notre bord , dont j'avois obtenu l'agrément ,

ainsi que celui du Commandant de la Marine.

Depuis le 14 Mai 1728, que je partis de Rochefort pour me rendre à l'Isle d'Aix, jusqu'au 5 Juin suivant, que tout l'équipage se rassembla, j'eus le tems de m'ennuyer, & conséquemment de faire sur mes incartades, bien des réflexions dont je fus redevable, en partie, à deux lettres que je reçus de M. de Lesseville & de mon oncle, qu'on avoit eu soin d'informer de la conduite que j'avois tenue à Rochefort, depuis le jour de mon arrivée, jusqu'à celui de mon évasion à l'Isle d'Aix. Je ne m'y arrêtai gueres; ce n'étoit encore que de légères esquisses de toutes les sottises qui devoient mettre le comble à mes malheurs; n'anticipons donc point ces instans critiques, ils viendront assez tôt, & reprenons le fil de notre histoire.

Le 7 Juin, à quatre heures du matin, il s'éleva un petit vent de nord-est, qui nous étoit trop favorable, pour n'en pas profiter; nous appareillâmes, & un coup de canon, consacré à l'usage, annonça notre départ

aux Insulaires, d'Aix qui ne s'en mirent pas fort en peine.

Nous fîmes voile pour la Martinique, d'où nous devions de là aller à S. Domingue, & revenir ensuite en France. Il ne se passa rien d'extraordinaire dans cette traversée, & à quelques grains près, tout fut tranquille. Je m'occupois, comme les autres, à faire mon Journal & toutes mes observations maritimes, dont je crois qu'il est pour le moins inutile de rendre compte aux Lecteurs, il y auroit pour eux beaucoup d'ennui, & peu ou point d'amusement pour moi.

Je ne négligerai cependant point les descriptions, surtout celles que les autres Voyageurs n'auront pas rendues exactement. J'en agirai de même à l'égard des événemens intéressans; je m'arrêterai, autant qu'il sera possible, aux usages, aux mœurs, & à la Religion des habitans des différentes Contrées que j'ai parcourues, sachant bien qu'un Auteur ne doit se proposer autre chose, que de joindre l'agréable à l'utile. J'éviterai les digressions un peu longues, qui ordinairement, ne servent qu'à ennuyer, &

& je laisserai aux Lecteurs la liberté de faire les réflexions qu'ils jugeront convenables.

Je fis sur notre bord , la connoissance de deux Parisiens , qui alloient dans ces pays éloignés , pour y prendre leur revanche , contre la fortune , qui les avoit fort mal traités dans leur pays natal ; l'un étoit le fils d'un Commissaire au Châtelet de Paris , nommé B \*\*\* , qui avec assez d'esprit & d'usage du monde , avoit de très-excellentes dispositions pour se brouiller souvent avec celle dont il alloit implorer le secours. L'autre au contraire en avoit de toutes opposées ; un âge fait , les malheurs de sa famille , & sa propre expérience , avoient mûri son esprit ; il étoit fils d'un gros marchand de la rue S. Severin , & se nommoit D \*\*\* . Il étoit sombre & mélancolique , son chagrin , me disoit-il quelquefois , ne venoit que de ce qu'il avoit été obligé de quitter une sœur , jeune & jolie , qu'il aimoit beaucoup , & qu'il avoit laissé sans aucune autre ressource que ses appas , qu'elle auroit ( par parenthese ) très-bien fait de troquer contre

un fol d'intérêt dans les fermes générales ; mais l'expectative chimérique d'une fortune qu'elle s'imaginait que son frere alloit faire , & qu'elle comptoit partager avec lui , la fit donner fotttement dans le labyrinthe des inclinations , sans trop s'embarasser des suites , qui malheureusement , à ce que j'ai appris , ne lui furent rien moins qu'avantageuses. Quant à son cher frere il fut plus heureux , car il n'avoit pas dix écus quand il s'embarqua , il possédoit cent louis quand il arriva , que fit-il ? Il joua , & toute sa rendresse pour sa sœur s'éclipfa.

Comme j'aurai plus d'une fois occasion de parler de ces deux personnes , dans le cours de ces Mémoires , je vais les laisser jusqu'à notre arrivée à la Martinique , lieu de leur destination.

Outre ces deux passagers , nous avions encore deux Jésuites & un Dominiquain , ce dernier étoit venu de Toulon s'embarquer à Rochefort , & ils alloient tous se rendre aux maisons qu'ils avoient au Fort S. Pierre & à la Guadeloupe.

Toutes les fois que j'y pense , je ne

peux me rappeler sans chagrin, ce que ces trois Religieux eurent à souffrir de nos questions indécentes & de nos mauvaises plaisanteries sur le compte du P. Girard, du P. Cadierre & de sa sœur. L'affaire étoit récente alors, & il ne fallut pas moins que l'entremise du Capitaine pour nous contraindre à les laisser en repos.

Nous avions aussi une demie-Bourgeoise d'environ cinquante ans, avec une niece de vingt, qui alloient au Cap François, pour y joindre une de leurs parentes, qu'elles disoient y avoir fait fortune.

Comme ces deux femmes étoient fort liées avec le P. Dominicain, & que dans le commencement de notre route, elles avoient affecté d'éviter notre compagnie, elles furent également exposées à nos brocards; mais elles ne tarderent gueres à s'appriivoiser, comme on le verra dans la suite.

Personne n'ignore à présent la ridicule, mais plaisante cérémonie du Baptême, que les Matelots donnent aux tropiques, & sous la ligne, à ceux qui ne les ont point encore passés; c'est un casuel pour l'équipage, tous

ceux qui font dans ce cas y doivent contribuer, sous peine d'être submergés ; nul n'en est exempt, pas même le Capitaine dont l'autorité, presque despotique, est suspendue ce jour-là ; de façon que si le vaisseau qu'il monte étoit nent, il seroit obligé de se conformer à l'usage, au risque de voir abattre, à coup de hache, la figure qui est à la Proue.

Nous étions donc huit catéchumenes, livrés à la discrétion du bon homme tropique & de ses ministres qui ont, pour le moins, autant de cupidité que les nôtres. Avec chacun six francs que nous mîmes dans le bassin, & deux bouteille d'eau de vie à côté ; nous en fûmes quitte pour une demie-tasse d'eau, que l'on nous renversa sur la tête en signe de croix.

Il ne restoit plus que nos deux dames à passer, elles n'étoient pas fort aimées de l'équipage, dont sur leurs plaintes, on avoit mis quelques Matelots aux fers. Elles n'étoient d'ailleurs rien moins que généreuses, & pour surcroît de guignon, elles prirent pour parrain un des Enseignes de notre vaisseau, vénérable par son

âge, & qui, faute de bons Patrons, avoit été oublié dans toutes les promotions, qui s'étoient faites depuis vingt ans, quoique très-brave homme & fort estimé; sans doute qu'il avoit ce jour-là l'esprit préoccupé, car il ne songea pas à endoctriner ses filleules, dont le choix donna de l'humeur à nos plus jeunes Officiers, qui, pour s'en vanger, les recommanderent à l'équipage, & nos Déeses reçurent une immersion des plus complètes, dont on s'excusa aussitôt sur une prétendue méprise, qui mortifia beaucoup leur conducteur qu'elles ne quitterent presque plus depuis ce tems.

Un jour que c'étoit à moi à donner le ratafiat, je fus chercher l'Enseigne en question & j'entrai sans précaution dans sa presque chambre. A la pétrification près, ma surprise fut égale à la sienne; je le vis auprès de la complaisante niece, une papillotte à la main, se disposer à en faire un singulier usage. Je fis un éclat de rire, & partis comme une éclair. La donzelle me rejoignit dans l'instant, me recommanda un secret que je n'avois gueres envie de garder; cependant,

à force d'instances, je le promis, aux conditions que je passerois les papillottes au fer; le cas étoit grave, on craignit mon indiscretion, on en sentit les conséquences, & on me laissa enfin le maître de l'occasion; je la fis naître le jour même. Après le dîner, comme la moitié de l'équipage étoit sur le pont, & que l'autre dormoit en attendant le quart, je conduisis notre niece dans un enfoncement qui étoit auprès de la Sainte Barbe, & sur un coffre qui contenoit les instrumens du Chirurgien major, je lui tins parole. Un malheureux Matelot, dont en me relevant, j'attrapai sans doute les rabans du hamack, se réveilla, nous apperçut & se mit en devoir d'aller tout de suite en avertir le Capitaine. Un heureux hazard nous fit rencontrer le V\*\*\*. de P\*\*\*., un de nos Enseignes, qui avoit beaucoup d'amitié pour moi; il imposa silence à ce fâcheux témoin, à qui je donnai douze francs pour boire. Je crois que ce drôle n'auroit pas été fâché que l'on mît tous les jours sa discretion à pareil prix; quant à moi, je me promis bien de ne faire jamais de ma vie,

dans un vaisseau, les fonctions de perruquier, & j'ai tenu parole.

Après cinq jours de traversée, nous mouillâmes le 27 Juillet 1728, dans la rade du Fort Royal de la Martinique, vers les dix heures du matin; le salut donné & rendu, nous descendîmes à terre, pour rendre une visite au Gouverneur Général, & lui remettre les dépêches de la Cour, que nous avions pour lui. C'étoit M. le Marquis de Champigny, un des plus intrépides Officiers de Marine que nous ayons eu. Sa mémoire sera toujours chere aux habitans des Isles du vent, dont il a été pendant plus de seize ans le Commandant & le pere. Son parfait desintéressement, sa scrupuleuse probité, son affabilité, son intégrité, son zele pour la Religion & les intérêts de son Prince, l'ont fait aimer audelà de toute expression, & le feront toujours regretter. Ce témoignage n'est pas tant un tribut que je consacre à la reconnoissance, qu'à l'amour de la justice & de la vérité; aussi n'a-t'on gueres vu, avant & depuis lui, de Gouverneurs qui aient été si longtems en place dans les Colo-

nies ; & il y feroit mort , fi prefqu'octogénaire , on ne lui avoit accordé , fur fes instances réitérées , la permission de venir terminer fa carrière dans le fein de fa famille , où j'ai eu la fatisfaction de lui rendre encore mes hommages depuis mon retour.

Après nous avoir tous embrassés , un air vif , enjoué & hardi , qu'il remarqua fur ma phifionomie , lui fit demander qui j'étois : je n'eus pas plutôt décliné mon nom , mon pays & mon goût pour la Marine , qu'il me prit dans fes bras , m'accabla de careffes , & m'apprit qu'il avoit fort connu mon pere , qu'il avoit été fon ami intime , qu'il le regrettoit bien fincerement , qu'il ne tiendroit pas à lui de faire passer fur le fils , les sentimens qu'il avoit eus pour le pere , & qu'il feroit toutes les occasions où il pourroit m'en donner des preuves. Il me dit enfuite que le parti que je prenois , ne convenoit pas à ma fortune , qui étoit des plus minces ; que l'on n'avançoit que fort lentement dans le fervice de mer , furtout en tems de paix ; que fi je voulois rester avec lui , il se chargeroit de me procurer un fort heu-

reux; & que, puisque le motif qui m'avoit fait embrasser cet état, étoit un goût décidé pour les voyages, il me mettroit dans le cas de le satisfaire utilement.

L'accueil gracieux de ce Général, la bonne volonté qu'il me témoigna, & un air de bonté qui m'attendrit jusqu'aux larmes, me firent, sans hésiter, & sans aucun autre examen, accepter ses offres. Hélas ! elles étoient bien sinceres, mais mon inconstance, où plutôt la fatalité de mon étoile qui l'occasionnoit, m'empêcha d'en profiter.

Il nous donna un dîner des plus splendides; les fantés du Roi & de la Reine y furent célébrées, chacune par un salut de vingt-un coups de canon, & je peux dire que je n'ai gueres vu personne en place, représenter avec autant de dignité que lui.

Nous retournâmes ensuite à notre bord; le lendemain je fis mes adieux à mes camarades, & transporter mes effets chez M. de Champigny. Aussitôt qu'il me vit, il vint plus de dix pas audevant de moi, m'embrassa, & donna ordre que l'on conduisît

mon bagage dans une chambre qu'il m'avoit fait préparer dès la veille, au-dessus de la sienne.

Ce même jour, je vis arriver quelques Officiers de notre bord qui venoient dîner au Gouvernement ; ils étoient accompagnés de mes deux Parisiens qui remirent chacun une lettre à M. le Général. La première étoit d'un oncle maternel du sieur B\*\*\*, Bailli des Marquisats de Noroy & de Poincy, sis en Picardie, qui appartenoient à ce Gouverneur, & la seconde étoit de M. l'Abbé de Champigny, Trésorier de la Sainte Chapelle, qui recommançoit fortement à son neveu le sieur D\*\*\*. ; il les reçut très-bien, & leur promit de leur rendre tous les services qui dépendroient de lui. A quelques jours de là, il tint parole à l'un deux ; un de ses Secrétaires, qui étoit malade depuis longtems, étant venu à mourir, il donna sa place au sieur D\*\*\*. , qui, à un esprit cultivé, joignoit une très-belle main ; c'est celui que j'ai dit qui avoit gagné cent louis pendant la traversée ; ils lui servirent à faire une fortune au-delà de ses espérances, ainsi qu'on va le voir.

C'étoit la coutume de M. le Marquis de Champigny, indépendamment des grands jours de Gala, de donner uné fois par semaine un Médiadox aux Dames de la ville; il étoit toujours précédé d'un Pharaon, & suivi d'un bal. Le sieur D\*\*\*. proposa de s'associer à la banque, & même de tailler, ce qui en moins de dix-huit mois, lui procura un bénéfice de vingt-cinq mille piaftres, qui rendîrent ses propositions agréables, à une jeune veuve de la riviere Salée, qui possédoit une très-belle sucrerie, & avoit environ quinze à dix-huit mille livres de rente. Il l'épousa, & alla tout de suite se concentrer avec elle dans son habitation, pour y jouir sans troubles & sans inquiétudes des charmes de son épouse & de la fortune la plus rapide qui se soit vue dans ce genre. Il donna en cela un bel exemple de prudence, qui n'est malheureusement gueres suivi par ses semblables; il ne joua plus du tout, & évita même de se trouver nulle part les jours destinés à cet amusement. Quelques envieux ont voulu glofer sur son jeu; mais je crois qu'ils ont eu tort, car s'il avoit été

capable de quelque mauvaise manœuvre , l'appas du gain , presque sûr , l'auroit empêché de s'en retirer. Pour moi je pense qu'il fut l'objet d'un caprice de cette inconstante divinité , & qu'il sçut en profiter. Une seule chose dont je le blâme , c'est d'avoir entièrement oublié sa sœur ; elle méritoit cependant bien qu'il y pensât : il lui en auroit peu coûté pour lui faire un sort heureux , soit en la faisant venir auprès de lui , soit en lui donnant une pension dans quelque Communauté , & il lui auroit épargné bien des déboires , qui n'ont fait honneur ni à l'un ni à l'autre.

Il y avoit environ quinze jours que j'étois chez M. de Champigny , quand je reçus une visite des deux bourgeoises dont j'ai déjà fait mention ; elles étoient accompagnées de notre Chirurgien Major ; comme la curiosité en étoit le motif , je la satisfis le mieux qu'il me fut possible ; mais je n'oubliai pas de ménager un endroit , où sans craindre les hamacks & les témoins , je pusse donner la revanche à celle qui avoit partagé ma peur ; nous nous quittâmes très-contens l'un de l'autre , qui l'engagea à me faire encore

deux visites pareilles , pendant le peu de tems que notre vaisseau resta en rade.

Enfin le dix-huit Août , les Officiers de notre bord , vinrent prendre congé de M. le Général , & le lendemain matin , à six heures , après le salut donné & rendu , ils appareillerent , & portèrent le cap sur S. Domingue.

Je ne pus m'empêcher , malgré la satisfaction que j'avois de rester à la Martinique , de répandre quelques larmes , que la douleur de ma séparation d'avec le V<sup>\*\*\*</sup>. de P<sup>\*\*\*</sup>. , m'arracha.

Je ne rappellerai plus tous les agrémens que j'eus pendant le tems que je passai à différentes fois chez M. de Champigny , ni tous les témoignages de bonté dont il m'accabla ; ils furent tels que si j'avois été son propre fils , il n'auroit pu en faire d'avantage , ce qui m'attira , non-seulement l'estime & l'amitié de tous les Officiers de la Colonie , mais même encore la considération des Armateurs & des habitans , qui , à ma sollicitation , obtenoient aisément les graces qu'ils demandoient ; aussi leur dois-je cette justice , que leur reconnoissance à mon

égard , égala & surpassa même les services que je leur rendis.

Comme il y avoit souvent des fêtes au Gouvernement , destinées pour les Dames ; toutes celles de la ville & des environs n'en manquoient pas. Une d'entre elles , veuve , jeune & aimable , nommée Madame de Rupert , fort estimée de M. le Général , étoit toujours accompagnée d'une sœur à peu près de mon âge , que l'on appelloit Mademoiselle Julie de V \*\*\*. La facilité que nous avons de nous voir , de nous trouver seuls , & de badiner souvent ensemble , me fit naître des idées ; je fus bientôt épris de ses charmes , j'aurois bien voulu lui en faire part ; mais je craignois de risquer une déclaration , qui peut-être seroit mal reçue , & n'avanceroit point mes affaires ; cependant un jour que nous nous étions fort échauffés à jouer au volan , & que je la vis d'assez belle humeur , je hazardai de lui dire , sur un ton badin , que je l'adorois , & que l'indifférence qu'elle paroissoit avoir pour moi , me conduiroit incessamment au tombeau , si elle continuoit à en agir ainsi. Elle me regarda fixement ,

ment, fit un grand éclat de rire, me pinça l'oreille assez fort, & s'en alla rejoindre la compagnie. Telle fut sa réponse à ma harangue.

J'avoueraï franchement, que jamais homme ne fut plus stupéfait que moi; je ne savois à quoi me résoudre, pour me venger d'un pareil mépris, lorsqu'après bien des incertitudes, j'imaginai de jouer aussi l'indifférent & de ne lui plus parler.

Aussitôt que nous eûmes dîné, au lieu d'aller, selon ma coutume, rejoindre Mademoiselle Julie de V\*\*\*, j'allai me jeter sur un lit de repos, qui étoit derrière la porte d'un cabinet, qui d'un côté donnoit dans une galerie qui conduisoit aux appartemens, & de l'autre, dans une garde-robe qui répondoit à un salon où l'on jouoit ordinairement.

Ce lit de repos étoit masqué par une chaise à porteurs, encore toute emballée, que notre vaisseau avoit apportée à M. de Champigny; il n'y avoit pas une demi-heure que j'y étois, quand à moitié endormi, je sentis quelque chose de pesant sur moi, j'ouvris les yeux; juste ciel! que de-

vins-je ? Mademoiselle Julie de V \*\*\*. avoit ses bras autour de mon col , & sa bouche collée sur la mienne. Que l'on juge de la situation où je dus me trouver ; ce n'étoit pas le tems de faire des réflexions , le Dieu qui nous favorisoit exigeoit un sacrifice , un feu dévorant nous consumoit , nous cherchâmes à l'éteindre , & nous réussîmes. De quels transports , ô Dieux ! ces momens de délices ne furent-ils pas suivis , je me jettai aux pieds de cette adorable personne , je lui jurai un amour éternel , elle en fit de même ; mais hélas ! nous avions joui , & nous n'avions pas encore commencé à nous aimer. Funeste illusion , que le tempérament fait souvent prendre pour de l'amour ! Avant la jouissance , il en a les apparences , ses desirs sont plus vifs , plus impétueux ; mais sont-ils une fois satisfaits , il n'en est plus que l'ombre.

J'avois au doigt un brillant d'environ vingt-cinq pistoles d'Espagne , dont un Armateur du Fort S. Pierre , nommé M. de Prépont , m'avoit fait présent depuis quelques jours ; je l'offris à ma chere Julie , qui l'accepta

avec plaisir, & me fit prendre en échange une petite boîte de coco de figure ovale garnie & incrustée en or, que je n'aurois pas troquée contre tous les bijoux du Sophi de Perse.

Nous continuâmes pendant près de trois mois, à croire, de la meilleure foi du monde, que nous nous aimions ; nous nous en donnions des témoignages sensibles toutes les fois que l'occasion s'en présentoit. La leçon que j'avois reçue à Rochefort, chez mon Apoticaire, m'avoit rendu circonspect, & j'étois très-attentif à ne pas tomber dans un pareil inconvénient.

Quelques affaires m'ayant obligé un jour d'aller au Fort S. Pierre, distant de sept lieues du Fort Royal ; je fus dîner chez M. de Brach, qui en étoit Gouverneur ; j'y trouvai M. de Prépont, Armateur de cette ville, & le Chevalier de G\*\*\*, Gentilhomme de la Province d'Auvergne, qui avoit été recommandé à M. de Champigny par le Commissaire Ordonnateur de la Marine de Dunkerque. Ce jeune homme, (car il n'avoit que dix-huit ans) étoit venu dans les Isles avec la

cape & l'épée, dans l'intention d'y faire fortune. M. de Prépont, qui étoit le meilleur homme du monde, l'avoit pris en affection, & il étoit dans l'intention de lui faire faire quelques courses avec lui, pour voir si on pourroit venir à bout de développer son esprit, qui étoit si encuirassé dans la matiere, que le tout ensemble ne paroissoit faire qu'un. Il ignoroit positivement tout, hors son nom & sa qualité; il étoit d'ailleurs d'une taille avantageuse, assez bien fait, les traits réguliers, les plus belles couleurs du monde; mais les dents fort noires & très-mal rangées.

Pendant le repas, M. de Brach, pour s'amuser, lui demanda si depuis son arrivée, il avoit déjà bien fait des conquêtes; il répondit fort spirituellement que oui; mais qu'il avoit donné la préférence à une demoiselle du Fort Royal, qu'il aimoit beaucoup, & dont il avoit au doigt le gage de la foi. La compagnie jetta les yeux dessus. M. de Prépont & moi reconnûmes la bague. Il est aisé de juger quelle fut ma surprise & les mouvemens de jalousie, de rage & de défes-

poirqui m'assaillirent tour-à-tour. Je me contraignis assez pour ne rien laisser paroître ; & prenant tout d'un coup mon parti , aux risques de ce qui pourroit en arriver , je priai M. le Chevalier de G\*\*\*. , de vouloir bien me confier un instant cette bague. Aussitôt que je l'eus , je m'adressai à M. de Prépont , & lui demandai s'il ne la reconnoissoit pas pour me l'avoir vue ; il confirma ce que je venois d'avancer. Je la mis tout de suite à mon doigt , & dis à M. le Chevalier de G\*\*\*. qu'elle m'appartenoit , que depuis quelques jours je l'avois égarée , que j'étois charmé qu'elle fût tombée entre les mains d'un aussi galant homme que lui , & que je me flattois qu'il ne trouveroit pas mauvais que je la gardasse. M. de G\*\*\*. eut bien de la peine à se contenter de mes raisons , il assura qu'il ne l'avoit pas trouvée , & que c'étoit Mademoiselle. . . . Altlà , lui dis-je , Monsieur , car il alloit décliner le nom , il ne convient point de nommer personne , cela pourroit aller plus loin que vous ne pensez ; croyez-moi , point d'explication , le plus court est de garder le silence. La

compagnie m'approuva, & M. le Chevalier de G\*\*\*. fut obligé d'en rester-là.

Le dîner ne fut pas plutôt fini, que je fis mes adieux; & sans songer aux affaires qui m'avoient conduit au Fort S. Pierre, je volai sur le bord de la mer, & m'embarquai dans un canot, pour me rendre plus promptement au Fort-Royal, où j'arrivai en trois heures de tems. Je trouvai grande compagnie au Gouvernement: Mademoiselle Julie étoit occupée à une partie d'ombre; je me mis à ponter au Pharaon, & à perdre mon argent comme un sot. Pour me dédommager je lançois quelquefois des regards de fureur & d'indignation à l'objet de ma haine, ci-devant celui de toute ma tendresse.

Quand la partie d'ombre fut achevée, j'apperçus Mademoiselle V\*\*\*. qui alloit dans une allée d'oliviers, qui étoit sur la terrasse, pour y prendre le frais; j'abandonnai un sept, & leva pour la joindre; elle me demanda ce que j'avois. Qu'est devenue, perfide, la bague que je vous ai donnée? Ah! me dit-elle, Monsieur, je l'ai oubliée; c'est donc là le sujet de

votre mauvaise humeur ? n'en foyez pas en peine, calmez vos sens, je vous la ferai voir demain. . . Et moi aujourd'hui, ingrante, en lui montrant mon doigt, où elle étoit ; je la tiens, lui ajoutai-je, du Chevalier de G\*\*\*., à qui vous l'avez donnée avec votre cœur, & vous m'avez sacrifié à lui. Je lui racontai ensuite tout ce qui s'étoit passé à ce sujet au Fort S. Pierre, sans omettre aucune circonstance, & j'ajoutai : qu'avez-vous à répondre à cela, infidelle que vous êtes ? » Rien » autre chose, me dit-elle, Monsieur, » sinon que vous êtes un fou à lier & » un jaloux, que dès ce moment je » regarde comme indigne de moi. » Quant au Chevalier de G\*\*\*., c'est » un scélérat & un imposteur. Il y a » trois jours qu'il vint chez moi pour » me demander mes commissions pour » le Fort S. Pierre ; j'étois à ma toilette, sur laquelle étoit ma bague ; » il la considéra beaucoup, la mit à » son petit doigt en badinant & en disant qu'il me la remettrait à son retour ; je pris d'abord la chose en plaisantant, mais lui, toujours continuant sur le même ton, me protesta

» que je l'aurois dès le lendemain, &  
 » qu'il étoit bien aise de voir s'il n'en  
 » pourroit pas trouver une semblable.  
 » Je me fâchai pour la lui faire ren-  
 » dre, mais inutilement ; il partit  
 » comme un éclair, & je n'avois per-  
 » sonne auprès de moi. dans le mo-  
 » ment, pour courir après lui. Voilà,  
 » Monsieur, les choses telles qu'elles  
 » sont ; je n'ai rien du tout à me re-  
 » procher : mais vous méritez bien  
 » que je vous fasse repentir du soup-  
 » çon injurieux que vous avez formé  
 » contre moi.

Elle rentra tout de suite dans le sa-  
 lon, où je la suivis fort déconcerté.  
 Je tentai plusieurs fois de m'approcher  
 d'elle, pour lui avouer mes torts &  
 lui en demander pardon ; mais elle eut  
 toujours grand soin de m'éviter.

Après le souper, j'allai selon ma  
 coutume, lui offrir mon bras pour la  
 reconduire ; elle le refusa & prit celui  
 d'un autre. Ce procédé me piqua au  
 vif & ranima ma jalousie ; j'avois  
 d'ailleurs bien de la peine à concilier  
 ce qu'elle m'avoit dit avec ce que j'a-  
 vois appris du Chevalier de G\*\*\* ;  
 mes réflexions concoururent à me

persuader qu'elle étoit coupable, que j'avois été joué ; & en conséquence, je formai la résolution de l'oublier entièrement.

Elle fut dix jours sans monter au Fort, j'en fus autant sans aller à la ville. Au bout de ce tems, il y eut un bal au Gouvernement ; je vis arriver Madame de Rupert ; je lui demandai des nouvelles de sa sœur, elle me dit qu'elle avoit eu la migraine toute la matinée, & qu'elle n'avoit pu se résoudre à s'habiller. Comme c'étoit une danseuse infatigable, toute la compagnie témoigna son chagrin de ne la pas voir ; je m'offris d'aller la chercher, & de faire mes efforts pour l'amener ; sa sœur y consentit, & je partis tout de suite.

Je la trouvai couchée dans son hamack, les yeux baignés de pleurs. Un tigre n'auroit pu y tenir ; je me précipitai à ses genoux, je lui pris les mains que j'arrosai de mes larmes, je me donnai mille malédictions de l'avoir offensée, je lui demandai dix fois autant de pardons, j'assaisonnai le tout de promesses & de sermens : enfin elle se laissa toucher, & jettant

un regard tendre sur moi : ingrat , me dit-elle , il faut que je sois bien bonne , pour vous pardonner après un outrage aussi sanglant que celui que vous m'avez fait. Je lui rendis sa bague , je la déterminai à s'habiller & à monter au Fort. Quant on nous vit , chacun s'empressa de me féliciter sur ce que j'avois pu résoudre Mademoiselle de V\*\*\*. à venir prendre sa part d'un divertissement qui n'auroit pas été complet sans elle. La fête se passa comme à l'ordinaire , & le lendemain matin , je la reconduisis à la ville.

Ce même jour , le sieur B\*\*\* , un de mes compagnons de voyage , fut pourvu , à la recommandation de M. de Champigny , de la place de Receveur Général des Domaines d'Occident , vacante par la mort du dernier possesseur. M. de Prépont , toujours prêt à obliger , lui servit de caution ; mais son inconduite , à ce que j'appris quelques tems après , & trop de confiance dans une mulâtresse libre , dont il s'étoit follement épris , occasionnèrent , sans sortilège , l'évanouissement subit des deniers de sa caisse , dont le *deficit* montoit à plus de cinq mille

piastres. M. de Prépont paya, M. le Général rembourfa, & la caisse passa à un autre protégé de M. de Champigny, qui en fit un meilleur usage. Ce Gouverneur, dont la façon de penser étoit unique, ne se rebuta pas de cet échec; il donna ordre à M. de Prépont d'affortir une pacotille de cinq cens piastres, & de la remettre au sieur B<sup>\*\*\*</sup>. pour aller faire la traite aux côtes d'Espagne, afin de rétablir ses affaires. On verra comme il en avoit profité, quand je le rencontraï à Curaçao, en 1730.

Je ne sçaurois m'empêcher de faire mention dans ces Mémoires, d'un événement qui prouve bien la dépravation du cœur humain, dont les Ministres de la Religion, qui tiennent en main le correctif des passions, & sont les interprètes de la morale évangélique, devroient être, il me semble, beaucoup moins susceptibles que d'autres, sur-tout s'ils avoient réellement envie de donner de l'efficacité à leur ministère. Pour instruire les autres, il faut croire soi-même ce qu'on leur enseigne, & agir en conséquence; autrement comment veut-on persuader

ce que l'on dément sans cesse par sa conduite ? C'est , je l'avoue un étrange paradoxe , dont le bon sens du sauvage ne s'accommode pas. Je conviens cependant que le mauvais exemple ne doit pas influencer sur ceux qui étant nés & instruits dans la Religion Chrétienne , sont convaincus de la vérité & de la divinité des écritures ; mais je soutiens en même tems que cet exemple seul peut tout opérer sur une ame payenne non instruite , lorsqu'elle en vient à la comparaison ; elle a aussi bien que nous ses préjugés , & ne juge des choses que l'on veut lui inculquer , que par l'accomplissement des préceptes qu'on lui prêche. Aussi ne résulte-t-il gueres d'autres fruits de nos Missions , que quelques baptêmes d'enfans donnés à l'improvisiste , ou que la complaisance des peres & meres laissent faire , mais qui , le plus souvent , n'aboutissent à rien , parce qu'aussitôt que ces enfans ont atteint l'âge de raison , ils se laissent entraîner par le torrent , & deviennent imitateurs de leur parens.

Que l'on me pardonne cette petite digression , elles ne seront ni longues

ni fréquentes dans le cours de ces Mémoires ; mais je n'ai pû me défendre de celle-ci, on en jugera par le récit que je vais faire.

Vers le mois de Novembre de cette année , M. Gervaise , Evêque d'Horen , arriva à la Martinique avec trois Ecclésiastiques de sa suite , dont l'un étoit son Grand Vicaire , & les deux autres ses Aumonier & Secrétaire. C'étoit un homme d'un mérite distingué , d'une piété solide ; il étoit frere de Dom Gervaise , Bernardin , Abbé de la Trape , qui avoit remplacé M. le Bouthillier de Rancé , Réformateur de cet Ordre. Il devoit de-là passer dans des pays occupés par des Sauvages , & situés sur les côtes de l'Orenoque , fleuve de l'Amérique méridionale , qui a plusieurs embouchures , dont la principale répond à l'Isle de la Trinité , pour y exercer le ministère apostolique , qui avoit été suppléé , jusqu'alors , par des Dominiquains & des Jésuites ; mais les fréquentes discussions que ces Peres avoient entr'eux , faisoient naître une méintelligence si marquée , qu'elle nuisoit aux progrès de l'Evangile. Ce Prélat , très-zelé

pour la propagation de la foi , & muni de toutes les instructions convenables qu'il avoit reçues du Pape , s'étoit déterminé à faire ce voyage , pour mettre le bon ordre dans cette contrée. Il n'y avoit jamais régné , ou en avoit été banni depuis que les disciples de S. Thomas avoient eu pour Compétiteurs ceux de S. Ignace.

Tous les différens Ordres Religieux qui ont des maisons dans ces Colonies , vinrent rendre leur visite à cet Evêque , qui étoit logé au Gouvernement. Deux Jésuites , entr'autres , de la maison du Fort S. Pierre , dont ils étoient les Chefs , étoient porteurs d'une requête tendante à obtenir un nouveau défrichement très-considérable. Elle étoit déjà répondue favorablement par M. Panier d'Orgeville , lors Intendant de ces Colonies ; mais pour qu'elle pût valider , il falloit le concours du Gouverneur Général. Ces fins & rusés Peres n'ignoroient pas que M. de Champigny ne faisoit rien en l'air , & que la justice étoit la base de toutes ces actions ; c'est pourquoi ils eurent recours à M. l'Evêque d'Horen , qu'ils engagèrent de vou-

loir bien parler en leur faveur à ce Général, & ils laisserent à cet effet leur requête à ce Prélat.

La conférence que cet Evêque eut avec M. le Marquis de Champigny à ce sujet, fit naître à ce dernier une idée bien relative à son zele pour la Religion, ainsi que je l'expliquerai ci-après.

Ce Général commença par se faire communiquer le registre où étoient transcrites toutes les concessions, qui en différens tems, avoient été accordées aux Jésuites depuis leur établissement dans ces Isles. Il vit dans le recensement général que l'on venoit de lui remettre, que toutes les terres de ces Peres, anciennement & nouvellement défrichées, étoient en valeur, & formoient de très-belles habitations, plus que suffisamment garnies de Nègres, pour en faire l'exploitation, & qu'enfin leur revenu actuel exédoit au moins de moitié, ce qu'il auroit fallu pour la subsistance de ces bons Peres, dont on connoissoit la sobriété. Ce fut là le motif du refus que fit M. de Champigny de leur accorder leur de-

mande ; voyons à présent qu'elles furent ses idées.

La méfintelligence qui régnoit continuellement entre ces Peres , & les Dominicains , par la différence de leurs sentimens , le défaut de décision sur le droit ou le tort d'un chacun , causé par l'éloignement du Saint-Siège , dont ces Peres relevoient immédiatement , fit imaginer à ce Général d'engager la Cour à ériger en Evêché , avec l'approbation du Pape , le Fort Royal de la Martinique , ainsi qu'on avoit ci-devant fait à Québec. Un retranchement sur ce que ces Peres avoient de trop , une addition au nouveau défrichement qu'on venoit de leur refuser , & quelques Abbayes , qu'on auroit supplié le Roi de lui donner en France , devoient former un revenu des plus honnêtes , tant pour l'entretien décent d'un successeur des Apôtres , que pour faire respecter en lui la dignité épiscopale. Il est vrai que ces bons Peres n'auroient pas été fort contens de cette érection. Ils auroient été obligés , pour l'exercice de leur ministère , de dépendre de la juridiction de l'Ordinaire ; leur feinte

humilité , qui toujours sert de masque à leur orgueil , auroit été forcée de se réaliser , & il en seroit résulté un avantage indicible pour la Religion & pour la tranquillité des fideles.

On avoit lieu despérer que la Cour ne se refuseroit pas à ce projet ; il étoit très bien concerté , & l'exécution s'en seroit indubitablement suivie , si le sujet sur qui on avoit jetté les yeux , avoit pu revenir de sa Mission ; mais Dieu en ordonna autrement. Le pauvre Evêque d'Horen fut massacré par les Insulaires ; il y trouva beaucoup d'abus qu'il voulut corriger , des usages peu conformes aux rites de l'Eglise qu'il voulut abolir ; il fut enfin la victime de son zele , & associa à son martyre son Grand Vicaire & son Aumônier. Hélas ! il auroit beaucoup mieux fait de laisser les fonctions apostoliques à ceux qui les avoient exercées jusqu'à ce moment dans ces pays infideles. Quoiqu'ils ne s'accordassent pas entr'eux , ils étoient plus lians , moins formalistes , & leur intérêt bien ménagé , ils savoient s'accommoder de tout , & à tout ; aussi furent-ils préservés de

la fureur sauvage, de même que le Secrétaire de l'Évêque, qui trouva le moyen de se sauver, & qui au bout de quelques mois, nous apprit cette terrible catastrophe. Que de réflexions à faire sur cette tragique histoire !

Il y avoit déjà cinq mois que j'étois à la Martinique, je me trouvois assez bien en fonds ; mais malgré le bien-être dont je jouissois, l'ennui s'emparoit quelques fois de mon ame, & mon envie de voyager ne faisoit que s'accroître, sur-tout depuis les espérances que m'avoit données M. de Champigny. Je pris la liberté de le lui témoigner un soir que nous nous trouvâmes seuls, il me répondit avec bonté qu'il y avoit déjà songé ; mais qu'il vouloit me mettre entre les mains d'un homme de confiance, à qui il me recommanderoit ; que c'étoit une personne fort expérimentée, que je ne pourrois mieux faire que de suivre ses avis, que je n'aurois jamais lieu de m'en repentir, & qu'il étoit sûr que je trouverois en lui un bon ami.

Environ quinze jours après cette ouverture, je vis arriver M. de Prépont, un des gros Armateurs du Fort

S. Pierre , dont j'ai déjà parlé ; il venoit prier M. le Général de lui accorder la permission de faire conduire à Marie Galante , où il avoit son magasin , un brigantin & deux bateaux , qui étoient dispersés aux Isles de Sainte-Lucie , de Saint-Vincent & de la Dominique ; ( trois des Antilles occupées par des Caraïbes , qui sont sous la protection de la France , depuis le traité de 1660 ) , pour les y charger de marchandises , faire route ensuite pour S. Domingue , & de-là aller aux côtes d'Espagne , où il comptoit faire la traite , de gré à gré , & le retour en poudre d'or , piastres , mulets , ânes , tabac d'Espagne & cacao. Les Isles du Vent venoient d'être privées de ce dernier , par le furieux tremblement de terre qu'elles avoient essuyé , & dont je ne fais pas le détail , l'Europe entière ayant été dans le tems accablée des relations qu'on y avoit envoyées. Je me contenterai de dire que l'on n'en a jamais vu un pareil , & que c'étoit une vraie désolation. C'est-là l'époque du café de la Martinique , que l'on substitua aux cayoers , qui ne purent plus reprendre

dans ce terrain, qui avoit été entièrement retourné, & dont le sol avoit absolument changé de nature; il n'y avoit, auparavant cet accident, que quelques pieds de café répandus de ça & de-là; c'est aujourd'hui un des plus forts commerce du pays. Le meilleur de tous, & qui bien choisi, prévention à part, est à l'instar du café de Mocka, est celui qui croît à environ moitié de la hauteur d'une montagne située au Fort-Royal, & que l'on nomme vulgairement le Morne Pelé. Ce Morne est si prodigieusement élevé, que dans le tems le plus net, à peine peut-on en appercevoir le sommet; on n'y monte jamais, si ce n'est quelques Nègres marons, qui (à ce que j'ai ouï dire) ont rapporté qu'il y avoit de la glace dessus, ce qui est assez étonnant, dans un pays où il fait très-chaud pendant toutes les saisons de l'année, & où il n'y a dans les maisons, d'autres cheminées, que celles des cuisines.

Comme je connoissois déjà cet Ar-mateur, & qu'il m'avoit pris en amitié, je desirois fort que M. de Cham-pigny fixât son choix sur lui; c'est ce

qui arriva , car il n'y avoit pas une demi-heure qu'ils étoient ensemble , qu'il me fit appeller. Ce Général me dit que M. de Prépont vouloit bien , à sa recommandation , me prendre sur son bord , & me tenir lieu de pere & d'ami ; qu'il ne doutoit pas que de mon côté , je ne répondisse aux soins & aux attentions qu'il auroit pour moi ; qu'il venoit de le prier de m'asfortir une pacotille de mille piaftres , qui lui paroiffoit fuffifante pour une premiere campagne , d'autant que la prudence exigeoit qu'avant de rifquer beaucoup , on tâtat un peu son bonheur. On sent bien que je noubliai pas en cette occasion tous les remercimens que je devois à ce généreux Gouverneur , & je lui témoignai en même tems que j'étois d'autant plus fenfible au choix qu'il avoit fait de M. de Prépont , qu'il se trouvoit conforme à mes defirs & à l'estime que m'avoit inspirée pour lui cet Armateur.

Nous eûmes , M. de Prépont & moi , une grande conférence au fujet du voyage que nous devions faire ensemble ; nous en fortîmes très-satisfaits l'un de l'autre. Notre départ

fut fixé au vingt Janvier; je profitai du tems qui me restoit pour m'arranger & faire encore quelques petites emplettes par addition à ma pacotille.

Depuis mon raccommodement avec Mademoiselle de V<sup>\*\*\*</sup>, je m'étois fortement attaché à elle; elle paroissoit me rendre le change, elle avoit congédié le Chevalier de G<sup>\*\*\*</sup>, même assez durement; nous fûmes l'un & l'autre très sensibles à notre séparation; nous nous donnâmes tous les témoignage possibles de notre amour; nous nous jurâmes une fidélité inviolable & une constance à toute épreuve : nous tinmes nous parole? C'est ce que l'on verra par la suite.

La Martinique est la plus considérable de toutes les Isles Antilles Françaises du vent de l'Amérique Septentrionale; elle a seize à dix-sept lieues de long, & quarante de tour. Elle est hérissée de quantité de montagnes dont la plus grande partie est couverte de bois, il y en a une entr'autres au Fort Royal, qui est très-élevée, & que l'on nomme vulgairement le Morne Pelé, dont j'ai déjà parlé ci-

devant, ce qui fait qu'on ne peut voyager dans cette Isle qu'à pied, à cheval, en chaise-à-porteurs & en hammack, que l'on fait porter par des Nègres. Le terrain est très-fertile, il produit du sucre, du café, qui a remplacé le cacao, détruit par le furieux tremblement de terre de 1728; du coton, de l'indigo, du ris, du mays, du mil, du manioc (arbrisseau dont la racine séchée, pour en ôter un suc corrosif, dont elle est imbreignée, rapée & cuite au four, sert de pain aux Nègres & à la plus part des Créoles, qui l'humectent avec du bouillon gras ou maigre); des patates, des ignames, des orangers de toute espece; des citronniers, des limoniers, des cocotiers, dont le fruit a un goût de noisette, & contient une eau fort sucrée & très-rafraichissante; des bannaniers, des figuiers d'Inde ou d'Adam, ei-après décrits; des palmiers ou palmistes, non pas de la même espece que ceux que j'ai vus dans les Indes qui fournissoient du pain, du vin, de l'huile, & au tronc desquels on trouvoit quelques fois des vers d'un goût exquis, dont je ferai mention en son

lieu. Ceux dont je parle ne produisent que des choux palmistes, qui sont très-friands, que l'on mange en gras & en maigre, même en salade, comme nous faisons en France les cardons de Tours; des pruniers très-différens des nôtres; leur fruit est à-peu-près de la grosseur, de la figure & de la couleur de celles que l'on nomme sainte catherine, mais d'un goût acerbe, & que les Nègres seuls mangent; des abricotiers, dont le fruit est gros comme la tête d'un enfant de six mois, il est couvert d'une peau grifâtre chagrinée; la chair ressemble assez à celles des potirons, elle est fort compacte, & d'un bon goût, sur-tout en compôte, ou confit; car mangé crud, elle est indigeste: son noyau est si dur qu'il ne se casse que fort difficilement. On y trouve des cerifiers, dont le fruit n'est pas plus gros que nos merises, il est rouge & ridé; lorsqu'elles ont fermenté cinq à six jours dans l'eau avec du visou ou écume de sucre, on en fait une boisson qui est aussi agréable que notre eau de groseille. Il y croît aussi une espèce de pommier, dont le fruit est presque semblable à celui que

nous appellons en France pomme de doux ; il est attaché à la branche de l'arbre par une noix qui lui tient lieu de queue ; son amande est excellente on la nomme acajoux ; cette pomme est fort âcre , & n'est passable que confite ; il y a aussi de certains endroits dans cette Isle , où la casse vient très-bien : on y voit beaucoup d'ananas ; c'est le plus beau & le meilleur des fruits que j'aie mangé. Il faut un sucre étonnant pour en corriger l'acide , qui est si fort qu'il rongeroit l'acier. On y trouve du simarouba , ou simaruba , c'est la racine d'une plante qui produit un bois extrêmement léger , & dont l'écorce est d'un gris jaune. Cette racine a la vertu de guérir toutes sortes de dysenteries , prise en décoction. Il y a beaucoup de gibier , mais il est très-difficile à avoir , à cause de la prodigieuse quantité de serpens monstrueux qui sont répandus dans cette Isle , dont la piquure est mortelle. On y voit une espèce de chenille que l'on nomme bête à mille pieds , par la quantité qu'elle en a : sa morsure est très-douloureuse , elle est ordinairement suivie d'un accès de

fièvre violent, qui dure vingt quatre heures, quelquefois davantage ; les moustiques & les maringouins, espece de cousins, y sont insoutenables ; on a toutes les peines du monde à les expulser des appartemens, & les Moustiquaires même, ne garantissent pas toujours des incommodités qu'ils occasionnent ; on y est aussi tourmenté par un petit insecte que l'on nomme chique ; il n'est pas plus gros qu'un ciron, il s'insinue dans les chairs, sur-tout à la plante des pieds ; où il cause des demangeaison horribles, & en moins de vingt-quatre heures, il pullule tant, que lorsqu'avec la pointe d'une épingle ou d'un canif, on parvient à le faire sortir, il laisse un trou rempli d'œufs, assez grand pour y loger un gros pois. Si on laissoit séjourner trop longtems ces animaux dans les chairs, ils causeroient de grands ravages, presque toujours suivis de la gangrene. Les tortues y sont fort abondantes & très-bonnes ; il y en a qui pesent jusqu'à deux & trois cens. Le poisson y est exquis, sur-tout ceux que l'on nomme la vieille & le chirurgien. Il

y a une quantité de crabes rouges & blancs, toutes sortes de coquillages en abondance, & des huîtres que l'on trouve communément attachées aux branches des arbrisseaux, qui croissent sur les bords de la mer.

On nomme Créoles les habitans de cette Isle; ils ont remplacé les naturels du pays, relégués dans les Isles de S. Vincent, de Sainte Lucie & de la Dominique, qui y sont connus sous le nom de Caraïbes. Ces premiers sortent presque tous de race européenne, & les ancêtres de la majeure partie, ont autrefois été échangés pour des ânes & des cochons. Ils étoient obligés de servir leurs Patrons comme esclaves pendant trois ans, au bout desquels ils recouvroient leur liberté; on leur donnoit un baril de farine de Moiffac, une piece de vin, un baril de bœuf salé, & cinquante livres en argent, pour s'établir où ils jugeoient à propos, & défricher pour leur compte. C'est de-là qu'est venue l'épithete de trente six mois que l'on donne encore à présent aux libertins que l'on envoie dans les Isles, qui effectivement sont obligés d'y passer ce tems avant de

pouvoir revenir en France ; mais depuis que nous faisons la traite des Nègres aux côtes de Guinée, nous sommes suffisamment fournis d'esclaves , & l'usage des échanges a été entièrement aboli. Quant à leurs mœurs, elles ne different en rien des nôtres ; leur Religion est la même, & n'y est pas mieux suivie.

Quoique l'on dise que la vigne & le froment n'y réussissent pas , j'ai cependant vu quelques treilles de cette dernière , dont le raisin étoit fort beau & très-bon ; ce qui me feroit croire qu'une politique bien entendue empêche que l'on n'y seme l'un , & que l'on n'y plante l'autre , en ce que la terre , qui produiroit du pain & du vin à cette Colonie , diminueroit considérablement le nombre des autres plantations propres à ces seuls climats , & qui ne peuvent croître en France ; de sorte que tous nos Armateurs , dont la plus essentielle partie du commerce consiste en farine & en vin qu'ils y conduisent , & dont ils font le retour en sucre , café , indigo , coton , &c. se trouveroient frustrés de cette ressource , si utile pour eux , & pour

ceux qui habitent nos colonies ; au lieu qu'en laissant subsister les choses telles qu'elles sont , ni les uns , ni les autres ne seront obligés d'avoir recours à l'Etranger , pour échanger avec lui ce qu'ils peuvent trouver chez eux-mêmes.

Il y a dans cette Isle quantité de petites rivières , dont l'eau est très-bonne. Elle est fort peuplée ; elle est divisée en plusieurs quartiers , dont chacun est commandé par un Capitaine de milice Créole , qui rend compte au Gouverneur Général de tout ce qui s'y passe , auquel il envoie tous les ans un état détaillé de ce que contient la partie qui lui est confiée , & sur lequel se forme le recensement général que l'on fait passer à la Cour chaque année.

Les principales places de cette Isle sont 1°. le Fort Royal qui est le mieux situé , & le plus fortifié de tous ceux que j'ai vus dans ce pays. Le Gouverneur Général y fait sa résidence avec un Lieutenant de Roi , un Major Général , deux Aides Majors , un Ingénieur & un Capitaine de Port. Il y avoit de mon tems quatre Compagnies détachées de la marine , & une

**Compagnie Suisse de deux cens hommes.**

Il y a deux citernes , dont l'une couverte , l'autre qui ne l'est pas , avec un fort beau corps de cazernes & une chapelle.

C'est dans le Port de cette ville , qui est un des meilleurs , que tous les bâtimens , qui ordinairement se tiennent pendant neuf mois de l'année dans la rade du Fort S. Pierre , ville marchande , viennent se mettre à l'abri des ourigans , qui sont terribles & très-fréquens. Il y a dans la ville un Commissaire Ordonnateur de la Marine , un Commissaire ordinaire des Classes , un Trésorier , un Médecin du Roi , & un Chirurgien Major.

Il y a une Justice subalterne qui ressortit nuement au Conseil Supérieur de la Martinique , qui s'assemble tous les deux mois pendant quinze jours , pour y juger tous les appels qui y sont portés. Le Conseil est composé du Gouverneur Général qui y préside , de l'Intendant qui collige les voix , & qui prononce les arrêts , du Gouverneur Particulier , d'un Procureur Général , & de huit Conseillers ; il y a

aussi un Procureur du Roi des biens vacants, très-utile pour empêcher le divertissement des effets des successions, dont les héritiers sont en pays éloignés. Il n'y a qu'une seule paroisse dans cette ville, qui est sous l'invocation de S. Louis. Elle est desservie par des Capucins qui y ont un assez beau Couvent, & c'est le seul.

Hors de la ville, auprès d'une petite riviere, il y a une assez belle maison, construite pour y loger l'Intendant lorsqu'il y séjourne; ce qui, de mon tems, n'arrivoit gueres que lors de la tenue des Conseils, c'est-à-dire pendant trois mois de l'année, en différens tems; il passoit le reste au Fort S. Pierre.

A peu de distance de cette maison, est un Hôpital administré par des Freres de la Charité, dont le Supérieur de mon tems, se nommoit le P. Prudence, généralement estimé, tant par son habileté, que par ses meurs.

2°. Le Fort S. Pierre qui est l'unique ville commerçante de cette Isle, distante de sept lieues du Fort Royal. Le Gouverneur Particulier & l'Intendant y font leur résidence ordinaire.

Il y a deux Compagnies Françoises & un Détachement de Suiffes , une Amiralauté , un Bureau des Domaines d'Occident , une Justice fubalterne , reffortiffante au Confeil Supérieur , un Couvent de Jacobins & un de Jéfuites. La ville eft fort riche & bien peuplée , la rade y eft parfaite pour l'ancrage.

3°. Le Fort de la Trinité où il y a une Compagnie Françoisé détachée de la Marine.

4°. Le Fort Marigot. 5°. Le Fort du Mouillage , dans lesquels il n'y a que des Compagnies de Milice Créole.

6°. La riviere Salée , où réfidoit de mon tems un Lieutenant de Roi , nommé M. de Pointfabre , qui y commandoit , ainfi qu'aux deux Forts ci-deflus ; il a remplacé depuis , au Gouvernement de la Grenade , M. de Larnage , nommé au Gouvernement Général de S. Domingue.

Ce premier vint à Paris , il y a quelques années , pour s'y faire traiter d'une maladie , dont les Médecins , malgré leur art , ne purent le tirer , & il y termina fa carrière.

Les François , depuis plus de cent ans qu'ils font en poffeffion de cette

Isle, en ont toujours été les seuls habitans. Les Insulaires ou Caraïbes qui l'occupoient avant eux, ayant été relégués dans les Isles dont je ferai mention ci-après; & depuis le traité de 1660, ils ont été, jusqu'aux dernières révolutions, sous la protection de la France. Ainsi il faut que Vossien ait travaillé sur de mauvais mémoires, pour avoir avancé qu'une partie de cette Isle étoit occupée par des Indiens; (nommés improprement ainsi) car quoique l'on soit dans l'usage abusif de donner aux Isles de l'Amérique le nom d'Indes Occidentales, de même qu'à beaucoup d'autres celui d'Orientales, on ne peut nommer ainsi que celles qui tirent leur nom de l'Indus, grand fleuve de l'Asie, qui prend sa source au Mont *Imaüs*. On devroit, il me semble, puisque l'on ne l'a pas encore fait, rectifier cet usage qui induit à erreur beaucoup de voyageurs peu instruits de la Géographie.

Le jour du départ arrivé, je pris congé de M. le Marquis de Champagne, de tous mes amis, & je m'embarquai avec M. de Prépont. Nous

fîmes d'abord au Fort S. Pierre, où nous avons une déclaration à faire à l'Amirauté, & le lendemain nous fîmes voile pour S. Vincent. Nous y arrivâmes le troisieme jour de notre départ du Fort Royal, & nous y trouvâmes notre Brigantin qui y étoit en rade.

Cette Isle est une des Antilles dans l'Amérique Septentrionale. Elle est de figure ovale, & non pas ronde comme plusieurs l'ont prétendu. Elle a huit lieues de long sur sept de large. Elle est à douze lieues ou environ de la Grenade, & non pas Granade comme dit Vosgien, & au sud de Sainte-Lucie; elle est fort peuplée, l'air y est très-sain, le terrain inégal & fertile; il produit un des plus excellens tabac que nous ayons: on n'en voit gueres de pur en France, quoique l'on en fasse passer sous son nom une quantité que l'on fabrique en Flandre, où on le dénature; les plus petites andouilles ou carottes sont de six à sept livres, il y en a de douze & de quinze jufqu'à vingt. Elles sont couvertes de feuilles de bannaniers, figuier d'Inde ou d'Adam; elles sont

un peu raboteuses , & ont communément cinq jusqu'à six pieds de long sur deux à trois de large. Le corps de cet arbre est d'environ trois pieds de circonférence , couvert d'écorces écailleuses ; il produit un fruit de la longueur de huit jusqu'à dix pouces , sur environ quatre de grosseur ; il est couvert d'une peau verte , de deux lignes d'épaisseur , à-peu-près de figure triangulaire ; mais lorsqu'elle est ôtée , il est rond. Ce fruit est gluant & s'échappe souvent de la main ; il est moëlleux , sucré , mais un peu fade : on le mange crud ou rôti sur le gril. Plusieurs habitans de ces contrées croient que c'étoit-là le fruit défendu du Paradis Terrestre , & què les feuilles servirent à couvrir la nudité de nos premiers parens , lorsqu'ils en eurent tâté. Il y croit du mays ou bled de Turquie , du ris qui est fort bon , des patates , des ignames à-peu-près semblables à nos pommes de terre , lesquels étant cuits sous la cendre , sont aussi bons que nos marons. Il y vient aussi du maniock & des cocos. On y voit une infinité de coquillages d'un goût exquis , tels que les

crabes rouges, cancrs, houmards & huîtres. Le poisson y est très-bon, la tortue excellente, mais elle n'y est pas fort commune; il y a assez de chevreaux, & très-peu de gibier, si ce n'est le ramier. On n'y voit presque point de reptiles, mais il y a une quantité de lézards de différentes especes, animaux quadrupèdes sans venin, qui ne sont point dangereux. Ce sont les François répandus dans cette Isle, qui seuls se mêlent de la culture du tabac. Sa longitude est de trois cens seize degrés quarante minutes, & sa latitude de douze degrés cinquante minutes.

Les habitans de cette Isle, que l'on nomme Caraïbes, sont de deux especes comme à la Dominique. Les uns sont aussi noirs que du jaiet; ils ont les cheveux laineux, le front élevé, les yeux bien fendus, le nez un peu long, la bouche grande, les levres épaisses, & les dents fort blanches. Ils sont d'une haute stature, bien-faits, forts, robustes, & d'une heureuse physionomie; les autres sont naturellement olivâtres; mais on les voit presque toujours couleur de

rosette ou de cuivre , à cause du rocou , dont ils ont grand soin de se barbouiller tous les jours , ce qui leur a fait donner , ainsi qu'à ceux de Sainte-Lucie , dont je ferai mention ci-après , le nom de Caraïbes rouges. Ils sont tous agiles à la course , & dans leurs autres exercices , & fort adroits à tirer de l'arc , ainsi que de l'arme à feu , dont ils ne se servent qu'à la chasse. Leurs fleches sont presque toutes empoisonnées ; ils les trempent dans une décoction , d'herbes , de gommés , ou de pommes de mancenillier , qui leur communique une malignité qui rend mortelles les blessures qu'elles font. Ils ont encore une autre arme , dont ils ne font usage que dans la mêlée ; on l'appelle boukton , quoique les Caraïbes prononcent bouktou. C'est un morceau de bois , fait à peu-près comme une massue , il a vingt-cinq à vingt-six pouces de longueur , quinze lignes d'épaisseur , & cinq à six pouces dans sa plus grande largeur , qui va toujours en diminuant jusqu'à son extrémité , qui est percée pour passer un cordon de laine , teinte en gros rouge ,

de la grosseur du petit doigt, qu'ils se passent dans le poignet, lorsqu'ils sont dans le cas de s'en servir. Ce bois, que l'on nomme dur, l'est presque autant que le fer; il est très-pesant, & sa couleur approche du verd d'oye. A chaque ennemi qu'ils tuent, ou qu'ils mettent hors de combat avec cet arme, ils y font faire une entaille par celui qui commande. Quand il arrive des occasions où il est question de choisir quelque chef parmi eux, c'est toujours celui qui a le plus d'entailles à son boukton qui est élu. Ce Chef n'a d'autorité, qu'autant que la circonstance qui l'a fait élire subsiste. S'il en survient une autre, on procede à une nouvelle élection, & il est très-rare que ce soit le même.

Ils sont naturellement doux, bien-faisans, généreux, serviables, compatissans, point trompeurs, vrais & fideles à remplir leurs engagements; mais vindicatifs à l'excès. Ils sont sobres en tout, à l'exception du tabac qu'ils aiment beaucoup. C'est une espece d'eau de vie, faite avec l'écume du sucre & de l'eau, que l'on fait fermenter ensemble, & que l'on dis-

tille ensuite. Cette liqueur est très-violente , & sa vapeur mêlée avec celle du tabac qu'ils fument toute la journée , les enivrent quelques fois pour deux jours , ce qui les rend furieux & très à craindre pour leurs ennemis , qui seuls en ressentent les effets , car ils ne méconnoissent jamais leurs amis.

Quand à leur Religion , elle est fort simple , ils adorent sous le nom de Louguo , le grand maître des Chéméens ; ils croient son pouvoir illimité , & qu'il tient toujours à côté de lui sa foudre , prêt à terrasser ceux qui refuseroient de lui rendre l'hommage qu'ils lui doivent ; ils l'adorent seul & n'en ont pas plusieurs , ainsi que l'ont prétendu quelques Historiens , qui , sans doute , ont pris pour des Dieux , les Chéméens , & les Mapoyas , bons & mauvais génies , que les Caraïbes admettent , & qu'ils font évoquer , selon les circonstances , par les Boyez. Ce sont des Médecins qui se mêlent de magie , & se jouent impunément de la crédulité de ces Sauvages , en abusant de leur confiance pour les entretenir dans leurs

ridicules superstitions. Ils n'ont point de Ministres ni de lieu réservé pour le culte qu'ils rendent à la Divinité. Partout où ils se trouvent, le matin, au milieu du jour & le soir, ils lui adressent leurs prières; ils les font très-courtes, & par exclamation, en élevant les bras vers le soleil, qu'ils considèrent comme son Thrône, & ils paroissent très-consternés quand ils le voyent obombré par quelques nuages. Ils ont aussi une grande vénération pour la lune. A chaque fois quelle se renouvelle, ils témoignent leur joie par des cris, des danses, & mille postures singulieres. ils croient à l'immortalité de l'âme, qu'ils placent dans le cœur; ils admettent deux principes, une récompense & une peine: ils sont d'ailleurs très stricts observateurs de la loi naturelle. Quel dommage, qu'avec de si bonnes dispositions, on n'ait encore pu parvenir à leur faire entendre autre chose! Ils regardent nos Missionnaires comme des imposteurs, qui ne cherchent qu'à les séduire. Quel aveuglement! Ils prétendent que ces gens ne pratiquent rien de ce qu'ils disent qu'il faut

faire pour plaire à leur Dieu, il n'est pas possible qu'ils y croient eux-mêmes. Voilà le seul argument qu'ils opposent à nos raisons. Il est bien malheureux que ces Insulaires ayent été si souvent témoins des divisions qui étoient entre les Missionnaires de différens Ordres, de leurs cabales, de leurs querelles, de leur haine, & quelques fois des suites fâcheuses qui en résultoient, que presque toujours la cupidité & l'amour propre occasionnoient. Ceux pour qui ils ont plus de vénération, ce sont les Capucins. Ils les aiment, les souffrent volontiers, & les défendroient même dans l'occasion. Ils n'en sont pas pour cela plus dociles à leurs instructions; ils font à la vérité des baptêmes d'enfans tant qu'ils veulent, mais c'est tout. Il auroit été à souhaiter qu'ils n'en eussent jamais vus d'autres, peut-être l'Evangile auroit-il mieux réussi chez eux. Ces Peres paroissent plus détachés que les autres des choses du monde, & suivre conséquemment de plus près la morale qu'ils prêchent qui est celle que J. C. a enseignée. Voilà ce qu'il faudroit à des gens qui ont autant de

bon sens & un jugement aussi sain que ces sauvages ; ce ne sont point des érudits , des sçavans du premier ordre , ni des scholastiques qui leur conviennent , mais des hommes simples & de bonne foi , en un mot de vrais Apôtres.

Leurs occupations consistent dans la culture de leurs terres , dont ils n'emploient que ce dont ils ont besoin pour leur subsistance. Elles sont communes entr'eux , dans la pêche & dans la chasse. Leurs cases ou cabannes sont construites de bois , & couvertes de bagasses ou cannes , dont le sucre a été exprimé. Ils se couchent sur des nattes faites de cannes ; elles ont à-peu-près la forme de nos paillassons de jardins.

Les noirs sont fort propres , & on ne voit aucunes de leurs cabannes où il n'y ait plusieurs cuvettes de bois remplies de cendres ou de terre pour cracher ; ils accueillent au mieux les étrangers , sur-tout les François , à qui ils donnent la préférence sur les autres Nations.

Leurs femmes sont très-chastes ; l'adultère y est puni de mort. Les filles

en usent quelquefois différemment , quoique cela soit rare ; mais quand on le fait , elles ne trouvent plus à se marier. La poligamie n'y est pas commune.

Ils vont tous nus, hommes & femmes , si ce n'est que ces dernières mettent en certain tems un morceau de toile bleue devant elles pour cacher leurs parties naturelles ; leurs ajustemens sont des colliers , des bracelets & des jarretieres faits avec de petits coquillages que l'on nomme pucelages , du corail , du verre & du cristal. Elles ont à leurs oreilles des plaques d'un métal qui s'appelle caracoli , il est fort rare , & le grain en est presque aussi fin que celui de l'or , dont il a la couleur. Elles sont très-industrieuses , elles font de fort beaux hamacks. Elles travaillent avec des joncs & des cannes , des corbeilles , des paniers dits Caraïbes , des tapisseries qui sont garnies de différentes figures , & peintes de toutes couleurs , ce qui ne laisse pas de produire un très-joli effet.

Leurs mariages se font sur la demande réciproque des peres & meres , ou des

plus proches parens des parties, ensuite par la cérémonie de l'allumette, en usage chez bien des peuples sauvages, dont quantité d'Auteurs ont fait mention, & qui étant soufflée par la fille, lorsqu'elle lui est présentée allumée par son prétendu, donne le signal de son acquiescement, autrement il n'y auroit rien de fait.

Ces Sauvages, surtout les rouges, sont naturellement paresseux, rêveurs & mélancoliques; ils ne songent uniquement qu'au présent, & ne s'inquiètent d'ailleurs de rien. J'aurai encore occasion d'en parler dans ma troisième partie. Et si le détail que j'en fais n'est pas conforme à ceux que l'on a fait ci-devant, c'est que je ne dis les choses que comme je les ai vues, & telles qu'elles étoient effectivement en 1729 & 1730.

Nous restâmes quinze jours dans cette Ile, tant pour y laisser notre Brigantin, que pour y faire notre provision d'eau & de bois; j'y fis en mon particulier, une emplette de tabac, montante à quatre cens livres, monnoie d'Espagne; l'événement prouva que nous aurions été très-bien avisés

si nous en eussions fait la charge entière d'un de nos bateaux, mais il auroit fallu deviner.

Nous appareillâmes le sept Février, & nous portâmes le cap sur Sainte-Lucie ou Sainte-Aloufie. Nous effuyâmes le lendemain un ouragan terrible, mêlé de pluie & d'un tonnerre affreux. Je n'en ai jamais entendu un pareil, les coups se succédoient les uns aux autres; il n'y avoit pas une seconde d'intervalle entre chacun. Le Ciel étoit tout en feu; cette bourasque dura huit heures, nous eûmes un de nos vibords emporté, avec le perroquet de notre grand mât; nous en fûmes réellement quittes à bon marché, car si nous nous fussions laissé surprendre du vent & que nous n'eussions pas amené aussi à propos que nous le fîmes, nous aurions été perdus sans ressource. Cette tempête fut suivie d'un calme pendant lequel nous ne pûmes faire route; il lui succéda heureusement un petit vent frais qui nous conduisit à Sainte-Lucie, le dix Février, entre trois à quatre heures après midi. Nous y mouillâmes auprès du bateau que nous y avions: & après avoir donné

ques minutes dans cette position , nous nous levâmes très-perfuadés que j'avois rêvé ; mais en jettant les yeux du côté du siege que nous venions de quitter , nous vîmes avec étonnement qu'il avoit changé de place , & nous apperçûmes la tête d'un monstrueux serpent , dont ce prétendu arbre étoit le corps ; nous ne perdîmes pas de tems , nous mîmes des olives de fer dans nos fusils , & nous tuâmes ce terrible animal. Notre premier soin fut de le mesurer , il avoit vingt-un pieds de long , la tête non comprise , & trois pieds quelques pouces de circonférence ; on n'en avoit jamais vu un semblable dans cette Isle , quoiqu'il y en ait de fort gros. Nous quittâmes la chasse , & retournâmes chez le Pere Athanase , avec notre monstre , que nous fîmes dépouiller & empailer par nos Nègres ; nous l'envoyâmes à M. de Champigny , qui , à ce que j'ai sçu depuis , le fit passer en France , dans une caisse , avec la tête d'un cheval marin , dont M. de Larnage , Gouverneur de la Grenade , lui avoit fait présent.

Sainte-Lucie est une des Isles Antilles

tilles qui a environ vingt-quatre à vingt-cinq lieues de circuit ; elle est située au midi de la Martinique , au nord de S. Vincent , & au couchant de la Barbade ; il y a deux mornes ou montagnes considérables , que l'on nomme les Pitons de Sainte-Aloufie ; il s'y trouvoit très-peu de François dans ce tems : elles seroient pour le moins aussi fertiles que celles de S. Vincent , si elles étoient cultivées de même. Il s'y trouve beaucoup de tortues, surtout de celles que l'on nomme Caret, dont l'écaille sert à faire des tabatières , & quantité d'autres ouvrages connus de tout le monde. On y mange un poisson exquis que l'on nomme Chirurgien , à cause de deux arrêtes fort tranchantes & plates comme des lancettes qu'il porte à côté des ouyes , dont la piquure est très-douloureuse. Les Parages de cette Isle sont remplis de Requins , que plusieurs appellent chiens de mer , & que l'on devoit plutôt nommer loups ; c'est le plus vorace de tous les poissons. Je fus une fois témoin qu'un galfat qui étoit à carenner un vaisseau dans le Port du Fort Royal , eut la cuisse coupée , huit

pouces au-dessus du genou, par un requin qui s'élança sur lui comme il alloit rentrer dans le bord ; & dont il mourut.

Il arrive très-souvent des accidens de la part de ces animaux ; ils ont la gueule si grande qu'ils pourroient avaler un homme tout entier, s'ils se présentoit par la tête ; ce qui me fait croire que ce fut cet animal qui avala Jonas, & non pas la baleine, comme beaucoup de gens le croient ; ce poisson n'ayant pas le gosier assez grand pour engloutir un pareil morceau ; par l'examen que j'en ai fait, c'est tout au plus s'il pourroit absorber un poisson de la grosseur d'un brochet de dix livres. Je ne prétends point ici démentir l'Écriture Sainte, que je respecte, mais ses interprètes, qui ont pris l'espece pour le mot générique, comme il est prouvé par le Chapitre premier de la Genèse, vers. 21 : *creavitque Deus cete grandia*, ce qui doit s'entendre des gros poissons. C'est donc un gros poisson qui a reçu Jonas, je l'appelle requin.

Il y a aussi dans cette Isle une quantité de caïmans ou crocodilles ;

c'est un animal amphibie , qui fait de grands ravages quand on n'est pas en garde contre lui. Les Caraïbes en tuent prodigieusement avec leurs fleches , sans quoi il ne seroit pas possible d'aborder dans cette Isle.

Les Insulaires de Sainte-Lucie sont , comme je l'ai dit ci devant , naturellement olivâtres , mais au moyen du rocou dont ils se frottent , ils se rendent couleur de rosette , ou de cuivre , ce qui leur a fait donner le nom de Caraïbes rouges. Je n'en ai point vu de noirs dans cette Isle , comme à S. Vincent & à la Dominique. Ils sont de petite stature , mal faits , le visage court , les yeux petits , le nez épaté , le front en talus , les cheveux longs , noirs & plats ; ils se baignent tous les jours & se frottent ensuite le corps & les membres avec de l'huile de requin , pour se rendre plus souples , aussi sont-ils très-adroits dans leurs exercices , mais puants & mal propres.

Pour ce qui est de leur caractère , de leurs mœurs , de leur religion , de leurs occupations & de leurs usages , ils different peu des Caraïbes de S.

Vincent. Ils vont de même qu'eux ; tous nuds , hommes & femmes , celles-ci ont les tetons fort longs , ils leurs pendent jusqu'au nombril , ils sont taillés en poires de bon chrétien , ce qui leur procure la facilité , lorsqu'elles ont leurs enfans sur le dos , de leur donner à têter par dessus l'épaule. Elles se passent dans les narines , qui sont percées , ainsi que leurs oreilles , une petite broche , aux extrémités de laquelle , elles accrochent des plaques de caracoli de deux pouces en quarré.

Ces Caraïbes ont pour notre nation la même prédilection que ceux de S. Vincent , ils en donnerent une preuve bien convaincante en 1724 ou 1725.

Comme cette Isle , quoique neutre , étoit alors sous la protection de la France ; qu'elle est en quelque façon la clef de toutes celles qui composent le Gouvernement général de la Martinique & qu'elle est peu éloignée de la Barbade , qui appartient aux Anglois , elle a toujours été un objet de jalousie pour cette Nation. C'est ce qui déterminâ le Mylord de Londondery à y venir avec plusieurs pataches , afin

d'y construire un Fort qui pût l'en rendre maître. Les Caraïbes qui n'étoient pas en état de s'opposer à cette entreprise, qui étoit des plus hardies, députerent six d'entre eux vers M. le Marquis de Pas de Feuquieres, qui étoit lors Gouverneur Général de la Martinique, pour l'avertir de ce qui se passoit, & lui demander du secours. M. de Champigny, qui dans ce tems, étoit Gouverneur du Fort S. Pierre, & Lieutenant au Gouvernement général des Isles du Vent, fit armer quelques bâtimens qu'il remplit à la hâte de gens de bonne volonté, pris dans la milice du pays, que l'on peut dire être des plus braves, & se fit conduire par ces Caraïbes, qui lui firent faire une descente dans leur Isle, du côté opposé à l'endroit où les Anglois avoient fait la leur. Au moment où ceux-ci ne s'attendoient à rien moins, les Créoles, les Caraïbes à leur tête, fondirent dessus, les envelopperent de toutes parts, taillerent en piece tous ceux qui se trouverent sous leurs mains, & poursuivirent les autres jusqu'au bord de la mer. Ils furent heureux de trouver leurs cha-

Ioupes, ils s'yembarquerent pele mele, se rendirent à bord de leur pataches, appareillerent , & retournerent en Angleterre après avoir lâché plusieurs bordées de leurs canons qui ne firent aucun mal.

M. de Champigny ne perdit point de tems. Il fit abattre les fortifications, démolir généralement tous les ouvrages qui ne laissoient pas d'être déjà fort avancés , & fit jetter tous les matériaux à la mer.

Quelque tems après il partit pour la France, afin d'y rendre compte au Roi de cette expédition , il obtint le Gouvernement général des Isles du Vent , à la place de M. de Feuquieres, qui venoit de demander son rappel à la Cour.

Un samedi au soir , que nous étions, M. de Prépont & moi , à souper avec le P. Athanase , ce dernier nous dit que depuis onze ans qu'il étoit dans cette Isle , il avoit bien donné le baptême à six cens enfans , dont un bon tiers au moins , étoit mort avant six ans , qu'il y en avoit encore un très-grand nombre , qui n'étoit pas en état d'être instruit , mais que le lendemain

il nous en feroit voir environ soixante-dix, qui avoient depuis sept jusqu'à dix ans, qu'il cathéchisoit : ce qu'il fit.

Ce Capucin avoit su gagner l'estime & l'amitié de ces Sauvages, dont il entendoit & parloit au mieux la langue, tant par sa douceur, que par de petits présens, en tabac, tafia, poudre à tirer, & quantité de quincailleries achetées du produit des quêtes que l'on faisoit à cet effet au Fort Royal : ainsi ils lui laissoient faire tout ce qu'il vouloit de leurs enfans ; il espéroit, disoit-il, si Dieu lui conservoit la vie encore dix ans, (il en avoit alors cinquante-quatre à cinquante-cinq) d'en faire de vrais chrétiens, qui par la suite des tems, renouvelant leurs peres & meres, feroient de toute cette Isle un peuple de Catholiques, d'autant meilleurs, qu'à la vengeance près & un peu d'ivrognerie, ils possédoient toutes les vertus morales, & qu'il ne leur manquoit que la foi pour détruire ces vices. Il nous dit qu'il faudroit bien se donner de garde de vouloir toucher à leurs usages, sur-tout à la communauté des biens, & à l'égalité qui étoit entr'eux,

qu'autrement ce seroit le moyen de perdre, dans un seul instant, tout le fruit que l'on auroit tiré des travaux apostoliques de trente années ; qu'il avoit demandé à ses Supérieurs un compagnon pour l'aider dans ses fonctions, lui faire apprendre la langue des Caraïbes, qui étoit très-difficile, & s'en faire un successeur dans la suite.

Si tous les Missionnaires ; dans les Isles Caraïbes & dans les autres pays infideles avoient été comme celui-ci, & qu'ils eussent agi avec autant de constance & de zele, il n'est pas douteux qu'ils auroient réussi à y faire recevoir l'Evangile.

Le P. Athanase étoit fort bien logé ; sa cabanne étoit divisée en six petites chambres, dans cinq desquelles il y avoit des hamacks, & la sixieme étoit sa salle à manger.

Il avoit une cuisine séparée, avec une cheminée, un four, & les ustensiles nécessaires à son petit ménage.

En face de sa salle à manger, étoit un joli jardin d'environ soixante perches en quarré, au bout duquel étoit sa chapelle, dédiée à la Sainte Trinité ; elle étoit assez spacieuse, & pouvoit

bien contenir à l'aïse cent personnes.

Le tout étoit enclos d'une forte palissade de dix pieds de hauteur, dont l'extérieur & l'intérieur étoit couvert d'une espece de bois tres touffu, dont j'ai oublié le nom, & qui produisoit à peu-près le même effet que la charville & le troene font en France.

Il tenoit avec lui deux des plus âgés de ses disciples qui lui étoient fort utiles : d'ailleurs les femmes Caraïbes s'empressoient à lui rendre tous les services dont il pouvoit avoir besoin, & il les avoit déjà presque toutes habituées, ainsi que les hommes, à se couvrir les parties naturelles.

Il recevoit assez souvent la visite des François établis dans cette Isle, & quoiqu'en très-petit nombre, cela ne laissoit pas de contribuer à dissiper l'ennui qu'il auroit pu avoir.

Enfin le dix-neuf Février, notre Brigantin se trouvant en état de tenir la mer, nous remerciâmes le P. Athanase, chez qui nous avons passé tout le tems de notre séjour à Sainte Lucie, & pour participer en quelque sorte à ses bonnes œuvres, nous lui remîmes

chacun deux pistoles d'Espagne, & nous fûmes coucher à bord.

Le lendemain, à sept heures du matin, nous appareillâmes ; nous fîmet voile avec notre Brigantin & un de nos bateaux pour la Dominique, où nous devions en trouver un autre ; nous y arrivâmes le vingt-deux, à trois heures après midi, mais un peu trop tard, car dès le matin du même jour, le Patron qui le commandoit, ayant fait ses provisions d'eau & de bois, avoit appareillé pour Marie Galante, où il favoit bien que nous ne tarderions pas à nous rendre ; cela fut cause que nous ne restâmes à la Dominique que jusqu'au surlendemain matin.

Cette Isle est aussi une des Antilles de l'Amérique Septentrionale. Elle a environ quatorze lieues de long sur cinq de large, & trente-cinq de tour ; elle est occupée par des Caraïbes de deux couleurs, comme à S. Vincent ; ils vont nuds, hommes & femmes, ils ne different en rien de ceux de S. Vincent & de Sainte Lucie, mêmes occupations, usages, caracteres, mœurs & religion. Il s'y trouve des

crabes blancs & rouges, toutes sortes de coquillages, d'assez bon poisson & beaucoup de tortues; il n'y a point de reptiles, hors un seul, que l'on appelle tête de chien, ainsi nommé parce qu'il a la tête fort grosse & courte, à peu-près pareille à celle d'un doguin, le reste du corps est semblable à celui d'un serpent; il n'est point du tout venimeux, ni mal faisant, à moins qu'il ne soit attaqué, & dans ce cas il mord comme un chien, il mange les poules, les rats, & généralement tous les oiseaux qu'il peut prendre; il monte sur les arbres pour enlever les petits qui sont dans les nids: on en tire une huile excellente pour les douleurs de goutte, de sciatique & de rhumarisme. On y voit aussi quelques crocodilles mais ils sont rares.

Le terroir de cette Isle est assez uni; peu fertile, l'eau y est très-bonne; il y a beaucoup de tourterelles, de ramiers & de perdrix à croissant, nommées ainsi, parce qu'elles en ont un bien marqué sur la tête: elles sont plus grosses & de meilleur goût que celles que nous avons en France. Sa

Longitude est de trois cens quinze degrés quarante minutes, & sa latitude de quinze degrés trente minutes.

Le vingt-quatre Février, nous mîmes à la voile à six heures du matin, & nous fîmes route pour Marie Galante, où nous arrivâmes à sept heures du soir; nous y trouvâmes notre second bateau qui y étoit arrivé de la surveillance, nous mouillâmes auprès de lui & nous saluâmes la ville de sept coups de canon. Nous descendîmes ensuite à terre, M. de Prépont & moi, pour rendre visite au Gouverneur, c'étoit M. le Marquis de Poincy, cousin germain de feu Madame la Marquise de Champigny, pour qui j'avois une lettre de M. le Général. Il nous retint à souper, après lequel il me fit tant d'instances, que je ne pus refuser de lui promettre de venir prendre le lendemain un logement chez lui pendant notre séjour à Marie Galante. Je fus pourtant très-fâché de quitter M. de Prépont, à qui je rendois bien sincèrement l'amitié qu'il avoit pour moi; mais il ne voulut pas découcher de son bord, afin.

de pouvoir, par sa présence, contenir les équipages de ses bâtimens.

Le lendemain matin, vers onze heures, je descendis à terre & fis porter mon bagage chez M. de Poincy, où je me rendis à une heure. J'y trouvai une belle & nombreuse compagnie, tant en Officiers qu'en habitans des deux sexes. Un instant après, nous nous mîmes à table, dont ce Gouverneur fit très-bien les honneurs sans prendre sa part de la bonne chère qu'il nous faisoit ; car à cause d'une extinction de voix, il étoit depuis huit ans au lait pour toute nourriture, & lorsqu'il lui étoit arrivé quelques fois de vouloir changer son régime, il en avoit eu au moins pour huit jours, sans pouvoir articuler un mot, ce qui l'obligeoit de reprendre l'usage de son lait pour recouvrer la voix, c'étoit tout le mal qui en résultoit.

Pour moi, dans ce tems-là, j'aurois mieux aimé être condamné à ne me faire entendre que par signes ou par écrit, plutôt que de me résoudre à punir mon palais & mon estomac des caprices de ma voix ; mais il avoit de l'esprit, il ne l'ignoroit point, il

aimoit à jaser , on étoit charmé de  
 l'étendre , & son amour propre n'y  
 perdoit pas : aussi pour le satisfaire ,  
 mortifioit-il cruellement les deux plus  
 essentielles parties de lui-même ; lui  
 seul en souffroit , & tout le monde y  
 gâgnoit. Quelle grandeur d'ame ,  
 dira-t on peut-être ! de se sacrifier ainsi  
 au plaisir de la société , à la bonne  
 heure ; mais avant de prononcer , je  
 ferois curieux de savoir à qui elle  
 étoit relative. Après tout , feroit-ce  
 un si grand malheur , de vivre dans le  
 silence ? Non en vérité , car pour un  
 homme d'esprit qui nous amuse , com-  
 bien en trouve-t-on d'autres qui nous  
 ennuiant ; encore ont ils la rage de  
 parler , sans faire attention qu'ils le  
 veulent seuls. Que n'ont-ils donc aussi  
 des extinctions de voix ! ou que ne  
 vivent-ils de lait ! ce régime , peut-  
 être , adouciroit leur verbe , que le  
 vin & les autres alimens aigrissent ,  
 chose ordinaire dans les grands parleurs ,  
 généralement fots. Après le dîner ,  
 on se mit à jouer à l'ombre , je laissai  
 arranger les parties sans vouloir être  
 d'aucunes , parce que ce jeu ne me  
 plaisoit pas. Un Officier d'environ

trente ans , Capitaine en second d'une Compagnie de Milice , qui avoit diné ce jour-là au Gouvernement avec sa mere & sa sœur qui étoit veuve depuis un an , quoiqu'elle n'en eut que dix-huit , étoit , ainsi que moi , resté oisif ; il me proposa un piquet à une piastre la fiche ; j'acceptai , & lui en gagnai dix-sept ; sans doute que la médiocrité de sa fortune le rendoit sensible à cette perte , car il parut très-piqué , en me demandant assez maussadement sa revanche , que je lui donnai , où il en perdit encore onze autres. Pendant le jeu , je m'aperçus que sa sœur avoit presque les larmes aux yeux de la peine qu'elle ressentoit du guignon de son frere ; cela me toucha ; & lorsque la partie fut finie , cet Officier ayant jetté sur la table sept pistoles d'Espagne pour me payer , je lui demandai en riant , s'il rêvoit , qu'il ne me falloit que trois piastres & demie , sur le pied d'un escalin la fiche , tel que nous l'avions joué ; il me jura qu'il avoit proposé une piastre , que j'y avois acquiescé , qu'il n'étoit pas un enfant , & que je lui faisois injure ; je lui repliquai que

je n'avois entendu qu'un escalin ; qu'autrement je me ferois bien gardé d'accepter sa proposition , que ma fortune ne me permettoit pas de jouer si gros jeu , & qu'enfin si j'avois perdu je ne l'aurois voulu payer que sur ce pied-là. M. de Poincy qui vit notre débat , s'informa du sujet qui l'occasionnoit , se mit de mon côté ; & cet Officier fut obligé de reprendre son argent , à l'exception de trois piaftres & demie que je retins. Je fus charmé de voir dans l'instant la joie succéder à la douleur , sur le visage de sa sœur , qui , ainsi que sa mere , me firent mille amitiés.

Quand nous nous trouvâmes seuls , M. de Poincy & moi , il me demanda si réellement je n'avois prétendu jouer qu'un escalin ; je ne pus m'empêcher de lui dire ce qui en étoit , je lui fis part aussi de mes remarques & de mes conjectures ; il loua beaucoup mon défintéressement , il en ignoroit le motif ; car à parler vrai , c'étoit plutôt un effet de l'inclination que la sœur m'avoit inspirée , & dont relativement à mes vues , j'étois bien aise de me concilier l'estime & l'amitié ,

qu'un acte de générosité que je n'étois cependant pas fâché que l'on crut tel. Ce Gouverneur me convint que la fortune de cet Officier , que l'on nommoit M. de Chanzy , étoit effectivement des plus médiocres ; que la mort imprévue d'un beaufrere , qui ne l'avoit été que huit mois , & qui n'avoit pas laissé d'enfans , donnoit une nouvelle charge à sa famille ; que cependant il étoit en état de se tirer d'affaires , s'il n'étoit pas un joueur aussi opiniâtre & aussi mauvais ; que d'ailleurs , hors son jeu , c'étoit le plus aimable homme du monde. Mais monsieur , lui dis-je , est-ce que l'éducation qu'il paroît avoir eue , n'auroit pas du l'en corriger ? Arrêtez , mon ami , me répondit-il , l'éducation est un masque qui ne sert aux hommes , qu'à cacher leurs défauts & à polir leur extérieur ; mais elle ne change rien aux mœurs. La vraie pierre de touche pour les dévoiler , est le jeu , & lorsqu'on a un intérêt particulier de connoître à fond l'humeur & le caractère de quelqu'un , il n'y a qu'à le voir jouer pendant quelque tems ,

partir de là , & affeoir son jugement , on ne se trompe presque jamais.

Il y avoit déjà deux jours que je n'avois vu M. de Prépont , qui étoit occupé à faire la cargaison de ses bâtimens , je commençois à m'en ennuyer , aussi pris-je le troisieme jour un canot pour l'aller joindre à son bord : vous ne m'avez donc pas encore oublié , me dit-il , aussitôt qu'il me vit ? Ce reproche me toucha , je lui fantai au col , l'embrassai , & lui protestai que rien au monde ne seroit jamais capable de m'empêcher de l'avoir présent à ma mémoire. Je lui racontai au vrai ce qui m'étoit arrivé la surveille , chez M. de Poincy avec M. de Chanzy , sans en rien supprimer. Tandis que que nous déjeûnions ( car c'est la coutume des marins ) il s'aperçut que de moment à autre j'ouvris la bouche comme pour lui dire quelque chose que je retenois ensuite. Qu'avez-vous , me demanda-t-il ? Votre air inquiet me fait peine , que vous est-il survenu ? Ne craignez point de vous ouvrir à moi ; vous devez me connoître , vous savez que je vous suis entièrement dévoué ; parlez-moi donc avec

franchise ne me déguisez rien , je suis en état de vous donner de bons conseils , & vous devez compter sur ma discrétion. Je lui répondis qu'il s'allarmoit à tort , qu'il ne m'étoit rien arrivé depuis que je l'avois quitté , que ce que je lui avois dit au sujet de M. de Chanzy ; mais à propos de cela , ajoutai-je , connoissez-vous Madame de Chanzy ? L'accueil gracieux qu'elle m'a fait , mérite bien , il me semble , que j'aïlle lui faire une visite ce sera d'ailleurs pour moi une maison où je pourrai quelques fois me dédommager de l'ennui que je ne manquerai pas d'avoir au Gouvernement , où tout est monté sur un ton sérieux , & je serois bien aise de trouver quelqu'un qui m'y présentât. Il me répondit en fouriant , quelle étoit fort de ses amies , qu'il approuvoit d'autant plus mes idées , qu'indépendamment de Madame de Chanzy , qui étoit une femme très-respectable , je trouverois aussi sa fille qui s'appelloit Madame de Norfoÿ , jeune veuve , fort aimable , remplie de mérite , qui joignoit à beaucoup de beauté , un esprit infini & le meilleur caractère du monde ;

qu'en me rendant justice , il ne doutoit pas qu'elle n'entrât pour la plus grande partie , même pour le tout , dans l'envie que je témoignoïis avoir de faire cette connoissance ; qu'il me prioit d'être persuadé qu'il n'étoit point ma dupe à cet égard , que cependant , pour me prouver son amitié , il feroit dès le jour même , après dîner , la démarche que je desirois ; mais qu'il craignoit bien que je n'eusse lieu de me repentir un jour de l'excès de sa complaisance pour moi , dont après tout , je ne pourrois sans injustice , lui savoir mauvais gré.

Il étoit environ midi quand nous descendîmes à terre ; nous nous rendîmes ensuite chez Madame de Chanzzy , que nous trouvâmes seule avec Madame sa fille. Oserai-je bien avouer à ma honte que les charmes de Madame de Norfoÿ , qui me frapperent beaucoup plus que le jour que je la vis , pour la première fois , chez M. de Poincy , m'extasierent à un tel point , que toutes les facultés de mon ame en furent suspendues. Non ! je ne crois pas avoir jamais fait de ma vie un aussi sot personnage , ni eu une con-

tenance aussi gauche. Je ne fis pendant tous le tems que dura notre visite, que balbutier mes réponses à toutes les choses obligantes que me dirent ces Dames, que je regardois alternativement avec des yeux égarés, & dans le goût d'un homme qui pense à tout autre chose qu'à celles qu'on lui dit. Lorsque nous prîmes congé d'elles, Madame de Chanzy nous ayant invités à dîner pour le lendemain; je la remerciai avec l'équivalent d'un, *en vérité, Madame, vous avez bien de la bonté.* Voilà quel fut mon début dans cette maison. Aussi quand nous fûmes dehors, M. de Prépont ne put-il s'empêcher de faire un grand éclat de rire, en me demandant si j'étois bien content de ma petite personne, & de toutes les faillies heureuses que j'avois lâchées; que pour lui il ne l'étoit gueres, qu'il n'imaginoit pas que ces dames le fussent davantage, & qu'il me conseilloit très-sérieusement, lorsqu'il me viendrait en fantaisie de jouer un pareil rôle, de vouloir bien charger quelqu'autre que lui de m'introduire sur la scene: puis reprenant tout-à-coup un air riant; il me dit,

en me ferrant la main. Ah ! mon ami, vous en tenez ; vous avez joué jusqu'à présent un petit Dieu bien malin, il vous attendoit ici pour prendre sa revanche, & je crains qu'il ne vous la fasse payer cher. Croyez-moi, faites vos réflexions, il en est tems encore ; je voudrois de tous mon cœur, pour vous, que ma cargaison fut faite, nous partirions dès demain ; mais je vais redoubler de soins pour accélérer. Au surplus, comme nous ne pouvons nous dispenser d'aller dîner chez ces dames, je vous invite, pour votre propre intérêt, à y faire une autre figure qu'aujourd'hui, autrement ce ne seroit pas un moyen bien efficace pour avancer vos affaires. Il me reconduisit au Gouvernement ; & après m'avoir donné parole de me venir prendre le lendemain à midi, il s'en retourna à son bord.

On doit bien s'imaginer que je n'eus gueres envie de souper ; aussi feignis-je une migraine pour m'aller coucher. Une fois rendu à moi-même, que de réflexions ne fis-je pas sur la naissance d'une passion que jusqu'alors je n'avois connue que de nom ? J'en-

visageai les suites fâcheuses qui en pourroient résulter, & qui me rendroient malheureux pour le reste de mes jours, sur-tout à la veille d'une course aussi longue que nécessaire à mon bien être; elle pouvoit d'ailleurs me séparer pour toujours de l'objet dont j'étois épris, qui peut-être n'y répondroit jamais, & regarderoit mon aveu, si j'avois le courage de le lui faire, plutôt comme un enfantillage que comme une chose sérieuse. Je me représentai qu'ayant peu de bien, & elle encore moins, c'étoit un obstacle invincible à mes projets; qu'attendre d'un autre côté une fortune à venir, dont j'avois l'espérance, rien n'étoit moins sûr, & c'étoit mettre un long terme à mon impatience qui ne s'accommodoit gueres de délais. Comment donc faire? Après avoir passé plus de la moitié de la nuit à rêver, je me déterminai enfin à risquer une déclaration, & voilà quel fut mon raisonnement. Si elle s'en offense, me dis-je, je tâcherai de me guérir, & pour ne pas laisser prendre racine à mon amour, je presserai notre départ le plus que je pourrai: si au

contraire, elle la reçoit bien, ou qu'elle ne m'objecte que de petites difficultés, je ferai en sorte de les applanir. Si je réussis, elle ne tardera pas à m'aimer, & si elle en vient une fois-là, eh bien ! qui nous empêchera de nous donner des preuves réciproques de notre amour ; je ne vois rien de si simple, au moins nous ne languirons pas, & nous jouirons, en attendant que l'événement nous permette de sanctifier notre union, qui n'en sera pas moins légitime, pour le défaut d'une petite cérémonie, que nous serons toujours à même d'y faire ajouter. Tel fut le résultat de mes réflexions ; j'aurois, je pense tout aussi bien fait de ne m'en pas donner la peine.

J'oublois de dire que pendant cette espece de monologue, Mademoiselle Julie de V\*\*\*. se présenta plusieurs fois à mon esprit, mais toujours avec les circonstances de la bague. Ah ! c'est une perfide, m'écriai je ; elle n'est pas dans le cas de me faire des reproches ; l'histoire qu'elle m'a contée est fautive. Quel apparence, après tout, qu'un automate comme le Chevalier

valier de G\*\*\*. ait pu déguiser sa pensée? Non il n'y a pas entendu finesse, il a rendu la chose telle qu'elle étoit, & il est rare qu'un sot aussi complet soit avantageux. C'est donc Mademoiselle de V\*\*\*. qui m'a trompé, je l'abandonne & n'y veux plus penser, elle connoitra au moins par là que je ne suis pas sa dupe. Toutes ces belles résolutions une fois prises, je voulus m'endormir, mais l'effet ne répondit point à la volonté & à six heures du matin, je me levai, m'habillai, & fus me promener sur la terrasse du Gouvernement.

Comme mon estomac ne s'accommodoit point du tout du jeûne de la veille, qui n'étoit pas d'ordonnance, & qu'il ne s'embarrassoit gueres de mes affaires de cœur; il me sollicitoit sans cesse de réparer, au moins en partie, en attendant le dîner, le tort que je lui avois fait; je le satisfis amplement, pour m'éviter par la suite de pareils reproches de sa part, auxquels j'ai toujours été fort sensible.

Midi sonnant, je vis arriver M. de Prépont, qui venoit me chercher, ainsi qu'il me l'avoit promis

la veille, pour aller dîner chez ces Dames, dont j'avois eu attention de prévenir M. de Poincy dès le matin.

La privation d'un repas, une nuit passée en blanc, & la torture que j'avois donnée à mon imagination depuis vingt-quatre heures, avoient beaucoup altéré ma physionomie : aussitôt que Madame de Norfoÿ m'apperçut, ô bon Dieu ! s'écria-t-elle, Monsieur, que vous êtes changé ! qui a pu causer chez vous, depuis hier, une pareille révolution ? Vos charmes, Madame, lui répondis-je, d'une voix très-basse. J'en suis réellement bien fâchée, me dit-elle en riant, je ne les croyois pas si mal faisans ; mais que peut-on faire pour réparer le mal qu'il vous ont causé, contre mon intention ? M'accorder, Madame, une demie heure d'audience particulière ; j'ai des choses très-essentielles à vous communiquer, d'où dépendent le bonheur ou le malheur de ma vie. Ma voix s'arrêta-là, & mes yeux dirent le reste ; elle fut un instant à rêver, puis s'approchant d'une croisée qui étoit ouverte & où je la suivis ; elle me dit, trouvez-vous ce soir, Monsieur, sur

la Savanne , du côté de la mer , je m'y rendrai avec ma Nègresse ; je suis dans l'habitude d'aller m'y promener tous les jours , & je vous entendrai ; c'étoit bien juques-là , mais il ne falloit pas qu'elle ajoutât , je souhaite de tout mon cœur que mes conseils vous rendent la santé , ce qui arrivera si vous êtes raisonnable. Oh ! pour le coup , cette chienne de raison gâtoit tout , & étoit de trop pour l'arrangement de mon affaire , aussi donna-t-elle lieu à mon esprit de faire bien des commentaires jusqu'au soir ; nous rejoignîmes cependant la compagnie , & nous nous mîmes à table.

Soit que l'espérance l'emportât dans mon ame sur la crainte , soit l'effet de quelqu'heureux pressentiment , je fus extrêmement gai pendant le repas ; je dis mille choses agréables , je laissai échapper quantité de faillies , ma bouche & mes yeux ne garderent pas un instant le silence , je pris avec usure ma revanche de la veille , à la satisfaction des convives ; en un mot , j'amufai , qu'importe comment , quand ce ne seroit qu'avec des sornettes , pour peu qu'on plaise , cela suffit ,

tout est au mieux. Après tout, c'est, je crois, la seule & unique façon de captiver la bienveillance des Dames ; les frais d'ailleurs en sont si petits & si à portée d'un chacun, qu'on seroit en vérité bien fou de n'en pas faire usage.

Un instant après le dîner, M. de Prépont nous quitta pour aller vaquer à ses affaires. Je fis la partie des dames, & en prenant congé d'elles, je leur demandai la permission de venir quelques fois leur faire ma cour ; elles me l'accorderent avec plaisir, & je me retirai pour aller rêver tout à mon aise à mon rendez-vous du soir, en attendant l'heure de m'y rendre.

Comme je m'en allois d'un pas lent, mon chapeau enfoncé sur les yeux, je fus donner du nez dans le menton d'un homme que je reconnus tout de suite pour le sieur B\*\*\*. ; il avoit depuis peu pris possession de son emploi, & faisoit sa première tournée à Marie Galante, où il y avoit une patache entretenue par le Roi ou ses Fermiers, pour empêcher les Interlopes : il me dit qu'il ne faisoit que

d'arriver, & qu'il alloit de ce pas chez M. de Poincy, pour qui il avoit une lettre de M. le Général, & que je lui ferois plaisir de l'y accompagner.

Je le conduisis au Gouvernement; il remit ses lettres à M. de Poincy, qui, après les avoir lues, me dit; j'ai des ordres pour retarder le départ de M. de Prépont, faites-le avertir, je vous prie, de venir me parler demain matin, ce que j'exécutai dans le moment; en envoyant un canot à son bord, & un Nègre, chargé d'une lettre de moi.

Il étoit déjà près de sept heures; je fis signe à B\*\*\*. de me suivre, il prit congé de M. le Gouverneur, qui l'invita à dîner pour le lendemain, & nous fûmes nous promener en attendant neuf heures.

Elles sonnerent enfin, je quittai B\*\*\*., avec promesse de le revoir le jour suivant, & je m'acheminai sur le bord de la mer, pour rencontrer en face Madame de Norfoyl, qui devoit arriver sur la Savanne. Je ne tardai pas à l'appercevoir, il me prit une palpitation de cœur des plus fortes; je l'abordai en tremblant; & sa

Négresse s'étant retiré dix pas en arriere ; je viens , lui dis-je , Madame , recevoir de votre bouche adorable , les assurances d'une félicité éternelle , ou l'arrêt de ma mort. J'allois continuer à lui débiter une légende que j'avois très-bien étudiée , lorsqu'elle m'en empêcha ; en me disant qu'elle favoit tout ce que j'avois à lui dire , que dès la premiere fois qu'elle m'avoit vu chez M. de Poincy , elle avoit remarqué la sensibilité que j'avois fait paroître en la regardant pendant que je jouois avec son frere , qu'elle n'avoit point pris le change sur la façon adroite & ingénieuse dont je m'étois servi pour rendre sa perte des sept huitiemes moins forte ; qu'elle avoit bien senti que je n'en avois agi ainsi que par considération pour elle ; qu'elle n'avoit pas non plus été surprise de la singuliere visite que je lui avois fait la veille , que le changement qu'elle avoit apperçu en moi le matin , lui avoit donné de l'inquiétude , qu'elle en avoit été touchée , ce qui l'avoit déterminée à m'accorder ce rendez-vous , pour tâcher de me guérir d'une passion aussi folle , qui ne

pouvoit qu'être nuisible à l'un & à l'autre. Je voulus l'interrompre, mais elle m'arrêta, en me disant qu'elle me prioit d'avoir de la patience jusqu'au bout, & qu'ensuite elle m'écouterait tant que je voudrais : elle continua ainsi. » Je n'ai de bien que ce qu'il » me faut pour, après la mort de ma » mere, vivre très-simplement avec » un Nègre & une Nègresse ; la mort » subite de mon mari l'a empêché de » rien faire pour moi ; voilà ma position, voyons à présent la vôtre. » A vous dire le vrai, je ne la crois » pas meilleure, car si vous étiez à » votre aise, vous n'auriez pas certainement passé des mers immenses, » pour tenter une fortune dont vous » auriez déjà joui, & vous ne vous seriez pas exposé aux risques qui en » sont très-souvent inséparables. Vous » devez donc convenir que tout s'oppose aux vues d'union que vous » pourriez avoir avec moi, car je ne » peux pas vous en supposer d'autres, » sans me faire injure, parlez à présent, je vous le permets ..

Je restai un instant immobile ; mais reprenant tout de suite la parole, je sens, lui dis-je, Madame, toute la

force de vos raisons ; elles seroient capables d'ébranler , quiconque ne penseroit pas comme moi ; mais sans absolument les combattre , je peux au moins vous démontrer qu'il est très-aisé de prendre des arrangemens pour amener les choses au point de faire notre commun bonheur , si tant est que vous partagiez les sentimens que j'ai pour vous. Ma fortune présente , il est vrai , est des plus minces ; elle ne consiste qu'en quinze cens piastres réelles , & une pacotille de mille que j'ai assortie pour aller faire la traite aux côtes d'Espagne ; avec ces fonds , pour peu que je sois heureux , & qu'il ne m'arrive rien de plus extraordinaire qu'à tous les autres pacotilleurs , il ne me faut que trois ou quatre campagnes , pour me procurer un sort digne de vous être offert. Vous convenez vous-même que des partis semblables au premier que vous avez eu , se trouvent rarement. Qui pourra donc vous empêcher d'attendre l'événement ? Ah ! si cet heureux mortel m'eût ressemblé , il auroit pu , prenant de sages précautions , vous mettre en état de n'avoir pas besoin d'une autre

fortune pour faire le bonheur d'un quelqu'un qui en eût été digne : mais comme vous n'êtes pas dans ce cas , je ne vous demande rien autre chose , quant à présent , sinon de trouver bon que je vous rende mes hommages , que je vous fasse tous les jours l'aveu de la passion que vous m'avez inspirée , & que je puisse espérer de toucher un jour votre cœur. A ces faveurs signalées , daignez , Madame , en ajouter une autre , c'est de permettre que je vous écrive pendant mon absence , tant pour vous renouveler mes sentimens , que pour vous rendre compte du progrès de mes affaires , qui dès ce moment deviennent les vôtres ; & enfin pour mettre le comble à mon bonheur , promettez-moi de ne prendre d'ici à trois ans , aucun engagement contraire à mes vœux , que je suis assuré de faire agréer à M. le Marquis de Champigny , qui obtiendra sûrement le consentement de ma famille.

Tout cela est arrangé au mieux , me dit-elle ; mais qui me répondra de votre constance , vous êtes jeune , vous êtes François , deux grands ob-

tacles qui s'opposent à votre bonheur. Vous êtes né dans un climat, qui ordinairement ne produit que des ingrats, des parjures & des infideles. Vos passions sont vives, à la vérité, mais peu durables, & rarement le cœur chez vous est-il de la partie. Je veux cependant bien croire que pour le moment vous ressentez tout ce que vous dites; mais hélas! le premier objet qui s'offrira à vos yeux dans les pays où vous allez, vous fera bientôt oublier tous vos sermens, & vous ne vous ressouviendrez peut-être de moi, que pour avoir le plaisir cruel de me sacrifier à une autre, à qui vous en ferez autant à la première occasion.

Je suppose pour un moment, lui répondis-je, Madame, que le climat où je suis né, produise quelques monstres pareils à ceux que vous venez de peindre, s'en suit-il de-là que tous leur ressemblent? vous prononcez en général d'après quelques exemples particuliers. Que vous êtes injuste! un cœur tel le mien, qui ne connoît que les droits de la nature, que le seul discernement porte à vous

offrir ses prémices, qui n'ayant encore contracté aucune liaison, n'a point été conséquemment dans le cas de se laisser corrompre par les mauvais conseils, ni par les exemples, ne mérite-t-il pas bien que vous lui fassiez la grace de l'excepter ? Oui, trop adorable Victoire, je prends le Ciel à témoin que sans vous, je ne connoïtrois pas l'amour ; que mes intentions sont droites, & que je cesserai plutôt de vivre que de vous aimer. C'en est donc fait, me répliqua-t-elle, je vous crois ; je ne dissimulerai pas que vous m'avez plu, & que je vous ai souhaité tel que vous me paroissez être. Je vous accorde tout ce que vous venez de me demander ; mais c'est à condition que vous n'exigerez rien de plus, autrement je vous jure que je ne vous reverrai jamais.

Comme vous n'avez que des vues légitimes, vous pouvez faire part à M. de Prépont de nos communes intentions, il est fort considéré de ma mere, engagez-le de lui en parler, cela empêchera qu'elle me tourmente pour un nouvel établissement, avant le tems que vous avez vous-même

fixé. Dieu veuille que vous me foyez fidele , & que je ne fois pas trompée dans la confiance que vous venez de m'inspirer ; venez me conduire.

Il faut être amoureux au point que je l'étois , pour se représenter tous les différens mouvemens de joie qu'excita en moi cette sage réponse. Il étoit alors près de dix heures , il faisoit brun , je pris la main de cette adorable femme ; que je baisai mille fois en la ramenant chez elle , où il fallut , sur les instances réitérées de sa mere & de son frere , qui venoit d'arriver de son habitation , me résoudre à souper.

Il étoit près de minuit quand je me retirai au Gouvernement. On m'y avoit attendu jusqu'à onze heures , j'en fus quitte pour essuyer quelques plaisanteries , & je ne tardai pas à m'aller coucher.

Jamais je ne passai une aussi agréable nuit sans dormir. Je craignois même les approches du sommeil , auquel je fus cependant obligé de céder vers les quatre heures du matin , & il en étoit dix quand M. de Prépont entra dans ma chambre , il venoit de voir le Gouverneur ; il me dit qu'il

avoit ordre de M. le Général de se rendre le huit au Fort Royal avec son Brigantin seulement lesté, & il me demanda si j'avois envie d'y aller avec lui. Cette invitation fut un coup de foudre pour moi ; je sentis bien qu'il n'étoit pas possible de reculer, sans courir le risque d'indisposer M. de Champigny, aussi n'hésitai-je pas à lui répondre que ce seroit avec grand plaisir. Je le priai, tandis que je m'habillerois, de vouloir bien m'attendre sur la terrasse, où j'avois beaucoup de choses à lui communiquer. Ma toilette fut courte ; je ne tardai gueres à l'aller joindre ; je lui fis un récit exact de tout ce qui s'étoit passé la veille entre Madame de Norfoÿ & moi, sans omettre la moindre des circonstances. Pendant tout ce tems, je m'apperçus qu'il me regardoit avec un air de surprise qui m'étonna ; mais je ne laissai pas de continuer, je terminai par l'engager à nous servir, & à en parler dès le jour même à Madame de Chanzy.

Voilà, me dit M. de Prépont, ce que j'aurois voulu éviter, m'en eut-il du couter la moitié de ma cargaison,

Que je me repends bien de la complaisance que j'ai eue de vous avoir conduit dans cette maison ! que vous avez fait de chemin en peu de tems ! Qui auroit pu le prévoir ? Si vous menez , ajouta-t-il , toutes vos affaires d'intérêt aussi grand train que celles du cœur , vous êtes un maître homme , & vous ne tarderez pas à être aussi riche que l'Empereur du Mogol ; mais raillerie à part , je crains bien que tout ceci ne vous donne autant de chagrin à l'un & à l'autre , que vous vous promettez d'agrémens : quoiqu'il en soit , c'est une chose faite. Je ne veux pas vous rompre en visière , aux conditions que quelque chose qui arrive , vous ne me compromettrez jamais. Je lui en donnai ma parole ; & en me quittant il me dit , je vais de ce pas chez Madame de Chanzy , mais avant de lui parler , je suis bien aise d'avoir une conversation avec sa fille ; on ne manquera pas de m'y arrêter à dîner ; venez vers une heure , à coup sûr , on vous retiendra ; mais ne faites pas comme hier au soir , ayez soin de prévenir M. de Poincy. Je me jettai au col de

cet admirable ami, je le remerciai, l'embrassai, le priaï de m'être favorable auprès de Mesdames de Chanzy & de Norfoÿ, il me le promit & me tint parole.

Un instant après son départ, j'entrai dans le cabinet de M. de Poincy qui me communiqua les ordres qu'il avoit reçus de M. de Champigny, par lesquels il enjoignoit à M. de Prépont de se rendre pour le huit dans le Port du Fort Royal, avec un de ses bâtimens seulement lesté, & il me laissoit le maître de rester à Marie Galante, ou d'accompagner M. de Prépont selon que je l'aimerois mieux.

Je dis à M. de Poincy que je serois très-flatté de rester auprès de lui, mais que ma reconnoissance & mon inclination ne me permettoient pas de laisser échapper une aussi belle occasion d'aller faire ma cour à ce Général. Il me loua beaucoup, & me dit qu'il me remettrait une lettre pour lui, par laquelle il lui donneroit avis de la mort de M. de Vrigny, Capitaine de la Compagnie des cent cinquante Flibustiers qui étoit une des plus distinguées de la Milice Créole

dont le Capitaine en second ne lui avoit survécu que de six jours , & qu'il lui proposeroit pour remplacer ce premier Officier un Capitaine en second d'une autre Compagnie de Milice , nommé M. de Pindré.

Je pris la liberté de lui demander pourquoi il ne songeoit pas à M. de Chanzy , qui avoit près de vingt ans de service , qui étoit plus ancien que celui qu'il venoit de nommer , & qui d'ailleurs étoit un de ceux qui avoient accompagné M. le Marquis de Champigny , lorsqu'il étoit Gouverneur du Fort S. Pierre , pour aller chasser les Anglois de l'Isle de Sainte Lucie. Comme je lui parlois avec une véhémence qui manifestoit l'intérêt que je prenois à cet Officier , il me dit ensouriant , je vois bien , mon cher ami , que l'avancement de M. de Chanzy vous tient fort à cœur , vous vous êtes apparemment laissé séduire par les charmes de sa sœur ; car qu'elle apparence qu'en si peu de tems qu'il y a que vous vous connoissez , vous vous soyez liés si intimement ensemble : quoi qu'il en soit , je vous en félicite ; mais trouvez bon que je vous représente que cette

Dame n'est point riche , & que vous êtes bien jeune , pour songer à un engagement sérieux. Ce n'est point du tout ce motif qui m'anime , Monsieur , mais l'amour de l'équité , & je vous supplie de vouloir bien demander cette place pour lui. J'ai donné ma parole à M. de Pindré , me répliqua M. de Poincy ; mais tout ce que je puis faire pour votre service , c'est de proposer aussi votre ami , je rendrai de l'un & de l'autre de bons témoignages , ce fera à vous d'engager M. le Général à choisir celui des deux que vous avez tant d'envie d'obliger ; il n'a que son jeu contre lui , si vous pouviez l'en guérir , on n'auroit rien à lui reprocher.

Je rendis grâces à ce Gouverneur de ses bontés pour moi , & j'en pris congé en lui disant que j'allois dîner chez M. de Prépont , qui dînera sans doute , ajouta-t-il , chez Madame de Chanzy. Adieu , je vous souhaite bien du plaisir. Le rouge me monta au visage , je tirai ma révérence & je partis.

Il n'étoit pas encore une heure , quand j'arrivai chez Madame de Chanzy , je jouai le surpris d'y rencontrer

M. de Prépont, à qui je remarquai un air réfrogné, qui ne me fut pas d'un trop bon augure, d'autant que je ne vis pas Madame de Norfoÿ. Au bout d'un quart d'heure, je me levai & feignis de m'en aller; mais M. & Madame de Chanzy s'y opposerent. Je vis enfin arriver Madame de Norfoÿ; elle me fit un sourire gracieux, & alla s'asseoir auprès de M. de Prépont, dont la contenance ne changea pas. Un instant après, Madame de Norfoÿ s'adressant à moi, me dit; vous nous quittez donc, Monsieur, & vous allez partir dans quelques jours avec M. de Prépont pour la Martinique; on vous laisse cependant le maître de rester si vous voulez. Cela est vrai, lui répondis-je, Madame, mais si je me prive pour quelque tems du plaisir de vous voir, c'est par le desir que j'ai de vous servir en la personne de Monsieur votre frere, & de vous donner par-là une preuve de l'attachement respectueux que j'ai pour vous & pour votre famille. Il ne faut pas moins que ce motif, pour m'obliger à faire ce sacrifice, qui me coute infiniment. Pour ne la pas laisser en suspens, je

lui rendis un compte exact de tout ce qui s'étoit passé chez M. de Poincy, & j'ajoutai, en m'adressant au frere ; si, comme je n'en doute pas, Monsieur, je réussis à vous faire obtenir cette Compagnie, j'entreprendrai encore quelque chose de plus dont je vous ferai part dans le tems : soyez toujours assuré que vos intérêts seront bien ménagés, que j'instruirai M. le Général de votre naissance, de vos services, & que j'aurai soin de lui rappeler que vous êtes un de ceux qui l'avez accompagné à son expédition de Sainte Lucie. Trop heureux si mon zele pour vous peut me rendre digne de votre estime & de votre amitié. Après avoir reçu les remerciemens de la famille, M. de Prépont me tira à l'écart, & me dit, puisque la fortune, mon cher ami, vient de vous procurer une aussi belle occasion d'obliger le frere de Madame de Norsoy, je ne désespere pas de vous voir un jour au plus haut de sa roue ; car elle semble ne tourner qu'au gré de vos desirs. ( Hélas ! il étoit bien éloigné de prévoir alors que j'en serois précipité par la suite ),

il ajouta, j'ai parlé à Madame de Norfoÿ, elle vous aime au moins autant que vous l'aimez ; Madame sa mere consent à tout ce qui pourra faire le bonheur de sa fille, & vous venez dans un instant de vaincre, dans la personne du frere, le seul obstacle que vous auriez pu rencontrer ; car je ne doute pas à présent que sa reconnoissance ne le porte à approuver tout ce que vous voudrez : cependant je crois qu'il est de la prudence de ne l'informer de rien, que lorsqu'il s'agira de conclure, si vous en venez là.

Nous rejoignîmes la compagnie, qui étoit passée dans une autre chambre, & de-là nous fûmes nous mettre à table. On me plaça entre le frere & la sœur, qui à l'envie l'un de l'autre, m'accablerent d'amitiés. Le premier m'invita d'aller souper le soir à son habitation, où il avoit promis de se rendre, m'assurant qu'il me rameneroit le lendemain. Je m'en défendis sous prétexte des arrangemens que j'avois à prendre pour mon voyage, & sur ce qu'il ne convenoit pas qu'à la veille de mon départ, je décou-

chasse de chez M. de Poincy, où il feroit bien d'aller lui-même le jour suivant, pour lui faire les remerciemens qu'il lui devoit : qu'à mon retour, je me ferois un vrai plaisir d'aller à sa maison de campagne, & même d'y passer quelques jours avec ces Dames. Sur ces assurances, M. de Chanzy ne tarda pas à monter à cheval pour se rendre chez lui, où sa présence étoit absolument nécessaire, & me promit de se rendre de bonne heure le lendemain au Gouvernement.

M. de Prépont, qui avoit des ordres à donner à ses équipages, nous laissa pareillement pour aller vaquer à ses affaires. Je passai le reste de la journée avec ces Dames, dont je fis la partie ; sur les neuf heures du soir, nous fûmes, Madame de Norfoÿ & moi, faire un tour de Savanne. Les nouveaux amans ont tant de choses à se dire, qu'ils ne savent bien souvent par où commencer ; aussi ne fûmes-nous pas muets pendant près d'une heure que nous restâmes ensemble : nous nous plaignîmes réciproquement de la nécessité du voyage que j'allois faire ; les protestations de constance

& de fidélité ne furent pas oubliées ; enfin je reconduisis mon adorable Victoire , qui , pour la première fois , me permit de l'embrasser , & je me rendis au Gouvernement.

M. de Poincy ne manqua pas de me demander si j'avois informé mon ami de ce que j'avois fait à son égard ; je lui répondis qu'il avoit été très sensible à ses bontés , qu'il ne manqueroit pas de venir lui faire sa cour , & lui rendre ses actions de grâces. Je ne suis point fâché de vous avoir obligé me dit ce Gouverneur ; mais en même tems , je me reproche mon indiscrétion , car je ne puis m'empêcher de plaindre ce pauvre M. de Pindré , qui est un fort honnête homme , très-bon Officier , & qui au fond mérite mieux cette place que votre ami , quoique ce dernier ait plus de service que lui ; il appartient d'ailleurs aux premiers de la Colonie , qui ne manqueront pas d'appuyer de tout leur crédit auprès de M. le Général le témoignage que j'en rends ; ainsi je vous avertis que vous aurez de puissans concurrens à vaincre , & c'est pour vous consoler

d'avance, que je vous fais pressentir le refus que M. de Champigny pourra bien vous faire : mais afin que vous ne puissiez pas me l'attribuer, je vous ferai lire ma lettre avant de la cacher.

Quoique je fusse bien jeune alors, & que j'eusse peu d'expérience, il ne me fut cependant pas difficile de voir, à la façon dont M. de Poincy avoit battu le chien devant le loup, que je serois fort traversé dans les démarches que je m'étois proposé de faire en faveur de mon ami ; dans l'instant je dressai mon plan, je formai la résolution de ne communiquer mes idées à personne, & d'agir dans le tems, selon que les circonstances l'exigeroient.

Le lendemain, M. de Chanzy ne manqua pas de se rendre chez M. de Poincy, qui l'embrassa, lui fit l'accueil du monde le plus flatteur, & le retint à dîner, après lequel nous nous rendîmes ensemble chez Madame sa mere, où nous trouvâmes M. de Prépont, qui nous attendoit avec autant d'impatience que Madame de Norsoy, pour apprendre comment les

choses s'étoient passées chez M. de Poincy, dont M. de Chanzy rendit le compte le plus avantageux. Quant à moi, je me gardai bien de rien dire de la conférence que j'avois eue avec ce Gouverneur, de crainte de leur faire perdre courage, de diminuer la considération que l'on avoit pour moi, & par-là de nuire à mes amours. Comme je passois sur les dix heures du matin devant la maison de Madame de Norfoÿ, je vis sa Nègresse sur la porte, à qui je demandai des nouvelles de sa maîtresse, que j'appris être seule dans sa chambre. Je profitai de cette occasion pour lui peindre tout l'excès de ma passion, & recevoir les assurances de son tendre retour. Pendant que je l'embrassois, je laissai mal adroitement glisser ma bouche sur son sein; elle se retira avec précipitation, & me regardant d'un air irrité, elle me dit d'un ton qui l'étoit au moins autant : si on vous laissoit faire, Monsieur, vous iriez votre chemin, il me paroît que vous êtes aussi entreprenant que peu respectueux, je reconnois bien là les gens de votre nation, & je crains fort d'avoir lieu  
de

de me repentir de vous avoir écouté ; cependant je veux bien vous pardonner pour cette fois , mais je ne vous conseille pas de récidiver davantage , ou vous pouvez être sûr d'encourir toute mon indignation. Je me jettai à ses genouils , je pleurai , je lui témoignai un vif regret de l'avoir offensée , je parvins enfin à calmer son courroux , même à l'attendrir : nous commencions à mêler nos larmes ensemble quand nous entendîmes Madame de Chanzy qui arrivoit. Je me remis à ma place ; & midi sonnant , je me rendis au Gouvernement , où je trouvai M. de Prépont qui y dîna avec nous , & qui m'annonça que nous partirions le surlendemain pour le Fort Royal , afin que je prisse mes arrangemens en conséquence.

M. le Gouverneur m'ayant , après le dîner , mené dans son cabinet , me fit lire la lettre qu'il écrivoit à M. le Général en faveur de Messieurs de Chanzy & de Pindré. Elle étoit aussi favorable pour l'un que pour l'autre , telle enfin qu'il me l'avoit promis : il l'a cacheta , me la remit , me dit qu'il partoît le lendemain pour aller passer

quelques jours dans une habitation , où il avoit promis de se rendre , & où il avoit résolu de me mener , si je n'étois pas parti pour la Martinique. Je le remerciai de toutes ses bontés , lui demandai la permission de faire conduire dès le jour même mon équipage à bord , où j'étois dans l'intention d'aller coucher le soir pour m'y arranger , & qu'il trouvât bon que dès ce moment j'eusse l'honneur de prendre congé de lui , il y consentit , m'embrassa & rentra avec moi dans la salle.

Un instant après , il prit M. de Prépont en particulier dans l'embrasure d'une croisée ; comme je les vis en affaire , je fus faire ma malle , & la donnai à un Nègre pour la porter dans le canot de M. de Prépont , qui étoit sur le bord de la mer. En rentrant , je trouvai cet Armateur qui m'attendoit ; il avoit , ainsi que moi , pris congé de M. de Poincy ; nous fîmes ensemble donner ordre au Patron de notre canot de conduire notre équipage à bord , & de revenir nous attendre à l'entrée du Port.

Nous nous rendîmes ensuite chez

Madame de Chanzy, qui parut surprise de nous voir si tard ; mais quand nous l'eûmes informée de ce que nous avions fait, Madame de Norfoÿ s'écria, j'en suis en vérité bien aise, nous passerons ensemble la soirée, & puisque vous partez après demain, nous nous flattons, Monsieur, en s'adressant à moi, que vous ne désemparerés pas d'ici ; car il n'y aura plus d'excuse de Gouvernement : vous n'êtes pas dans le cas de M. de Prépont, qui a des affaires en ville & des ordres à donner à ses équipages ; mon frere vient ce soir, nous nous amuserons. Quoi ! lui dis-je, Madame, en la regardant tendrement, m'interdirez-vous aussi un petit tour de Savanne, pour voir si l'air ne rétablira pas un peu ma tête, qui est très-malade ? Je le veux bien, me répondit-elle ; mais à condition que j'irai avec vous, de peur que vous ne nous fassiez faux bon. Nous n'y fûmes pas plus d'une demi-heure ; j'en profitai pour me faire confirmer la grace qu'elle m'avoit accordée le matin, recevoir de sa bouche adorable un nouvel aveu de ses sen-

timens pour moi, & lui réitérer les miens. Nous trouvâmes à notre arrivée M. de Prépont & M. de Chanzy, qui nous attendoient pour souper; nous passâmes une des plus agréables soirées que j'aie jamais eues de ma vie. Il étoit près d'une heure du matin quand nous songâmes à retourner à bord. Alors pour rendre ma satisfaction plus complète, M. de Chanzy proposa, pour m'éviter la peine de revenir, de me donner son lit, ou un hamack dans sa chambre : ayant remarqué dans les yeux de M. de Prépont, que cela ne lui feroit aucune peine, je me déterminai à l'accepter.

M. de Prépont, nous rejoignit le lendemain d'assez bonne heure; notre entretien, entre Madame de Norfoyl & moi, roula toute la journée sur la douleur de notre séparation, que l'avancement de M. de Chanzy, & l'espérance de nous revoir incessamment, calma cependant un peu : enfin l'heure étant venue de nous rendre à bord, nous prîmes congé de ces Dames & de M. de Chanzy, qui nous promirent de venir nous faire leurs adieux

& déjeûner avec nous. Effectivement ils se rendirent au coup de huit heures à notre bord ; nous leur donnâmes un déjeûner honnête, dont Madame de Norfoÿ & moi, ne profitâmes gueres. Nos adieux furent des plus tendres, & nos protestations des plus sinceres ; nous nous quittâmes enfin. Je donnai alors un libre cours à mes larmes, & je m'abandonnai à une mélancolie, dont mon bon ami eut toutes les peines du monde à me retirer.

Il étoit près d'onze heures quand nous appareillâmes, & nous portâmes le cap sur le Fort Royal.

Pendant ce court trajet, comme je songeois aux moyens de faire réuffir le projet que j'avois formé en faveur de M. de Chanzy, en me rappelant à tout moment le singulier propos que m'avoit tenu M. de Poincy à ce sujet, je m'avifai de demander à M. de Prépont, ce que ce Gouverneur lui avoit dit, dans l'entretien qu'ils avoient eu ensemble. Il me répondit qu'il n'avoit pas été question de grande chose, sinon qu'en lui remettant quatre let-

tres pour M. de Champigny , dont une de lui , il lui avoit expreffément recommandé de les rendre à ce Général , aufsitôt fon arrivée. Ce fut alors que je me doutai de quelques coups de jarnac , & fans communiquer mes idées à cet Armateur , ayant fçu de lui qu'il feroit au moins fept heures du foir quand nous arriverions au Fort Royal , j'en reftai là , & dressai ma batterie en conféquence. Effectivement nous mouillâmes dans la rade de cette Ifle , le fept Mars , à huit heures ; & parce qu'il étoit trop tard , M. de Prépont remit au jour fuivant fon entrée dans le Port.

Comme il fe préparoit à descendre à terre avec moi , je lui fis observer que le Fort fermant à neuf heures , il feroit beaucoup mieux d'attendre au lendemain pour faire fa vifite à M. le Général , à qui j'allois rendre compte du motif qui l'avoit obligé de différer ; il fe rendit à mes raifons , & voulut me donner fes lettres ; je m'en excufai fur ce qu'il étoit chargé de les remettre lui-même à ce Gouverneur : j'ajoutai que j'avois d'ailleurs de fortes raifons qui m'en

empêchoient, dont je l'instruïrois en tems & lieu.

Auffitôt que M. de Champigny m'apperçut, il me dit, je vous fai bon gré d'être venu avec M. de Prépont, j'ai befoin de fon Brigantin, afin d'exécuter les ordres que j'ai reçus de la Cour, pour visiter le Gouvernement de la Guadeloupe, parce que la Frégate du Roi, *le Portefaix*, commandée par M. le Chevalier de la Sauffaye, qui est ici en rade, & qui doit me conduire dans cette Isle, ne pourra pas me ramener, attendu que de-là elle doit faire route pour S. Domingue; c'est pourquoi je ferai armer son Brigantin à cet effet; je suis bien fâché que cela recule votre voyage de près de deux mois, mais le service du Roi l'exige ainfi.

Comme il y avoit beaucoup de monde avec lui, je pris la liberté de lui demander un petit-entretien particulier; il se leva d'abord, & me conduisit dans son cabinet, où je lui dis, en lui remettant la lettre de M. de Poincy: Vous m'avez promis, Monsieur, de saisir toutes les occasions qui se présenteroient de me rea-

dre service, en voici une, trouvez bon que j'en fasse usage, ce que je vais vous demander, est plutôt une justice qu'une grace que je vous supplie de vouloir bien ne me pas refuser. De deux sujets que M. de Poincy vous propose, pour remplir une place vacante, il en est un qui se nomme M. de Chanzy, pour qui je m'intéresse fortement, & qui, j'ose le dire, mérite mieux que l'autre votre préférence; il est d'une des meilleures familles de la Colonie. Il a vingt années de service, il a eu l'honneur de témoigner son zèle, en vous accompagnant à votre expédition de Sainte Lucie, où il s'est très-distingué. Sa famille est intimement liée avec M. de Prépont, & pendant le tems que j'ai resté à Marie Galante, j'en ai reçu, à votre considération, l'accueil du monde le plus flatteur. Je lui rendis ensuite un compte exact de tout ce qui s'étoit passé entre M. de Poincy & moi à ce sujet, à l'exception cependant de notre dernière conférence.

Ce généreux protecteur ayant lu sa lettre, m'embrassa, & me dit, quand vous n'aurez que des choses

pareilles à me demander , je ne vous les refuserai jamais ; ainsi vous pouvez dire à Duchicher de vous expédier cette commission dès ce soir , si vous voulez , je la signerai avant de me coucher. Je pris la main de ce Général , que je baisai malgré lui ; & profitant de sa belle humeur , je le priai de vouloir bien faire employer cet Officier dans l'Etat des Croix de S. Louis , que je favois déjà qu'il devoit demander à la Cour pour plusieurs Capitaines. Il en donna l'ordre dans l'instant à son Secrétaire , & ajouta ; j'attends incessamment des brevets de la Cour pour tous les Officiers de Milice , qui dorénavant feront dans le cas de parvenir aux grades militaires comme les autres Officiers des troupes détachées de la Marine. C'est une bonne nouvelle , dont vous pouvez faire part à votre ami. Il rentra tout de suite dans la salle , où la compagnie l'attendoit.

Je ne perdis pas un moment , & fus trouver Duchicher , qui , pour m'obliger , remplit sur le champ une commission , & mit mon ami le troisième sur l'Etat des Croix de S. Louis , dont

M. le Chevalier de la Sauffaye devoit se charger pour le Ministre. Après souper, je fus moi-même faire signer cette commission à M. le Général, qui accompagna cette grace de mille choses obligeantes, qui me la rendirent plus précieuse; je fus tout de suite y mettre le sceau & la faire contresigner, de façon que je l'avois dans ma poche en allant me coucher.

Le lendemain, vers les neuf heures, je vis arriver M. de Prépont. Je fus audevant de lui, & l'ayant tiré à l'écart, je l'informai de mon heureuse chance de la veille dont il me félicita bien sincèrement. Je la dois en partie, lui dis-je mon bon ami, à la complaisance que vous avez eue hier pour moi, en restant à votre bord. Comment l'entendez-vous, me dit-il, croyez-vous que j'aurois été capable de vous nuire? Non, lui répliquai-je, mais bien vos lettres. Je l'instruisis en même tems de la dernière conversation que j'avois eue avec M. de Poincy, du soupçon que m'avoit fait naître l'affectation qu'avoit eue ce Gouverneur, en lui remettant mystérieusement les lettres

dont il étoit porteur, plutôt que de m'en charger; je lui dis que je ne doutois pas un instant que ces lettres ne fussent toutes en faveur de M. de Pindré, à l'exclusion de M. de Chanzy, que c'étoit ce qui m'avoit fait imaginer de l'engager à ne se pas rendre au Fort la veille, afin d'avoir la prévention pour moi; que comme tout s'étoit passé au gré de mes desirs, je ne m'inquiétois plus de rien, & qu'il seroit à portée de juger lui-même, dans l'entretien qu'il alloit avoir avec M. le Général, si mes conjectures étoient bien fondées: que je croyois d'ailleurs mes intérêts en bonne main, & que je le priois de ne me rien celer. Je le conduisis ensuite dans la salle des gardes; & l'ayant fait annoncer, j'allai dans le Secrétariat, auprès de Duchicher, pour être plus à portée de voir sortir M. de Prépont, & de me rendre aux ordres du Général, au cas qu'il me fît appeller, ce qui ne tarda pas à arriver. Il n'y avoit pas un quart-d'heure que cet Armateur étoit entré, que le Sergent d'ordonnance vint m'avertir que M. de Champigny me demandoit. Quoique je

n'eusse rien fait qui méritât répréhension, je devins pâle comme le spectre du Festin de Pierre, & aussi tremblant que le sont ceux qui figurent dans l'Opéra d'Isis. Eh ! qu'avez-vous, mon cher enfant, me dit M. le Général en me voyant en cet état ; ne craignez rien, ce qui est fait est fait, & je ne m'en repens pas ; je fais tout, je loue d'autant plus votre prudence, qui n'est pas ordinairement l'appanage des jeunes gens, que si j'avois reçu en même tems que votre lettre, celles que M. de Prépont vient de me remettre, je ne fais en faveur de qui j'aurois pu me décider ; mais vous avez été plus fin & plus politique que mon cher cousin, qui sera bien puni de sa diffimulation à votre égard, lorsqu'il sera instruit du tour que vous lui avez joué. Quant à moi, je ne puis me résoudre à vous blâmer ; je vous recommande seulement de n'employer vos talens, que pour opérer le bien, vous garantir du mal, & jamais pour nuire à personne.

Nous nous rendîmes un instant après dans la salle d'assemblée, où M. le Général étoit attendu, & M. de

Prepont m'ayant emmené sur la terrasse, il me dit : Si vous avez quelque chose à mander à Madame de Norfoÿ, faites promptement vos dépêches , j'envoie demain une Chaloupe à Marie Galante, aux Patrons de mes bateaux , pour des ordres pressans que j'ai à leur donner, je viendrai dîner ici , & vous me remettrez votre paquet qui sera rendu exactement : vous pouvez même vous faire un mérite auprès de cette Dame, de l'envoi de cette chaloupe, dont j'écrirai que je ne profite que par occasion. Trouva-t-on jamais un ami de cette trempe dans un homme qui auroit pu être mon pere ? Il m'aimoit comme il auroit fait son fils , s'il en avoit eu un, mais j'eus le malheur de le perdre quatre ans après, dans un tems, où il m'en auroit évité de bien grands, s'il avoit vécu. Dans ce moment où j'écris ces Mémoires, je ne peux m'empêcher de mêler mes larmes avec l'encre qui me sert à tracer ces caracteres.

Ce bon ami ne fut pas plutôt descendu du Fort, que j'allai dans le bu-

reau de Duchicher écrire la lettre suivante à Madame de Norfoÿ.

» Jugez, mon adorable Viſtoire,  
 » ſi j'ai perdu un inſtant à vous ſer-  
 » vir, vous trouverez ci-joint ſous  
 » cachet volant une lettre de M. le  
 » Général pour M. de Poincy, dans  
 » laquelle eſt la commiſſion de votre  
 » cher frere. Il faut que M. de Chan-  
 » zy aille la rendre tout de ſuite à ce  
 » Gouverneur, qui le fera recevoir  
 » à la premiere revue qui fera dans  
 » peu. Cette commiſſion ne tardera  
 » pas à être échangée contre un bre-  
 » vet de la Cour, qui fera occompa-  
 » gné d'une décoration à laquelle M.  
 » votre frere ne s'attend pas. M. de  
 » Champigny ayant fait à cet égard  
 » tout ce qui étoit convenable; ſi  
 » par hazard M. de Prépont vous  
 » écrit par l'occafion de ma chaloupe,  
 » vous verrez que j'ai été bien aviſé  
 » d'en agir comme j'ai fait, ſans quoi  
 » nous courrions riſque de ne rien  
 » tenir; mais renard contre renard,  
 » le plus fin l'emporte. Au ſurplus,  
 » ne me fachez aucun gré du ſuccès  
 » de cette affaire, vous le devez tout  
 » entier au petit Dieu, qui parmi les

» conseils qu'il me donne pour vous ;  
 » m'a fourni le stratagème qui nous  
 » a réussi. Malgré cela , son inconstan-  
 » ce ordinaire me fait trembler , & je  
 » crains bien qu'il ne lie quelque  
 » jour avec vous la partie de me  
 » tromper. Ne l'imites pas au moins ,  
 » ma chere Victoire , si vous ne vou-  
 » lez mettre au tombeau celui qui de  
 » tous vos serviteurs est le plus ten-  
 » dre , le plus sincere & le plus fi-  
 » dele.

Le Chevalier D \*\*\*.

Quand M. de Prépont fut de re-  
 tour , je lui lus ma lettre , je fis mon  
 paquet , & en lui remettant , je le  
 priai de le recommander au Negre ,  
 à qui il le donneroit , pour qu'il le  
 rendît en main propre à Madame de  
 Norfoy ; il me le promit & me dit  
 que par la même occasion , il écriroit  
 à cette Dame.

L'esprit tranquille , le cœur con-  
 tent , l'amour propre satisfait , débar-  
 rassé de tous les soins qui m'avoient  
 agités depuis mon arrivée , le tem-  
 pérément enfin , qui ne trouvoit pas  
 son compte à faire l'amour comme

les Anges, me fit songer à Mademoiselle Julie de V\*\*\*. j'en demandai des nouvelles : j'appris que M. Ek\*\*\*. Officier Suisse ne la quittoit pas, & qu'ils n'étoient point venus ni l'un ni l'autre au dernier médianox. Dans la circonstance où je me trouvois alors, la chose auroit du m'être assez indifférente, mais je ne laissai cependant pas d'en ressentir un secret dépit. Quoi ! me dis-je, sont-ce là les protestations de fidélité qu'elle m'a faites ? Ah ! l'ingrate, la perfide. . . Puis venant tout à coup à réfléchir sur ma propre conduite, je ne pus m'empêcher de reconnoître mon injustice & d'avouer que j'étois pour le moins aussi coupable qu'elle. De quoi donc puis je me plaindre, ajoutai-je ? Notre inconstance n'est-elle pas commune ? nos torts ne sont-ils pas réciproques, conséquemment les reproches déplacés ? Je veux cependant l'aller voir, pour tâcher de renouer avec elle, afin de m'en faire un amusement pendant le tems que je dois rester ici. Mon concurrent crévera sans doute de désespoir de me voir préféré ; car l'amour d'un Suisse est tenace, eh bien ! à la

bonne heure , ce sera un triomphe de plus pour moi.

Ma résolution une fois prise , je descendis à la ville , & me rendis chez elle. Je la trouvai seule dans le plus galant des deshabillés. Que vous êtes charmante , ma chere Julie , lui dis-je en l'embrassant ! Quoi ! vous voilà ici , s'écria-t-elle , je vous croyois en vérité bien proche des côtes d'Espagne. Je n'ai pas sorti , lui répliquai-je , depuis mon départ de la rade de Marie-Galante , d'où les ordres de M. le Général m'ont rappelé ; je suis arrivé d'har au soir aux portes fermantes. Vous êtes ici depuis vingt-quatre heures , me dit elle , & je vous vois à présent , on n'a jamais , je vous jure , témoigné autant d'empressement pour un objet que l'on dit aimer , vous l'avez sans doute laissé dans l'endroit d'où vous venez.

Que vous êtes injuste , ma chere Julie ! depuis mon retour , M. de Champigny m'a occupé jusqu'à ce moment , que je profite de ma liberté , pour venir vous en faire un nouveau sacrifice , & vous renouveler mes hommages ; mais

je vois bien que vous avez envie de me chercher une querelle d'Allemand, dont apparament M. Ek \*\*\*. vous a déjà donné quelques leçons, car on dit qu'il ne vous quitte presque pas, & que vous avez tant de plaisir à être seuls ensemble, que vous ne vous êtes trouvés ni l'un ni l'autre au dernier bal qu'il y a eu au Gouvernement. Ce reproche, il me semble, Mademoiselle, paroît mieux fondé que celui que vous venez de me faire, & vous ne ferez jamais dans le cas d'en avoir de réel à mon égard.

On vous a bien mal informé, Monsieur, me dit Mademoiselle de V\*\*\*. ou il vous a plû donner une maligne interprétation à ce que l'on vous a dit; j'en suis d'autant moins étonnée que cela est dans votre caractère, qui, ne vous en déplaît, est celui d'un vrai jaloux : ce qui vous fera bien du tort un jour, si vous ne vous en corrigez. Hélas ! elle ne croyoit pas prophétiser si juste ; c'est cependant en quelque sorte à ce maudit défaut que je suis redevable de la plus grande partie de mes infortunes.... Vice cruel ! d'autant plus incorrigible & à crain-

dre , que d'un côté il prend sa source dans l'amour propre , & de l'autre il conduit communément à toutes sortes de forfaits. . . . . Fatal présent de la nature ! non seulement tu fais notre tourment , mais encore celui de l'innocence & de toutes les sociétés , à qui tu es en horreur par les effets funestes qui te suivent.

Mademoiselle de V \*\*\* , qui avoit commencé à m'entreprendre , n'en resta pas là , elle me dit , asseyez-vous, Monsieur , & m'écoutez ; je veux bien pour la dernière fois , parce que vous avez pu être induit à erreur , me donner la peine d'entrer en explication avec vous. Si vous me croyez , à la bonne heure , faites en votre profit , & sur-tout , tâchez de n'être pas si prompt dorénavant à juger sur de simples rapports , enfans de la malice , ou sur de légères apparences , presque toujours trompeuses : si au contraire , vous n'ajoutez aucune foi à ce que je vais vous dire , nous romprons absolument ensemble , aussi bien m'appergois-je que c'est-là où vous en voulez venir.

Il y a environ quinze jours que M. Ek \*\*\* , qui me voyoit toutes les fois

que j'allois au Fort , conçut pour moi des sentimens qu'il n'osa me déclarer. Moins timide avec ma sœur , il lui en fit part , l'engagea d'en parler à ma mere , & de lui être propice : que si elle avoit la bonté d'agréer sa recherche , il prendroit la liberté de me faire l'aveu de sa passion , & d'obtenir mon consentement. Ses vues , comme vous voyez , sont des plus légitimes , puisqu'elles tendent au Sacrement , cela seul devoit vous tranquiliser , mais ce n'est pas assez pour moi ; il vint au bout de quelques jours rendre une visite à ma mere ; après environ un quart d'heure de particulier , elle rentra avec lui dans la salle où j'étois , & le prenant par la main , elle me le présenta en me disant : Ma fille , Monsieur vous fait l'honneur d'aspirer à votre main , c'est un digne Officier , un honnête homme , un bon gentilhomme , il a du bien , il vous aime , à tous égards , il me paroît vous convenir ; je vous prie de le bien recevoir & de répondre aux sentimens qu'il a pour vous. Que pouvois-je faire , sinon d'obéir ? Il est vrai que je n'ai pas été au dernier bal qui s'est

donné le Mardi Gras ; mais je n'étois pas en état de m'y rendre. M. Ek \*\*\*, qui m'idolâtre, soupa ici, & nous tint compagnie toute la soirée. Il ne m'a pas quittée un instant depuis ce moment, il me gêne beaucoup, je ne sens rien pour lui, & une humeur jalouse que je lui ai remarquée en différentes occasions, me le fait détester. Je voudrois bien trouver un moyen de rompre avec lui ; car il est décidé que je n'en veux point, & j'ai résolu de prier ma sœur de faire connoître à ma mere mon dégoût ; afin qu'elle m'en débarrasse. Il est fort heureux pour vous, que le hasard vous ait fait venir ici un jour qu'il est de garde, car il ne nous auroit pas été possible d'avoir cette explication.

Ah ! trop chere Julie, lui dis-je, en lui prenant la main, que je baifai avec ardeur, que vous venez de mettre de baume dans mon sang ! quel est le monstre qui pourroit être insensible à tant de bontés ? Je ne me le pardonnerois jamais. Je jure par vous-même, par vos charmes, par l'amour que vous m'inspirez, que jamais je ne vous causerai de ma vie le moindre

sujet de chagrin; je l'embrassai, & pendant le reste de l'après midi, nous nous donnâmes réciproquement tous les témoignages les plus vifs de notre amour. Avant de la quitter, je lui fis promettre qu'elle viendrait au bal de la mi-Carême, où il y auroit une bonne provision de nouveaux danseurs, que nous fourniroit le vaisseau du Roi qui étoit en rade.

Comme j'allois rentrer au Fort, je rencontrai M. de Prépont, qui me dit qu'il venoit de remettre nos paquets au Patron de la chaloupe, qui devoit partir le lendemain pour Marie-Galante, & qu'il en profiteroit pour se faire descendre au Fort S. Pierre, où il avoit affaire pour quelques jours. Il me pria d'être tranquille, me dit qu'il avoit donné de si bons ordres pour la remise de ma lettre, que j'aurois lieu d'en être content. Nous nous séparâmes ensuite.

Je ne fus pas plutôt arrivé au Gouvernement, que je fis bien des réflexions sur mon infidélité envers ma chère Victoire. Me voilà donc parjure, m'écriai-je, font-ce là les promesses & les sermens que je lui ai

faits. O Dieux ! si elle venoit à apprendre mes liaisons avec Mademoiselle de V\*\*\*. Non, elle ne me le pardonneroit jamais, & la mort suivroit de bien près ma disgrâce. Après tout, reprenois-je, mon cœur n'est-il pas entierement à elle ? ne m'a-t elle pas répété cent fois, qu'il suffiroit à sa délicatesse, qui étoit dégagée du plaisir des sens, plutôt faits pour les brutes, que pour les gens raisonnables ?

S'il en est ainsi, de quoi pourroit-elle donc se plaindre ? Croit-elle de bonne foi qu'un amour platonique, soit si facile à réduire en pratique ? Sur tout quand le tempérament parle, & qu'il a déjà été aiguillé par la jouissance. Hélas ! elle se trompe fort ; c'étoit bon dans nos anciens Romains, enfans du loisir de quelques enthousiastes ; mais ce n'est plus le goût du siècle, il faut se conformer à l'usage reçu, ou se résoudre à passer pour ridicule ; d'ailleurs ce n'est qu'une passe, je suis à la veille de mon départ, les choses peuvent changer de face, que fait-on ? Mes feux se ralentiront peut-être ; pour lors, il sera

tems de jouer les grands rôles , & de me faire un mérite de l'affoiblissement de la nature. Il n'en fallut pas davantage pour faire taire mes remords.

Je passai assez tranquillement les premiers jours qui suivirent ces réflexions ; mais ayant appris que M. de Champigny devoit inviter à dîner pour le jour de la mi Carême , Messieurs les Officiers de la Frégate du Roi , ceux du Conseil Supérieur , qui étoit pour lors assemblé au Fort Royal , & qu'outre ce , il y auroit jeu , bal & ambigu ; je me proposai de profiter de l'occasion pour me dédommager amplement avec ma chere Julie , de la contrainte que me faisoit souffrir son Suisse , n'ayant encore pu la voir un moment seule , depuis notre explication.

Ce jour arriva enfin , & m'étant offert à M. de Champigny , pour aller chercher ces Dames , j'y trouvai l'aimable M. Ek\*\*\* , Cela ne m'empêcha pas d'embrasser Mademoiselle de V\*\*\* , qui s'y prêta de bonne grace ; mais en me retournant , j'apperçus les restes d'une effroyable grimace qu'il venoit de me faire. Je feignis de ne  
l'avoir

l'avoir pas vue, & fus tout de suite joindre Madame de Rupert; lorsqu'elles furent prêtes, Mademoiselle de V\*\*\*. vint d'elle-même prendre mon bras, & M. Ek\*\*\*. se vit obligé de présenter le sien à Madame sa sœur. Comme nous avions, par dévotion, laissé le pas aux aînés, & que nous suivions fort doucement, je fus plus d'une fois tenté de croire que mon Concurrent se déboiteroit le cou, ou se donneroit au moins un bon torticoli, à force de jeter sa tête en arrière pour nous regarder.

A notre arrivée, on arrangea les parties de jeu; je n'y nuisis pas, M. Ek\*\*\*. fut de celle d'ombre, avec Madame de Rupert; nous ne voulûmes, Mademoiselle de V\*\*\*. & moi, être d'aucune. J'ignore par quel motif je fus obligé de sortir; mais je fais qu'en rentrant par la terrasse dans le salon où l'on jouoit, je rencontrai Mademoiselle de V\*\*\*., que sans doute quelque besoin avoit obligé de s'absenter, & lui présentai la main en batifolant à notre ordinaire. Ek\*\*\*. qui étoit d'un caractère jaloux. & qui avoit été plus attentif à nous obser-

ver , qu'à son jeu , nous parût prendre un peu d'humeur ; nos ris & nos folies n'en fûrent que plus vifs , & ne s'arrêterent que quand il fut question d'aller nous mettre à table.

Nous eûmes pendant le reste du Gala , jusqu'au lendemain cinq heures , tout le tems de causer ensemble , Mademoiselle de V \*\*\*. & moi. Nous prîmes ensemble des arrangemens convenables , pour nous voir quelques fois en particulier , en dépit du jaloux ; mais nos mesures devinrent inutiles , ainsi qu'on le va voir.

Quand il fut question de reconduire ces Dames , je présentai , à mon ordinaire , mon bras à Mademoiselle de V \*\*\*. M. Ek \*\*\*. fut obligé d'en faire autant à Madame de Rupert , & après avoir pris congé d'elles , nous nous retirâmes. Quand nous nous trouvâmes , cet Officier & moi , il me dit en assez mauvais françois : Savez-vous , mon petit Monsieur , que je recherche Mademoiselle Julie de V \*\*\*. , que j'y suis autorisé par sa famille , que vos visites me déplaisent ; ainsi , je vous prie de n'y pas mettre le pied davantage , si vous ne vou-

lez être victime de mon ressentiment. Piqué jusqu'au vif du compliment , & du ton dont il étoit fait , je lui répondis vivement , que cela m'importoit peu , & que rien ne seroit capable de m'empêcher d'agir à mon ordinaire. Oh ! oh ! me répliqua-t il , vous êtes résolu , à ce qu'il me paroît , & je vois bien que vous n'entendrez pas raison , que je ne vous aye coupé les oreilles : on imagine bien quelle fut ma réponse ; je mis tout de suite l'épée à la main , & pour mon coup d'essai , j'en remboursai un dans le bras qui fit tomber la mienne. Comme je me baissois pour la ramasser , un nommé Sara , Sergent d'Ordonnance , qui , tous les matins , faisoit sa ronde autour du Port , s'étant apperçu de notre combat , vint à moi , me banda avec mon mouchoir , & me reconduisit au Fort. J'eus beau l'engager à se taire sur cette aventure , il n'en voulut rien faire , & fit son rapport au Lieutenant de Roi.

En arrivant je fus me coucher , & j'envoyai chercher le Chirurgien Major , qui me pansa & me saigna. Comme je n'avois pas laissé de perdre du

sang, je tombai dans une foiblesse qui me dura plus d'une demi-heure ; mais qu'elle fut ma surprise, en ouvrant les yeux, de voir auprès de moi M. le Général qui étoit informé de notre combat ! Il me demanda ce qui l'avoit occasionné ; je lui répondis tout simplement que je croyois que c'étoit une jalousie déplacée de la part de M. Ek \*\*\*, qu'il m'avoit insulté & menacé, que je lui avois riposté, que nous avions mis l'épée à la main, & que j'avois été blessé. Je le priai en même tems de ne point chagriner cet Officier. Si je ne savois cette affaire que de vous, me dit M. de Champigny, à la bonne heure ; mais dans la circonstance présente, je ne puis faire ce que vous desirez ; d'ailleurs il m'a manqué, en agissant comme il a fait à votre égard : tranquillisez-vous cependant, il en fera quitte pour quelques jours d'arrêts ; ainsi guérissez-vous promptement, afin d'être en état de venir avec moi à la Guadeloupe sous quinzaine.

Ma blessure n'étoit pas considérable ; j'en fus quitte pour garder le lit pendant trois jours, encore par rapport

au grandes chaleurs. Ma chambre ne détemplit pas pendant tout ce tems ; j'eus non seulement la visite de mes amis , mais celle des Officiers de la Garnison , qui blâmerent tous unanimement la conduite de leur camarade envers moi.

J'aurois été bien fâché que cette petite aventure ne me fût pas arrivée , par l'honneur qu'elle me fit , tant du côté de la bravoure , que de celui de la générosité , ce qui ne diminua pas , à coup sûr , mon amour propre , dont j'avois déjà bonne provision.

Je ne fus pas plutôt rétabli , que j'allai remercier M. de Champigny , qui , en m'embrassant , me défendit les voies de fait avec M. Ek \*\*\* , qui n'étoit pas encore sorti de ses arrêts , quoique j'eusse déjà intercédé pour lui plusieurs fois.

Je me rendis le même jour chez Mademoiselle de V \*\*\* , que je remerciai ainsi que sa mere & sa sœur , de la part qu'elles avoient bien voulu prendre à mon accident , & de l'intérêt qu'elles m'avoient témoigné en envoyant deux fois par jour savoir de mes nouvelles. Après un moment de

silence , Madame de V \*\*\*. s'adressant à moi , me dit : M. Ek \*\*\*. ne fera jamais dans le cas, Monsieur, de chercher querelle à personne , par rapport à ma fille , car je lui ai écrit de ne plus se donner la peine de venir chez moi. Nous n'aimons pas les jaloux dans ce pays ; & Mademoiselle Julie ajouta malignement : voilà comme il faudroit tous les punir , sur-tout quand ils le font mal-à propos. Je pinçai les lèvres , la regardai , & elle se mit à sourire.

Deux jours après , me promenant sur la terrasse , je vis arriver M. de Prépont , à qui je fis le détail de ma petite aventure , il me plaignit & me félicita en même tems d'en avoir été quitte à si bon marché ; puis me tendant la main : voilà , me dit-il , de quoi vous consoler , c'est la réponse de Madame de Norfoÿ à votre lettre ; comme elle n'est jamais sortie de ma mémoire , la voici telle qu'elle étoit.

» Que je vous embrasserai de bien  
 » bon cœur , mon cher ami , quand  
 » je vous verrai ! on ne mit jamais au-  
 » tant de zele & de diligence à obli-  
 » ger. M. de Prépont me rend compte

» de ce que vous avez fait pour préve-  
 » nir les obstacles qui auroient pu  
 » vous faire échouer ; il m'assure que  
 » bien vous en a pris , & que sans  
 » votre prudence mon frere ne tenoit  
 » rien. Je ne vous dis pas tout ce que  
 » m'a inspiré ce que vous avez fait à  
 » ma considération ; je me réserve à  
 » vous le témoigner de vive voix. Je  
 » vous ferois injure de douter à pré-  
 » sent de la sincérité de votre amour ;  
 » rassurez-moi sur sa constance , vous  
 » avez tort de rien craindre de la  
 » mienne , elle ne m'abandonnera ja-  
 » mais , tant que vous serez fidele à  
 » votre amie.

#### VICTOIRE.

Je baifai mille fois cette charmante  
 lettre ; mais je ne tardai pas long-  
 tems à oublier les conditions aux-  
 quelles Madame de Norfoÿ attachoit  
 ses promesses ; car il étoit décidé chez  
 moi que le cœur , l'esprit & le tempé-  
 rament ne seroient jamais d'accord ,  
 & que ce dernier resteroit toujours  
 vainqueur des deux autres.

Enfin le Brigantin qui devoit nous  
 accompagner se trouvant armé , on

Giv

fixa notre départ au vingt-six Mars , pour donner le tems à M. le Chevalier de la Sauffaye de rachever sa provision d'eau & de bois qui commençoit à lui manquer.

Dans cet intervalle , arriva M. de Chanzy , qui venoit faire ses remercimens à M. le Général , dont il fut très-bien reçu ; il me confia qu'il avoit remarqué beaucoup de froid dans M. de Poincy , lorsqu'il lui avoit remis la lettre que j'avois adressée à sa sœur ; que cependant il l'avoit fait recevoir deux jours après , & qu'ensuite il lui avoit dit qu'il étoit fort heureux d'avoir trouvé un aussi bon ami que moi , qu'il lui conseilloit de me conserver ; mais qu'il ne pouvoit concevoir par quel miracle j'avois pu l'emporter sur toutes les personnes de considération qui avoient sollicité en faveur de son Concurrent.

Comme je craignois que M. de Chanzy s'apperçût de mon intelligence avec Mademoiselle de V \*\*\* , & qu'il n'en badinât devant sa sœur , je fus extrêmement réservé avec elle devant lui , toutes les fois que nous nous trouvâmes ensemble. Je profitai du

peu de jours qui nous restoient jusqu'à celui de notre départ , pour lui procurer tous les amusemens possibles. Je fis ensuite mes adieux , & nous nous embarquâmes le vingt-huit Mars , vers les quatre heures après midi ; nous appareillâmes & fîmes route pour la Guadeloupe , où nous arrivâmes le lendemain matin.

Cette Isle est une des Antilles de l'Amérique septentrionale ; elle a environ soixante lieues de circuit , & est très-peu distante des Isles de Marie-Galante , de la Désirade , de Mont Serrat & de la Dominique. Une riviere qui se rend à la mer , la partage en deux parties , dont l'une se nomme la Guadeloupe , où il y a un Fort , résidence du Gouverneur , qui de tems , se nommoit M. de Poyet. L'autre partie se nomme la Grand-Terre , parce qu'elle a plus d'étendue que la première ; mais elle est moins habitée. Il y a un Présidial qui ressortit au Conseil Supérieur de la Martinique , & quatre Couvens , occupés par des Jésuites , des Jacobins , des Carmes & des Capucins , qui desservent toutes les Paroisses de la dépendance de cette

Isle & des voisines. Elle est fort hérissée de montagnes, très-fertile en sucre, en indigo, & sur-tout en coton; car de mon tems il n'y avoit pas encore de café: le gibier y est assez abondant; on y voit beaucoup de ramiers, de tourterelles & de perdrix. Il y a aussi un animal quadrupede, que l'on nomme Agouti, il est à peu-près de la grosseur d'un lievre, fort agile; sa tête ressemble à celle d'un rat, ses oreilles sont courtes & rondes, son poil est roux & rude, sa queue courte & sans poil, ainsi que ses jambes de derriere; il mange comme l'écureuil avec ses pattes de devant; sa chair a un goût de venaison, & est assez bonne: l'air y est fort sain, & on y voit fort peu de reptiles.

Il n'y avoit pas plus de huit jours que nous y étions, quand M. le Chevalier de la Sauffaye annonça à M. le Marquis de Champigny, que s'il ne restoit pas longtems à la Guadeloupe, il pourroit le ramener à la Martinique; c'est ce qui fit prendre à ce Général le parti, pour épargner des frais au Roi, de renvoyer son Brigantin au

Fort Royal, pour s'y désarmer, & se rendre ensuite à Marie-Galante.

Comme je n'avois pas beaucoup d'agrémens à la Guadeloupe, je fus charmé de cet événement, qui alloit me rapprocher de Madame de Norfoÿ beaucoup plutôt que je ne l'espérois : je ne fus pas longtems dans cette erreur. Dieu qui se joue à son gré de nos projets, quand ils ne s'accordent pas avec la direction de sa Providence, nous donna la frayeur d'un péril dont nous n'échappâmes que par un miracle. En conséquence des ordres de M. le Marquis de Champigny, nous nous embarquâmes le huit Avril sur les trois heures après midi, nous appareillâmes & fîmes voile pour le Fort Royal. Trop de sécurité, ou pour mieux dire de négligence, toujours condamnable dans des Officiers, leur fit oublier de retirer les armes des soldats, à fur & à mesure qu'ils s'embarquoient pour les enfermer dans les coffres destinés à cet effet.

Il n'y avoit pas plus d'une heure que nous étions embarqués, quand en me promenant sur le Gaillard, je vis un Nègre, monter avec précipita-

tion de l'entrepont où il étoit, & joindre avec un air effrayé M. de Longvilliers, qui commandoit notre Brigantin; il lui rendit compte d'un complot qu'il avoit entendu, sans qu'on s'en fut apperçu, qui s'étoit tramé entre un nommé Sainte-Marie, Sergent François, & un nommé Bi-houack, Sergent Suisse, qui tous deux avoient sçu corrompre les soldats de leurs Détachemens. Il y avoit eu deux avis d'ouverts; le premier étoit de se saisir de tous les Officiers & passagers, de nous enfermer dans la chambre de poupe, dont la porte seroit gardée par deux Factionnaires, la bayonnette au bout du fusil, & de contraindre le Pilote de faire route pour S. Thomas, une des Isles Antilles de l'Amérique septentrionale, appartenante aux Danois, pour s'y faire dégrader, & nous laisser ensuite aller à notre destination. S'ils s'en fussent tenus à cet avis, ils auroient très-bien fait, & on ne les auroit jamais vendus, mais un nommé Duhamel, Parisien, homme séditieux & vindicatif, qui n'avoit pas encore oublié quelques coups de canne justement méri-

tés , & qu'il avoit nouvellement reçus de M. du Jarrier de la Chaffagne , notre Aide Major , résolut de s'en vanger , & opina qu'il falloit tout tuer , à l'exception du Pilote & des Matelots , à qui ils en feroient autant , lorsqu'ils auroient mouillé ; de façon que ne restant plus personne , pour donner la nouvelle de leur désertion , on nous croiroit indubitablement ensevelis dans les flots ; qu'ils s'accommoderoient ensuite de notre dépouille , & qu'il leur seroit très-facile de se défaire de notre bâtiment , dont ils partageroient entr'eux le produit. Comme pendant ce complot , deux soldats qui étoient près des écoutilles pour prendre garde à ce qui se passoit , aperçurent l'émotion de ce Nègre , & qu'ils craignirent d'être découverts ; ils avertirent dans l'instant leurs camarades que la mine étoit évantée , & crièrent tous ensemble , aux armes... aux armes... feu... feu... tue... tue... L'effet suivit de près , & on fit sur nous une décharge de plus de quarante coups de fusil , dont M. du Jarrier de la Chaffagne reçut une balle dans l'épaule , & plus de vingt coups de

bayonnette dans le ventre qui le fit expirer sur le champ. M. de Mestrézat, Officier Suisse, reçut aussi une balle dans l'estomac, moi une dans mon chapeau, & une autre qui ne fit que m'effleurer la cuisse; un des gardes M. de Champigny, nommé Bezy, qui avoit obtenu la permission de ce Général, de venir assister aux couches de sa femme, eut toute la cervelle emportée; & comme ce Duhamel, dont j'ai parlé plus haut, ajustoit notre Commandant, un autre soldat lui releva son fusil, en disant : morbleu ne tuons pas notre Capitaine, il ne nous a jamais fait de mal, il faut l'excepter. Plusieurs autres se joignirent à lui, de sorte que ce séditieux, en prenant son fusil par le bout du canon, & laissant tomber de rage la crosse sur le Pont, il se détendit & lui perça la paume de la main droite, ce qui lui fit dire en jurant, il falloit tout tuer, ou ne tuer personne : nous nous repentirons certainement de notre compassion; c'est effectivement à celle qu'on eut pour ce Capitaine, qui étoit fort aimé du soldat, que nous fûmes redevables de la vie, & eux de la

perte de la leur. Leur fureur s'étant ralentie, ils se contenterent de nous garder dans nos chambres. Notre Chirurgien Major pansa les blessés ; aucuns ne moururent. Les seules victimes de cette révolte, furent l'Aide Major & le sieur Bezy, dont les dépouillés furent la proie des soldats, & nous fîmes route pour S. Thomas, où nous mouillâmes le dix-huit Avril.

Aussitôt après notre arrivée, ces Déserteurs descendirent à terre, & furent, selon la coutume, faire leur déclaration au Gouverneur du Fort ; nous ne tardâmes pas à les y suivre, & après lui avoir rendu compte de tout ce qui s'étoit passé, nous le priâmes de nous rendre ces hommes, qu'il nous refusa, attendu, nous dit-il, que S. Thomas étoit une Isle neutre, où tous les Déserteurs étoient bien venus, & qu'un de ses prédécesseurs avoit eu la tête tranchée, pour en avoir rendu quatre. Nous eûmes beau lui observer que le cas où nous étions étoit bien différent, en ce que ceux dont il parloit n'étoient que de simples Déserteurs, au lieu que les nôtres ajoutaient à cette qua-

lité celles d'assassins & de voleurs ; puisqu'ils avoient pris l'argent & les effets de ceux qu'ils avoient tués ; qu'il étoit contre tout droit de donner azyle à de pareils gens , & que c'étoit autoriser le vice plutôt que de le réprimer. Nous ne pûmes obtenir de ce Gouverneur , rien autre chose , sinon qu'il nous promit de les faire mettre tous en prison , jusqu'à l'arrivée d'un des principaux membres du Conseil Suprême de Copenhague , qu'il attendoit incessamment ; qu'il lui exposeroit le fait , qu'il seroit même valoir nos raisons , & qu'il agiroit en conséquence de sa décision , que par ce moyen , il mettroit à couvert sa tête , qu'il ne se lassoit pas encore , ajouta-t il en riant , de porter sur ses épaules. Il nous invita à dîner pour le lendemain , où il nous régala au mieux. Il nous remit une lettre pour le Marquis de Champigny. Nous retournâmes tout de suite à bord , nous appareillâmes & fîmes voile pour le Fort Royal , où nous arrivâmes le trente.

Du plus loin que M. le Général nous aperçut , il nous cria , & d'où diable venez-vous , je vous ai cru la

proie des requins ; il y a trois semaines que vous devriez être ici. Il est vrai, lui répondit tout de suite M. de Longvilliers, qui lui fit le récit de notre cruelle catastrophe, & lui remit la lettre de M. le Gouverneur de S. Thomas, que M. de Champigny fit à l'instant traduire. Après l'avoir lue, il devint furieux du refus de ce Gouverneur, jura qu'il en auroit raison, ou qu'il y perdrait la vie, tança le Commandant de notre Brigantin, d'avoir eu l'imprudence de ne pas faire ferrer les armes avant d'appareiller, lui ordonna les arrêts, plaignit beaucoup le sort de M. du Jarrier de la Chassagne, qui étoit un des braves & des meilleurs Officiers de la Colonie, & le pauvre Bezy, son garde, dont il envoya chercher la femme pour la consoler ; comme elle n'étoit pas à son aise, il lui assura une pension de cent piaftres, reversible sur son fils.

Il donna ordre en même tems que l'on armât en guerre un des gros navires du Port, dont il donna le commandement à M. de Karny, Major Général des troupes de la Colonie, en qui il avoit beaucoup de confiance ;

il lui remit une lettre pour le Gouverneur de S. Thomas. Il le sommoit par cette lettre au nom du Roi, de remettre nos Déserteurs, & au cas de refus, il l'instruifoit que M. de Karny avoit ordre de traiter en ennemis, tous les vaisseaux de sa nation, qu'il pourroit rencontrer, & qu'il le rendroit responsable de toutes les hostilités qui en résulteroient.

Cette ambassade, à ce que j'ai appris à mon retour, eut tout le succès possible, & en moins de trois semaines, M. de Karny fut de retour, avec quatre-vingt seize de nos Déserteurs, les quatre autres étant morts à l'Hôpital de l'Isle S. Thomas; ils étoient enchaînés deux à deux, on les distribua de même dans les cachots du Fort. Leur affaire fut bientôt instruite, les Conseils de Guerre François & Suisse, se tinrent pendant quatre jours, & ces malheureux reçurent la peine due à leur crime. J'appris en arrivant, que Mademoiselle de V\*\*\* étoit à la veille de faire un établissement fort avantageux, avec le fils d'un des principaux habitans de la Trinité, qui étoit très-riche, ce

qu'elle me confirma dans la première visite que je lui fis ; mon premier mouvement fut de la taxer d'inconstance. Que vous êtes injuste , me dit-elle : Ignorez-vous quel est le sort d'une fille , qui , à moins que d'avoir des prétextes plausibles , nè peut se soustraire à la soumission qu'elle doit à ses parens ; d'ailleurs , je ne suis pas riche , je trouve un très-bon parti , & il faudroit que j'eusse perdu le peu de bon sens que la nature m'a départi , pour me refuser aux vues de ma famille ; rien n'empêche , au surplus , que nous ne soyons amis ; je vous verrai toujours avec le plus grand plaisir du monde. Je sentis la force de ces raisons , & je n'y répliquai pas un mot , je fus encore lui rendre quelques visites pendant les sept à huit jours que je restai au Fort Royal.

Enfin notre Brigantin étant désarmé , je pris congé de M. le Général , qui me remit une lettre pour M. de Poincy , une autre pour M. de Prépont , & une de recommandation pour M. de la Roche-Allard , Gouverneur Général de S. Domingue. Je m'embarquai le huit Mai , à sept heu-

res du matin, j'arrivai à Marie-Galante le lendemain à six heures du soir, & je fus mouiller entre les deux bateaux de M. de Prépont.

Avant sçu que cet Armateur étoit à bord d'un de ses bateaux, j'y passai dans l'instant; il n'est gueres possible d'exprimer la joie qu'il eut quand il me vit, ni toutes les amitiés qu'il me fit. Je le trouvai informé de tout ce qui nous étoit arrivé, du danger que nous avions couru, & de notre retour du Fort Royal, par une lettre qu'il avoit reçue la surveille; il me dit qu'il avoit été en instruire Mesdames de Chanzy & de Norsoy, qu'il avoit eu toutes les peines du monde à les persuader, & qu'elles ne me croiroient vivant, que lorsqu'elles me verroient.

Il m'apprit aussi que M. de Poincy étoit aller passer six semaines à S. Louis, distant d'environ deux lieues de Marie-Galante, pour y prendre le lait d'Aneffe: que dans la conversation qu'il avoit eue avec ce Gouverneur, il avoit remarqué qu'il étoit très-piqué de la préférence que l'on avoit donnée à M. de Chanzy, sur

M. de Pindré, qu'il n'étoit pas à se repentir de la lettre qu'il m'avoit donnée ; mais qu'il n'auroit jamais pu s'imaginer que M. de Champigny eût eu autant de foiblesse pour moi. Voilà ce qui commença à m'ouvrir les yeux, pour la première fois, sur le compte des hommes ; je m'applaudis beaucoup de la conduite que j'avois tenue en cette occasion, & je me proposai bien de m'observer assez, à l'avenir, pour ne me pas laisser duper par les apparences. Je me déterminai néanmoins à prier M. de Chanzy, lorsque je le verrois, de me prêter son cheval, pour aller à S. Louis, porter à M. de Poincy la lettre que M. de Champigny m'avoit remise pour lui, & que sans entrer dans aucune explication, je lui ferois mes remerciemens, comme si je lui étois effectivement obligé de la place que M. de Chanzy avoit obtenue.

Nous passâmes le reste de la soirée ; M. de Prépont & moi, à nous entretenir de nos affaires, & de notre prochain voyage ; il me dit que la cargaison, & les provisions de ces deux bateaux étoient faites, qu'à peu de

chose près , il comptoit avoir assez de marchandises pour la charge de son Brigantin, & qu'à moins de quelque événement contraire, nous serions en état de partir sous quinzaine.

Comme j'étois extrêmement fatigué, je fus me coucher, & le lendemain matin, ayant demandé à M. de Prépont s'il ne descendroit pas bientôt à terre, il me dit que non, mais que je pouvois prendre le canot, si je voulois, pour m'y rendre, que mon impatience étoit fort à sa place; qu'il avoit des affaires, que d'ailleurs il pourroit me gêner; mais qu'il viendrait dîner avec nous. J'acceptai ses offres, & partis tous de suite.

Aussitôt que Madame de Norsoy me vit, car ce fut elle qui m'aperçut la première; elle fit un cri de surprise qui fut entendu de toute la maison, & vint à toutes jambes audevant de moi. Je peux bien dire que mes caresses furent ce jour-là prévenues par les siennes. M. & Madame de Chanzy survinrent dans le moment, & je passai successivement dans les bras des uns & des autres, pendant l'espace de plus de trois à quatre minutes. J'avois

tant de choses à dire , on avoit tant de questions à me faire , que nous parlions tous ensemble , & jamais on ne joua plus naturellement les propos interrompus. Le calme succéda enfin , & nous commençâmes à nous entendre. Nous passâmes dans le salon , où l'on me fit déjeuner ; on exigea de moi le récit de mon aventure , j'y fatisis , on me répéta en même tems tout ce que M. de Prépont m'avoit dit au sujet de M. de Poincy , & on n'oublia pas les remercimens , de la sincérité desquels je n'avois aucun lieu de douter. Ah ! si l'on connoissoit la volupté qu'il y a de recevoir les épanchemens d'une ame reconnoissante , on seroit en vérité bien plus porté qu'on ne l'est à obliger , dût-on même avoir la certitude de rencontrer mille ingrats contre un qui ne le seroit pas ; mais qu'il est peu de personnes dans le cas de savourer ce plaisir , réservé aux seuls cœurs vertueux ! Un amour de soi-même , mal entendu , rend les hommes durs & féroces envers leurs semblables.

Je demandai à M. de Chanzy son cheval pour l'après dîner , afin d'aller

rendre la lettre que j'avois pour M. de Poincy ; mais il s'y opposa ainsi que ces Dames, qui me dirent qu'il seroit tems d'y aller le lendemain matin pour revenir le soir ; que j'éviterois par ce moyen la grande chaleur du jour, & qu'on me donneroit un Nègre pour me conduire & me ramener. J'eus beau insister, il fallut me rendre.

Par le plaisir que l'on témoignoit à me voir, je sentis bien que l'on ne me quitteroit pas de la journée, & qu'il ne me seroit guères possible d'avoir aucun particulier avec Madame de Norfoyl. Que de choses cependant n'avois-je pas à lui dire, depuis le tems que nous ne nous étions vus ! Mes yeux lui manifestoiént mon impatience, les siens m'en annonçoient autant ; mais il étoit décidé qu'ils seroient ce jour-là les seuls interprètes de nos sentimens.

M. de Prépont me tint parole, & vint dîner avec nous. Sur la fin du repas, Madame de Chanzy lui dit, j'espère, Monsieur, que M. le Chevalier ne pouvant coucher au Gouvernement, voudra bien accepter un lit ici,

&c

& que n'ayant que très-peu de tems à le posséder, il ne refusera pas de nous faire ce plaisir. M. de Prépont acquiesça à la proposition ; je consultai les yeux de ma chere Victoire, j'y lus avec satisfaction son consentement, & j'y donnai le mien.

Comme notre malheureuse aventure avoit transpiré dans toute l'Isle, & qu'on étoit déjà informé dans la ville de mon arrivée ; nous eûmes dans le cours de l'après-dîné plusieurs visites de gens curieux & importuns, à qui il fallut en recommencer plusieurs fois le détail. Le dépit que j'eus d'avoir été contrarié toute la journée me donna un grand mal de tête ; on me proposa un tour de Savanne, je l'acceptai ; je comptois le faire comme à mon ordinaire, Madame de Norfoy, & moi, point du tout, M. & Madame de Chanzy nous y accompagnerent ; la conversation fut générale, & la promenade très-courte. Je ne voulus pas souper, & fus me coucher de bonne heure. Le jour suivant, M. de Chanzy qui s'étoit apperçu de l'humeur que m'avoit occasionné les différentes compagnies que nous avions

eu la veille, vint me trouver, & me propofa d'aller avec lui le furlendemain à fon habitation, pour y paffer quelques jours à l'abri des importuns. Je lui répondis que je le voulois bien ; mais à condition que ces Dames feroient de la partie, qu'autrement ce ne feroit pas répondre à leurs bontés pour moi, que de leur fauffier compagnie ; qu'en attendant, je le priois de faire fceller fon cheval, & de me donner un Nègre pour me conduire chez M. de Poincy. Il fut donner fes ordres en conféquence, & un instant après, je descendis dans le fallon où étoient déjà ces Dames, qui me promirent d'être de la partie que M. de Chanzy m'avoit propofée. Je montai cheval, & partis pour S. Louis, où j'arrivai fur les neuf heures du matin.

Je me fis annoncer à ce Gouverneur, à qui je remis la lettre de M. le Général. Je le remerciai avec un air ouvert de ce qu'il avoit bien voulu faire à ma confidération pour M. de Chanzy, & je l'affurai que j'en conserverois toute ma vie une reconnoiffance égale au fervice qu'il m'avoit rendu. Il crut que je n'avois été informé de

rien , prit le change au mieux , me fit mille amitiés, m'invita à dîner; & m'ajouta , que comme il se trouvoit très-bien de son lait , il étoit résolu de le continuer tout le reste du mois , que conséquemment il ne retourneroit à Marie-Galante que dans les premiers jours de Juin , & que selon toute apparence , nous ferions partis dans ce tems ; il me souhaita un bon voyage ; je pris congé de lui , il m'embrassa , je montai à cheval , & retournai à Marie-Galante , où j'arrivai à huit heures.

Je trouvai M. de Prépont avec ces Dames , qui m'attendoient pour le moins avec autant d'impatience que j'en avois moi-même de les joindre. Je leur rendis compte du succès de mon voyage , & de mes remercimens à M. de Poincy , dont ils s'amuserent beaucoup. Madame de Norsoy me dit ensuite que pendant mon absence, elle avoit fait la partie d'aller , avec M. & Madame de Chanzy , dîner le lendemain à bord du Brigantin de M. de Prépont , qui les en avoit invitées ; que cependant on n'avoit rien voulu décider , sans sçavoir si cela me feroit

plaisir. Je lui répondis que j'y consentois volontiers, aux conditions qu'il donneroit sa parole, de venir passer deux ou trois jours avec nous, à l'habitation de M. de Chanzy, qui, ainsi que ces Dames, furent de mon avis, auquel M. de Prépont se vit obligé de souscrire, pourvu, nous dit-il, que l'on remit notre départ au jour d'après celui qui avoit été fixé; nous y consentîmes tous.

Nous nous embarquâmes le lendemain, sur les onze heures, dans son canot, qui étoit fort orné, & dans lequel il avoit fait mettre une tente pour nous garantir du soleil; nous fûmes reçus à bord au bruit de toute son Artillerie, le repas fut des plus magnifiques & des plus longs, car il dura jusqu'à huit heures, que nous retournâmes à terre.

Je profitai d'un instant où je me trouvai seul avec Madame de Norfoy pour me plaindre de la contrainte où nous vivions, que depuis mon arrivée, il ne m'avoit pas été possible d'avoir une conférence avec elle, pour lui témoigner toute la vivacité de mon amour, & apprendre d'elle ce que

par la lettre qu'elle m'avoit écrite à la Martinique , elle s'étoit réservée de me témoigner de vive voix ; elle m'avoua en me ferrant la main , & en soupirant , qu'elle en souffroit autant que moi ; mais que nous nous en dédommagerions à l'habitation de son frere , où nous jouirions de beaucoup plus de liberté qu'à la ville.

Le lendemain matin , M. de Chanzy partit pour sa campagne , & nous promit de venir le jour suivant à notre rencontre. Nous eûmes dans l'après-midi , comme nous sortions de table , la visite de deux Officiers de la Garnison ; il s'en trouva un que j'avois connu au Fort Royal , & qui ne venoit que d'arriver à Marie-Galante , pour y remplacer un Lieutenant qui y étoit mort depuis peu. Comme je n'avois vu de la journée M. de Prépont , quoiqu'il nous eut promis la veille de venir dîner avec nous , je sortis pour l'aller joindre à son bord ; je le trouvai au moment qu'il descendoit de son canot ; il prévint tous mes reproches , en me disant qu'il avoit été occupé toute la matinée à faire charger des balles de coton ; qu'il

avoit à peine eu le tems de dîner ; mais qu'il se propofoit bien de paſſer le reſte de la journée avec nous , & d'y ſouper ; je retournai avec lui chez ces Dames , d'où ces deux Officiers étoient déjà fortis. Je remarquai en entrant un peu d'altération ſur le viſage de Madame de Norſoy , je ne ſavois à quoi l'attribuer , quand elle prit elle-même la peine de me tirer d'embarras en me jettant dans un plus grand. Il faut convenir M. le Chevalier , me dit elle , que vous êtes bien myſtérieux envers vos amis ; doutez-vous de la part que nous prenons à ce qui vous arrive , pour nous céler l'aventure que vous avez eu au Fort Royal ? Elle ne peut cependant à tous égards , que vous faire honneur. Vous avez apparemment été bien aife de nous donner en cela une nouvelle preuve de votre modéſtie , ſi rare dans les gens de votre âge , afin d'augmenter , ſ'il étoit poſſible , l'eſtime que nous avions déjà pour vous ; & tout de ſuite elle répéta l'hiſtoire de mon Suiſſe , & de Mademoiſelle de V\*\*\* , en y ajoutant de petites circonſtances malignes qui n'étoient que trop vraies ,

& auxquelles , selon toute apparence, avoit donné lieu l'Officier qui lui en avoit fait le rapport.

Je ne savois , en vérité , comment me tirer de ce pas , quand je m'avisai , en la regardant avec assurance de lui dire : Madame , l'aventure dont vous me parlez m'a paru mériter si peu votre attention , qu'il ne m'est pas venu dans l'esprit de vous en faire part ; j'ignore ce que l'on vous a dit ; mais voilà M. de Prépont qui fait de source comme la chose s'est passée , elle est toute des plus simples , & ne peut-être dans le cas du commentaire ; mais afin que ma présence ne gêne pas notre ami commun , dans le récit que je le prie de vous faire , je vais vous laisser seuls un quart d'heure ; vous verrez , Madame , que ce n'est pas par un défaut de confiance que je me suis tu , & que je ne mérite aucunement les reproches que vous me faites au nom de la compagnie.

Je sortis en effet , pour rêver aux moyens de parer le coup que l'on m'avoit porté , & je rentrai au bout d'une demi - heure. Venez M. le Chevalier , me dit Madame de Chänzy ,

que nous vous embrassions ; M. de Prépont vient de nous raconter votre histoire avec toute la sincérité que nous lui connoissons , & il n'y a rien mêlé de méchant , comme a fait l'Officier. Je me rendis à une invitation aussi agréable ; mais quand je vins à Madame de Norfoÿ , l'indifférence avec laquelle elle me reçut ne me fit que trop connoître que le propos de l'Officier lui avoit fait une telle sensation , que M. de Prépont n'avoit pu parvenir à la dissuader ; j'en fus si saisi qu'il me prit un tremblement universel , qui fut suivi d'un accès de fièvre qui m'obligea de m'aller coucher ; il me dura jusqu'à deux heures du matin , que je m'endormis jusqu'à huit. Un instant après mon réveil , je vis arriver Madame de Norfoÿ , qui me dit les larmes aux yeux , en me prenant une de mes mains dans les siennes : jugez mon cher ami , par l'état où vous me voyez , du chagrin que me cause celui où je vous ai mis hier ; quoique persuadée de la vérité du rapport de M. de Prépont , j'ai voulu vous laisser en suspens sur ma façon de penser ; voilà le motif de l'air

froid que vous avez apperçu en moi ,  
 mais il n'étoit que feint, & dans le fond  
 du cœur, je vous rendois justice; j'ai été  
 assez punie de ma dissimulation , pour  
 me flatter que vous ne m'en sauriez  
 aucun mauvais gré. Rétablissez-vous  
 promptement , pour jouir de la répa-  
 ration que j'ai résolu de vous faire.  
 Que vous êtes bonne , mon adorable  
 Victoire ! lui dis-je , en me jettant sur  
 une de ses mains , que je baisai mille  
 fois ; je bénis mon accident , si , en  
 cessant de vous affliger , vous êtes  
 convaincue de ma fidélité & de la sin-  
 cérité de mes sentimens pour vous.  
 Je ne vous demande pour gage de vo-  
 tre tendre retour , que de me donner  
 dans ce moment un baiser d'aussi bon  
 cœur que vous avez reçu indifférem-  
 ment celui que je vous donnai hier.  
 J'avois à peine achevé cette dernière  
 syllabe , que cette tendre amante , me  
 serrant étroitement entre ses bras ,  
 m'en prodigua plusieurs. C'en est fait ,  
 lui dis-je , charmante Victoire , je suis  
 guéri , rien ne nous empêchera de  
 partir pour aller rejoindre M. votre  
 frere qui nous attend. J'espère que

Pair de la campagne, & le plaisir de  
 m'entretenir souvent avec vous, ache-  
 veront de rétablir ma santé. Je vis  
 entrer à l'instant M. de Prépont qui  
 venoit favoir de mes nouvelles; il fut  
 auffi furpris de mon rétablissement  
 fubit, qu'il avoit été étonné de mon  
 indisposition imprévue: il nous dit  
 qu'il ne pourroit nous accompagner;  
 mais qu'il nous donnoit fa parole de  
 venir dîner avec nous le lendemain.  
 Madame de Norfoy descendit pour  
 aller instruire fa mere de nos disposi-  
 tions; ma toilette fut courte, &  
 nous ne tardâmes pas, M. de Prépont  
 & moi, à les fuivre; nous rejoignî-  
 mes ces Dames dans le falon. Cet Ar-  
 mateur prit congé de nous pour aller  
 à fes affaires; auffitôt que nos ha-  
 macks furent prêts, nous nous mîmes  
 dedans, & fuivant l'ufage du pays,  
 nous nous fîmes porter jufqu'à l'ha-  
 bitation de M. de Chanzy, diftante  
 d'environ une lieue de Marie-Ga-  
 lante. Nous le trouvâmes à moitié  
 chemin, qui venoit au devant de  
 nous, accompagné d'un de fes amis,  
 qui étoit Lieutenant dans fa nouvelle  
 compagnie. Nous nous rendîmes fous

leur escorte au Chatbon (c'étoit le nom de l'habitation où nous allions) ; le coup d'œil m'en parut charmant , & je me proposai bien d'en examiner tous les environs. J'épargnerai cependant aux Lecteurs une description trop détaillée des bâtimens ; je dirai tout simplement qu'il y avoit une fort belle avenue d'orangers , de citronniers & de limoniers , de cinq cens pas de long sur trente de large , qui conduisoit à une cour très spacieuse ; on trouvoit en face un péristille de la longueur du Château , dans le milieu duquel étoit un vestibule qui le traversoit , par où l'on descendoit dans un très-beau jardin de deux cens perches quarrées , au bout duquel étoit un bois d'environ deux cens arpens , terminé à son extrémité par une petite riviere qui avoit donné le nom à l'habitation.

Nous nous y promenâmes toute la soirée avec les Dames , & M. de Chanzy , qui ne me fit pas grace du moindre petit recoin ; de sorte qu'à notre retour , je me trouvai si fatigué que j'obtins facilement la permission de m'aller coucher. A peine étois je

dans ma chambre, que j'y vis entrer Madame de Norfoÿ, qui me dit que son frere venoit de lui avouer qu'il m'avoit fait une tricherie, que nous aurions le lendemain à dîner deux habitantes de ses voisines, qui étoient des plus aimables, & qui ne venoient que par rapport à moi, afin de me prier de leur rendre un service auprès de M. de Champigny; que M. de Chanzy étoit dans l'intention de m'y engager, & elle ajouta en riant, je vous recommande de prendre garde à votre cœur, qui dans cette occasion pourroit bien faire chap-chut. Ne craignez rien, lui dis-je, à voix basse, adorable Victoire, mon cœur est trop charmé des chaînes qu'il porte, & il chérit trop son esclavage, pour songer à chercher un autre maître; l'engagement qu'il a contracté avec vous est à vie, il ne pourroit d'ailleurs que perdre au change, consultez vos attraits, il seront mes garans. Je lui tendis la main qu'elle me ferra, je l'embrassai & elle s'en alla.

En passant le lendemain matin dans un coridor qui conduisoit à une terrasse par où on descendoit dans le

jardin , j'entendis quelqu'un touffer ; curieux de favoir qui c'étoit , j'entrai dans un fallon qui étoit au bout ; j'y trouvai Madame de Norfoÿ , nonchalamment couchée sur un lit de repos, un livre dans une main , la tête soutenue par l'autre , & le coude appuyé sur un gros oreiller. Qui vous auroit cru levée , lui dis-je , charmante Victoire ? Avez - vous été incommodée cette nuit ? Un fichu mal arrangé , laissoit voir un gorge admirable , qui effaçoit en blancheur , l'éclat des plus beaux lis, je m'approchai , & en lui prenant une de ses belles mains , que je baisai : seroit-il bien possible, lui dis-je , chere amante , que vous me laissassiez partir pour un voyage aussi long que celui que je vais faire , sans me donner quelques preuves de votre amour ; & comme je devenoit pressant. Point d'entreprises , me dit-elle , Monsieur , car vous auriez lieu de vous en repentir. A l'instant son livre s'échappa de ses mains , sa tête tomba sur son oreiller , elle soupira , & ferma les yeux. J'étois si animé , qu'oubliant la défense qu'elle venoit de me faire , & ne songeant qu'à satisfaire ma passion , je

me précipitai dans ses bras, qu'elle tendoit pour me faire retirer; je collai ma bouche sur la sienne, je la promenai sur son sein, je parcourus tous les charmes; je touchois enfin au centre de la volupté, lorsque faisant un effort auquel je ne m'attendois pas, elle me repoussa vivement, & me dit: Téméraire, arrêtez, que prétendez-vous faire? Couronner mon amour, lui répondis-je, adorable Victoire. Dites plutôt me déshonorer, me répliqua-t-elle, me forcer à vous fuir & à vous haïr. Sont-ce-là les sermens que vous m'avez faits? Que je suis malheureuse d'y avoir ajouté foi! & que je me repens bien de mon imprudence! Apprenez, Monsieur, continua-t-elle, en se radoucissant un peu, qu'une jouissance proscrite par l'honneur & la Religion, est criminelle, & qu'au lieu de resserrer les nœuds de l'amour, elle le fait expirer, & naître le mépris. La foiblesse que je viens d'avoir, & que je me reprocherai longtems, m'en garantira de pareilles à l'avenir; elle m'apprendra à me défier de moi-même, & à ne pas trop compter sur une vertu qui souvent s'éclipse quand

le cœur parle , & que l'on n'évite pas les occasions. Je vous en ai fourni une aujourd'hui de me manquer , je suis donc aussi coupable que vous , voilà ce qui m'engage à vous pardonner , aux conditions cependant que vous n'entreprendrez plus rien dorénavant qui puisse m'offenser ; autrement je vous jure de rompre entièrement avec vous , & de ne vous jamais voir.

Outre l'amour sincere que j'avois pour Madame de Norsoy , je l'estimois & la respectois ; mais j'ignorois combien elle étoit encore au-dessus de ces hommages ordinaires. La grandeur des sentimens qu'elle venoit de me faire paroître , la beauté de son procédé à mon égard , me l'apprirent ; & tout vicieux que j'étois , ils firent éclore en moi le repentir , exciterent mon admiration , & me pénétrèrent jusqu'aux larmes. Je me jettai à ses pieds , je lui avouai mes torts , je me reconnus indigne de la grace qu'elle venoit de m'accorder ; elle me la ratifia , me releva , m'embrassa , m'ordonna d'oublier tout , & d'en faire mon profit comme elle comptoit en faire le sien.

Il y avoit déjà près d'une heure que nous étions ensemble, quand elle me conseilla de me rendre dans le jardin, où elle ne tarderoit pas à me joindre, je n'avois effectivement pas fait deux tours d'allée, que je la vis venir avec Madame de Chanzy & son frere ; ce dernier m'annonça que je verrois à dîner une des plus aimables Créoles du pays, qu'il seroit enchanté qu'elle put faire assez d'impression sur moi, pour m'engager à appuyer auprès de M. de Champigny une requête qu'elle avoit à lui présenter, que par ce moyen, je me ferois une nouvelle amie que la reconnoissance m'attacheroit, que cette demoiselle étoit jeune & fort aisée ; qu'au cas qu'il m'en prit envie, ce seroit un très-bon parti pour moi. Que vous êtes inconféquent, lui dis-je, mon cher ami, vous me proposez de venir à votre campagne, pour nous y débarrasser pendant quelques jours des importuns de la ville, & vous êtes le premier à y en introduire. Quoique jeune, j'ai assez d'expérience pour savoir que les amis ne se comptent pas, mais qu'ils se pesent, & il en est très-peu comme

M. de Prépont & votre aimable famille, qui soient dans le cas de souffrir l'épreuve de la balance. Quant au parti que vous me proposez, je vous en remercie ; mon choix est fait pour la vie ; au surplus, je suis à la veille d'un long voyage ; je ne dois pas revoir de longtems M. de Champigny, conséquemment je suis peu à portée de rien faire en faveur de cette demoiselle. Si sa demande est juste, que ne va-t-elle la faire en personne, l'équité d'un côté & ses charmes de l'autre, seront d'assez puissans sollicitateurs, sans qu'il soit besoin que je m'en mêle, & pourra-t-elle manquer de réussir ? Pour moi, je vous déclare que je ne veux faire aucune démarche à ce sujet, & il viendra un tems, où peut-être vous n'y perdrez pas. On annonça dans le moment M. de Prépont, & peu après ces Dames ; C'étoit la tante & la niece, dont l'une se nommoit Madame d'Essingue, & l'autre Mademoiselle de Langady. Justes-là je n'avois rien vu qui, en beauté, put être comparé à Madame de Norfoÿ ; mais cette Demoiselle l'équivaloit au moins ; elle étoit en-

viron du même âge, grande, bien-  
 faite, toutes les graces étoient réunies  
 dans sa personne, le son de sa voix  
 pénétrait jusqu'au cœur, & ne pou-  
 voit manquer d'y faire des blessures  
 incurables. Je ressentis une forte émo-  
 tion en la voyant ; il m'échappa quel-  
 ques soupirs, je sortis pour tâcher de  
 me remettre, & maudire à mon aise  
 M. de Chanzy, d'avoir troublé mon  
 repos. Un instant après, Madame de  
 Norfoÿ me joignit pour me faire ren-  
 trer. Que vous êtes cruelle ! lui dis-  
 je, chere amante, laissez-moi ici,  
 je vous conjure, & ne me forcez pas  
 à devenir ingrat envers vous ; que je  
 déteste votre frere d'avoir invité ces  
 Dames ! que je crains bien les char-  
 mes de Mademoiselle de Langady,  
 ou plutôt que je me crains moi-même !  
 J'aime votre franchise, me répondit  
 cette tendre femme, votre aveu  
 m'effraye moins que n'auroit pu faire  
 votre silence, rassurez-vous, venez  
 avec moi rejoindre la compagnie, je  
 me charge de votre guérison, aux  
 conditions que je serai votre confi-  
 dente, ne vous préoccupez l'esprit de  
 rien ; & laissez-moi faire. Cette de-

moiselle doit exiger un service de vous, toute la compagnie, moi-même, nous joindrons à elle pour vous y engager, & je vous aurai, en mon particulier, obligation de ne la pas refuser. J'avoue que jamais surprise ne fut pareille à celle que me donna, & la beauté du procédé, & la générosité de Madame de Norfoÿ. Juste ciel ! m'écriai-je, peut-il se trouver une grandeur d'ame telle que la vôtre, ma chere Victoire ? Quoi ! je serois capable, après tout ce que vous avez fait pour moi, de vous être infidèle ? Non, chere amante, je ne vous abandonnerai de ma vie pour une autre. Je lui donnai la main, nous rentrâmes ; & sans me quitter elle me présenta à Mademoiselle de Langady, à qui elle dit : Voilà M. le Chevalier D\*\*\*. à qui je viens de parler de votre affaire, & qui se fera un vrai plaisir de vous rendre tous les bons offices qui dépendront de lui, vous pouvez à présent le mettre au fait. Il étoit question d'obtenir un défrichement d'environ dix-neuf arpens de bois appartenant au Roi, qui joignoient l'habitation de ces Demoi-

selles, & qui avoit déjà été demandé & refusé par M. le Marquis de Pas de Feuquieres, prédécesseur de M. de Champigny. Je lui promis que je ferois tout ce qui dépendroit de moi pour l'obliger ; mais je la priai de trouver bon que je lui observasse que si je lui donnois une lettre, elle ne produiroit aucun effet, en ce que l'on ne manqueroit pas de consulter les registres des défrichemens à faire ; qu'en marge de celui qu'elle demandoit, on verroit le motif du refus de M. de Feuquieres, qui seroit indubitablement suivi d'un autre, au lieu que, comme rien ne périltoit ; si elle vouloit attendre mon retour des côtes d'Espagne, j'aurois l'honneur de la présenter moi-même à M. le Général, & d'appuyer son placet. Il y aura d'ailleurs, ajoutai-je, plus d'intervalles entre une première grace que l'on vient de m'accorder tout récemment, & celle que je demanderai alors ; mes raisons furent goûtées de tout le monde, & on y souscrivit. Après le dîner, ces Dames en prenant congé de nous, nous inviterent

pour le jour suivant d'aller chez elles ,  
où nous leur promîmes de nous rendre.

On ne tarda pas, selon la louable coutume de tous les pays, de faire tomber la conversation sur les absentes. On ne peut, dit M. de Chanzy, rien voir au-dessus de la figure de Mademoiselle de Langady ; elle a aussi beaucoup d'esprit ; mais c'est dommage que toutes ses belles qualités soient ternies par une insigne coquetterie qui n'a pas laissé de faire naître des accidens parmi ses adorateurs. Il nous raconta à ce sujet plusieurs traits d'histoires qui me firent connoître le danger que l'on couroit en se laissant éprendre de ses charmes ; sa tante, continua-t-il, qui fait toutes ses espérances, a tant de foible pour elle, qu'elle se trouve en quelque sorte autorisée dans sa conduite ; je voudrois cependant bien, en s'adressant à moi, que vous entreprissiez de la fixer, & cette conquête vous feroit autant d'honneur que de profit.

Si c'est-là le bien que vous souhaitez à vos amis, Monsieur, lui répondis-je, on ne doit pas en vérité s'empresser beaucoup à le devenir. Je vous

remercie de votre conseil ; je me connois, je suis jaloux, je ne verrois pas d'un œil tranquille des concurrents à qui l'on feroit aussi bonne mine qu'à moi, je m'attirerois infailliblement des affaires fâcheuses, & je n'ai point envie d'augmenter le nombre des malheureux qui sont attachés à son char ; mais vous, mon cher ami, qui donnez d'aussi bons avis, il me semble que vous ne feriez pas si mal d'en profiter. Hé ! que fait-on, il vous est peut-être réservé de toucher le cœur de cette insensible. Quant à moi, qui suis destiné à courir les mers, je n'ai d'autre ambition que celle de ma fortune, pour la partager ensuite avec la personne dont je me fais gloire de porter les chaînes. Lorsque je me trouvai seul avec Madame de Norfoÿ : Hé bien ! me dit-elle, votre cœur sent-il encore quelque chose pour Mademoiselle de Langady ? Il faut convenir que vous êtes un peu facile à vous laisser embrâser, & quand vous ne ferez plus avec moi, que ne dois je pas craindre ? Rien, ma chere Victoire, lui répondis-je, ce qui m'est arrivé a plutôt été l'effet

de la surprise que d'un amour naissant; & d'ailleurs les sentimens que vous m'avez fait paroître feront; toutes les fois que je me les rappellerai, un antidote qui me préservera de toute infidélité : car il est bien possible, & j'en ai fait l'expérience aujourd'hui, de trouver vos pareilles en beauté, mais il est rare d'en rencontrer qui pensent comme vous, & vous égalent en vertu. Mon frere, me dit cette charmante femme, en vous peignant Mademoiselle de Langady, n'a fait que me prévenir, & aux conseils près qu'il vous a donnés, je suis très-satisfaite de son pinceau. Je lui demandai si elle l'étoit aussi de ma réponse. Elle ne m'a point surpris, me dit-elle, je m'y attendois.

Nous allâmes ensuite nous promener dans le bois, elle me parla avec une abondance de cœur qui m'enchantait; & si les leçons qu'elle me donna ne me rendirent pas sage, elles me firent au moins sentir le prix de la sagesse; elle les accompagna de mille témoignages de tendresse, d'autant plus flatteurs, que sans mêler aucun art, elle suivoit son pen-



# VOYAGES

E T

## AVANTURES

DU CHEVALIER DE \*\*\*.

*Aux Isles Antilles Françaises sous le vent de l'Amérique Septentrionale, à la Havane, Capitale de l'Isle de Cuba, & à Porto-Rico, appartenantes aux Espagnols, à San-Jago de la Véga, Capitale de la Jamaïque, & à Port-Royal appartenantes aux Anglois, & son second voyage à la Martinique.*

SECONDE PARTIE.



A L O N D R E S ;

*Et se trouvent*

A P A R I S ;

Chez DESSAIN Junior, Libraire, Quai des Augustins, à la Bonne-Foi.

---

M. DCC. LXIX.





---

## E R R A T A

### *De la seconde Partie.*

- P**AGE 15, *lig.* 14, dannai, *lis.* donnai.  
16, *lig.* 5, perora, *lis.* parla.  
22, *lig.* 16, ledemain, *lis.* lendemain.  
50, *lig.* 22, affection, *lis.* affliction.  
55, *lig.* 4, Neker, *lis.* Nekre.  
57, *lig.* 2, expatriés, *lis.* expatrier.  
57, *lig.* 24, dannée, *lis.* donnée.  
59, *lig.* 3, tentée de croire, *lis.* portée à croire.  
60, *lig.* 18, une, *lis.* un.  
89, *lig.* 17, Julie, *lis.* Silvie.  
92, *lig.* 19, principaux des habitans, *lis.* principaux habitans.  
98, *lig.* 6, dans, *lis.* sur.  
122, *lig.* 13, tenduns, *lis.* tendu.  
138, *lig.* 19, guais, *lis.* gais.  
161, *lig.* 26, avet, *lis.* avec.  
187, *lig.* 9, au moins toutes, *lis.* au moins à toutes.  
193, *lig.* 24, la deviendra, *lis.* le deviendra.  
206, *lig.* 5, interval, *lis.* intervalle.  
256, *lig.* 25, interval, *lis.* intervalle.

d'une rechute ; je n'évitai même plus les yeux de cette Syrenne enchantresse ; elle causa beaucoup & avec esprit , chanta avec toutes les graces imaginables , ne négligea rien enfin pour plaire & accroître le nombre de ses esclaves infortunés. J'étois placé vis-à-vis Madame de Norsoy , qui me regardoit de tems en tems , & à qui je souriois pour lui faire entendre qu'elle ne devoit pas craindre que je mordisse à l'hameçon perfide que l'on me présentoit. En un mot , Mademoiselle de Langady fit beaucoup de frais en pure perte ; elle en prit de l'humeur , devint sombre & mélancolique ; car rien ne mortifie tant une coquette , que lorsqu'il lui échappe une proie sur laquelle elle comptoit ; très-souvent le dépit qu'elle en conçoit est beaucoup plus vif que le plaisir que lui ont donné toutes ses autres conquêtes ; elle en est quelques fois même si humiliée qu'elle s'oublie jusqu'à faire des avances , son caractère volage se fixe ; elle finit enfin par aimer de bonne foi.

Nous retournâmes au Charbon , où nous passâmes encore quelques jours ,

d'où ensuite , nous nous rendîmes tous à la ville.

Le jour même de notre arrivée à Marie-Galante , M. de Prépont m'annonça que la cargaison & la charge de ses bâtimens se trouvant faire , nous partirions au premier vent favorable. Il nous vint deux Dominicains , à qui cet Armateur accorda le passage jusqu'au Cap François. Madame de Chanzy lui proposa aussi de prendre sur son bord deux infortunés , qui , depuis quatre mois , étoient à Marie-Galante , où ils avoient eu le bonheur d'aborder , à la suite d'une tempête affreuse , qu'avoit essuyé leur vaisseau , qui avoit été jetté sur les côtes où il s'étoit brisé ; que de trente personnes , dont l'équipage étoit composé , il ne s'en étoit sauvé que sept : & sans attendre la réponse de M. de Prépont , elle nous fit passer dans un cabinet où nous trouvâmes un jeune homme d'environ vingt-six ans , grand , bienfait , d'une physionomie des plus heureuses , qui annonçoit sa naissance , & une Demoiselle de vingt qu'il nous dit , & nous prouva être sa cousine germaine , afin de nous ôter toutes les

idées , qui auroient pu ne leur pas être favorables : c'étoit une des plus piquantes brunes que j'aie vu de mes jours , d'une taille fort avantageuse , qui , a une beauté accomplie ; joignoit toutes les graces possibles ; ils alloient , nous dirent-ils , à Léogane , y joindre une de leurs tantes paternelles , qui les avoit mandés pour disposer en leur faveur , d'une fortune immense dont elle jouissoit. Ces deux personnes nous intéresserent tant , leur sort actuel nous parut si digne de compassion , que M. de Prépont , non-seulement leur accorda avec plaisir le passage qu'elles demandoient , mais encore leur fit offre de sa bourse , si elles en avoient besoin , jusqu'à ce qu'elles fussent parvenues à leur destination ; & on les engagea à dîner avec nous.

Le jour suivant , Madame de Norfoÿ vint me trouver dans ma chambre , pour me dire qu'au moyen des engagemens que nous avions pris ensemble , tout devenoit dorénavant commun entre nous , qu'ainsi elle vouloit s'affocier à ma bonne ou mauvaise fortune , en s'intéressant dans

ma pacotille pour cinquante pistoles d'Espagne, qu'elle me contraignit d'accepter, malgré toute ma résistance, avec défense d'en rien communiquer à qui que ce fût.

Enfin l'instant fatal de notre séparation étant arrivé, nous nous donnâmes réciproquement, tous les témoignages de tendresse que nous ressentions l'un pour l'autre, & nous allâmes, M. de Prépont & moi, coucher à bord de notre Brigantin.

Le lendemain, premier Juin 1729, nous appareillâmes à quatre heures du matin, & nous fîmes voile pour S. Domingue.

Je passai les deux premiers jours de notre navigation dans la mélancolie la plus noire ; mais les représentations de M. de Prépont, jointes à mes réflexions, calmerent peu-à-peu ma douleur. Pour y faire entièrement diversion, je me liai intimement avec M. le Chevalier d'Orbigny & sa cousine (c'étoit le nom des deux infortunés dont j'ai ci-devant parlé) ; ils étoient doués l'un & l'autre d'un caractère excellent, & possédoient d'ailleurs toutes les qualités nécessaires

pour faire les charmes de la société. M. de Prépont qui avoit conçu pour eux une véritable estime, & qui cependant, ne pouvoit loger ses quatre passagers dans son bord, avoit, dès notre embarquement, fait passer les deux Dominicains sur celui de ses bateaux, qui étoit commandé par son Lieutenant, & M. & Mademoiselle d'Orbigny étoient restés avec nous. Je cédaï à cette dernière une petite chambre de sept pieds en carré que cet aimable Armateur m'avoit fait arranger, & je m'accommodai des matelas de Mademoiselle d'Orbigny, que je fis placer sur un cadre, à côté de celui de son cousin, afin de ne nous pas quitter.

Une nuit que je ne dormois pas, je l'entendis soupirer à plusieurs reprises ; je lui demandai s'il n'y auroit pas d'indiscrétion, à le prier de me dire le sujet de ses chagrins, que je prévoyois être très-vifs ; j'ajoutai qu'il ne devoit pas ignorer qu'il en étoit d'une nature à recevoir du soulagement, par la confiance même que l'on en faisoit à un ami ; que si j'étois assez heureux pour mériter ce titre à son égard, il

pouvoit être persuadé, non-seulement de la part que j'y prendrois, mais encore de ma discrétion. Il me répondit à cela que je ne faisois que prévenir l'offre qu'il avoit eu envie de m'en faire ; qu'il acceptoit avec d'autant plus de plaisir mon amitié, que j'avois déjà commencé par lui en donner des preuves sans le connoître, auxquelles il avoit, ainsi que sa cousine, été si sensibles, qu'ils ne desiroient rien tant au monde, que de trouver l'un & l'autre, des occasions de m'en témoigner leur reconnaissance ; & que pour me convaincre de la confiance qu'il avoit en moi, il n'hésiteroit pas davantage à me faire le récit de leurs malheurs ; qu'il commença ainsi.

## HISTOIRE

*DE M. ET M.<sup>elle</sup> D'ORBIGNY.*

**J**E suis né d'une des plus nobles familles de Bourgogne, aux environs de Beaune ; je n'avois gueres que dix

ans quand je perdis ma mere ; mon pere qui étoit Capitaine de Dragons dans le Régiment de \*\*\* , me déposa entre les mains de sa belle-sœur , dont le mari étoit frere aîné de mon pere , & major dans le même Régiment. Elle avoit un fils , à peu près du même âge que moi , & une fille qui n'avoit que cinq ans. On me donna les mêmes Maîtres qu'à mon cousin , & nous reçûmes tous deux une éducation convenable à notre naissance. Nos peres venoient ordinairement passer leurs sémestres chez ma tante ; le mien fut enchanté des dispositions que je témoignois avoir pour courir la même carrière que lui ; celles de mon cousin y étoient absolument opposées , un air recueilli , une grande application aux sçiences , un éloignement marqué pour les amusemens ordinaires de la jeunesse , & une grande exactitude à se trouver , avec une sorte de plaisir à tous les Offices de l'Eglise , annonçoient d'avance un goût décidé pour augmenter un jour le nombre des Ministres des Autels , qui n'étoient pas fort en recommandation dans notre maison ; c'est ce qui

fit passer sur moi toute la tendresse de sa mere. A peine eus-je atteint l'âge de quinze ans, que mon pere me fit avoir une Cornette dans son Régiment; au bout de quatre ans j'obtins une Compagnie, & deux mois après j'eus le malheur de voir mourir mon oncle d'un coup d'épée qu'il avoit reçu dans un combat singulier. Nous fûmes, mon pere & moi, passer quelque tems chez ma tante, pour la consoler de la perte qu'elle venoit de faire d'un mari, dont les suites ne prouvent que trop qu'elle ne se soucioit pas beaucoup. J'appris que mon cousin, après s'être fait tonsurer, malgré toutes les instances de sa famille, étoit allé à Paris, pour y étudier en Théologie, & que ma petite cousine, qui avoit alors quatorze ans, étoit au Couvent depuis trois mois.

Je reçus de ma tante, pendant près de quatre mois que je passai chez elle, toutes sortes de bons traitemens; elle me donna les preuves les plus vives de son amitié; & lors de mon départ, elle me fit présent de cent louis, qui rétablirent bien la bourse d'un jeune homme d'environ vingt ans, qui

aimoit le jeu & toutes les autres petites bagatelles dont l'Officier est ordinairement susceptible à cet âge. Je fus près de quatre ans de suite sans quitter les garnisons ; mais la mort imprévue d'un pere qui m'aimoit beaucoup, & que je chériffois autant, m'obligea d'aller chez moi, pour y mettre ordre à mes affaires, qu'il ne laissoit pas trop bien rangées.

Ma tante, quoiqu'elle eût alors quarante ans accomplis, étoit encore une des plus belles & des plus riches femmes de la Province. Elle avoit déjà refusé depuis la mort de son mari, plusieurs partis considérables qui s'étoit présentés, sous prétexte qu'elle avoit formé la résolution de ne se point remarier ; elle se mit à la tête de mes affaires, les arrangea, paya de ses deniers les dettes de mon pere, m'en rendit les obligations, me fit émanciper, & se chargea de l'administration de mon bien pendant mon absence.

Un jour que nous étions seuls ensemble, elle me remit devant les yeux tout ce qu'elle avoit fait pour moi depuis la mort de ma mere jusqu'à ce

moment, au préjudice même de ses enfans, à qui, disoit-elle, elle ne croyoit faire aucun tort, en ce qu'elle avoit destiné sa fille à passer le reste de ses jours dans un Cloître ; que d'un autre côté, son fils ayant pris le parti de l'Eglise sans son aveu, il ne pouvoit la forcer qu'à lui rendre compte du bien de son pere, à la vérité fort médiocre, mais encore plus que suffisant pour entretenir la faiblesse d'un homme qui avoit embrassé un état uniquement fait pour la Pénitence ; qu'au surplus elle étoit la maîtresse de disposer du sien, ainsi qu'elle le jugeroit à propos, sans que personne eût le droit d'y trouver à dire, & qu'il étoit assez considérable pour procurer un sort heureux à quiconque ne payeroit pas ses bienfaits de la plus noire ingratitude. Elle ajouta qu'elle ne pensoit pas que je fusse assez borné pour ne pas sentir que j'étois l'objet de son choix, & qu'elle me croyoit l'âme trop bien placée pour ne pas reconnoître tant de bontés, en acceptant sa fortune & sa main, qu'elle n'avoit refusés à tant d'autres que pour me les réserver ;

que cependant son intention étoit d'attendre encore deux ans, tems de ma majorité, pour conclure ce mariage ; qu'alors elle feroit venir de Rome les dispenses nécessaires à cet effet ; qu'il étoit à propos de garder le silence à ce sujet, afin d'éviter la glose, & que jusqu'à-ce, nos qualités de tante & de neveu, nous mettroient à couvert des plaisanteries, que dans toutes autres circonstances, mon assiduité à lui faire ma cour, auroit pû nous attirer. Elle me demanda ensuite ce que je pensois de l'arrangement du projet qu'elle venoit de me communiquer. Rien autre chose, lui dis-je, ma chere tante, sinon que vous avez, sans doute, voulu éprouver ma façon de penser : la voici au vrai. Je suis autant sensible que je le dois, à ce que vous avez bien voulu faire pour moi jusqu'à présent, ma reconnoissance en sera éternelle ; mais que je sois assez lâche pour me prêter au plus noir des forfaits, en servant d'instrument à l'exhérédation de vos enfans, & en donnant les mains à une vocation, à coup sûr, forcée ; c'est, je ne vous le dissimule pas, ce

que je ne ferai jamais, ce seroit au contraire un moyen sûr de me rendre indigne de vos bontés, & de l'offre honorable que vous voulez bien me faire de m'épouser ; j'en fais trop de cas pour les perdre par un crime, & s'il est vrai que vous soyez dans l'intention d'unir votre sort au mien, ce dont je n'ose me flatter, comment pourriez-vous vous résoudre à donner votre main à un homme qui consentiroit, pour ainsi dire, à plonger la sienne dans le sein des enfans que vos entrailles ont porté ? car ne seroit-ce pas les égorger en effet, que de leur faire perdre leur bien, & peut-être leur ame ? Connoissez-moi donc mieux, Madame, & rendez plus de justice aux sentimens d'honneur que vous avez pris soin vous-même d'inculquer en moi. Si au bout de deux ans, terme que votre prudence met à mon bonheur, vous persistez toujours dans la même résolution, que je sois au moins digne de jouir sans remords du sort heurteux que vous me préparez, & qu'un fatal retour de préjugés, peut-être anticipés, ne nous

faſſe pas repentir l'un & l'autre de notre aveuglement.

Si je parus d'abord conſentir à mon mariage avec ma tante , ce ne fut que pour la faire rentrer en elle même ſur l'injuſtice de ſa première propoſition , & en même tems pour ne point trop bleſſer ſon amour propre par un refus ſur la ſeconde , qui indubitablement l'auroit , non-ſeulement offenſée cruellement ; mais encore fait prendre un parti plus violent contre ſes enfans en épouſant quelqu'un de ſes prétendants , qui n'auroient peut-être pas été auſſi délicats que moi ; d'ailleurs l'intervalle de deux années qu'il y avoit juſqu'à la concluſion , pouvoit apporter bien du changement dans les choſes. J'avois au ſurplus mes intérêts à ménager , ils étoient entre ſes mains , & j'aurois eu tout à redouter de la fureur d'une femme qui , lorsqu'elle ſe croit mépriſée , ne garde plus aucunes meſures , ſe laiſſe aller au penchant qui l'entraîne , & convertit pour l'ordinaire l'amour violent dont elle étoit épriſe , en une haine implacable , dont très-ſouvent les ſuites ſont funeſtes.

Ce que j'avois prévu arriva , un air de contentement répandu sur la physionomie de ma tante , me fit connoître la satisfaction que lui avoit causé ma réponse. Elle me répliqua qu'elle étoit bien aise de trouver en moi d'aussi beaux sentimens ; qu'à la vérité je pouffois un peu trop loin la délicatesse , qui cependant servoit à la confirmer dans la bonne opinion qu'elle avoit toujours eue de moi , & à justifier le discernement de son choix. Elle ajouta que puisque j'acceptois ses offres , rien n'empêcheroit que dorénavant nous ne vécuissions ensemble comme des gens qui devoient être un jour unis par des liens indissolubles , & qu'elle me connoissoit assez pour ne pas craindre mon inconstance ni mon indiscretion. Elle me quitta ensuite pour recevoir une visite que l'on venoit de lui annoncer , & me laissa le tems de réfléchir sur ce qui venoit de se passer entre nous. Son visage enflammé , ses yeux étincellans & la véhémence de son verbe , symptômes du désordre de son ame , ne me convinrent que trop du desir qu'elle avoit d'anticiper des

plaisirs qui n'étoient point de mort goût , & je me repentis alors , mais un peu tard , de m'être tant avancé. Pour modérer la passion impétueuse de cette femme , un jeune Officier auroit été fort mal reçu , de mettre en jeu la Religion ; je me contentai donc d'écrire à un ami que j'avois dans les bureaux , de me faire promptement expédier un ordre pour rejoindre le Régiment , & jusqu'à-ce qu'il arrivât , je me déterminai à faire le malade , afin , s'il étoit possible , de ralentir en elle , par l'absence , une flâme dont j'avois tout à appréhender.

Le lendemain de cette conversation , ma tante ayant appris par sa femme de chambre que j'étois incommodé , s'imagina que l'air de la campagne pourroit mettre fin à mon indisposition , & elle m'engagea de l'accompagner au Couvent , où étoit ma cousine ; j'y consentis d'autant plus volontiers , que par ce moyen , j'évitois un tête-à-tête , que j'avois tout lieu de craindre. En entrant au parloir , elle me prit par la main , & me présentant à Mademoiselle d'Orbigny ,

qui est la même que vous voyez ici avec moi ; elle lui dit : tenez ma fille , je vous amene votre cousin que vous avez toujours aimé , si Dieu nous conserve d'ici à deux ans , à ce premier titre , je compte en ajouter un autre , qui vous le fera chérir encore bien davantage. Dans l'instant les regards de ma cousine & les miens se fixerent l'un sur l'autre ; elle rougit , je me troublai ; elle baissa les yeux , & sans donner le tems à Madame d'Orbigny de continuer , elle s'écria avec enthousiasme. Ah ! ma chere maman , vous en ferez donc mon mari ? Ma tante , à ce propos , resta interdite , la regarda avec dédain , se leva , & fit plusieurs tours dans le parloir , sans doute pour méditer sa réponse.

Je vis bien que ma chere cousine avoit pris le change sur ce que sa mere lui avoit dit ; mais soit que mon amour propre fût flatté de la joie qu'elle avoit fait paroître lorsqu'elle avoit cru que Madame d'Orbigny lui donnoit l'esperoir de m'épouser , soit l'examen que j'avois fait de ses charmes dès le premier instant que je

J'avois vue à la grille ( & dont vous êtes , me dit-il , en état de juger vous-même à présent , quoiqu'elle soit bien changée depuis ce tems , par toutes les traverses que nous avons effuyées ) soit enfin mes dispositions naturelles dirigées de plus loin , je me sentis épris pour elle de la plus violente passion ; une forte émotion , accompagnée de plusieurs soupirs étouffés par la contrainte , lui firent connoître ma défaite , & ses yeux , interprètes de ses sentimens , ne me laisserent pas ignorer la sienne.

Le Chevalier d'Orbigny en étoit-là de sa narration , lorsque nous entendîmes un coup de sifflet du Contre-Maître de l'Equipage , qui fut suivi d'une alerte & d'un passe tout le monde sur le Gaillard. Nous mîmes aussitôt nos robes de chambre , & nous y montâmes avec précipitation ; c'étoit pour y être témoins d'un accident que nous avoit attiré notre Pilote ; il faillit à nous faire tous périr , si la Providence ne s'en étoit mêlée. Nous avons rencontré la veille en dépassant S. Christophle, Isle dont j'aurai occasion de parler dans la suite , une bar-

que qui en venoit pour aller à la Jamaïque. Après nous être reconnus selon l'usage, il se trouva que le Patron de cette barque étoit ami de notre Pilote ; comme la mer étoit fort bonne, il vint à notre bord avec sa chaloupe, & renouvela si bien son ancienne connoissance avec cet homme, que lorsqu'il s'en retourna sur les onze heures du soir, il étoit si ivre qu'il tomba dans la mer, où il seroit resté, si son Maître Noquier n'avoit été assez prompt pour le retirer par la basque de son habit ; on doit bien juger que son camarade étoit tout aussi bien pansé que lui ; mais notre malheur voulut que ce drôle se trouvât être du second quart qui commence à minuit ; il s'endormit & laissa la conduite de son bâtiment aux soins du Timonier, qui étoit à la barre du gouvernail, homme sans expérience, & qui se laissa surprendre par un grain, qu'il auroit d'autant mieux pu appercevoir qu'il faisoit petit jour. Le bourasque de vent fut si considérable qu'elle nous enleva un de nos vibords, une partie de notre dunete, du côté de babord, & notre perroquet ; notre

grande voile étoit si gonflée par le vent, que n'étant pas possible de la carguer, nous fûmes obligés de tirer dedans plusieurs coups de fusil à balle, ce qui nous réussit très-bien, autrement nous aurions fait capot, & terminé dans un seul instant toutes nos courses. J'oubliois de dire ici, qu'en passant d'un Gaillard à l'autre, je reçus une lame d'eau au travers du corps, qui me colla contre le grand mât; je fus fort heureux de le rencontrer, sans quoi j'aurois été dans l'Empire de Neptune, où je serois inmanquablement devenu la proie de quelque Requin, dont cette mer abonde.

Pour surcroît de malheur, notre Galfat vint nous avertir qu'il y avoit deux voies d'eau à la cale de notre Brigantin, dont une étoit assez considérable. On ordonna tout de suite de passer à la pompe, & chacun indistinctement fut obligé de travailler à sa conservation; nous mêmes pavillon en berne, & nous tirâmes un coup de canon pour avertir nos deux barques qui étoient à plus d'une lieue en avant de nous; elles nous répon-

dirent chacune par un pareil coup ; mirent en panne , & nous attendirent.

Sur le midi en prenant hauteur, nous apperçûmes l'Isle de Sainte-Croix ; nous prîmes dans l'instant la résolution d'y aller relâcher pour nous radouber , & aussitôt que nous fûmes à portée du porte-voix , nous criâmes à nos deux barques de porter sur cette Isle , nous apprîmes qu'elles avoient été beaucoup plus heureuses que nous , & qu'il ne leur étoit rien arrivé de fâcheux ; aussi ceux qui les commandoient avoient-ils été plus prudents. Nous continuâmes toujours notre route en portant sur Sainte-Croix , où nous arrivâmes le lendemain matin sur les huit heures. Nous mouillâmes dans un des Ports de cette Isle , pour être plus à portée de nous radouber ; nous saluâmes le Fort , & nous descendîmes ensuite à terre pour aller rendre une visite au Gouverneur. C'étoit un fort aimable homme , d'environ soixante ans , qui se nommoit M. de Coltke. Il nous fit l'accueil du monde le plus gracieux , nous promit tous les secours dont nous pourrions avoir besoin , & nous invita à dîner six que

nous étions ; c'est-à-dire M. de Prépont , M. & Mademoiselle d'Orbigny, nos deux Dominicains & moi.

Cette Isle est une des Antilles de l'Amérique septentrionale ; le terrain en est plat & uni , l'air n'y est pas sain , sur-tout dans les mois de Juin , Juillet & Août ; il y a quantité de rivières , dont une fort large & de très-belles fontaines ; elle est garnie de trois bons Ports ; elle a environ vingt-trois lieues de long sur cinq de large ; elle est d'un très-bon rapport , sur-tout en sucre ; le tabac y vient fort bien aussi ; mais ce dernier y avoit totalement manqué cette année , ce qui me procura la vente du quart du mien que j'avois pris à l'Isle Caraïbe de S. Vincent , & pour lequel j'eus en retour soixante-quinze piastres de poids. Cette Isle nous appartenoit autrefois ; mais depuis que nous l'avons vendue aux Danois , ils en ont toujours joui jusqu'à présent.

Comme nous étions un jour sur le bord de la mer , nous aperçûmes une petite Isle fort peu éloignée de Sainte-Croix. M. de Prépont nous dit qu'elle se nommoit l'Isle au Sels, vulgairement dite la riviere salée, que nous l'ha-

bitions autrefois, mais que depuis fort longtems elle étoit presque déserte; il nous proposa d'aller nous y promener avec nos fusils pour y chasser, & nous y consentîmes. Le lendemain, nous nous rendîmes dans cette Isle, où pendant deux jours, nous nous donnâmes bien de l'exercice pour ne tuer qu'environ soixante ramiers & trois jeunes cabrits, qui étoient sans doute les restes infortunés du gibier immense que l'on y voyoit, dit-on, autrefois, de façon que le Parc de Versailles n'en contenoit pas autant. Je ne prétens pas railler ici, j'en parle sur la foi du bienheureux Pere Labat, qui vingt-sept ans auparavant, y avoit, avec ses compagnons de voyage, tué dans un seul jour plusieurs vaches & veaux sauvages, sept sangliers, autant de marcaffins, & quantité d'autre gibier de toute espece. Il y a apparence qu'il avoit été plus prévoyant que nous, & qu'il s'étoit pourvu d'une meute de limiers pour faire cette chasse, car quoique ces prétendus sangliers fussent tout au plus des cochons marons, encore falloit-il des chiens pour les déloger des forts qu'ils habitoient

dans cette Isle, impénétrables à tout autre qu'à des bêtes.

Cette Isle, qui a environ onze lieues de long sur trois de large, est toute unie, hors à son extrémité, où il y a trois mornes ou montagnes en pains de sucre, dont les pentes sont fort aisées; il y croît les plus beaux bois du monde, sur-tout des bois rouges ou d'amourettes, & des acajous; il s'y trouve aussi quelques restes des anciennes plantations de cannes, des acomas, des orangers & des citronniers: en un mot, si on vouloit habiter cette Isle, il faudroit faire un défrichement général; mais je crois que ce qui s'y oppose, c'est que le peu d'eau qu'il y a, est très-mauvaise.

Nous ne jugeâmes pas à propos de rester plus longtems dans cette Isle, d'où nous partimes fort mécontents de notre chasse, très-fatigués des peines que nous nous étions donnés mal à propos, & nous nous en retournâmes à Sainte-Croix.

Notre Brigantin se trouvant entièrement réparé, nous fîmes prendre congé du Gouverneur; & après avoir appareillé & salué le Fort, nous con-

[ 216 ]

tinuâmes notre route pour le Cap François, où fans aucun autre accident, nous mouillâmes sur les huit heures du soir, dans le port au baye de cette Isle, le vingt-quatrieme jour, à compter depuis que nous étions fortis de la rade de Marie-Galante.

*Fin de la premiere Partie.*

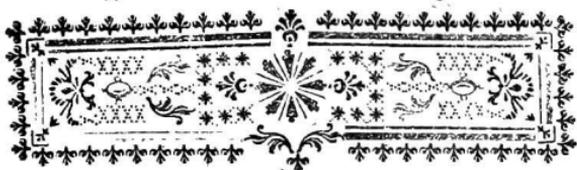
---

---

*A P P R O B A T I O N.*

J'AI lû par ordre de Monseigneur le Vice Chancelier, un Manuscrit qui a pour titre, *Voyages & Avantures du Chevalier D\*\*\*. premiere Partie*; & je n'y ai rien trouvé qui en doive empêcher l'impression. A Paris, ce 28 Août 1767.

ROUSSELET.



# VOYAGES

ET

## AVANTURES

DU CHEVALIER D\*\*\*\*.



### SECONDE PARTIE.

**C**OMME il étoit déjà fort tard quand nous entrâmes dans le Port du Cap François, & qu'avant que nous eussions pû être en état de nous présenter décemment chez le Gouverneur, le Fort auroit été fermé, M. de Prépont remit au lendemain notre

*Part. II.* A

descente à terre , & décida que nous passerions la nuit dans notre bord.

Nous eûmes jusqu'à plus de dix heures du soir différentes chaloupes, qui vinrent nous visiter & nous apporter, suivant que cela se pratique ordinairement par rapport aux bâtimens nouvellement arrivés, toutes sortes de coquillages & poissons parmi lesquels étoit un vieille d'environ trois pieds de long, qui nous servit à faire une chere d'autant plus exquise que nous l'arrosâmes de quelques bouteilles de vin du Cap de Bonne-Espérance, dont nous fit présent un Capitaine de Navire de la connoissance de notre Armateur, venu tout récemment de Guinée, & auprès de qui nous avons mouillé.

Lorsque nous eûmes soupé, j'engageai M. le Chevalier d'Orbigny à se retirer, & quand nous nous trouvâmes seuls, je le priai de me continuer son Histoire, qui avoit été interrompue lors du coup de vent que nous avions essuyé entre S. Christophe & Sainte-Croix, & que bien des circonstances l'avoient empêché d'ache-

ver. Il y consentit avec plaisir & la reprit ainsi.

## S U I T E

*De l'Histoire de M. & Mademoiselle  
d'Orbigny.*

**A**PRÈS que ma tante se fut promenée dans le parloir l'espace de sept à huit minutes, elle vint se remettre à sa place, & s'adressant à sa fille, elle lui dit; il me paroît, Mademoiselle, que votre imagination est prompte à s'échauffer, & fait beaucoup plus de chemin qu'elle ne devoit. Qui peut donc vous avoir déjà aussi bien instruite sur cet article? Sachez que quand bien même vous n'auriez pas pris le change sur ce qui m'est échappé, l'intelligence déplacée que vous avez fait paroître, annonce un desir qui, à votre âge, devient criminel; mais je n'ai pas eu en vue de vous faire regarder mon neveu comme un homme qui devoit être un jour à vous: deux choses essentielles s'y opposent;

vous n'êtes pas riche , votre cousin l'est encore moins , & le peu même qu'il a , il le doit à mes bontés ; ainsi , ma chere enfant , rejétez absolument de votre esprit l'impression que pourroit vous avoir fait , mal-à-propos , ce que j'ai dit fort innocemment , & dont néanmoins je me repens très-fort. Vous resterez ici encore deux ans , & alors si vous avez du goût pour un établissement dans le monde , je ferai en sorte de vous en procurer un digne de vous ; cependant je prie le Seigneur de vous inspirer une vocation plus utile à sa gloire & à votre salut. Je ne prétends pas au moins , pour cela , gêner votre inclination , ni vous contraindre en rien ; Dieu m'en préserve ! mais réfléchissez bien que le monde est hérissé d'écueils contre lesquels la vertu même la plus solide , qui n'est pas soutenue par la grace , va souvent se briser , à plus forte raison celles qui , comme la vôtre , ne sont que chancellantes. Considérez d'un autre côté les douceurs de la vie monastique , les délices que l'on goûte en se consacrant entierement à l'Auteur de nos jours , les épanchemens de notre cœur dans le sien , les

raviffemens qui toujours en font la fuite, cette fainte allégreffe que nous reffentons, lorsqu'en lui remettant entre les mains, une ame qu'il ne nous a confiée que pour l'employer à le louer, il nous couronne d'une gloire qui a fait l'ambition des plus grands Saints, & dont vous avez fous les yeux tant de modeles. Vous quitterez vos parens, vos amis, cet effort est grand, j'en conviens; mais comptez vous pour rien les graces dont la Providence paye avec ufure le sacrifice que vous lui faites de quelques plaisirs idéals & momentanés dont la jouissance n'emporte au plus que le tiers de notre vie, tandis que le reste devient la proie des remords souvent infructueux.

Faites la comparaison de ces deux états, ma chere fille, & j'agirai à votre égard en conféquence de l'option que vous en ferez; je vais vous laisser un instant avec votre cousin pour faire une vifite à Madame l'Abbeffe, je viendrai ensuite le reprendre & vous dire adieu.

Comme nous n'avions pas un instant à perdre, nous profitâmes, ma cou-

fine & moi de l'absence de Madame d'Orbigny pour nous faire l'aveu des sentimens que nous nous étions réciproquement inspirés , je lui jurai une persévérance même à l'épreuve de la mort ; elle me protesta que , quelque chose qui arrivât , elle me feroit inviolablement attachée toute sa vie , & que jamais aucun autre que moi ne lui feroit rien ; elle me tendit sa main que je lui baifai , & elle ferra la mienne.

Je lui racontai alors succinctement tout ce qui s'étoit passé entre sa mere & moi , je lui promis de la venir voir le jour de mon départ pour la garnison , & de prendre dans cet intervalle tous les arrangemens possibles pour lui faire tenir mes lettres sûrement , & lui faciliter les moyens de me faire parvenir les siennes.

Je lui conseillai aussi de ne point paroître rebelle aux volontés de sa mere , pendant les deux années qui me restoit à écouler pour atteindre ma majorité , afin de ne lui faire naître aucun ombrage qui pût nous être préjudiciable ; que de mon côté mon absence prochaine me mettroit à couvert de ses poursuites , & que d'ail-

leurs je faurois diffimuler de façon qu'il ne lui feroit pas possible de me deviner. J'avois à peine achevé cette derniere syllabe que Madame d'Orbigny rentra, & après avoir exhorté sa fille à faire de solides réflexions sur ce qu'elle lui avoit dit, sortit du parloir, m'en arracha & nous retournâmes à la ville.

Il ne fut question de rien pendant notre route, attendu que nous étions gênés par la présence de Mademoiselle Bonneuil, femme de chambre de ma tante qui nous avoit accompagnés. Elle avoit beaucoup de confiance en elle, & je la nomme ici parce qu'elle doit bientôt jouer un rôle intéressant dans cette histoire.

Cette fille étoit déjà d'un certain âge, elle avoit appartenu à feue ma mere, & n'étoit entrée au service de Madame d'Orbigny qu'après la mort de sa premiere maîtresse; c'étoit elle qui m'avoit élevé, & elle ne tarda pas à me donner des preuves de l'amitié qu'elle avoit toujours eue pour moi.

Comme j'étois bien aise, en arrivant à la ville, de me livrer à mes réflexions, & de songer aux moyens

dont je me servirois pour voir ma cousine avant de partir , & établir entre nous une correspondance qui pût n'être pas découverte ; je feignis d'être plus incommodé que je ne l'étois avant d'aller au couvent ; ce qui me donna la liberté de me retirer dans ma chambre & de me mettre au lit. Il n'y avoit pas une heure que j'y étois quand Madame d'Orbigny vint me trouver ; elle parut très-sensible à mon indisposition , elle me proposa son Médecin , que je me gardai bien d'accepter , je me contentai seulement de la prier de vouloir attendre quelque tems , que peut-être le repos suffiroit pour me rendre la santé : elle y acquiesça , & me demanda ensuite si j'avois été content de la leçon qu'elle avoit faite à sa fille. Je ne manquai pas de l'approuver avec cet air de bonne foi qui persuade même les gens les plus défians , & j'ajoutai que l'incartade de ma cousine ne devoit être considérée que comme un trait d'enfantillage , qui dans le fond , ne méritoit pas la moindre attention , & que dorénavant il ne falloit point pousser les choses plus loin , parce que , comme j'avois

déjà eu l'honneur de lui faire observer, je ne voulois pas donner lieu à une vocation forcée ; mais que si ma cousine prenoit ce parti d'elle-même, je m'en consolerois d'autant plus aisément que je n'aurois aucun reproche à m'en faire.

Je n'ai jamais vu de ma vie une femme aussi contente que le fut cette mere dénaturée ; elle m'accabla des plus tendres careffes qui, je crois, auroient eû des suites très-sérieuses, si mon cœur avoit été en ma disposition. Mademoiselle Bonneuil qui entra un instant après, me retira bien à propos de l'embarras où je me trouvois, & emmena avec elle sa maitresse pour aller souper.

J'employai toute la nuit à former différens projets & à ne rien résoudre, & le lendemain matin pendant que je m'habillois, je vis entrer Mademoiselle Bonneuil, qui venoit de la part de ma tante s'informer en quel état j'étois. Un air d'impatience que je fis paroître de me voir continuellement obsédé, joint à quelques soupirs qui m'échapperent, donnerent lieu à cette fille de me dire qu'il y avoit en moi

plus de chagrin que de maladie, & que si je voulois lui ouvrir mon cœur, je trouverois en elle une confidente discrète ; que je ne devois pas ignorer combien elle m'avoit été attachée, qu'elle ne desiroit rien tant que de me prouver son zele ; elle m'avoua qu'elle avoit la confiance de sa maitresse, dont elle connoissoit toutes les vues sur moi, que la veille, tandis qu'elle la déshabilloit, elle lui avoit fait le récit de l'entretien qu'elle avoit eu avec l'Abbesse au sujet de sa fille, que son intention étoit de la contraindre par ruse ou par force à prendre l'habit, lorsque je serois à ma Garnison, & de lui faire faire sa profession avant mon retour ; qu'elle m'en avertissoit, afin que dans le cas où je m'y intéresserois, je prisse les précautions nécessaires pour en empêcher l'exécution ; qu'elle ne s'étoit déterminée à me faire de pareilles avances que pour m'aider de ses conseils & me rendre tous les services qui pourroient dépendre d'elle ; qu'elle étoit indignée des manœuvres de sa maitresse, & qu'elle ne feindroit dorénavant de la servir, dans ses trames criminelles, que pour

la faire échouer en servant l'innocence, & qu'enfin elle étoit bien résolue à me faire un sacrifice de sa fortune si on venoit à s'appercevoir qu'elle fût dans nos intérêts. J'acceptai avec reconnoissance les offres de cette fille, je ne lui cachai pas ce qui s'étoit passé entre ma tante & moi, je lui témoignai la répugnance invincible que j'avois pour mon mariage avec elle, le mépris que ses propositions m'avoient fait naître; je lui fis aussi entendre que mes intérêts particuliers, que j'étois bien aisé de ménager, me forçoient à user, contre mon caractère, d'une dissimulation qui, dans toute autre circonstance, pourroit passer pour perfidie; & l'attente où j'étois d'un ordre de la Cour, que j'avois mendié, pour rejoindre le Régiment, afin de me mettre, par l'absence, à l'abri des poursuites infâmes de cette forcenée; je lui avouai mon amour pour ma cousine, son retour pour moi, les promesses que je lui avois faites de l'aller voir en partant pour Metz, l'envie d'établir une correspondance sûre entre nous deux; qu'en un mot, c'étoit là les vrais motifs du chagrin où elle

me voyoit plongé, & que personne dans le monde ne pourroit y remédier mieux qu'elle, si elle étoit effectivement aussi bien intentionnée qu'elle venoit de me l'assurer.

Cette fille me confirma dans la bonne opinion qu'elle avoit déjà commencé à me donner d'elle, me dit qu'elle alloit rêver aux mesures qu'elle prendroit pour m'obliger; que jusqu'à mon départ elle épieroit si bien sa maîtresse qu'elle ne lui laisseroit gueres le tems de me tourmenter dans les tête-à-tête que nous pourrions avoir ensemble, & qu'elle ne manqueroit pas de me rendre compte tous les matins de ce qu'elle auroit appris.

Trois jours après cette conversation, je reçus de la Cour l'ordre que j'en attendois, je jouai le désespoir en allant le porter à ma tante, qui manqua en expirer de douleur; elle me dit qu'elle avoit une de ses parentes attachée à la Reine, & que si je voulois, elle alloit lui écrire pour la prier de faire révoquer cet ordre, qui ne pouvoit être que l'effet d'une méprise, puisqu'il s'en falloit plus de sept semaines que mon congé ne fût ex-

piré. Je parus d'abord consentir à sa proposition ; mais un instant après je lui fis observer que quand bien même on se feroit trompé dans les bureaux, mon empressement à le faire remarquer, feroit peut-être regarder ma démarche comme un éloignement pour le service qui me feroit mal noter, & que tout bien considéré, le parti le plus sage & le plus prudent étoit, malgré l'aimant qui m'attiroit auprès d'elle, de commencer par obéir, sauf lorsque je serois rendu à ma Garnison, s'il n'y avoit rien d'extraordinaire qui y exigeât ma présence, à faire mes représentations au Ministre, lui exposer le tort que mon absence pourroit faire à mes affaires, & lui demander un nouveau congé qui ne seroit pas moins que de quatre mois, en quoi je gagnerois le double ; elle se rendit à mes raisons, qu'elle trouva fort bonnes, & mon départ fut fixé à quatre jours de-là.

Mademoiselle Bonneuil vint à son ordinaire le lendemain matin dans ma chambre, pour me communiquer ce qu'elle avoit imaginé, & en me remettant un habillement d'Abbé tout

complet, rabat, perruque, calotte ; &c. Elle me dit en riant : tenez, Monsieur, voilà de quoi vous introduire auprès de votre cousine le jour que vous partirez d'ici ; ferrez promptement le tout dans votre malle ; un cousin de votre taille, que j'ai au Séminaire, & à qui je rends service, a bien voulu, à ma prière, consentir à faire taire cet uniforme que j'ai été chercher hier au soir. Il a souvent été plus efficace que le vôtre pour faire des conquêtes ; il n'a pas tant d'éclat à la vérité, mais il est moins scandaleux, sur-tout lorsqu'il est endossé par la prudence, aussi est il fort en vogue aujourd'hui. J'ai pareillement tout arrangé pour votre correspondance, vous mettrez les lettres que vous écrirez à votre cousine sous mon enveloppe, & celles-ci sous l'enveloppe de mon cousin, qui me les rendra exactement ; je les ferai tenir à Mademoiselle d'Orbigny par une amie que j'ai Tourrière dans l'Abbaye où elle est ; ie recevrai les réponses par la même voie, & je vous les ferai passer ; mais il faudra intéresser cette sœur par quelques petits présens, & il ne vous en coûtera que

cela ; n'êtes-vous pas bien content de moi à présent ? Toutes vos difficultés sont applanies, c'est à vous maintenant à vous conduire de façon que rien ne transpire , autrement nous serions perdus sans ressource. Je me jettai au cou de cette charmante fille, que j'embrassai mille fois, pour la remercier du service essentiel qu'elle me rendoit, j'y joignis un diamant de quarante pistoles qui avoit appartenu à ma mere, & que je conservois depuis la mort de mon pere ; je lui donnai vingt-cinq louis pour faire ses largesses à ceux à qui elle jugeroit à propos ; elle s'en alla, & je sortis pour vacquer à quelques affaires que j'avois en ville.

A mon retour , je trouvai ma tante qui m'attendoit, elle me fit passer dans son cabinet & donna ordre en même tems que personne ne vint nous interrompre, que quand elle sonneroit. Il me prit dans ce moment un tremblement universel & une pâleur qui égaloit celle de la mort. Que craignez-vous, Monsieur, me dit Madame d'Orbigny, je n'ai rien que de gracieux à vous annoncer ; tâchez de

vous remettre ? Elle me fit avaler un verre d'eau dans lequel elle versa quelques gouttes d'une liqueur spiritueuse , me fit asseoir à côté d'elle , & pérorer ainsi.

Je ne fais , mon cher Chevalier , qu'elle impression a pu vous faire l'explication que nous avons eue ensemble il y a quelques jours ; mais je m'apperçois que depuis ce tems vous faites tout ce que vous pouvez pour m'éviter ; ce n'est pas là , je pense , reconnoître mes bontés à votre égard. Je ne suis pas assez injuste pour exiger de vous un amour pareil au mien ; je sens bien que la disproportion de nos âges y doit mettre de la différence ; mais est-ce trop que de vous demander en retour de l'amitié ? Et pouvez-vous me la refuser sans ingratitude ? Quelques larmes qu'elle répandit , firent couler les miennes , & faisant alors un effort sur moi-même , en m'excitant à feindre pour elle une tendresse , que je ne ressentois que pour ma cousine , je lui pris les mains que je baisai , puis en me jettant à ses pieds , je m'écriai , après avoir prélué par quelques soupirs : plût à Dieu , Madame ,

que je n'eusse pour vous que les sentimens que vous me demandez ! je serois moins à plaindre , & n'encourerois pas vos reproches ; mais j'en éprouve d'autres bien plus vifs , qui me rendront malheureux jusqu'au moment qui doit mettre le comble à mon bonheur , par l'impossibilité où je me trouve d'anticiper cet heureux instant , car le respect que vous m'inspirez d'un côté , & les préjugés de l'autre , bien loin d'être éteints en moi , y subsistent encore dans toute leurs forces , & seront toujours une barriere impénétrable aux desirs criminels que je pourrois former , suffiez-vous même , par un excès de bonté , consentir à les satisfaire. C'est cette façon de penser , Madame , qui seule peut me consoler de la longueur des deux années qu'il me faut laisser écouter avant de posséder la divine d'Orbigny , à qui je jure un amour sincere & une fidélité inviolable , qui ne m'abandonneront jamais jusqu'au jour fortuné où elle voudra bien couronner ma constance.

Ma chere tante fut si pénétrée de ce qu'elle venoit d'entendre , & en fut

fi bien persuadée, qu'en me relevant & me ferrant étroitement entre ses bras, elle m'embrassa tendrement & me dit, je n'aurois jamais cru qu'un jeune Officier de Dragons, qui a passé la moitié de sa vie dans les Garnisons, eut pû conserver autant de vertu; bien loin de vous blâmer, ajouta-t-elle, je vous admire & vous en aime davantage, j'avancerai même s'il est possible votre bonheur, comptez sur moi, je ne changerai point; donnez-moi souvent des assurances de votre amour, & vous en recevrez des miennes. Avant de la quitter, je crus devoir pour l'entretenir dans les bonnes idées que je venois de lui donner, hazarder quelques caresses confirmatives de ce que je lui avois avancé; elle ne s'y opposa que foiblement, & tout de suite, comme si j'avois eu peur de succomber, je me retirai avec précipitation dans ma chambre, pour me reposer un peu de la fatigue que m'avoit donné le rôle forcé que je venois de jouer, & dont ma délicatesse m'a fait repentir plus d'une fois en ma vie.

Le lendemain, veille de mon dé-

part, j'eus la visite de Mademoiselle Bonneuil, qui étoit déjà informée par sa maitresse de ce qui s'étoit passé entre nous ; elle m'apprit que ma tante s'étoit déterminée à aller avec elle une heure après mon départ à l'Abbaye , pour y dissiper son ennui ; qu'ainsi il falloit que je descendisse à la premiere poste, qui étoit à un quart de lieue plus loin que ce Couvent, & que j'y attendisse jusqu'au lendemain pour aller faire ma visite. Elle me demanda un billet pour ma cousine, qu'elle me promit de lui rendre en main propre ; elle me dit qu'il étoit à propos que je l'engageasse à prendre confiance en elle, & que je l'instruisse de sa bonne volonté pour nous. elle m'assura aussi qu'elle profiteroit de cette occasion pour prendre des mesures convenables avec la Tourriere ; que pour la mettre dans mes intérêts, elle commenceroit par lui donner quelques louis, & que le même soir, je recevrois la réponse de Mademoiselle d'Orbigny.

On vint dans ce moment m'avertir que ma tante m'attendoit pour dîner, je descendis aussitôt, & après le repas,

j'allai avec elle dans son cabinet , où nous passâmes le reste de la journée à nous réitérer toutes les protestations que nous nous étions faites le jour d'auparavant.

Au moment où j'allois lui souhaiter le bon soir , elle me donna une tabatiere d'or où étoit son portrait , y ajouta une bourse de deux cens louis , & me promit de me faire tenir de l'argent toutes les fois que j'en aurois besoin.

Il est vrai que d'aussi beaux procédés me touchèrent tellement que je me repentis bien sincèrement de la façon indigne dont j'avois joué , & voulois encore jouer cette femme ; & si son amour ne l'avoit pas portée à me faire paroître dans notre première explication des sentimens si contraires à l'honneur par rapport à ses enfans , & qui pis est , qu'elle n'eût pas eu l'imprudence de me conduire au Couvent où étoit sa fille , c'en étoit fait , je me ferois estimé fort heureux d'unir mon sort à celui d'une personne aussi aimable & aussi généreuse ; mais j'y voyois d'autant moins de remède , que je me sentoís épris de la plus violente

passion pour Mademoiselle d'Orbigny ,  
 & dans la disposition de tout risquer  
 pour en avoir la possession ; ainsi ne  
 pouvant plus reculer , je persistai dans  
 la résolution d'accumuler perfidies sur  
 perfidies , pour parvenir à mes fins  
 dans l'espérance cependant que le  
 laps de deux années , que l'on pour-  
 roit peut-être pousser jusqu'à trois ,  
 changeroit la face des choses. Ces  
 réflexions me conduisirent dans ma  
 chambre , où avant de me coucher ,  
 j'écrivis la lettre suivante à Mademoi-  
 selle d'Orbigny.

» Depuis que je vous ai vue , chere  
 » & aimable cousine , tout a bien  
 » changé ; je suis au mieux dans l'es-  
 » prit de ma tante , qui doit vous aller  
 » voir aujourd'hui , après que je ferai  
 » parti. Mademoiselle Bonneuil , qui  
 » vous remettra cette lettre , est dans  
 » notre confiance & très-disposée à  
 » nous rendre toutes sortes de bons  
 » offices ; ainsi je vous prie de lui ac-  
 » corder votre confiance , dont je ré-  
 » ponds qu'elle n'abusera pas. Elle  
 » doit me faire tenir à un quart de  
 » lieue de votre Couvent , la réponse  
 » à cette lettre , que je vous prie de

» lui donner ; elle vous instruira de la  
 » façon dont je me présenterai devant  
 » vous , afin de vous garantir de la sur-  
 » prise que pourroit vous causer mon  
 » déguisement , & elle vous détaillera  
 » d'ailleurs les arrangemens que nous  
 » avons pris ensemble pour avoir sou-  
 » vent des nouvelles l'un de l'autre.  
 » Adieu , ma chere cousine , je vous  
 » embrasse de tout mon cœur ; aimez  
 » moi , s'il est possible , autant que  
 » je vous aime , & foyez assurée  
 » du tendre & fidel attachement que  
 » vous a voué pour la vie

Le Chevalier D'ORBIGNY.

Le ledemain , à six heures du matin ,  
 Mademoiselle Bonneuil vint me join-  
 dre , je lui remis ma lettre , lui re-  
 commandai mes intérêts , & l'assu-  
 rai qu'elle auroit un jour lieu d'être  
 fatisfaite de ma reconnoissance ; &  
 comme je me préparois à partir , ma  
 tante me fit avertir qu'elle m'atten-  
 doit pour prendre du chocolat ; je des-  
 cendis , & lorsque Madame d'Orbi-  
 gny m'apperçut , elle me dit qu'elle n'a-  
 voit pas fermé les yeux de la nuit , &  
 qu'elle m'avoit fait prier de passer chez

elle , afin d'avoir encore une fois le plaisir de m'embrasser avant de nous quitter ; je la remerciai de son attention à me procurer un bonheur d'autant plus agréable pour moi , que je ne m'y attendois pas ; nous déjeûnâmes , je pris congé d'elle , & montai dans ma chaise ; suivi de Duval mon laquais , & nous partîmes.

Je me rendis à la première poste ; c'étoit l'endroit où je devois rester jusqu'au lendemain , & qui effectivement étoit éloigné tout au plus d'un quart de lieue de l'Abbaye de V\*\*\*. Je me fis donner une chambre , & sous prétexte d'une indisposition qui m'étoit survenue en route , je me mis au lit ; je défendis que personne autre que mon laquais entrât chez moi , & je me mis à rêver , en attendant fort impatiemment que le commissionnaire , que l'on devoit m'envoyer , arrivât.

Il étoit environ midi quand Duval vint interrompre mes réflexions , pour me demander ce que je voulois pour mon dîner : rien , lui répondis-je brusquement. Parbleu , Monsieur , me répliqua-t-il , si tous les Voyageurs fai-

soient comme vous , les Hôteliens ne dépenferoient pas beaucoup à payer leurs cuifiniers , & leur batterie deviendroit inutile ; mais encore faut-il prendre quelque chofe , quand ce ne feroit que pour nourrir votre chagrin , qui , fans cela , pourroit bien vous faire crever. Son propos me fit rire , je lui ordonnai de s'affeoir auprès de moi & de m'écouter attentivement ; j'ajoutai que s'il étoit intelligent & difcret , il pouvoit tout attendre de ma reconnoiffance , qui le difpenferoit dorénavant de fervir , mais que s'il abufoit de ma confiance , il pouvoit fe regarder d'avance comme un homme mort.

J'ai toujours eu en partage , Monsieur , me dit ce brave garçon , les qualités effentielles que vous me recommandez , & je vous en donnerai des preuves dans toutes les occafions où vous m'employerez ; vous pouvez d'ailleurs compter fur mon zele ; ma fidélité & mon attachement à vous fervir , même aux rifques de ma vie. Me voilà donc déjà par ce moyen à l'abri de vos menaces ; quand à l'efpoir que vous me donnez , je m'en flatte

flatte d'autant moins , qu'il seroit inoui que le laquais d'un Capitaine de Dragons eût gagné avec son maître autre chose que des coups ; mais ce n'est pas l'appas du gain qui me conduit , j'ai l'âme généreuse & peu intéressée ; ainsi si vous êtes dans l'intention de me mettre dans votre confiance , parlez ; Duval votre serviteur est prêt à vous entendre & à tout exécuter pour vous plaire. D'après les assurances que Duval me donna & les protestations de fidélité qu'il me fit , je me trouvai l'esprit si allégé & si tranquille, que je sentis combien il étoit nécessaire & consolant , surtout pour un jeune homme qui a le cœur pris , de rencontrer un quelqu'un en qui il pût mettre sa confiance ; d'ailleurs l'air de franchise que j'avois déjà remarqué dans ce garçon depuis deux ans qu'il étoit à mon service , me décidèrent absolument à ne lui dissimuler aucunes de mes affaires. Il parut s'y intéresser avec ardeur , & me dit , voici , Monsieur , une aventure qui a ma foi bien la mine de nous faire faire du chemin. Après tout , n'importe , je vous promets de ne vous jamais aban-

donner, & dès ce moment vous pouvez faire autant & plus de fond sur moi que sur vous même : mais en attendant, commençons par manger un morceau, cela nous rendra la tête plus saine; & sans attendre mes ordres, il me donna ma robe de chambre, me contraignit à me lever & fit apporter le dîner.

Il étoit déjà sept heures que je n'avois encore reçu aucune nouvelle, l'impatience me prit; & j'allois envoyer Duval sur le grand chemin, pour voir s'il ne rencontreroit personne, quand il vint avec un jeune homme qui me remit un billet dont la soufcription étoit à Monsieur Monsieur l'Abbé d'Arbois, à l'Etoile d'or, à R \*\*\*. Je payai le porteur, que je renvoyai, & je lus ma lettre qui contenoit ce qui suit.

» Tout ce que je vous manderois ici,  
 » mon cher cousin, n'équivaldroit  
 » pas, à beaucoup près, à ce que je me  
 » réserve à vous dire demain de vive-  
 » voix; ainsi ne perdez pas un instant,  
 » je vous prie, à venir recevoir les  
 » assurances de toute la tendresse d'un  
 » cœur qui, tant que je vivrai, ne

» sera jamais à d'autre qu'à mon cher  
» d'Orbigny.

## FÉLICITÉ.

» Je vous attends à dix heures que  
» commence l'office , qui finit à onze  
» & demie.

Je communiquai ce billet à Duval, qui s'écria avec une espece d'enthousiasme , morbleu ! l'excellente éducation que celle d'un Convent ! à peine une jeune personne sortie de la coquille , y a-t'elle été un an , qu'elle en fait plus que pere & mere. Vive vive cet aimable enfant , qui va tout d'un coup au fait , & ne s'amuse pas à barguigner comme la plupart de nos petites précieuses de province , qui s'imaginent sottement qu'il ne faut se rendre aux desirs d'un amant , qu'après lui avoir fait parcourir ennuyeusement l'immensité volumineuse de l'impertinente Clélie , sans lui faire grace seulement de la moindre épisode. Eh bien ! Monsieur , ajouta-t-il , voyons , à quoi vous déterminez-vous ? A partir d'ici demain matin , à neuf heures & demie , lui répondis-je , pour nous rendre à l'Abbaye , &

tu m'attendras dans l'Eglise , où j'irai te prendre quand j'aurai fait ma visite. Les choses ainsi arrangées , je me couchai , & je passai la nuit dans des inquiétudes horribles , soit par la crainte de ne pas réussir , soit par celle d'être reconnu : enfin le moment étant arrivé , je me levai , endossai mon nouvel uniforme , & me rendis à l'Abbaye de V\*\*\*. Aussitôt que j'eus sonné , une Tourriere vint qui me dit : Ah ! c'est Monsieur l'Abbé , montez au parloir S. Louis , on y fera en même tems que vous. Effectivement j'aperçus en entrant Mademoiselle d'Orbigny , qui d'un air riant me salua par un bon jour , M. l'Abbé , je m'approchai de la grille , qu'elle ouvrit pour me faciliter l'aisance de lui donner quelques tendres baisers dont elle ne fut pas en reste avec moi. J'avouerai ici que jamais de ma vie je n'ai ressenti de plaisirs aussi vifs que ceux que j'eus alors , ce qui prouve bien que les premières faveurs que nous recevons d'un objet aimé , quelques légères qu'elles soient , sont toujours les plus voluptueuses. Nous passâmes une heure ensemble à tenir le langage or

dinaire des nouveaux amans , nous nous communiquâmes réciproquement nos réflexions , nous arrê tâmes que nous nous en rapporterions aveuglement à Mademoiselle Bonneuil , & que nous nous donnerions toutes les semaines de nos nouvelles ; nous nous jurâmes une fidélité inviolable & une constance à toute épreuve ; nous n'oublîâmes pas , selon l'usage , de rendre garants de nos sermens tous les habitans de la voûte empirée , & le terme marqué , pour rester ensemble , étant expiré , Mademoiselle d'Orbigny ouvrit la petite grille ; nous terminâmes comme nous avions débuté , & nous nous séparâmes.

J'eus attention , en sortant , de remercier la Tourriere ; je lui fis présent de deux louis , je la priai de rendre à ma cousine tous les services qui dépendroient d'elle , & je l'assurai que Mademoiselle Bonneuil & moi aurions soins , de tems en tems , de les reconnoître. Je fus prendre Duval qui m'attendoit à l'endroit désigné , & nous nous rendîmes en peu de tems à notre Hotellerie , où nous résolûmes de passer le reste de la journée.

Le lendemain matin , nous partîmes pour Paris , où nous arrivâmes le jour d'après de fort bonne heure. J'allai rendre visite à notre Colonel où je dînai , & qui me mena passer la soirée à l'Hôtel de Gèvres , où j'eus le bonheur de gagner six cens louis à la roulette , qui me firent projeter bien des choses , que par les sages conseils de Duval , je n'exécutai pas ; & il faut convenir que quoiqu'en général , il n'y ait pas de race plus mauvaise que celle des domestiques , il s'en trouve cependant par fois quelques-uns , qui sous leurs casques portent les plus belles ames du monde.

Pendant le court séjour que je fis dans cette ville , j'écrivis à ma tante , & à Mademoiselle d'Orbigny , sous les enveloppes convenues ; & le cinquieme jour de mon arrivée , j'en partis pour me rendre à Metz , lieu de ma destination , où je commençai d'abord par prendre tous les arrangemens nécessaires pour établir une correspondance sûre entre ma cousine & moi.

Pendant les huit premiers mois que je passai dans cette ville , j'eus lieu d'être

tre content des nouvelles que je recevois ; mais la sécurité où je vivois ne fut pas de longue durée , car un soir en rentrant chez moi , Duval me rendit la lettre suivante.

» L'orage vient enfin de succéder  
 » au calme dont nous avons joui de-  
 » puis votre départ de ce pays , mon  
 » cher cousin , Madame d'Orbigny est  
 » venue ici aujourd'hui avec Made-  
 » moiselle Bonneuil , qui m'a remise  
 » votre dernière lettre. Cette mère  
 » dénaturée qui , en m'abordant ,  
 » avoit les larmes aux yeux , a dé-  
 » buté par me dire qu'elle étoit rui-  
 » née par la banqueroute que venoit  
 » de lui faire un particulier sur qui elle  
 » avoit un fonds de quarante mille écus ,  
 » dont elle recevoit ci-devant la rente ;  
 » que par cette perte elle se trouvoit  
 » réduite à en rayer & à se retirer  
 » dans sa petite terre des Ormeaux ,  
 » où elle ne se réserveroit de ses do-  
 » mestiques que la Bonneuil , une cui-  
 » sinière & un laquais ; qu'il étoit fort  
 » heureux que mon frère eût pris le  
 » parti de l'Eglise , état qui n'exigeoit  
 » pas des dehors pareils à ceux des  
 » gens du monde ; que le meilleur con-

» feil qu'elle avoit à me donner étoit  
 » de l'imiter , qu'elle feroit des efforts  
 » pour me procurer une dot capable  
 » de m'attirer la confidération de la  
 » Communauté , & qu'en outre elle  
 » m'affigneroit une penfion de trois  
 » cens livres qui me feroit exactement  
 » payées tant que je vivrois ; qu'ainfi  
 » fi j'étois fage , je me foudmettrois  
 » aveuglement aux ordres qu'elle me  
 » donnoit , d'autant qu'il ne pouvoit  
 » me refter , dans les circonftances  
 » actuelles , aucun espoir de trouver  
 » un établiffement fortable dans le  
 » monde , & qu'elle étoit même dé-  
 » cidée , après que fes affaires feroient  
 » arrangées , à venir paffer le refte de  
 » fes jours avec moi pour y partager  
 » ma folitude , & qu'elle fe flattoit ,  
 » en goûtant les douceurs d'une fainte  
 » retraite , de laiffer un intervalle en-  
 » tre la vie & la mort ; qu'elle alloit  
 » de ce pas en conférer avec Madame  
 » l'Abbeffe , dont elle connoiffoit la  
 » piété , la Religion & la fageffe des  
 » confeils , & que jufqu'à ce qu'elle  
 » revînt me trouver , elle me laiffoit  
 » Bonneuil pour me confirmer la vé-  
 » rité de ce qu'elle venoit de m'an-  
 » noncer.

» Vous devez bien juger , cher &  
 » tendre ami , que je n'ai pas été la  
 » dupe de Madame d'Orbigny , & que  
 » Mademoiselle Bonneuil n'a pas man-  
 » qué de m'instruire de la marotte de  
 » de cette hypocrite , qui non-seule-  
 » ment employe le mensonge , mais  
 » encore-se joue des choses les plus  
 » sacrées , pour parvenir à ses fins.  
 » Quoi qu'il en soit , notre confidente  
 » m'a conseillé de dissimuler , d'ac-  
 » quiescer à tout ce que voudroit ma  
 » mere , de prendre même l'habit si  
 » elle le jugeoit à propos , de ne m'in-  
 » quiéter de rien , jusqu'à la fin de  
 » mon noviciat ; & que lorsqu'il seroit  
 » tems d'éclater , elle le feroit pour  
 » me prouver , ainsi qu'à vous , com-  
 » bien elle avoit à cœur nos intérêts ;  
 » c'est dans ce moment qu'elle m'a  
 » rendu votre lettre , & que je lui ai  
 » donné celle-ci pour vous la faire  
 » tenir. Cette bonne fille ma dit aussi  
 » que sa maitresse devoit vous écrire  
 » à ce sujet ; surtout ne vous laissez  
 » pas prendre aux pièges qu'elle vous  
 » tendra ; faites comme moi , feignez  
 » & soyez d'ailleurs assuré que per-  
 » sonne autre que vous , mon cher

» d'Orbigny , ne possédera le cœur de  
 » votre tendre & constante cousine ,

FÉLICITÉ.

Je ne fus pas aussi surpris que l'on pourroit se l'imaginer , je connoissois le caractère de ma tante , elle me l'avoit montré tout à découvert dans le premier entretien que nous avions eu ensemble ; il est vrai que pendant un tems , j'avois cru que mes représentations l'avoient changée , ce qui même , m'avoit fait en quelque sorte blâmer ma conduite à son égard ; mais quand je vis ces nouvelles manœuvres tendre aux mêmes fins , je pris mon parti , & je me promis bien , aidé de Mademoiselle Bonneuil , de la faire contribuer elle-même à rompre toutes ses mesures.

Je montrai cette lettre à Duval , qui me confirma dans le dessein où j'étois de ne rien entreprendre sans l'aveu de Mademoiselle Bonneuil. Deux jours après on m'en remit une de Madame d'Orbigny , que je rappelle pour faire connoître la mauvaise foi de cette marâtre : voici comme elle étoit conçue.

» Que j'aurois besoin , mon cher  
 » Chevalier , de vous avoir avec moi  
 » pour me consoler du chagrin que  
 » me donne votre cousine , qui va  
 » prendre le voile , malgré ce que j'ai pu  
 » lui dire pour l'en empêcher , elle est  
 » absolument déterminée à embrasser  
 » la vie monastique. Je vous avoue  
 » que si je ne craignois de me rendre  
 » criminelle devant Dieu , en m'oppo-  
 » sant à sa vocation , j'irois l'enlever  
 » dès demain du Couvent.

» Je vous engagerois bien , si j'osois ,  
 » à demander un congé à la Cour ,  
 » pour venir ici quelque tems , afin de  
 » m'aider à détourner ma fille de la  
 » résolution où elle est , ou pour tra-  
 » vailler à me distraire des idées tristes  
 » que me causera la perte que j'en  
 » vais faire ; mais vous l'avouerez je ,  
 » mon cher Chevalier , je me crains  
 » autant que vous vous craigniez  
 » avant votre départ. Vous devez  
 » m'entendre : ainsi toute réflexion  
 » faite , & pour notre commune tran-  
 » quillité , je vous conseille de passer  
 » dans votre Garnison le tems qui doit  
 » encore s'écouler jusqu'au moment

» où pourra être entièrement à vous ;

DE CAILLIERE D'ORBIGNY.

Duval fut si indigné de la fourberie de cette femme , qu'il ne se possédoit plus , & je crois que si je ne l'avois retenu , il seroit parti dans l'instant pour , disoit-il , aller pourfendre en deux cette misérable , dont il auroit jetté moitié dans la riviere & l'autre dans le feu , afin d'empêcher la réunion des deux parties capables de former un tout qui seroit horreur aux animaux les plus féroces. Je ne pus m'empêcher de rire des expressions de ce garçon , je n'en avois jamais entendu de pareilles ; il étoit Basque , & avoit été huit ans Dragon dans ma Compagnie , dont il étoit sorti à cause d'une bleffure qu'il avoit reçue dans le bras gauche , qui le mettoit hors d'état de servir le Roi , & il avoit préféré de s'attacher à moi , plutôt que d'accepter les invalides , que l'on lui avoit offerts.

Voici la réponse que je fis à ma tante :

» Autant je suis éloigné , Madame ;  
» de donner les mains à une vocation

» forcée , autant je le suis de m'oppo-  
 » ser à une volontaire ; ainsi dès-là  
 » que ma cousine est dans les disposi-  
 » tions que vous me marquez , je vous  
 » conseille de la laisser agir à sa fan-  
 » taisie ; vous avez fait ce qui conve-  
 » noit à une bonne & sage mere , le  
 » reste est l'ouvrage de Dieu , aux vo-  
 » lontés de qui il faut absolument se  
 » résigner.

» Quant à ce qui me concerne , vous  
 » devez juger par vous-même combien  
 » je desirerois être auprès de vous ;  
 » mais en même tems j'approuve les  
 » motifs qui vous retiennent. Je  
 » compte toujours sur la continuation  
 » de vos bontés , & sur la promesse  
 » que vous me faites de metre le sceau  
 » à mon bonheur aussitôt que le ter-  
 » me , que vous avez fixé , sera ex-  
 » piré.

Le Chevalier D'ORBIGNY.

Pendant l'année qui suivit cette époque , notre commerce de lettres entre ma cousine & moi , ne fut point interrompu : mais comme le moment critique approchoit , Duval me fit sentir qu'il étoit bien tems de décider

quelque chose, qu'il ne m'en restoit que ce qu'il m'en falloit pour prendre les précautions nécessaires à une entreprise telle que celle que je méditois, & surtout de ne point oublier que si l'argent étoit le nerf de la guerrè, il l'étoit pareillement de toutes les autres opérations de la vie. En conséquence de ce conseil, je me déterminai d'abord à écrire à l'ami que j'avois dans les bureaux que ma santé se trouvant considérablement altérée, sans qu'il me restât d'espoir de pouvoir jamais être en état de continuer mes services, je le priais de m'obtenir du Ministre l'agrément de me défaire de ma Compagnie en faveur d'un Officier que je lui nommai, & de m'accorder une retraite honnête.

J'écrivis aussi à ma tante que l'ennui me consumant dans ma Garnison, & que n'y ayant pas d'apparence, que d'après sa dernière lettre, je pusse me flater de me rendre auprès d'elle avant six mois, je venois d'écrire à la Cour pour en obtenir un congé de quatre que j'avois envie d'aller passer en Allemagne, d'où je lui donnerois de mes nouvelles ; mais

que ne voulant rien faire sans son consentement, je la suppliois de m'en accorder la permission, & d'y joindre l'argent nécessaire pour y paroître dans un état convenable à ma naissance.

J'instruisis ma cousine & Mademoiselle Bonneuil de ce que j'avois fait, & je priai cette dernière de me mander quand il seroit tems de se montrer pour enlever l'innocente victime que Madame d'Orbigny vouloit sacrifier à son amour défordonné & à sa cupidité.

Environ quinze jours après, l'Officier que j'avois proposé à la Cour obtint l'agrément pour traiter de ma Compagnie, dont il me donna quinze mille livres, & le Ministre m'envoya un brevet de six cens livres de pension.

Je ne tardai pas non plus à recevoir de Madame d'Orbigny son consentement pour voyager en Allemagne, & auquel elle ajoutoit une lettre de change de deux cens louis qui me furent comptez à Metz par le Trésorier de l'Extraordinaire des Guerres.

**Tout m'avoit réussi à souhait jus-**

qu'à ce moment, & au moyen de mon œconomie je me trouvois possesseur d'environ trente-six mille livres, sans compter mes petits meubles de défaite ; mais le dénouement me faisoit trembler quelquefois , malgré tout ce que pouvoit me dire mon fidel Duval pour me rassurer.

La veille du jour que j'avois fixé pour mon départ, on me remit une lettre de Mademoiselle Bonneuil, dans laquelle en étoit une de ma cousine ; elles me mandoient toutes deux de ne point parcourir l'Allemagne, mais de rester dans le premier endroit d'où je leurs écrivois, jusqu'à ce que j'eusse reçu leurs réponses.

Le lendemain je partis de Metz, à l'ouverture des portes, pour me rendre à Manheim, ville du Palatinat, où l'Electeur fait ordinairement sa résidence. J'appris que le Marquis de T\*\*\*. Seigneur François, dont j'avois l'honneur d'être parent, étoit alors à cette Cour ; je fus lui rendre visite ; il me fit l'accueil du monde le plus flatteur, & voulut bien se donner la peine de me présenter à l'Electeur, que je trouvai fort affable ; j'eus lieu

d'être content de la réception qu'il me fit ; je passai le reste de la journée avec le Marquis , & le soir je me retirai à l'Hôtel où j'étois descendu.

J'écrivis avant de me coucher à ma tante & à ma cousine , je leur mandai que je comptois passer quelque tems dans cette Ville , & que je n'en partirois qu'après avoir reçu de leurs nouvelles. En les attendant je m'amusai à visiter tout ce qu'il y avoit de plus curieux à Manheim. Le Palais de l'Electeur est un des plus beaux & des plus riches morceaux qu'il y ait en Allemagne. La Cour du Palatin est fort brillante , & la Citadelle très-bien fortifiée ; il y avoit dans ce tems-là une troupe de Comédiens François qui étoit assez bonne ; je ne manquois pas une seule représentation afin de faire diversion à toutes les inquiétudes qui m'affailloient malgré moi. Je faisois ma cour fort assidument à son Altesse Electorale , qui quelquefois me faisoit l'honneur de m'admettre à sa table & à son jeu , où je ne laissai pas que d'augmenter mes fonds , & je passois le reste de mon tems soit à la promenade , soit avec le Marquis de T\*\*\*.

Il y avoit déjà 17 à 18 jours que j'étois à Manheim , lorsqu'un soir, en rentrant chez moi , Duval me remit deux lettres , dont l'une de ma tante qui ne disoit pas grand chose , & l'autre de Mademoiselle Bonneuil , qui étoit conçue en ces termes.

» Il n'y a plus que trois semaines  
 » Monsieur, d'ici au jour fixé pour  
 » la profession de votre cousine, si,  
 » comme je n'en doute pas, vous  
 » êtes toujours dans la même résolu-  
 » tion à son égard, partez sans différer  
 » pour vous rendre au Bourg, où  
 » vous avez déjà couché, & qui est  
 » à un quart de lieue de l'Abbaye de  
 » V\*\*\*. arrivez y en féculier, des-  
 » cendez à l'étoile d'or, & envoyez  
 » par Duval un petit billet à la sœur  
 » Agathe, Tourriere, où vous mar-  
 » querez seulement M. l'Abbé est de  
 » retour; cela suffira & le lende-  
 » main vous aurez de mes nouvelles. Il  
 » seroit cependant nécessaire, en cas  
 » d'événement, que vous prissiez vos  
 » mesures de façon, qu'au moment  
 » d'avoir votre proie, on ne vous  
 » l'enlevât faute d'être le plus fort;  
 » surtout soyez circonspect, voilà le

» moment décisif , & si vous le man-  
 » quez ce sera votre faute. Adieu.

BONNEUIL.

Duval , dont j'allois avoir besoin plus que jamais , n'eut pas plutôt entendu la lecture que je venois de lui faire de cette lettre , qu'il me dit Par la Corbleu , Monsieur , voici donc enfin l'instant arrivé où je dois figurer ? alons , vite dépêchez - vous de m'instruire du rôle que je dois jouer dans cette Piece , afin que je m'y prépare & que je me rende digne du suffrage de mon cher Maître , & de notre jeune Héroïne que je brûle d'envie de connoître

Je ne lui eus pas plutôt déclaré mes intentions , qu'il me dit : il faut Monsieur , que nous partions demain d'ici , vous pour Nancy & moi pour Mets. Donnez - moi ce soir , une lettre pour l'officier qui vous a remplacé dans votre Compagnie , & engagez - le à donner des congés de semestre à trois de ses dragons à qui vous les aviez promis avant de quitter. Ce sont de bons vivans de mes amis , je les connois braves , honnêtes gens ,

& capables dans le besoin de nous donner un coup de collier. Avant de remettre votre lettre à leur Capitaine , je sonderai leurs dispositions , je m'arrangerai avec eux pour la récompense qu'il faudra leur donner , & je vous les conduirai bien armés d'ici à quatre ou cinq jours à Nancy à l'Hôtel des trois Maures , où je vous conseille de descendre.

Je n'hésitai pas , je lui donnai la lettre qu'il me demandoit ; & le lendemain , après avoir pris congé du Marquis de T \* \* \* , nous partîmes chacun pour notre destination. Je me rendis à Nancy le troisième jour de mon départ de Manheim , & Duval m'y rejoignit avec sa recrue le sixième jour d'après notre séparation.

Il fallut songer tout aussi-tôt à habiller promptement ces trois hommes, qui laissèrent leurs uniformes en garde à l'hôtesse jusqu'à ce qu'ils retournassent les reprendre.

Le dixième jour de mon arrivée à Nancy , j'en partis avec tout ce cortège ; Duval, qui étoit à la tête , avoit l'air aussi satisfait qu'un partisan qui vient de lever une forte contribution,

& en cinq jours nous rendîmes au bourg de R\*\*\*, à l'Etoile d'or sur les neuf heures du soir

Je ne manquai pas d'envoyer par Duval un petit billet à la sœur Agathe, tel que Mademoiselle Bonneuil me l'avoit marqué : on donna ordre à mon laquais d'attendre dans l'Eglise, & une demi-heure après on lui remit la réponse suivante.

» Vous êtes arrivé bien à tems, mon  
 » cher cousin, pour me délivrer d'en-  
 » tre les mains de la tyrannie, vous  
 » aurez demain des nouvelles de Ma-  
 » demoiselle Bonneuil, conformez-  
 » vous exactement à ce qu'elle vous  
 » prescira, & tout ira bien : adieu,  
 » je vous embrasse, & si je dois ju-  
 » ger de votre empressement par le  
 » mien, vous devez brûler du desir  
 » de tenir entre vos bras votre fidelle  
 » & tendre.»

FÉLICITÉ.

Ces vingt-quatre heures ne se passerent pas sans que je fisse bien des réflexions sur la démarche que j'allois faire, & sur les suites qui pourroient en résulter, si je venois à échouer ; ce qui ne laissa pas de me causer

beaucoup d'inquiétude , malgré tout ce que purent me dire Duval & ses compagnons , qui faisoient une aussi bonne contenance que s'ils avoient dû aller au bal. Je ne dormis pas de la nuit ; je me levai de fort bonne heure , & il étoit environ midi quand je reçus ce petit billet de Mademoiselle Bonneuil.

» Tout est préparé , Monsieur , vo-  
 » tre cousine doit faire sa Profession  
 » lundi prochain , fête d'une Sainte de  
 » l'Ordre ; Madame sa mere lui por-  
 » tera demain Dimanche , ses diamans  
 » & ses plus beaux ajustemens , afin  
 » de parer , selon l'usage , la victime  
 » qu'elle veut immoler. Le jardinier  
 » de l'Abbaye vous rendra le même  
 » soir à dix heures un billet de moi ,  
 » suivez-le avec votre chaise & votre  
 » escorte où il vous menera , & vous  
 » ne tarderez point à voir Mademoi-  
 » selle d'Orbigny. J'ai d'ailleurs pour-  
 » vu à tout , je ne resterai avec Ma-  
 » dame votre tante que pour conti-  
 » nuer à vous servir , & par les pré-  
 » cautions que j'ai prises, elle ne pour-  
 » ra jamais me soupçonner de rien.  
 » Aussi tôt que vous serez rendu en  
 » lieu sûr , écrivez-moi , & je vous in-

» formerai de tout ce qui se passera.  
 BONNNEUIL.

Je n'avois pas encore décidé où je me retirerois avec ma cousine ; & lorsque j'y rêvois , Duval vint me proposer Trèves , ville électorale & archiépiscopale , la plus prochaine de nous , & la plus convenable , tant pour y donner la main à ma cousine , que pour être à l'abri des poursuites que l'on pourroit faire contre nous.

J'attendis le lendemain avec la plus vive impatience , je fis charger ma chaise , mettre trois chevaux dessus , & sceller quatre bidets pour mes gens ; en un mot , je veillai à ce que tout fût prêt pour dix heures du soir. Elles étoient à peine sonnées , que le jardinier arriva avec un petit billet de Mademoiselle Bonneuil, qui contenoit ce peu de mots :

» Faites diligence , Monsieur , & ne  
 » manquez pas de m'écrire quand  
 » vous le pourrez. Donnez dix louis  
 » au porteur , lorsque votre cousine  
 » fera libre, j'ai satisfait au reste. Adieu  
 » & bon voyage. »

Après avoir payé généreusement

mon hôte , je partis avec mon cortège & l'émissaire de Mademoiselle Bonneuil , qui nous conduisit par derrière les murs de l'Abbaye , jusqu'à une petite porte qui donnoit dans le jardin ; il l'ouvrit fort doucement , alla prendre une malle qui étoit à l'entrée , la chargea sur ma chaise , entra , donna un petit coup de sifflet , & à l'instant je vis paroître la sœur Agathe , accompagnée d'un jeune homme , qui , sitôt qu'il m'apperçut , vint se précipiter dans mes bras ; je l'embrassai , le fis monter dans ma chaise , donnai au jardinier la récompense promise ; il referma sa porte , & nous nous éloignâmes.

Nous courûmes toute la nuit & le lendemain jusqu'à midi , que nous nous arrêtâmes dans un gros bourg pour y prendre un court & léger repas , & ensuite nous continuâmes notre route jusqu'à Trèves , où nous arrivâmes le quatrième jour.

Nous convînmes alors , ma cousine & moi , que jusqu'à nouvel ordre , elle resteroit dans les habillemens qu'elle avoit , sous le nom d'un jeune Seigneur qui visitoit les cours étrangères

étrangères & que je passerois pour son gouverneur. Ce fut dans ce moment qu'elle me déclara avoir emporté les diamans de sa mere, ainsi que les autres effets qu'elle en avoit reçus le jour même de notre départ, & qui étoient d'une valeur à nous être d'une grande ressource dans l'occasion.

Je donnai avis à Mademoiselle Bonneuil de notre arrivée ; je la priai de m'informer de tout ce qui s'étoit passé depuis notre évasion, sur qui rouloient les soupçons ; & je l'engageai à ne me rien céler, afin que je m'arrangeasse en conséquence, & qu'en attendant de ses nouvelles j'allois travailler à m'unir avec ma chere cousine.

Comme je n'avois personne à Trèves à qui je pusse m'ouvrir pour mettre mon projet à exécution, je résolus de laisser ma cousine dans cette ville avec Duval & deux de ses compagnons, & d'emmener avec moi le troisième jusqu'à Manheim, d'y sonder les dispositions du Marquis de T\*\*\* mon parent, & que si elles m'étoient favorables, je me décou-

vrois à lui, pour qu'il m'aidât de ses conseils & de ses connoissances, sinon que je verrois à me retourner d'un autre côté.

Je partis dès le lendemain, & en arrivant à Manheim, j'allai à la même hôtellerie où j'étois descendu à mon premier voyage; & comme j'entrois dans ma chambre le facteur m'apporte une lettre de ma tante, qui avec la douleur la plus amere, m'instruifait de l'enlèvement de ma cousine, à qui elle prodiguoit les épithètes les plus odieuses, elle finissoit par m'ordonner de me rendre auprès d'elle sans aucun délai.

Je ne crus pas devoir déférer à ses ordres, je me contentai de lui témoigner le chagrin que me causoit la triste nouvelle qu'elle m'apprenoit, que je prenois toute la part imaginable à son affection, qu'elle pouvoit compter qu'aussi tôt que je serois rétabli d'une chute que j'avois fait, je volerois auprès d'elle pour la consoler, que je ferois l'impossible pour découvrir les ravisseurs de sa fille, & que jusqu'à ce, je lui conseillois de ne point s'inquiéter, & de mena-

ger une fanté qui m'étoit plus chere qu'à elle même.

J'allai ensuite à l'hôtel du Marquis de T\*\*\*, qui, si-tôt qu'il m'aperçut, me demanda en riant par quel hafard il me voyoit dans un état si différent que celui où je m'étois montré ci-devant, il ajouta que cela sentoit bien l'aventure, qu'il me prioit cependant de l'en informer; & que si ses services & son crédit pouvoient m'être utiles, il s'emploieroit avec plaisir pour m'obliger. Son accueil gracieux m'enhardit; & après avoir exigé sa parole d'honneur de me garder le secret, je lui fis l'aveu de tout ce qui m'étoit arrivé, je lui montrai mes lettres, & je terminai par implorer ses bons offices. Très-volontiers, me dit-il en m'embrassant, restez ici & attendez-moi, je vais travailler pour vous. Il sortit en effet & revint au bout de deux heures avec une lettre du Chancelier de l'Electeur Palatin, pour son frere, qui étoit Evêque & suffragant de l'Archevêque, Electeur de Trèves, & en me la présentant, cet aimable ami me dit: Partez promptement, terminez vos affaires,

& revenez ensuite ici , vous y ferez en sûreté , & nous aviserons ensemble à ce qu'il faudra faire pour vous réconcilier avec la maman , & lui faire avaler la pilule.

Je ne pris que le tems de dîner avec le Marquis , je montai ensuite dans ma chaise & me rendis à Trèves , où je trouvai ma chère cousine , qui ne m'attendoit pas si-tôt , je lui rendis compte du succès de mon voyage ; je repris mes habits ordinaires , & j'allai rendre ma lettre au Suffragant , qui , après m'avoir fait différentes questions , auxquelles je répondis sans aucun détour , il me dit : je peux tout dans votre affaire , hors de vous donner des dispenses à cause du degré de parenté qui est entre vous & votre cousine. Il faut les faire venir de Rome , ainsi , allez de ma part chez M. Nekre banquier , & portez-lui le billet que je vais vous donner , il passa en même tems dans son cabinet , & au bout de dix minutes il vint me rejoindre , & en me remettant sa lettre , il me dit : ce Banquier vous expédiera promptement & aura égard d'ailleurs à ce que je lui marque pour

vous bien traiter , & vous pouvez être assuré , Monsieur , que je ne négligerai rien pour vous prouver le cas infini que je fais de vous. Il me prescrivit ensuite les autres formalités qu'il falloit observer en attendant mes dispenses , & il m'ajouta , je suis cependant bien-aïse de vous prévenir que ce mariage , quoique très - bon ici , ne pourra valider dans votre pays qu'autant qu'il sera réhabilité. Je pris congé de ce Prélat & me rendis ensuite chez le Banquier , qui , après avoir lu la lettre du Suffragant & examiné mes papiers , me demanda cent louis , tant pour les dispenses que pour le Courier extraordinaire qu'il alloit faire partir exprès pour moi.

Je retournai ensuite à notre hôtel , où il fallut bien nous résoudre à attendre patiamment le retour du Courier. Nous employâmes cet intervalle de tems à aller voir ce qu'il y avoit de curieux dans la ville, qui est très-ancienne, grande & bien peuplée ; elle est la capitale de l'Archevêché dont l'Archevêque est Electeur & Archichancelier de l'Empire pour les Gaules ;

il donne le premier son suffrage à l'élection d'un Empereur , il y a une Université , il s'y trouve encore de très-beaux restes de l'antiquité. Il y a quantité d'Eglises , dont la plus belle est la Cathédrale , qui est sur-tout remarquable par les pierres dont elle est bâtie , & qui sont si grandes , que l'on est dans l'usage de dire dans le pays , que l'on s'est servi du diable pour les employer. Cette ville est sujette à beaucoup de révolutions quand il y a guerre entre la France & l'empire , elle est dans une très-belle situation sur la Mozelle , que l'on passe sur un très-beau pont entre deux montagnes. Le pays est très-fertile , il abonde en vin à qui l'on donne le nom de vin de Mozelle , & qui a un petit arrière-goût d'ardoise , que bien des gens aiment , & qu'en mon particulier je déteste d'autant plus , qu'il est très-froid sur l'estomac & passe difficilement. L'Electeur n'y demeure point , il fait sa résidence à Coblents , ville dépendante de son Electorat , au confluent du Rhin & de la Mozelle , dont le terrain est aussi très-fertile , & produit beaucoup de vin.

C'étoit autre fois une ville impériale , & elle est distante d'environ vingt-trois lieues de Treves.

M. Néker nous servit si bien & le Courrier fit tant de diligence , que le vingt-troisième jour de son départ de Tréves , il rapporta nos dispenses ; j'en fis part à ma cousine , qui dans l'instant reprit les habits de son sexe , & nous allâmes ensemble en donner avis au Suffragant , qui voulut bien lui-même nous honorer de la bénédiction nuptiale ; deux Ecclésiastiques & deux de mes gens servirent de témoins. Je levai un extrait en bonne forme de l'acte de célébration , & nous fûmes dîner chez le Prélat qui nous y avoit invités dès la veille ; il me remit en sortant de table une lettre pour son frere , nous souhaita bien du bonheur , & nous prîmes congé de lui.

En arrivant à notre Hôtel , je récompensai largement mes trois Dragons , à qui je recommandai le secret , sur-tout ce dont ils avoient été témoins ; je leur abandonnai les habits que je leur avois fait faire , & je les congédiai ; ils me dirent en partant qu'ils alloient passer chez eux le reste de

étions porteur, & nous allâmes dîner chez le Marquis, qui nous mena après à la Comédie & nous reconduisit ensuite à notre hôtel.

Le quatrième jour de notre arrivée à Manheim, le Marquis de T\*\*\*. me remit une lettre de Mademoiselle Bonneuil qui étoit venue de Treves sous son enveloppe; en voici le contenu.

» Je n'ai pas le tems, Monsieur,  
 » de vous faire un détail exact & circonstancié de tout ce qui s'est passé  
 » ici depuis votre départ & celui de  
 » Mademoiselle d'Orbigny, de la surprise de sa mere, lorsqu'en arrivant à  
 » l'Abbaye, elle apprit cette terrible  
 » nouvelle; de sa rage, de sa fureur,  
 » & de son désespoir, qui furent encore fomentés par les brocards que  
 » la noblesse du voisinage, qui avoit  
 » été invitée à cette profession, lâcha sur elle, & des suites qui en résultèrent;  
 » il faut pour n'en être pas crève  
 » que'elle ait eu un tempérament  
 » bien fort, ou qu'elle ait été soutenue  
 » par l'espérance d'une vengeance prochaine, que je lui vois méditer depuis quelques jours.

» Le bruit public est que c'est un Abbé  
 » qui a fait cet enlèvement , & votre  
 » chère tante est presque tantée de croire  
 » que vous êtes cet Abbé , surtout de-  
 » puis qu'elle a appris que vous aviez  
 » vendu votre compagnie sans l'en in-  
 » former ; que vous en aviez touché  
 » 15000 liv. & que malgré cela , vous  
 » lui aviez encore demandé de l'ar-  
 » gent pour voyager en Allemagne.  
 » Elle est outrée , & a pris la résolu-  
 » tion d'aller dans peu à Paris , pour  
 » solliciter vivement le Ministre de  
 » s'intéresser dans cette affaire ; afin  
 » qu'il engage toutes les Puissances  
 » étrangères des pays où vous pour-  
 » riez vous être retiré , de vous faire  
 » arrêter. Ses diamans lui tiennent  
 » encore plus à cœur que sa fille ; elle  
 » vous traite d'ingrat , de perfide , &  
 » jure qu'elle ne se croira vengée que  
 » lorsqu'elle vous aura fait punir sui-  
 » vant la rigueur des loix , & fait en-  
 » fermer votre cousine dans un Cou-  
 » vent pour le reste de ses jours.

» Mais comme un malheur n'arrive  
 » jamais seul , elle a appris quelques  
 » jours après votre départ , que son  
 » fils , sur qui elle commençoit à jet-

» ter des yeux de bienveillance , avoit  
 » depuis environ huit mois , fait ses  
 » vœux aux Dominicains , où il étoit  
 » depuis près de deux ans , & que ses  
 » supérieurs venoient de l'envoyer en  
 » Mission aux Indes.

» Elle a en même tems reçu de S.  
 » Domingue , une lettre d'une de vos  
 » tantes du côté paternel , qui avoit  
 » épousé il y a environ vingt-cinq ans,  
 » un Américain très-riche , nommé M.  
 » d'Artinvilliers , qui étoit alors en  
 » France , & qui est mort depuis en-  
 » viron dix-huit mois , ainsi qu'un fils  
 » unique qu'elle en avoit eu. Elle prie  
 » Madame d'Orbigny , au cas qu'elle  
 » ait plusieurs enfans , de lui en envoyer  
 » une pour la consoler dans sa vieil-  
 » leffe , & se charger de l'administra-  
 » tion de ses biens , qui sont considé-  
 » rables , & qui lui passeront après  
 » elle.

» C'est à vous à présent , Monsieur ,  
 » à prendre vos précautions de façon  
 » à ne vous pas laisser surprendre , &  
 » à perdre par une négligence inex-  
 » cusable le fruit d'une entreprise qui  
 » a été si bien conduite. Profitez des  
 » découvertes que j'ai faites , elles ne

» peuvent que vous être avantageuses ;  
 » & dans les circonstances où vous  
 » vous trouvez , il n'y a point à ba-  
 » lancer. Partez donc au plus vite , &  
 » ne vous exposez pas à rester plus  
 » longtems en Allemagne où il y a  
 » tout à craindre pour vous.

» Informez-moi de ce que vous au-  
 » rez décidé , & foyez assuré que je  
 » veillerai toujours de près à vos in-  
 » térêts , qui me sont plus chers que  
 » les miens propres.

B O N N E U I L.

Quand j'eus fait la lecture de cette lettre , le Marquis de T\*\*\*. trouva que cette fille étoit très-sensée , qu'elle raisonnoit fort juste , qu'effectivement dans l'occurrence présente , ses conseils étoient bons , qu'il les approuvoit beaucoup , & qu'il nous exhortoit à les suivre ; nous en convinmes tous.

Il ne s'agissoit plus que de faire le choix du Port où nous irions nous embarquer ; j'en avois bien plusieurs en vue , mais je ne favois auquel marquer. Le Marquis , qui s'apperçut de mon embarras , fixa tout d'un coup

mon irrésolution en me proposant la Rochelle , où il avoit , disoit-il , un oncle maternel qui y occupoit une des premières places auquel il nous recommanderoit , que nous en ferions très bien reçus , & qu'il nous feroit avoir un passage à bon compte dans le premier bâtiment qui partiroit pour S. Domingue , nous acceptâmes avec autant de plaisir que de reconnoissance l'offre qu'il nous faisoit. Il écrivit dans l'instant la lettre dont nous devons être porteurs ; & il fut arrêté que nous partirions dès le lendemain , & qu'il nous feroit escorter par son valet de chambre & un autre Allemand , deux hommes capables de nous bien seconder , le cas échéant.

Le Marquis nous conduisit ensuite chez l'Electeur , pour le remercier & prendre congé de lui ; nous allâmes aussi chez le Chancelier ; nous employâmes le reste du jour à nous préparer , à faire charger nos équipages , & le lendemain matin à huit heures , nous partîmes pour la Rochelle.

Nous ne fûmes point inquiétés pendant la route , quoique très-longue ; & le jour d'après notre arrivée dans

cette ville , je fus rendre la lettre du Marquis de T\*\*\*. à son parent , qui voulut absolument que nous fussions loger chez lui ; & qui à cet effet , envoya chercher nos équipages par ses domestiques. Je renvoyai ceux du Marquis de T\*\*\*. après les avoir bien récompensés & payé leur retour ; j'écrivis à leur Maître une lettre d'adieu & de remerciemens , j'en fis autant à Mademoiselle Bonneuil , à qui je rendis compte de tout ce que nous avions fait pendant notre séjour en Allemagne , & à qui je promis de donner de nos nouvelles aussitôt que nous serions à S. Domingue.

Au bout de trois jours il se présenta un Capitaine de Navire , qui devoit mettre à la voile dans peu pour le Fort S. Pierre , où il comptoit recevoir le prix d'une cargaison qu'il y avoit laissé l'année précédente ; & de-là faire route pour le Cap François. Nous n'eûmes pas de peine à nous arranger ensemble ; nous fîmes porter dans son bord toutes les choses qui pouvoient nous être nécessaires pendant la traversée ; je trouvai à me défaire avan-

tageusement de ma chaise de poste, & nous nous embarquâmes.

Notre navigation fut une des plus heureuse qu'on eût encore vue, & le trente-huitieme jour, depuis notre départ de la Rochelle, nous mouillâmes dans la rade du Fort S. Pierre, où après avoir resté six semaines, nous appareillâmes pour nous rendre à S. Domingue. Nous eûmes le premier jour un vent fort contraire, & le second nous essuyâmes dans le canal de la Dominique une tempête si furieuse, que ce n'est pas sans miracle que nous sommes ici aujourd'hui; notre vaisseau alla se briser sur les côtes de Marie Galante, & nous fûmes assez heureux pour être du nombre des sept personnes, qui de trente dont notre navire étoit composé, purent entrer dans la Chaloupe, qui nous conduisit dans cette Isle, & ce ne fut qu'en mettant pied à terre, que ma cousine m'apprit qu'elle avoit eu la présence d'esprit de sauver la petite cassette qui contenoit nos diamans & nos especes, que nous aurions sacrifiés de bien bon cœur, pour retirer des flots notre fidel Duval, qui selon

tout apparence , y avoit été englouti.

Voilà , Monsieur , ajouta le Chevalier d'Orbigny , l'histoire dont vous avez désiré d'être instruit ; il ne me reste plus qu'à vous remercier , ainsi que M. de Prépont , des bontés & des attentions obligantes , que vous avez eu l'un & l'autre pour nous. Je souhaite bien sincèrement de trouver des occasions de vous donner des preuves de ma reconnoissance & de l'attachement que je vous ai voué. Mais il est encore une chose qui m'embarasse ; c'est de savoir dans quelle partie de cette Isle , que l'on dit être d'une grande étendue , demeure Madame d'Artinvilliers ; car nous voici dans un pays où nous n'avons aucune connoissance , & où nous ferons bien neufs. Autant les malheurs m'ont rendu humble & modeste , autant étois-je haut & avantageux quand la fortune me favorisoit ; & comme j'étois alors dans un âge où le bonheur aùtorise la suffisance , j'engageai le Chevalier d'Orbigny à se tranquilliser , je lui promis d'applanir toutes les difficultés , je lui conseillai d'aller se préparer avec sa cousine à descen

dre à terre avec nous ; je lui dis que nous les conduirions chez M. de la Roche-Allard , Gouverneur de l'Isle , qui certainement se feroit un vrai plaisir de les obliger à notre recommandation. J'allai ensuite d'un air leste & content de moi-même , rendre compte à M. de Prépont des offres de services que je venois de faire à M. & Mademoiselle d'Orbigny , ( car il ignoroit encore qu'ils fussent mariés , & que je sçusse leur histoire. ) Quoi ! me dit cette Armateur , avec un ton un peu sec , vous accordez votre protection à des étrangers auprès d'un Général que vous n'avez jamais vu , & que vous ne connoissez que de nom ; vous faites plus , vous me mettez en jeu , en me supposant , sans doute , votre façon de penser , dont je suis fort éloigné. Il faut en vérité que vous ayez perdu l'esprit ; faites , Monsieur , comme vous l'entendrez , pour moi , je vous proteste que je ne m'en mêlerai pas. Je lui répliquai avec dépit , que quand bien même je devrois faire une sottise , ce ne ne seroit pas celle de me dédire de ce que j'avois avancé , & que je m'y prendrois

de maniere que je me tirerois de ce pas avec honneur. C'est ce que je fouhaite, me repartit-il ; mais nous verrons, & nous nous séparâmes.

Ce n'est pas que M. de Prépont ne fût très en état d'effectuer ce que j'avois pensé de lui ; mais j'ai sçu depuis qu'il avoit été bien-aïse, en me mortifiant un peu, de m'apprendre à ne me pas livrer si aisément, ni à faire dorénavant des promesses aussi indiscrettes. Pourquoi faut-il, hélas ! que la Parque ait moissonné si vite les jours d'un si honnête-homme & d'un si bon ami, qui par ses conseils m'auroit sauvé bien des écarts qui n'ont pas arrangé mes affaires.

Quand nous fûmes prêts, Mademoiselle d'Orbigny me donna en garde sa petite caskette, que j'enfermai dans mon coffre de bord, & nous descendîmes tous à terre.

Avant d'entrer au Gouvernement, j'eus soin de prévenir M. & Mademoiselle d'Orbigny de n'y pas entrer en même tems que nous, parce que j'étois bien-aïse de prévenir M. de la Roche-Allard sur leur compte, aupa-

rayant de les introduire , afin de leur ménager un accueil digne d'eux.

D'abord que ce Gouverneur vit notre Armateur, il vint au-devant de lui, les bras ouverts, en le saluant d'un bon jour, mon cher Prépont, comment vous portez-vous, je suis bien aise de vous voir; nous dînerons ensemble, puis en me regardant; quel est ce jeune homme, qui est avec vous? C'est, lui répondit M. de Prépont, un Gentilhomme que m'a associé M. le Marquis de Champigny, & qui est porteur d'une recommandation de ce Général auprès de vous. Je lui présentai en même tems ma lettre; quand il l'eut lue. Oui, oui, me dit-il, vous pouvez compter que je vous rendrai tous les services qui dépendront de moi. Oh! ça, vous dînez ici avec Prépont; mais qui est ce qui vient encore là? ajouta-t-il, en apercevant M. & Mademoiselle d'Orbigny, qui entroient dans ce moment; c'est, lui répondis-je, mon Général, deux illustres infortunés, qui ont fait naufrage sur les côtes de Marie-Galante, & à qui nous avons donné le passage jusques ici. Nous vous

supplions de leur accorder votre protection, dont ils ont grand besoin, pour découvrir une tante qu'ils ont dans ce pays, & que l'on nomme Madame d'Artinvilliers. Comment diable, reprit ce Gouverneur, c'est ma bonne amie, elle demeure à présent à la Houpeliere, habitation qu'elle a auprès de la porte, à dix ou onze lieues d'ici. Je la ferai avertir demain, & jusqu'à ce qu'elle vienne vous chercher, en s'adressant à M. & Mademoiselle d'Orbigny, vous me ferez l'amitié de loger chez moi; mais il me semble cependant, que votre tante m'a dit qu'elle n'avoit demandé à sa belle-sœur qu'un neveu ou une niece, & en voilà deux. Tant mieux, tant mieux, abondance de bien ne nuit pas. Mais, lui dis-je, mon Général, ces deux-là ne font qu'un; & néanmoins ils font chacun en leur particulier, neveu & niece de Madame d'Artinvilliers. Oh! oh! m'y voilà, répliqua-t'il, le cousin a couché avec la cousine; c'est ma foi la bonne façon de conserver les biens dans une famille. Mais nous développerons cela une autre fois, & en attendant le di-

ner , passez tous dans le fallon , je vais vous y présenter à la compagnie , & si vous voulez , vous ferez une partie.

En sortant de table , M. de la Roche-Allard me tira à l'écart avec M. de Prépont , & me pria de lui raconter l'histoire de M. & Mademoiselle d'Orbigny. Je lui donnai à ce sujet , toute la satisfaction qu'il désiroit , & sans omettre la moindre circonstance. Je suis bien charmé , me dit ce Général , d'être prévenu de cela , j'en serai plus à portée d'obliger ces jeunes gens , & je vais commencer par envoyer un Nègre à la Houpeliere avec une lettre pour Madame d'Artinvilliers , qui ne manquera pas de répondre à mon invitation. J'allai ensuite chercher ces deux infortunés , qui confirmèrent à ce Gouverneur ce que je venois de lui dire , le remercièrent de ses bontés & de la protection qu'il vouloit bien leur accorder. M. de Prépont & moi , prîmes congé de la compagnie & retournâmes coucher à bord après avoir promis à M. le Général que tant que nous serions au Cap , nous irions tous les jours dîner chez lui.

Lorsque nous nous trouvâmes seuls , cet Armateur me fit entendre que comme les allées & les venues nous emporteroient bien du tems ; il étoit d'avis que nous prissions un logement à terre , pendant que nous serions obligés de rester au Cap ; j'y acquiesçai avec d'autant plus de plaisir , que je me flattai d'y faire quelques connoissances capables de me distraire un peu du chagrin que j'avois de me trouver si éloigné de Madame de Norsoy , qui malgré quelques petites infidélités de passage , auxquelles le cœur ne participeroit pas , étoit réellement la seule que je pusse aimer.

En conséquence de cette résolution , nous descendîmes à terre le lendemain de fort bonne heure , après avoir fait mettre dans notre chaloupe les effets de M. & Mademoiselle d'Orbigny , que nous leur envoyâmes au Gouvernement avec la petite cassette qui m'avoit été confiée la veille , & nous nous occupâmes à chercher un endroit convenable pour nous retirer tous les soirs. Nous n'en trouvâmes pas d'autre qu'une petite maison , où il y avoit seulement trois chambres , lé-

gerement meublées, dont une de réserve, un Magasin assez spacieux, une cave & une petite cuisine séparée suivant l'usage du pays. Cette maison appartenoit à une veuve qui demouroit dans son habitation, éloignée d'environ une lieue de la ville, & qui y vivoit avec une niece qui composoit toute sa famille. Nous résolûmes d'aller après dîner faire une visite à cette veuve, & de nous accommoder de sa maison, si elle nous en faisoit un prix raisonnable. Après avoir fait encore quelques visites, nous nous rendîmes au Gouvernement, où sitôt que M. de la Roche-Allard nous apperçut, il nous cria vive les gens de parole; si vous continuez à en agir ainsi avec moi sans façon, nous serons amis. M. & Mademoiselle d'Orbigny nous firent aussi mille careffes; ils offrirent à M. de Prépont de lui payer leur passage, qu'il refusa très-généreusement, s'estimant trop heureux, leur dit il, d'avoir pu leur être bon à quelque chose; & ils terminèrent par les complimens ordinaires en pareil cas.

Un instant après, Mademoiselle d'Orbigny me tira dans l'embrasure  
d'une

d'une croisée , & me parla ainsi. Je fais trop de cas , Monsieur , de l'amitié dont vous nous avez déjà donné tant de marques , pour ne pas vous en demander la continuation. Puis-je me flatter que vous ne me la refuserez pas ? Je lui répondis que j'étois trop honoré de celle qu'elle m'avoit accordée sans l'avoir méritée , pour négliger la moindre des choses qui pourroient la convaincre de mon respectueux attachement & de ma déférence à ses volontés. S'il en est ainsi , Monsieur , me répliqua-t-elle , j'exige que vous m'en donniez tout-à-l'heure une preuve. Très-volontiers , lui répondis-je , Mademoiselle , & rien ne me fera impossible quand il s'agira de vous servir. Hé bien ! me dit-elle , Monsieur , en me présentant un fort beau diamant , je veux que vous acceptiez cette bague , non pas comme une reconnaissance de ma part , mais comme un gage assuré des sentimens que j'ai pour vous. Je m'étois trop avancé pour reculer ; ainsi j'acceptai le présent , & je baifai de bien bon cœur la main qui me le faisoit.

Après que nous eûmes dîné ;  
*Part. II.* D,

pris congé de M. le Gouverneur & de nos compagnons de voyage ; nous nous rendîmes à l'habitation de la Dame Avrillon , c'étoit le nom de la propriétaire de la maison que nous avions en vue. Elle nous reçut assise dans un grand fauteuil avec trois ou quatre oreillers derrière son dos ; elle étoit assez vieille, & qui plus est, asthmatique. Quand nous l'eûmes instruite du sujet de notre visite , elle appella deux ou trois fois d'une voix enrouée & sépulchrale , Silvie ; aussitôt nous vîmes une fille assez jolie , d'environ vingt-trois ou vingt-quatre ans , qui ne m'eut pas plutôt envisagé qu'elle s'écria. Ah ! ma chere tante , voilà un Monsieur , en me montrant du doigt , avec qui je suis venue de France ; elle me demanda par quel bonheur elle avoit le plaisir de me revoir , je lui répétai ce que nous venions de dire à sa tante. Elle nous dit qu'elle étoit enchantée de nous être bonne à quelque chose , qu'ordinairement sa maison se louoit soixante piastres par mois ; mais qu'à cause de nous , elle la laisseroit à cinquante. Nous nous récriâmes beaucoup sur la cherté , & enfin après

bien des débats de part & d'autre ; nous convînmes à quarante , & Mademoiselle Silvie ( qui par parenthese étoit la Demoiselle aux papillotes , dont j'ai parlé dans ma premiere partie ) nous promit de se rendre le lendemain matin , à dix heures , à la ville , pour passer le marché , faire balayer la maison , & nous remettre les clefs qui nous manquoient. Elle nous offrit ensuite la collation avec tant d'instances , que nous ne pûmes nous résoudre à la refuser ; elle me fit aussi donner ma parole , que pendant que je ferois au Cap , j'irois la voir quelques fois & dîner avec elle.

En nous reconduisant , je l'embrasai , & nous retournâmes au Cap , où nous nous embarquâmes pour aller coucher à bord.

Nous convînmes en soupant que M. de Prépont enverroit à la ville deux pieces de vin , & toutes les choses qui pourroient nous être nécessaires pendant le séjour que nous y ferions. Il donna aussi ordre à son Lieutenant de coucher dorénavant à son Brigantin , & le lendemain nous descendîmes à terre avec nos équi-

pages , que nous fîmes conduire à notre maison , où nous trouvâmes Mademoiselle Silvie , qui nous avoit devancé de plus d'une heure ; elle nous remit toutes les clefs , nous allâmes passer le marché ; & sur ce qu'elle nous dit qu'elle resteroit deux jours à la ville , pour quelques affaires qu'elle y avoit , M. de Prépont l'engagea à ne pas souper ailleurs qu'avec nous , & nous la quittâmes pour nous rendre au Gouvernement.

Après dîner un Officier Suisse , nommé Schmitt , aborda M. de Prépont & le tira à l'écart pour lui demander s'il n'avoit pas de tabac de Saint-Vincent dont il voulut se défaire , qu'il avoit presqu'entièrement manqué dans l'Isle , & qu'il lui procureroit quelqu'un qui s'en accommoderoit avec lui. Je le veux bien , répondit M. de Prépont , envoyez le demain matin chez moi & nous nous arrangerons.

En sortant du Gouvernement cet Armateur me dit d'aller à bord pour y chercher mon tabac , qu'il avoit une très-bonne occasion pour m'en procurer la vente , & qu'il espéroit

me faire faire un bon coup. Je le remerciai , partis tout de suite , & à l'exception de deux grosses andouilles que je me réservai pour mon usage , j'apportai tout ce que j'en avois.

En arrivant au logis je trouvai M. de Prépont & Mademoiselle Silvie qui m'attendoient , nous procédâmes au partage des chambres , & après avoir fait assaut de compliment , jé choisîs la plus petite , & en même tems la plus voisine de celle de Mademoiselle Silvie , nous soupâmes ensuite le plus gayement du monde , nous fûmes faire un petit tour de savanne , & nous nous retirâmes ensuite chacun dans notre appartement.

Aussi tôt que je jugeai cet Armateur endormi , j'allai frapper doucement à la porte de Mademoiselle Silvie , qui me demanda ce que je voulois ; renouveler connoissance avec vous , lui répondis-je. Quoi ! me dit-elle , est ce que vous rêveriez encore à la bagatelle ? Pour moi depuis que je vous ai quitté , je n'y ai seulement pas pensé une minute. Vous n'avez donc guères songé à moi , lui répliquai-je ; en tout cas je ne vous res-

semble point , car je n'ai pas été un instant fans m'entretenir de vos charmes , & fans defirer de vous revoir. Auffi le dieu des cœurs , pour me récompenser de ma perfévérance , a-t-il dirigé mes pas jufqu'ici , afin que je vous retrouvaffe ; mais je ne croyois pas que ce fût pour vous faire des reproches de votre ingratitude. Adieu, je me retire , & je ne vous verrai jamais. Attendez , Monsieur , attendez , me dit Mademoifelle Silvie , je vais . . . . . Mais enfin , à quoi cela nous menera-t-il ? à jouir , Mademoifelle , à jouir , lui repartis-je , & à goûter l'un & l'autre des plaifirs que l'amour ne réfserve qu'à la jeunefle , & que nous ne ferons pas toujours en état de ressentir. Elle fe leva & ouvrit ; j'entrai , & par des démonftrations phifiques je lui prouvai la folidité de mes raifons.

Il étoit près de huit heures quand M. de Prépont entra dans ma chambre pour me reprocher ma pareffe ; mais il ne fçavoit pas que j'avois employé une bonne partie de la nuit à autre chofe qu'à dormir , & je ne jugeai pas à propos de l'en inftruire.

Un instant après que je fus levé M. Schmitt arriva avec un particulier pour acheter mon tabac , qui me produisit deux cent Piaftres de poids , qui avec ce que j'en avois vendu à sainte Croix , me fit un bénéfice de plus de trois cens pour cent , non compris ce que j'en avois réservé pour moi.

Quand ces deux hommes furent partis , Mademoiselle Silvie qui les avoit vus sortir , nous dit que celui qui accompagnoit l'Officier , étoit un foldat Suisse déguisé qui servoit de croupier à des Espagnols , qui n'osoient pas par eux-mêmes faire ouvertement le commerce dans l'Isle , & que si nous avions du coton , de l'indigo , des toiles , des mouffelines , dentelles , galons , castors , taffetas , fouliers , & toutes autres especes de marchandises , à l'exception du sucre , dont le transport étoit trop difficile , elle nous en procureroit la vente à un aussi bon compte que nous le pourrions faire aux côtes d'Espagne sans courir les mêmes risques. Nous acceptâmes avec joie ses offres , & nous lui promîmes une récompense honnête. Cela

étant, nous dit-elle, je vais retourner chez ma tante pour la prévenir, y prendre le linge & les hardes dont je pourrai avoir besoin ici, & je vous rejoindrai après demain.

Après son départ, M. de Prépont écrivit à son Lieutenant de lui envoyer, hors le sucre, toutes les marchandises que nous pouvions avoir l'un & l'autre, tant dans le Brigantin que dans les deux barques, & qu'il vint les accompagner jusqu'à notre Magazin, où il attendroit que nous fussions de retour; & nous nous rendîmes au Gouvernement.

Aussitôt que M. de la Roche-Allard nous aperçut, il vint nous prendre, M. de Prépont & moi, chacun par une main, en nous disant: venez, Messieurs, que je vous présente à une Dame qui est arrivée hier ici avec le Curé de sa Paroisse, afin de vous faire les remerciemens qu'elle vous doit pour tous les égards que vous avez eus pour son neveu & sa niece; je lui ai conté leur histoire, & quoiqu'ils n'aient pas absolument observé les règles de la bienséance, on leur a tout pardonné, d'autant que M. le Curé, que voilà,

& qui se trouve être le frere de Mademoiselle d'Orbigny , a promis de faire réhabiliter leur mariage , suivant la permission qu'il compte en obtenir de son Supérieur Général , qui est Vicaire Apostolique dans cette colonie , ce qui , avec les autres formalités que nous observerons , suppléera au défaut de consentement de Madame d'Orbigny. Ainsi Madame d'Artinvilliers , qui ne comptoit que sur un neveu ou une niece , se trouve à présent chargée de toute sa famille. Je vais aussi mander à la Cour cet événement afin que l'on empêche , s'il en est tems encore , Madame d'Orbigny de faire quelques nouvelles incartades dignes d'elle & préjudiciables à sa famille.

M. de Prépont & moi , félicitâmes ces quatre personnes de leur heureuse réunion ; nous nous embrassâmes tous , & nous fîmes nous mettre à table.

Après le dîner , comme nous nous doutions bien que notre Lieutenant étoit à nous attendre au logis , nous prîmes congé de toute la compagnie , & Madame d'Artinvilliers qui devoit s'en retourner avec sa famille à la Houpeliere , nous invita avec instance

à y aller passer quelques jours avec elle avant notre départ, & M. le Général qui devoit être de la partie offrit de nous y conduire, & nous leur en donnâmes notre parole.

Nous trouvâmes effectivement notre Lieutenant avec une bonne partie de nos marchandises que nous fîmes mettre dans le Magazin, & le lendemain il nous apporta le reste hors le sucre. M. de Prepont fit séparer ce qui lui appartenoit d'avec ce qui étoit à moi, afin que nous pussions chacun mettre la main dessus sans être obligés de chercher quand nous en aurions besoin. Nous allâmes à l'ordinaire dîner au Gouvernement, où il fut beaucoup question de Madame d'Artinville & de sa famille. L'après midi, comme nous n'avions pas grand chose à faire, nous passâmes dans le salon, j'y jouai au passe dix, & en moins de deux heures j'y gagnai quatre-vingt pistolles d'Espagne. L'heureux tems ! la fortune voloit après moi, & elle me joignoit ; aujourd'hui, je cours après elle & je ne puis l'atteindre, quelle différence ! Jeunes gens, si jamais dans votre belle saison, vous vous trou-

vez dans le cas d'en être favorisés, profitez-en, car il vient un tems où cette inconstante nous délaisse. Rappelez-vous à ce sujet ce qu'en dit le proverbe.

Pendant que nous soupions, M de Prépont me félicita sur le gain que j'avois fait, & il me dit que si le même bonheur m'accompagnoit dans la traite, il ne doutoit pas qu'en deux ou trois campagnes, je ne fusse en état de procurer un fort heureux à Madame de Norfoy; c'est tout ce que je desiro, lui répondis-je, & un instant après, appercevant à mon doigt le diamant que m'avoit donné Mademoiselle d'Orbigny, il me demanda d'où me venoit ce bijou, je lui en rendis compte. Il se mit à sourire en me disant qu'il souhaitoit qu'il eût un meilleur sort que celui qu'il m'avoit donné. Je le réserve, lui repartis-je, pour ma chere Victoire; mais à propos, je voudrois bien lui écrire, & je ne sçai par quelle occasion. Tenez toujours votre lettre prête, me dit cet Armateur, je vous en procurerai une dans peu. Pour ne pas perdre de tems, j'allai tout de suite dans ma chambre,

& avant de me coucher , j'écrivis ce qui suit.

.. Je profite , ma chere Victoire , de  
 » l'unique occasion que j'ai trouvée de-  
 » puis mon départ de Marie Galante ,  
 » pour vous donner de mes nouvelles.  
 » Je ne cesse jour & nuit de penser à  
 » vous , & de maudire l'espace qui se  
 » trouve entre nous , qui me prive  
 » d'aller à chaque instant vous don-  
 » ner des preuves de toute ma  
 » tendresse. La seule chose qui m'en-  
 » pêche de succomber à la douleur  
 » que me cause cette cruelle sépara-  
 » tion , est l'espoir que j'ai d'être bien-  
 » tôt en état d'unir mon sort au vôtre  
 » pour ne nous jamais quitter ; Nep-  
 » tune & Plutus me favorisent , j'ai  
 » tout crédit dans leur empire , ils  
 » sont mes garants. L'amour hélas !  
 » l'amour en fera-t-il de même ? Puis-  
 » je m'en flater ? Il est dans vos yeux ,  
 » adorable Victoire , interrogez-le de  
 » ma part , faites mieux encore , dic-  
 » tez lui sa réponse. Adieu chere &  
 » tendre amie , je vous quitte à re-  
 » gret , je vous embrasse de tout mon  
 » cœur , & vous prie de ne pas dou-  
 » ter de la constance , de la fidélité &

» de l'inviolable attachement que vous  
 » a voué pour la vie ,

Le Chevalier D\*\*\*.

Le lendemain matin , je remis ma lettre à M. de Prépont , qui m'assura qu'elle ne tarderoit pas à partir ; & tandis que nous étions à réfléchir sur l'avantage qui résulteroit pour nous , si nous pouvions nous défaire à bon compte au Cap d'une partie de nos marchandises , ainsi que Mademoiselle Silvie nous l'avoit fait espérer , nous la vîmes entrer avec deux hommes qu'elle nous présenta comme des gens qui avoient envie de traiter avec nous de bonne foi. M. de Prépont qui prévint bien que nous en aurions au moins pour la journée , me pria d'aller chez M. de la Roche-Allard pour nous excuser de ce que nous ne pourrions pas ce jour-là avoir l'honneur de lui faire notre cour. Quand je lui eus fait mon compliment , il me répondit avec son ton ordinaire , à la bonne heure , j'y consens pour aujourd'hui sans tirer à conséquence , mais ne vous y accoutumez pas , entendez-vous ? car je ne m'en accommoderois pas moi. J'aime

les gens de parole , & au bout du compte , quelques affaires que l'on ait , il faut toujours dîner soit dans un endroit ou dans un autre , ainsi plus de pareilles excuses dorénavant ; adieu. M. de Prépont manqua étouffer à force de rire , quand je lui rendis compte de ma mission. Un instant après cet Armateur me tira à part pour me dire que comme les deux croupiers que Mademoiselle Silvie nous avoit amenés , n'avoient pas assez de fonds pour faire affaire avec nous deux , il étoit d'avis que je commençasse par me défaire de mon lot ; j'y consentis volontiers , & après dîner , ils se chargerent à peu de chose près de mes marchandises , moyennant deux mille cent piastres de poids , de sorte qu'il ne me restoit plus de toute ma pacotille que quarante quintaux de sucre , deux pieces de basin , dont une d'Hollande & l'autre des Indes , une piece de tafetas noir , quatre paires de pistolets damasquinés en argent , deux fusils de maître garnis de même , quelques petites quincailleries de peu de conséquence , & quatre garnitures de veste en graine d'épinards de fil. Ces deux

croupiers promirent à M. de Prépont de revenir sous quinzaine pour s'accommoder avec lui. Mais quand ils furent sortis, Mademoiselle Silvie nous dit qu'il devoit nous en venir un autre, qui en effet ne manqua pas & s'arrangea avec M. de Prépont de toute sa partie de coton & de son indigo, qu'il lui paya en bon papier sur les meilleurs Négocians de l'Isle.

Nous nous rendîmes ensuite au Gouvernement, où nous dînâmes; & ceux qui deux jours auparavant avoient perdu leur argent contre moi, exigèrent une revanche, où je leur gagnai encore 35 pistolles, & je crois que si j'avois resté longtems au Cap, de revanche en revanche, je les aurois bientôt mis hors d'état de m'en demander davantage.

Nous retournâmes de bonne heure à notre Magazin, dans lequel Mademoiselle Silvie vouloit bien rester quand nous n'y étions pas, sur l'espérance dont nous l'avions flatée de l'intéresser honnêtement; cela lui faisoit d'ailleurs un petit établissement de passage assez joli, qui ne laissoit pas de lui procurer autant & même plus

de plaisir que s'il avoit été à vie:

Le jour d'après , qui étoit un Dimanche, étant à la Messe de la Paroisse, nous y vîmes entrer M. de la Roche-Allard , accompagné de plusieurs Officiers de la Garnison. Aussitôt qu'il nous apperçut , il nous fit signe d'approcher , & il nous dit qu'il avoit des nouvelles intéressantes à nous donner, En sortant nous l'accompagnâmes au Gouvernement, où il nous lut une lettre qu'il avoit reçue de Madame d'Artinvilliers qui lui mandoit que son neveu le Dominiquain avoit obtenu de son Supérieur Général , Vicaire Apostolique , les pouvoirs nécessaires pour réhabiliter le mariage de sa sœur avec son cousin, que le jour de la cérémonie étoit fixé au mardi suivant , & qu'elle se flattoit qu'il voudroit bien l'honorer de sa présence & nous amener avec lui pour y passer le reste de la semaine. Quoique ce voyage dérangât beaucoup nos affaires , nous ne pûmes nous dispenser , de le faire , ou d'encourir la disgrâce de ce Gouverneur, qui étoit entier , peu aisé quand on lui résistoit , & que nous avions d'ailleurs besoin de le ménager; ainsi nous

lui promîmes de nous rendre à ses ordres le lendemain à sept heures.

Aussitôt que nous eûmes dîné, nous retournâmes à notre logis, où nous trouvâmes heureusement Mademoiselle Silvie, que nous priâmes de vouloir bien ne pas désemparer de notre Magazin pendant que nous ferions en campagne; elle nous le promit, & M. de Prépont ajouta qu'il alloit se rendre à bord pour instruire son Lieutenant de ce qu'il auroit à faire, qu'il lui donneroit ordre de se rendre au magazin & d'y rester jusqu'à notre retour.

Quand nous fûmes seuls, Mademoiselle Julie & moi, je lui recommandai de ne me pas faire d'infidélité avec M. de Trainfort notre Lieutenant, qui étoit jeune, frais, bien facé, dont les épaules n'annonçoient pas une courte haleine, & qui quoique fort honnête homme, étoit d'ailleurs le plus indiscret mortel que je connusse: elle me promit tout ce que je voulus, & je n'en crus que ce qu'il m'en plut. Comme nous étions sur ce propos, Mademoiselle Silvie reçut la visite d'une petite Créole extrêmement jolie

d'environ quinze ans , fille d'un Com-mandeur de Negres , & qu'elle me dit être son arriere petite-cousine. Oh ! l'aimable enfant ; m'écriai-je en la voyant , puis m'approchant de l'oreille de Mademoiselle Silvie , je lui dis assez haut pour que la petite l'entendît , que je donnerois bien volontiers dix pistoles d'Espagne, pour qu'elle m'accordât ses bonnes graces. M. de Prépont arriva dans ce moment , la conversation en resta-là ; la jeune personne s'en alla, nous passâmes dans le Magazin qui nous servoit en même tems de salle à manger , & nous nous mîmes à table.

Tandis que nous soupions , M. de Prépont me dit qu'il avoit remis ma lettre pour Madame de Norfoÿ à un Corsaire qu'il avoit trouvé avec son Lieutenant, dont il étoit ami , & qui partoît le mercredi suivant pour la Guadeloupe , qu'il lui avoit fortement recommandé de la faire rendre sûrement à cette Dame aussitôt qu'il seroit arrivé , & que je pouvois compter sur son exactitude.

Nous fîmes, avant de nous, coucher un porte-manteau commun pour notre voyage, & nous nous retirâmes. Je me

lévai le ledemain d'assez bonne heure pour faire mes adieux à Mademoiselle Silvie, je passai ensuite chez M. de Prépont, & nous nous rendîmes au Gouvernement avant sept heures; nous y déjeûnâmes amplement, nous montâmes en voiture avec M. de la Roche-Allard & M. le Procureur Général du Conseil supérieur du Cap, qui étoit parent de feu M. d'Artinville, & nous arrivâmes à la Houpe-lière, habitation de cette dame, distante d'environ onze lieues du Cap, & d'une de la Porte, route de Léogane, sur les quatre heures après midi, à cause d'un relais que M. le Gouverneur avoit envoyé à moitié chemin pour ne pas tant fatiguer ses chevaux.

Il n'est pas possible d'exprimer la joie que l'on fit paroître à notre arrivée, on nous y accabla de politesse & de remerciemens, & en mon particulier, j'ose dire que les héros de cette fête, se disputèrent à l'envi l'un de l'autre, à qui me feroit le plus de caresses, à un tel point que je ne crois pas que jamais aucuns convives se soient trouvés dans le cas de faire ref-

sentir à leurs hôtes une pareille allégresse.

On nous lut , avant de souper , les articles du contrat qui avoit été passé la veille entre les conjoints , par lequel Madame d'Artinvilliers leur assuroit tous ses biens , dont cependant elle se réservoit la jouissance sa vie durant. Nous le signâmes après les parens & M. le Général , & nous assistâmes le lendemain au nouveau mariage de M. & Mademoiselle d'Orbigny , ou plutôt à la réhabilitation de celui qui avoit été fait à Trèves ; cette cérémonie fut accompagnée d'une pompe dont on n'avoit pas encore vu d'exemple dans le pays. Elle fut suivie d'un dîner somptueux & d'un bal où tous les principaux des habitans des environs , qui y avoient été invités , se trouverent , & on y donna un pharaon , où à mon ordinaire , je gagnai plus de deux cens pistolles d'Espagne , ce qui fit dire à M. de la Roche-Allard que je n'avois besoin d'autre pacotille pour faire la traite aux côtes , que de cent p stolles , qui avec le bonheur dont je jouissois , seroient plus que suffisantes pour gagner en moins de

trois mois le produit d'une année des mines du Potosé.

Nous restâmes ainsi quatre jours francs à la Houpeliere, toujours dans de nouveaux plaisirs qui se succédoient les uns aux autres; mais comme nos affaires nous rappelloient au Cap, nous obtînmes avec bien de la peine notre passeport pour y retourner : nous partîmes donc le samedi matin avec la même compagnie que celle avec qui nous y avons été, & nous arrivâmes au Cap à huit heures du soir.

*Fin de l'Histoire de M. & Mademoiselle  
D'Orbigny.*

Nous trouvâmes Mademoiselle Silvie & M. de Trainfort notre Lieutenant dans les plus heureuses dispositions du monde, c'est-à-dire à souper; nous nous joignîmes à eux, & officiâmes des mieux, car nous n'avions rien pris depuis le déjeuner, que nous avons fait avant de partir de la Houpeliere; & dans les pays chauds, les digestions ne s'arrêtent pas longtems en chemin, surtout dans de jeunes estomacs, aussi faut-il que la répara-

tion suivie de près la dissipation , qui est quelquefois de plus d'une sorte. Apres le repas , M. de Prépont renvoya son Lieutenant à bord , parce que nous n'avions pas un troisieme lit à lui donner , & qu'il n'auroit pas été décent à Mademoiselle Silvie de lui offrir la moitié du sien , dont certainement ils n'auroient point été fâchés ni l'un ni l'autre. Je m'apperçus qu'en se levant , ce Lieutenant tenoit sa main droite sur ses reins & qu'il appuyoit la gauche sur la table , ce qui me fit dire assez haut , d'un ton ironique , en m'adressant à Mademoiselle Silvie. Eh ! à quel jeu , Mademoiselle , Monsieur de Trainfort s'est-il ainsi accommodé , je le croyois ma foi mieux sur la hanche ? Elle me répondit en rougissant un peu , que le pied lui avoit glissé sur les marches en descendant à la cave , & qu'il étoit tombé sur les reins , je souris malignement , & la quittai.

Le lendemain , Dimanche , nous allâmes à la messe & de-là au Gouvernement , nous y trouvâmes le neveu du Gouverneur de l'Isle de Cuba ; il se nommoit Dom Gusman de Tellaf-

co  
Fr  
jon  
ron  
che  
ou  
rân  
que  
le fe  
par  
dey  
Fra  
que  
qu'e  
une  
alle  
dest  
étoi  
ven  
dan  
tes  
con  
par  
étoi  
sair  
arm  
que  
d'e  
tre

cos, il ne faisoit que d'arriver dans une Frégate Espagnole qui devoit dès le jour même, après dîner, continuer sa route pour le Mexique. M. de la Roche-Allard lui offrit un logement tant qu'il séjourneroit dans l'Isle, nous dînâmes ensemble & nous apprîmes que le motif de son voyage étoit de se faire rendre une barque qui lui appartenoit, & qui avoit été enlevée depuis trois semaines par un Corsaire François. Il prétendoit que cette barque n'étoit point de bonne prise, qu'elle étoit partie de la Havane avec une commission du Gouverneur pour aller à Porto-Rico y rendre à leur destination les marchandises dont elle étoit chargée ; mais qu'un coup de vent, dont elle avoit été surprise pendant la nuit, l'avoit jettée sur nos côtes sans aucune intention d'y faire le commerce, ce qui étoit aisé à vérifier par la patente même du Patron, qui étoit restée entre les mains du Corsaire, qui ne l'avoit point trouvée armée en guerre, puisqu'elle n'avoit que quatre pierriers & dix hommes d'équipage ; que bien loin de se mettre en défense, elle avoit amené au

premier ordre qui lui en avoit été donné, ne comptant pas à la vérité qu'on dût la faisir, parce qu'elle n'étoit pas dans le cas, & qu'enfin toutes les circonstances de cet enlèvement militoient en sa faveur.

Le Corsaire que M. le Général manda après le dîner, fontint au contraire qu'il avoit rencontré cette barque sur nos côtes, à l'Estre du Port de Paix, environ sur les cinq heures du matin, en sortant d'en poursuivre une autre qui lui étoit échappée une heure auparavant, & qu'il avoit jugée être de société par un coup de canon qu'il avoit entendu tirer de ce côté-là, signal ordinaire pour s'entr'avertir, & qu'en outre il avoit vu les restes d'un feu qui avoit été allumé à terre, qui étoit un second signal confirmatif du premier, ce qui l'avoit forcé à s'emparer de cette barque qui étoit de fort bonne prise; que quant à la patente du Patron, elle ne méritoit aucune considération, en ce que les Gouverneurs donnoient toujours de ces sortes de commissions pour s'en servir au besoin; & que d'ailleurs, si le Patron s'étoit rendu de bonne grace, c'est qu'il n'avoit

h  
m  
at  
m  
q  
p  
m  
pr  
ter  
en t  
J  
s'êt  
cha  
len  
fort  
vie  
mal  
au t  
je ne  
fille  
coul  
cant  
en a  
mes

n'avoit pu s'échapper, ni ne s'étoit pas trouvé en état de se défendre.

Comme je commençois une partie d'ombre, il vint un Nègre de M. de Prépont nous avertir, de la part de Mademoiselle Siivie, qu'il y avoit au magasin deux personnes qui nous y attendoient; cet Armateur me pria de m'y rendre, & me dit que s'il étoit question de choses auxquelles je ne pusse pas répondre, ou faire par moi-même, que je les remisse au jour d'après, qu'il avoit des raisons pour rester au Gouvernement, & que le soir, en sou pant, il m'en instruiroit.

Je trouvai les deux Croupiers qui s'étoient accommodés de mes marchandises, & je les renvoyai jusqu'au lendemain matin. Quand ils furent fortis, j'essuyai de Mademoiselle Siivie des reproches anglaus du trait malin que je lui avois lancé la veille au sujet de M. de Trainfort. Quoique je ne me souciaffe plus gueres de cette fille depuis que j'avois vu sa petite cousine, j'avois envie de la ménager à cause du besoin que je prévoyois bien en avoir par la fuite pour parvenir à mes fins, d'autant que je m'étois ap-

perçu plus d'une fois que l'argent avoit beaucoup d'attrait pour elle , ce qui m'engagea à lui faire une espece de satisfaction ; mes excuses lui plurent & nous fimes la paix.

Nous nous promenâmes dans la Savanne en attendant le retour de M. de Prépont , elle me fournit l'occasion de lui demander si pendant notre absence, elle n'avoit pas eu la visite de sa parente ; une seule fois , me dit-elle , n'en feriez-vous pas amoureux ? Point du tout , lui répartis-je ; cependant elle me plaît , je ne ferois pas fâché de la voir , & si l'occasion s'en présentoit , je lui offrirois de bon cœur la collation. Cela étant , me répondit Mademoiselle Silvie , elle viendra Dimanche ; mais point d'entreprise , car c'est un enfant fort sage & bien élevé , il est malheureux pour elle d'avoir un pere , grand dissipateur , & qui lui fait , ainsi qu'à sa mere , passer de mauvais momens. Dans ces entrefaites arriva M. de Prépont , qui me dit que son intention , en restant au Gouvernement , avoit été de causer avec Dom Gusman de Tellascos , qu'il en avoit trouvé l'occasion pendant une

i  
q  
se  
in  
si  
v  
h  
ba  
été  
ver  
péc  
&  
bo  
co  
d'i  
&  
tag  
pre  
no  
elle  
je  
pot  
cac  
ba  
Po

courte absence de M. de la Roche-Allard, qu'il avoit appris de cet Espagnol qu'il ne pouvoit rester au Cap que trois semaines, à cause des affaires importantes qu'il avoit à la Havanne, qu'il comptoit profiter du tems qu'il feroit dans nos Iles pour remettre les intérêts entre les mains de quelqu'un sur qui il pût compter pour les faire valoir & obtenir la main levée de son bâtiment, & qu'en suite il loueroit une barque pour s'en retourner, qu'ils en étoient-là lorsque M. le Général étoit venu les rejoindre, ce qui l'avoit empêché de pousser les choses plus loin; & il m'ajouta, j'irai teul demain de bonne heure au Gouvernement pour conférer avec M. de la Roche-Allard d'un projet qui m'est venu dans la tête, & qui s'il réussit, nous sera fort avantageux pour la campagne de l'année prochaine; car pour celle-ci, comme nous nous sommes défaits de la plus essentielle partie de nos marchandises, je ne compte toucher les côtes que pour m'y fournir de tabac d'Espagne, cacao, chevaux, mulets, argent en barre & poudre d'or si j'en trouve l'occasion, & m'aboucher en même-

tems avec quelques connoissances que j'y ai, afin de convenir d'un endroit où nous puissions nous joindre sans courir aucun risque pour faire nos échanges. Vous en ferez davantage, me dit-il, après l'entretien que je compte avoir demain avec M. le Gouverneur, & nous retournâmes au logis. En y arrivant, nous trouvâmes M. de Trainfort qui nous informa qu'il venoit d'arriver un Navire des côtes de Guinée, dont la carguaison étoit de six cens Nègres. M. de Prépont se proposa tout de suite d'engager M. de la Roche-Allard à lui céder deux des six Nègres qui devoient lui revenir de cette carguaison, à raison d'un par cent, dont ils ont le choix sur la totalité, avant que la vente soit ouverte, droit qui est dû en entier aux Gouverneurs Généraux, & aux Intendants pour moitié seulement; on appelle ces sortes de Nègres choisis, des pieces d'Inde, qui ordinairement sont estimés quinze cens livres chacun.

Cette circonstance me fit renaître l'envie que j'avois déjà eue plusieurs fois d'avoir un Nègre, mais je voulois qu'il fût Créole, & qu'il n'eût pas

r  
je  
m  
n  
q  
k  
te  
vi  
M.  
ten  
Sil  
ton  
me

ch  
tir  
mo  
Pré  
pia.  
dre  
mo  
J  
cha  
de  
An

plus de dix à douze ans ; j'en parlai à M. de Prépont , qui me promit de s'en informer. Mademoiselle Silvie qui étoit présente m'offrit de m'en procurer un que sa tante vouloit vendre , je lui dis de le faire venir , & que je m'en accommoderois volontiers s'il n'étoit pas trop cher ; il fut convenu qu'elle iroit elle-même le chercher le lendemain , & qu'elle reviendrait tout de suite. Comme nous ne pouvions pas laisser notre Magazin seul , M. de Prépont donna ordre à son Lieutenant de venir relever Mademoiselle Silvie , il soupa avec nous , s'en retourna à bord , & nous nous retirâmes

Le jour d'après , nos deux Marchands ne manquèrent pas de revenir , ils s'accorderent de la moitié où environ des effets de M. de Prépont , qu'ils payerent en bonnes piaftres de poids , & en noix de poudre d'or , qui équivaloient bien au moins les meilleures lettres de change.

Je n'avois pas encore vu de cette charmante poudre qui a été la cause de bien des cruautés exercées en Amérique par les Espagnols , j'en de-

vins amoureux, & je priai M. de Pré-  
pont de m'en céder quelqu'une pour  
des piaftres. Malgré fon amitié pour  
moi, il héfita un peu avant de m'en  
donner fix de feize qu'il avoit reçues,  
à condition que fi jamais j'étois dans  
le cas de m'en deffaire, ce feroit en fa  
faveur; rien n'étoit fi jufté & je lui  
promis. Ces noix pefoient environ  
quatre onces chacune, il en eft de  
moindres, il en eft auffi de plus fortes;  
l'once eft communément eftimée dans  
ce pays cinq piftoles d'Espagne de  
poids, ce qui revient à cent livres de  
notre monnoie, quoique j'en aye  
vendu, lors de mon premier voyage  
en France, en l'année 1733, jufqu'à  
cent huit livres.

Je crois devoir avertir ici le lecteur,  
que quand les Croupiers ont une fois  
fait affaire avec les Corfaires, ils n'en-  
levent jamais leurs marchandifes que  
pendant la nuit, & très fouvent ce  
n'eft pas la premiere cui fuit le jour  
où ils ont traité, & ce dans la crainte  
d'être épiés & fuivis lors du transport  
qu'ils en font dans les Efteres où ils  
font attendus par les Efpagnols.

Quand nos Croupiers furent partis,

M.  
me  
la v  
Ma  
Lie  
dre.  
bav  
de  
fir  
me  
en  
je  
en  
br  
n'e  
pa  
fa  
a  
p  
r  
F

M. de Prépont s'en alla au Gouvernement, ainsi qu'il m'en avoit prévenu la veille, & me laissa le gardien du Magazin jusqu'à l'arrivée de notre Lieutenant qui ne tarda pas à s'y rendre. Comme je le connoissois grand bavard, je l'interrogeai sur le compte de Mademoiselle Silvie, je le raillai sur son mal de reins, je le pressai de me déclarer une chose que je lui fis entendre m'avoir été avouée : enfin je lui ferrai de si près le bouton qu'il en perdit patience, & avec un ton brusque, digne d'un Marin, qui n'est pas habitué à réfléchir, il me dit ; parbleu, Monsieur, quand on a donné sa parole d'honneur, on doit la tenir, ainsi changeons de propos, je vous prie, ou je vous laisserai seul. Je me mis à rire, & allai rejoindre M. de Prépont au Gouvernement.

Pendant le dîner, M. de la Roche-Allard, comme si M. de Prépont ne l'avoit informé de rien, demanda à Dom Gusman de Tellaicos, s'il devoit venir une barque pour le rechercher, ou s'il en loueroit une au Cap ; cet Espagnol lui répéta tout ce qu'il avoit dit la veille à cet Armateur, qui pro-

fit de cette occasion de lui faire offre de son brigantin pour le mener à la Havanne , où il comptoit , ajouta-t'il , aller avec moi pour quelques affaires que nous avions à terminer avec deux Bayonnois , qui étoient établis dans cette ville ; que comme nous pourrions bien nous trouver dans le cas d'avoir besoin de la protection de son excellence M. le Gouverneur , notre intention étoit de le supplier de vouloir bien nous être favorable auprès d'elle , & seconder la recommandation que M. le Général avoit promis de nous donner pour M. son oncle. M. de la Roche-Allard interrompit dans le moment M. de Prépont , pour dire qu'il consentiroit volontiers à nous donner cette preuve de sa considération pour nous , si nous n'avions pas dû reconduire Dom Gusman à la Havanne , mais qu'il étoit plus que suffisant pour nous rendre vis-à-vis de son oncle toutes sortes de bons offices , & qu'il joignoit avec plaisir sa priere aux nôtres pour l'y engager. Cet Espagnol , à qui le crédit de M. le Général pouvoit être fort utile dans le procès qu'il avoit à l'Amirauté , pro-

mit de  
davan  
suire.  
che. A  
auroit  
lui d:r  
nous o  
mettre  
Ap  
dans  
térés  
lascoc  
me fo  
piles  
sollici  
quelc  
& q  
ner  
affai  
nier  
àmf  
sur  
son  
app  
dro  
arr  
Et  
&  
v.

mit beaucoup , & tint même encore davantage ainsi qu'on le verra par la fuite. De cette façon , M. de la Roche-Allard , qui certainement ne nous auroit pas donné la lettre que nous lui demandions , trouva le moyen de nous obliger , & de ne se pas compromettre.

Après le dîner , M. de Prépont , qui dans l'occasion n'oubloit pas ses intérêts , aborda Dom Gusman de Tellefcos , offrit de lui procurer un homme fort entendu dans les affaires de prises , & très-diligent ; il l'assura qu'il solliciteroit vivement en sa faveur quelques amis qu'il avoit à l'Amirauté , & qu'il agiroit de façon à faire donner une tournure avantageuse à son affaire , mais qu'il falloit absolument nier ce malheureux coup de canon , ainsi que le feu , & rejeter le tout sur une autre barque que son Patron soutiendrait n'avoir point vue , & qui apparemment s'étoit arrêtée au même endroit que la sienne avant qu'elle y fut arrivée ; il persuada enfin si bien cet Espagnol qu'il s'en attira la confiance , & qu'il lui donna tout pouvoir de suivre son procès jusqu'à jugement dé-

finitif ; & depuis ce moment jusqu'à celui de notre départ , ces deux hommes furent inféparables , & concurent l'un pour l'autre une estime & une amitié dont ils ont eu plus d'une fois occasion de se donner réciproquement des preuves.

Cette ouverture de cœur nous arrêta au Gouvernement jusqu'à près de sept heures , nous trouvâmes à notre retour au logis Mademoiselle Silvie , qui venoit d'y arriver avec son petit Nègre ; nous en fîmes tres contens , M. de Prépont & moi , tant pour la figure que pour la taille ; il avoit environ 13 ans , & pouvoit valoir au plus sept cens francs , mais on ne le voulut pas laisser à moins de cent pistolles , je le refusai , & fus me coucher.

Il n'y avoit pas deux heures que j'étois endormi , quand j'entendis frapper plusieurs coups à la porte de la rue , j'ouvris la fenêtre & je vis nos deux Croupiers de la veille , qui venoient chercher leurs marchandises. J'éveillai Mademoiselle Silvie & le Nègre de M. de Prépont , qui vinrent avec moi au Magazin ; lorsque nous

leur e  
demo  
ma c  
pourq  
moder  
avoit  
moins  
étoit  
petit  
moi  
regar  
que p  
de ce  
au m  
dre ;  
tend  
rem  
j'éto  
de  
port  
rito  
je  
j'av  
con  
sec  
dis  
la  
vi  
qu

leur eûmes délivré leurs effets , Madame demoiselle Silvie vint jusques dans ma chambre , pour me demander pourquoi je ne voulois pas m'accommoder de son Nègre , que sa tante lui avoit ordonné de ne le pas laisser à moins de huit cens livres , & qu'il étoit bien juste qu'elle eût aussi un petit bénéfice , qu'elle en avoit agi avec moi de maniere que je n'y devois pas regarder de si près , quand ce ne seroit que par reconnoissance. Je fus si étonné de cet impudent propos , que je restai au moins deux minutes sans lui répondre ; mais elle n'y perdit rien pour attendre , car aussitôt que je fus un peu remis , je lui témoignai la surprise où j'étois de ce qu'elle osoit se plaindre de ma reconnoissance , que j'avois porté bien au de-là de ce qu'elle méritoit , je lui reprochai ses infidélités , je lui rapportai la conversation que j'avois eu avec Trainfort & la façon comique dont il m'avoit appris son secret sans le vouloir : enfin je lui en dis tant qu'elle se mit à pleurer Ses larmes me touchèrent , je lui donnai vingt cinq piastres , & je lui dis que quand il seroit jour , je lui remettrais

en présence de M. de Prépont sept cens cinquante livres pour le prix de son Nègre , ne voulant pas que cet Armateur fût informé de la sottise que je faisois ; qu'ainsi elle avoit par ce moyen cent francs de bénéfice , je lui promis de n'en pas rester là si j'avois lieu d'être content d'elle dans l'exécution d'un projet que je méditois , où elle me seroit nécessaire , & que j'engagerois même M. de Prépont à la récompenser largement de ses soins ; elle me quitta , & j'allai passer le reste de la nuit dans mon lit.

Aussitôt que je fus levé , je passai chez M. de Prépont , à qui je fis connoître un si grand desir d'avoir le petit Nègre , qu'il consentit que j'en donnasse deux pistolles d'Espagne de plus , quoiqu'il ne les valut pas , & dans l'instant je payai devant lui à Mademoiselle Silvie cent vingt-cinq piastres qui me restoient à lui donner , & que cet Armateur crut être la totalité du prix.

Nous sortîmes un instant après , & M. de Prépont me mena à bord du vaisseau négrier , où après avoir remis au Capitaine l'ordre par écrit , qu'il avoit de M. de la Roche-Allard ;

il e  
dix  
sa c  
terre  
Gou  
par  
choix  
qui li  
mille  
lendi  
s'il a  
Le  
qui a  
de M.  
il s'ac  
dites  
piast  
au G  
mes  
étoien  
liere,  
de la  
reme  
la sati  
confir  
d'Orl  
je l'e  
cas  
que  
ment,

il choisit six jeunes Nègres, depuis dix huit jusqu'à vingt ans, en donna sa décharge, & nous descendîmes à terre, d'où nous nous rendîmes au Gouvernement avec nos piéces d'Inde, parmi lesquels M. le Général laissa le choix à M. de Prépont pour les deux qui lui convenoient, moyennant trois mille livres, & dont on lui offrit le lendemain quarante écus de bénéfice, s'il avoit voulu s'en défaire.

Le samedi suivant, le Marchand qui avoit acheté le coton & l'indigo de M. de Prépont, vint nous voir, & il s'accommoda du reste des marchandises de cet Armateur qu'il paya en piastres de poids. Nous allâmes ensuite au Gouvernement, où nous trouvâmes M. & Madame d'Orbigny, qui étoient venus exprès de la Houplière, pour rendre une visite à M. de la Roche-Allard, & lui faire leurs remerciemens. Le proverbe qui dit que la satisfaction embellit, se trouva bien confirmé en la personne de Madame d'Orbigny, car quoique jusqu'alors je l'eusse vue, par sa beauté, dans le cas d'inspirer des passions aussi vives que subites, je la trouvai dans ce moment, au dessus même de l'exagération.

L'indulgence qu'ont ordinairement les amateurs de romans pour les héroïnes qui en font l'objet, me fait espérer que si le hazard les fait tomber sur cet endroit, ils ne regarderont pas comme hyperbolique, l'éloge que la vérité me force à faire de celle-ci.

Je fis naître à M. de Prépont l'idée de donner à dîner à cet heureux couple, & il se chargea de faire agréer cette partie à M. le Général, qui eut d'abord bien de la peine à se rendre, mais qui enfin se laissa aller aux sollicitations des deux héros de la fête. Elle fut fixée au mardi suivant; on y invita Dom Gusman de Tellascos, le Procureur Général du Conseil supérieur du Cap, le Lieutenant Général & le Procureur du Roi de l'Amirauté, le Lieutenant de Roi, le Major de la Place & le Commandant. M. de Prépont, muni de l'agrément de M. de la Roche - Allard, chargea le Maître d'Hôtel de ce Général de faire la dépense nécessaire pour donner un repas convenable à l'importance des personnes qui y seroient au nombre de douze, de le préparer dans les

tuis  
 four  
 & gè  
 le vin  
 De  
 enoy  
 y pre  
 rouge  
 provi  
 voilte  
 fine o  
 à son  
 taine d  
 abreu  
 quelq  
 Cap,  
 dans  
 soir.  
 Le  
 de la  
 migra  
 je pri  
 ner au  
 auprès  
 la co  
 ma p  
 heure  
 fort  
 tant.

[ III ]

tuifines du Gouvernement , de nous fournir , table , vaiffele , deffert , linge , & généralement tout , hors le pain & le vin.

De retour au logis , M. de Prépont envoya un de fes Nègre à bord , pour y prendre du vin de Champagne rouge & blanc dont nous avions bonne provifion , quelques bouteilles de malvoisie ; deux d'eau des barbades & de fine orange ; il écrivit en même tems à fon Lieutenant d'engager le Capitaine du navire , qui nous avoit fi bien abreuvé à notre arrivée , de nous céder quelques bouteilles de fon vin du Cap , & le tout fut rendu & rangé dans notre cave avant huit heures du foir.

Le lendemain, Dimanche, en fortant de la meffe, je feignis avoir une fi forte migraine que j'allai me coucher , & je priai M. de Prépont , qui alloit dîner au Gouvernement de m'excuser auprès de M. de la Roche-Allard & de la compagnie. J'attendois ce jour-là ma petite Créole qui ne vint qu'à trois heures après midi ; je lui donnai une fort belle collation , dont j'avois autant befoin qu'elle , je lui fis les plus

jolies propositions du monde, je lui montrai de l'or, je lui en offris, mais peine inutile; elle rioit de tout, mangeoit comme quatre, buvoit très-peu, dont j'enrageois, & ne me répondoit rien. A la fin, ma patience se laissa, je hazardai quelqu'unes de ces honnêtes libertés, qui souvent sont pathétiques; elle s'éfaroucha, se mit à crier, & appella sa cousine qui venoit de descendre. Mais voyant qu'elle n'arrivoit pas, & que pour tâcher de l'appaiser, je me mettois en devoir de redoubler mes politesses, elle s'échappa de mes bras, & fut rejoindre Mademoiselle Silvie qui étoit sur la porte, & qui dans l'instant monta pour me reprocher mon entreprise. La résistance de cette petite créature, que je regardois comme très-déplacée à mon égard, & comme un défaut d'éducation, qui est communément assez bonne dans cette Colonie, me donna de l'humeur, & dans mon premier mouvement je brusquai Mademoiselle Silvie, à qui cependant par réflexion, je parlai ensuite ainsi.

Vous n'ignorez pas sans doute à présent, ma chere Silvie, l'inclination

qua j'  
petite  
vous re  
délié,  
ne l'ave  
personn  
très-ma  
pas un  
donner  
que ce  
rincule  
conder,  
la premi  
pour cet  
guez à cr  
vous er  
nom d  
mere,  
quiete,  
main. Je  
je comp  
les d'El  
sur le c  
que je l  
la somn  
passioe  
sans at  
au Ge  
beaucc

qua j'ai conçue pour Suzette votre petite cousine , je ne fais en cela que vous rendre le change de votre infidélité , mais moins heureux que vous ne l'avez été , je trouve cette petite personne d'une indocilité à m'en faire très-mal augurer , si vous ne l'aidez pas un peu de vos conseils pour lui donner une autre façon de penser que celle qu'elle a , qui est des plus ridicules ; ainsi si vous voulez me secourir , je triplerai l'offre que j'ai faite la première fois que je l'ai vue ; mais pour cet effet , il faut que vous l'engagez à coucher ce soir avec vous , que vous envoyez Tiou Tiou , ( c'étoit le nom de mon Nègre ) en avertir sa mère , afin qu'elle n'en soit pas inquiète , & vous la ferez reconduire demain. Je tirai en même tems ma bourse , je comptai devant elle les trente pistoles d'Espagne en or , je lui en donnai sur le champ une par forme d'arrhes , que je lui promis de ne pas déduire de la somme principale , si les choses se passoient bien & avec décence ; & sans attendre sa réponse , je m'en allai au Gouvernement , où on me félicita beaucoup sur le rétablissement de ma

fanté, j'y fis une partie d'ombre avec Madame d'Orbigny, & nous ne retournâmes au logis qu'à huit heures du soir.

En y arrivant je trouvai Mademoiselle Silvie avec sa petite cousine. Tiou Tiou, que j'interrogeai, me dit qu'il avoit été chez la mere de Suzette pour la prévenir que sa fille n'iroit pas y coucher; elles souperent toutes deux avec nous, je pressai l'heure de la retraite, à cause de mon indisposition prétendue, & environ une heure après que je fus dans ma chambre, Mademoiselle Silvie vint m'y trouver pour me dire que ce n'étoit pas sans peine qu'elle étoit venue à bout d'engager sa cousine à se rendre à mes desirs, & de lui persuader tous les avantages qui lui reviendroient de sa complaisance pour moi, qui peut-être me détermineroit un jour, si j'avois lieu d'en être satisfait, à lui procurer un bon établissement; elle m'avertit ensuite qu'elle étoit déjà couchée, qu'elle m'attendoit, & que je pouvois l'aller joindre. Je trouvai encore bien des préjugés à vaincre, beaucoup de petites façons à combat-

tre, &  
l'assau  
Apr  
qui n'é  
donner  
logis au  
& il éte  
je me  
Maden  
je l'év  
chamb  
Il éto  
je passai  
trouva  
grand p  
toit un  
peu de  
dont je  
appren  
parut v  
plimen  
selle Sil  
mettre:  
vions a  
me cha  
lai de c  
ser la j  
de sa c  
tai de.

tre, & on aima mieux enfin risquer l'affaut que de capituler.

Après avoir quitté la petite Suzette ; qui n'étoit plus si farouche , je lui fis donner sa parole de venir coucher au logis au moins deux fois par semaine , & il étoit près de trois heures quand je me retirai chez moi , j'y trouvai Mademoiselle Silvie fort endormie , je l'éveillai & la renvoyai dans sa chambre.

Il étoit environ dix heures quand je passai chez M. de Prépont , qui me trouva un peu changé , je n'eus pas grand peine à lui faire croire que c'étoit un effet de ma migraine , & du peu de sommeil de la dernière nuit , dont je ne jugeai pas à propos de lui apprendre la véritable cause. Il me parut un peu embarrassé sur le compliment qu'il devoit faire à Mademoiselle Silvie , que nous ne pouvions admettre avec les personnes que nous devions avoir le lendemain à dîner. Je me chargeai de la commission , & j'allai de ce pas lui proposer d'aller passer la journée du mardi avec la mère de sa cousine , que je lui recommandai de ramener le soir ; je lui donnaï

deux piaſtres pour la dépenſe qu'elle pourroit y faire , & en ſa préſence , je remis à Suzette les trente piſtoles convenues , que je commençois fort à regretter.

Nous allâmes à l'ordinaire au Gouvernement , nous y paſſâmes l'après midi à jouer , & nous revinmes enſuite au logis. Mademoiſelle Silvie m'inſtruiſit qu'elle avoit été reconduire ſa couſine , & qu'elle avoit prévenu ſa mere qu'elle iroit le lendemain dîner avec elle. Elle m'ajouta que pour captiver la bienveillance de cette femme , dont elle avoit été touchée de la miſere , elle lui avoit fait préſent de deux piſtolles d'Eſpagne ; je feignis de ne la pas entendre , & j'allai rejoindre M. de Prépont.

Le lendemain nous tirâmes du Magaz'n le peu de marchand'iſes qui nous reſtoient , que nous diſtribuâmes dans nos chambres. Ce fut là la ſalle où nous reçûmes notre compagnie ; qui n'arriva précifément qu'à l'heure de ſe mettre à table. Un repas bien ordonné , des mets exquis , un ſuperbe deſſert , des vins excellens , liqueurs fines , caſſé &c. redoublèrent dans

nos co  
relle,  
du mc  
ſuivie  
partie  
ſait,  
Cete  
à M. d  
que je  
il ne ſi  
tendre  
Mad  
qui étoi  
es du i  
ance ſi  
ager le  
es pas  
aſſaſſi  
pour n  
lance e  
roient  
que no  
qui he  
ſans q  
bonne  
au jeu  
ſues,  
aller a  
de la

nos convives une joie qui y étoit naturelle, & nous firent passer la journée du monde la plus agréable, qui fut suivie, d'un bal où vint une bonne partie de la ville ; il dura jusqu'à minuit, & chacun se retira ensuite. Cette fête ne laissa pas de coûter à M. de Prépont, il étoit bien juste que je fisse la moitié des frais ; mais il ne fut pas possible de lui faire entendre raison sur cet objet.

Mademoiselle Silvie & sa cousine, qui étoient revenues sur les huit heures du soir, profitèrent de la circonstance favorable du bal pour en partager les plaisirs, & j'eus soin de ne les pas laisser manquer d'aucuns des rafraîchissemens qui leur plurent. Aussi pour m'en témoigner leur reconnaissance elles m'annoncerent qu'elles seroient inséparables pendant le séjour que nous devions faire encore au Cap ; qui heureusement ne fut pas long, sans quoi il m'en auroit coûté une bonne partie du gain que j'avois fait au jeu, car j'avois à faire à des sangsues, & je n'étois pas d'avis de laisser aller au tambour ce qui m'étois venu de la flûte.

Nous ne nous occupâmes plus qu'à solliciter en faveur de Dom Gusman de Tellascos, un jugement qui lui donnât main-levée de sa barque; M. de Prépont intéressa à cet effet tous ses amis & ses connoissances avec une chaleur digne de lui; mais nous ne pûmes rien opérer de ce voyage. Cette affaire étoit sujette à de grandes discussions qui demandoient du tems, & éloignoient conséquemment la décision du procès que Dom Gusman ne fut pas en état d'attendre; ainsi nous nous préparâmes à partir sous peu de jours.

Nous commençâmes par aller à bord de notre Brigantin pour le visiter & le faire mettre en état de tenir la mer; & comme notre intention n'étoit pas de nous défaire de notre sucre aux côtes, nous le fîmes décharger & transporter dans nos barques qui devoient nous attendre au Cap, où nous devons les reprendre à notre retour.

Nous ne laissâmes dans chacune de nos barques que quatre hommes & un Patron, nous fîmes passer le reste sur notre Brigantin, pour renforcer

notre équipage, nous y fîmes aussi transporter deux canons qui nous manquoient avec un supplément de fusils, de pistolets à ceintures, haches d'armes, grenades, & généralement toutes les provisions de guerre & de bouche dont nous pouvions avoir besoin. Nous nous pourvûmes enfin comme si nous avions eu un trajet considérable à faire.

La veille de notre départ, M. de Prépont fit ses comptes avec Mademoiselle Silvie, il lui paya deux mois de location de sa maison, quoique nous n'y eussions pas été cinq semaines; mais le surplus lui tint lieu de gratification pour les soins qu'elle s'étoit donnée pour nous procurer des croupiers & garder notre Magazin. Cet Armateur porta la générosité à mon égard, jusqu'à refuser absolument que j'entrasse en rien dans cette dépense, ce qui m'indemnisait un peu de celle que m'avoit occasionné cette fille & sa petite cousine, qui montoit à plus de soixante pistoles d'Espagne; sans mettre en ligne de compte les chagrins que cette dernière me causa par la fuite.

Toutes nos affaires étant terminées ; & rien ne nous arrêtant plus au Cap, nous allâmes dîner le lendemain au Gouvernement, nous prîmes congé de M. de la Roche-Allard, & sur les quatre heures après midi, nous en partîmes avec Dom Gusman de Tellaſcos, pour nous rendre à bord, où notre Lieutenant nous attendoit, nous appareillâmes après le ſalut ordinaire & nous fîmes voile pour la Havanne, Capitale de l'Isle de Cuba, peu diſtante du Cap François.

Il ne nous arriva rien d'extraordinaire pendant cette traversée, & le deuxième jour de notre départ, nous mouillâmes ſous pavillon Eſpagnol dans le Port de cette ville, après en avoir préalablement obtenu la permiſſion du Gouverneur à qui nous avions envoyé dans notre chaloupe M. de Trainfort qui étoit chargé d'une lettre de Dom Gusman de Tellaſcos, avec qui nous deſcendîmes à terre pour aller ſaluer M. ſon oncle auquel il nous préſenta. La première choſe que nous lui demandâmes, fut qu'il eut la bonté d'envoyer viſiter notre bâtiment, où nous l'aſſurâmes d'avance  
qu'on

qu'on ne trouveroit que des munitions de guerre & de bouche , que non-seulement nous avions envie de lui prouver que notre intention n'étoit pas de faire le commerce , mais encore d'ôter par-là aux Espagnols les soupçons que pourroit leur donner notre arrivée. Nous ajoutâmes ensuite que deux seuls motifs nous avoient engagé à faire ce voyage , le premier pour y reconduire M. son neveu , & le second pour implorer sa protection , si nous nous trouvions dans le cas d'en avoir besoin , pour recouvrer des sommes qui nous étoient dues par quelques particuliers François qui étoient établis dans sa ville , & que par parenthèse , nous avions eu soin de prévenir par des lettres , dont avoit été porteur notre Lieutenant , qui en sortant du Gouvernement les avoit fait tenir à leurs adresses , afin qu'au cas qu'ils vinssent à être interrogés , ils ne se trouvassent pas en contradiction avec nous. Ce Gouverneur ne consentit qu'après bien des instances de notre part à nous accorder la visite que nous demandions ; quant au surplus , il nous assura qu'il feroit géné-

ralement tout ce qui feroit en son pouvoir pour nous rendre service ; nous primes alors congé de lui , & de son neveu , & nous allâmes coucher à bord.

Il y a apparence qu'après notre départ, Dom Gufinan de Tellaſcos prit ſoin d'inſtruire ſon oncle de la réception gracieuſe que lui avoit faite M. de la Roche-Allard , de la conſidération que ce Général avoit pour nous , & de nos démarches officieuſes , qui toutes avoient tendues à le favoriſer dans l'affaire qu'il avoit à l'Amirauté , pour lui faire reſtituer ſa barque , car il nous envoya ſon Ecuyer le lendemain matin pour nous inviter à dîner , & à prendre un logement dans ſon Palais pendant le ſéjour que nous ferions à la Havanne , ce que nous acceptâmes avec d'autant plus de plaiſir , qu'indépendemment de la ſatisfaction que nous aurions d'être tous les jours avec ſon neveu de l'amitié de qui nous avons tout à attendre , nous aurions encore plus de liberté d'aller & venir dans la ville quand nous le jugerions à propos , ſans courir le riſque , étant logés au Palais , d'être

perpétuellement épiés par une nation qui est des plus ombrageuses, conséquemment de voir à toute heure nos correspondans pour prendre avec eux des arrangemens pour la campagne suivante, & profiter d'une aussi belle occasion pour faire, en bonne partie, la charge de notre Brigantin.

Pour répondre à cette invitation, nous prîmes toutes les choses qui pouvoient nous être nécessaires, que nous embarquâmes dans notre chaloupe & que nous fîmes porter par nos Nègres au Gouvernement, où nous fûmes reçus bien différemment de la veille. On nous y régala partie à la françoise, partie à l'espagnole & partie à l'américaine; & si le saffran dans les ragouts, les sucreries & l'eau n'y furent point épargnés, au moins le vin, quoique très-bon, & les liqueurs y furent-ils bien ménagés. Nous nous conformâmes par bienfiance à ce premier repas à l'usage de la nation, mais Dom Gusman qui s'étoit apperçu combien nous nous étions contraints, & à qui d'ailleurs notre façon de vivre ne déplaisoit pas, nous conseilla d'agir dorénavant comme si nous étions

dans notre pays , & que lui-même , pour faire les honneurs du sien , en satisfaisant son goût , nous y provoqueroit.

Après le dîner , M. le Gouverneur qui avoit bien au moins 78 ans , & qui ne vouloit pas que l'on pût dire de lui qu'il eût jamais brûlé une méridienne , chargea son neveu , avant d'aller la faire , de nous accompagner partout où nous voudrions , ce que son âge , ajouta-t-il , ne lui permettoit pas de faire. M. de Prépont qui craignoit d'être gêné , fronça un peu le sourcil ; de quoi Dom Tellascos s'étant apperçu , il lui dit à l'oreille , en se penchant un peu sur son épaule : ne vous inquiettez pas , mon cher ami , je vous donne carte blanche , bien loin de vouloir vous nuire , je vous ferai plus utile que vous ne pensez , en ce que ma présence servira d'antidote à l'ombrage que vous pourriez donner aux surveillans qui rôdent sans cesse ici , si je n'y étois pas ; ainsi prenez confiance en moi , soyez persuadé que vous n'avez pas un meilleur ami , & agissez en conséquence.

Ces assurances nous décidèrent en-

tierement ; nous ne fîmes cependant  
 ce jour-là que parcourir la ville, mais  
 nous employâmes bien plus efficace-  
 ment ceux qui suivirent , car il  
 fut arrêté entre nos correspondans &  
 nous , que nous nous rendrions l'an-  
 née suivante vers le 15 Septembre ,  
 aux environs de l'Esterre du Port de  
 Paix , que nous tiendrions la mer  
 sans mouiller jusqu'à-ce que nous  
 nous fussions reconnus , qu'en atten-  
 dant ce moment nous ferions toujours,  
 sçavoir , le bâtiment Espagnol sous  
 pavillon françois , & le notre sous pa-  
 villon espagnol , & que le signal com-  
 mun , pour ne nous pas méprendre ,  
 seroit de mettre chacun à notre grand  
 mât une girouette jonquille ; mais que  
 comme nous ne pouvions , ni les uns  
 ni les autres , garantir les événemens  
 qui pourroient nous empêcher de rem-  
 plir nos engagements , le premier arrivé  
 attendroit l'autre pendant huit jours  
 en louvoyant , que les trois derniers ,  
 il tireroit le matin & le soir un coup  
 de canon , & que le neuvieme , il s'en  
 retourneroit. Nous convinmes aussi de  
 la nature , de la quantité & de la qua-

lité des marchandises que nous apporterions pour échanger, & nous nous séparâmes très-contens les uns des autres, munis chacun d'un double de ces conventions.

Cet arrangement une fois pris, nous songeâmes très-sérieusement à faire la charge de notre bâtiment, nous ne laissions pas cependant d'être fort embarrassés pour y parvenir, quand il me vint dans l'idée de proposer à M. de Prépont de nous ouvrir à Dom Guffman de Tellascos, que je croyois être assez notre ami pour se prêter à tout ce qui pourroit nous obliger. Cet Armateur trouva mon avis bon, & résolut de le suivre; en conséquence nous nous rendîmes le lendemain matin dans l'appartement de cet Espagnol, à qui nous fîmes part de nos vues; il nous embrassa à l'instant, & nous dit qu'il étoit bien charmé que nous l'eussions trouvé digne de notre confiance, & que quoi que la chose proposée fût de difficile exécution, il feroit en forte de la rendre possible. Il nous demanda ensuite en quoi nous voulions faire consister notre charge, nous lui répondîmes en chevaux, mulets, ta-

bac , cacao , vanille , poudre d'or &c.  
 Je vous entends , nous dit-il , & d'ici  
 où comptez-vous aller ? Au Cap , lui  
 répliquâmes-nous , pour y décharger ,  
 & de-là à Porto-Rico faire la même  
 manœuvre. Voilà dit-il une fort belle  
 spéculation , & j'ai à ce fujet un  
 projet que je vous communiquerai  
 en tems & lieu ; mais jusqu'à ce , je  
 vois bien qu'il faut que je vous aide ,  
 autrement vous auriez peine à réussir ;  
 ainsi donnez-moi demain l'état des mar-  
 chandises que vous voulez emporter ,  
 & ne vous inquiétez de rien , j'en fais  
 mon affaire, j'entens un peu cette partie,  
 je ne payerai certainement pas plus  
 cher que vous , reposez-vous encore  
 ici une huitaine , & je vous procurerai  
 tous les amusemens qui dépendront  
 de moi pour prévenir l'ennui  
 que vous pourriez y prendre.

Le lendemain nous allâmes lui porter  
 ce qu'il nous avoit demandé , & nous  
 lui remîmes en même tems douze  
 mille piaftres qui faisoient une somme  
 de soixante douze mille livres , dont  
 les trois quarts appartenoient à M. de  
 Prépont , & le surplus à moi ; nous  
 le suppliâmes de les employer s'il

pouvoit , & même plus s'il en trouvoit l'occasion dont nous lui ferions sur le champ le remboursement ; & c'est à dater de ce moment que M. de Prépont m'affocia avec lui pour un quart dans son commerce , franc & quitte de tous frais pour cette campagne seulement ; mais aux conditions que par la suite , j'entrerois dans les dépenses au prorata de l'intérêt que j'aurois.

Le jour d'après , étant allé à la messe avec Dom Gusman de Tella-cos , nous vîmes passer devant nous une dame qui me parut d'une taille fort avantageuse , & qui étoit entièrement couverte de sa mante ; elle fut se placer d'un côté opposé au nôtre , je fis tout ce que je pus pour apercevoir son visage & en découvrir les traits ; mais il étoit si bien caché que je perdis mes peines. Je questionnai beaucoup Dom Gusman sur son compte , mais ne la connoissant pas , il ne put rien m'en apprendre.

Le lendemain en me levant Tiou Tiou vint m'avertir qu'il y avoit dans l'anti-chambre une Métive qui demandoit à me parler. Comme je n'avois fait aucune connoissance depuis que

j'étois à la Havanne; je trouvai ce message singulier, & je me décidai pourtant à la faire entrer, elle me remit le billet suivant.

» Si le jeune étranger qui m'a tant  
 » observée à la messe, est effective-  
 » ment curieux de me voir, qu'il se  
 » rende ce soir à l'entrée de la nuit  
 » chez la Dona Fabricia Sidonia, qui  
 » demeure auprès de l'Eglise où il a  
 » été hier, il y verra la Métive qui  
 » doit lui rendre ce billet, qu'il se  
 » laisse conduire, & il ne tardera pas  
 » à jouir de la satisfaction qu'il a de-  
 » sirée. S'il est discret, il n'a rien à  
 » craindre; mais s'il ressemble aux  
 » gens de sa nation, qu'il ne s'expose  
 » pas à venir.

Je ne fus pas peu surpris à la lecture de cette lettre, & quoique je ne sçusse encore à quoi me résoudre, je lui promis de me trouver au rendez-vous; je lui donnai une piaïstre, & je la renvoyai.

J'avouerai ingénument que si mon amour propre fut flatté, mon embarras fut encore plus grand. Je n'étois pas assez au fait du local du pays pour m'exposer à une démarche inconsidé-

rée , dont les suites pouvoient m'être funestes ; mais je brûlois d'impatience de voir cette nouvelle dulcinée , qu'une imagination échauffée me représentoit pour le moins aussi belle que Vénus , ou que les hourics de Mahomet , tant fêtées par Petit de la Croix. J'aurois cependant été bien aise de trouver un quelqu'un qui pût m'instruire assez pour me rassurer sur mes craintes , & je n'osois me confier à M de Prépont , qui certainement n'auroit pas manqué de me détourner de mon dessein par des conseils sages , à la vérité , mais très-difficilement goûtés par de jeunes gens que le tempérament conduit ordinairement plus que la raison : enfin après avoir bien examiné le pour & le contre , & fait toutes les réflexions possibles , je me déterminai , en suivant ma direction électrique , à courir les risques de l'aventure. Je m'habillai promptement pour aller reconnoître l'endroit désigné , afin de ne me pas tromper , & dans le moment que je sortois du Palais , je rencontrai Don Gusman , qui étonné de me voir seul contre ma coutume , &

furtout le matin , me demanda en riant si j'allois en bonne fortune ; il me prit tout d'un coup envie de lui faire ma confiance , & sans autre examen , je lui communiquai le billet qui m'avoit été adressé , & je lui avouai en même tems , mes desirs , & mes frayeurs. Quand il l'eut lu , il m'avoua qu'à l'écriture il connoissoit la personne dont il étoit question , que c'étoit une jeune veuve d'environ vingt-trois ans , des plus aimables , & qui même passoit pour être tres-retirée , qu'il avoit été fort ami du mari , qu'elle étoit très à son aise & n'avoit qu'un frere Officier dans les flottes du Roi , qui faisoit ordinairement sa résidence à Carthagène. Puis en se frappant le front de la main , il ajouta , voilà en vérité une invitation qui ne s'accorde gueres avec la réputation dont a joui cette dame jusqu'à présent , & il faut que vous lui ayez fait une impression bien forte pour s'exposer à perdre dans un seul jour , par son imprudence , ce qu'elle a acquis pendant dix années d'une conduite suivie. Au surplus je vous jure de n'en jamais parler , & je vous proteste d'ailleurs que

vous n'avez rien à appréhender ; mais comment ferez-vous pour que M. de Prépont ne soit pas informé de votre démarche , je connois ces entrevues nocturnes , la vôtre vous conduira au moins jusqu'au point du jour. Quant à cela , lui répondis-je . j'ai pourvu à tout , hors à une seule chose qui m'embarrasse fort , & qui est de sçavoir comment je rentrerai les portes ne s'ouvrant point avant six heures du matin. S'il n'y a que cette bagatelle qui vous inquiète , me répliqua-t-il , je m'en charge , je vous donnerai mon Negre Balhazard , garçon expérimenté , qui aura ordre de se rendre une heure après vous chez la Dona Sidonia , où il vous attendra jusqu'à votre retour de chez Dona Elvire de Cusma ( c'étoit le nom de l'inconnue ) , il vous ramenera jusqu'à la porte du petit chemin couvert qui conduit au corps-de-garde de la Puenta , je parlerai ce soir à l'Officier , & vous n'effuyerez aucune difficulté. J'étois si transporté de la nouvelle passion qui m'aveugloit , ( d'autant plus ridiculement , qu'à l'exemple de l'intrepide Chevalier de la Manche , je n'en avois

jamais vu l'objet), que j'aurois volontiers sacrifié tout ce que je possédois alors, pour témoigner à cet aimable Espagnol combien j'étois sensible à la beauté de son procédé, & au service qu'il me rendoit; hélas ! je ne devois pas m'en étonner, il connoissoit le cœur de l'homme, dont il avoit fouillé tous les replis; il l'étoit lui-même & ne s'ignoroit pas. Comment donc n'auroit-il pas compati aux foibles de ses semblables? Il étoit bien éloigné de penser comme ces vieux pécheurs atrabilaires & jaloux, qui désespérés de ne plus goûter des plaisirs que l'impuissance seule leur interdit, croient s'en venger en répandant le fiel caustique, dont leur ame est abreuvée, sur tous ceux qui peuvent encore s'en procurer la jouissance.

J'allai néanmoins reconnoître la maison de la Dona Fabrice de Sidonia, & je retournai ensuite au Palais, où je trouvai M. de Prépont qui n'étoit pas sorti de sa chambre; je me plaignis d'un petit mal de tête qui augmenta après le dîner. Nous sortîmes ensemble pour le dissiper; mais

on eut beau faire , il fut tenace ; & après avoir fait plusieurs tours de promenade tant dans la ville que sur le port , je pris congé de la compagnie en lui faisant entendre que n'ayant besoin que de repos , j'allois me coucher , & qu'il étoit inutile que sous prétexte de nourriture , on vint m'éveiller. Quand j'arrivai au Palais , je fis monter Tiou Tiou , à qui je donnai ordre , quelques instances que l'on lui fît pour me parler , de dire que je lui avois défendu de m'interrompre ; je pris la clef de ma chambre , & je partis. En descendant l'escalier , je rencontrai Balthazard , qui me dit que son maître l'avoit instruit , que j'allasse toujours devant & que d'ailleurs je fusse tranquille.

Je me rendis donc chez la Dona Fabricia , j'y trouvai la Métive qui m'attendoit , & qui sans me rien dire , sortit. Je crus devoir la suivre , à dix pas , elle se retourna & me fit signe de continuer , j'obéis. Elle traversa au moins cinq à six rues , sans me faire grace d'aucunes de ces évolutions qui annoncent si bien le mystère , & nous parvînmes enfin dans une ruelle qui

avoit l'air d'un vrai coupe-gorge , & dont l'inspection me fit frémir. Je fus tenté plus d'une fois de retourner sur mes pas ; mais me rappelant ce que m'avoit dit Dom Gusman , j'avançai jusqu'à une petite porte ceintree , peinte en verd , autant qu'un clair de lune obscure put m'en faire juger. La Métive tira une clef , ouvrit , me fit entrer dans un jardin , & asséoir sur un banc dans un cabinet de chevrefeuil mêlé de jasmin , me dit de l'attendre un instant , & qu'elle reviendroit bientôt. En effet elle ne tarda pas ; elle me conduisit à l'entrée d'un vestibule qui donnoit dans ce jardin , ouvrit encore une petite porte , me prit la main , & par un escalier dérobé , me mena dans un fort joli salon , assez bien éclairé par des bougies , & de-là dans un cabinet où étoit Dona Elvire de Cusma , nonchalamment couchée sur un sofa. Elle se leva pour me recevoir ; mais le premier coup d'œil que je jettai sur elle en entrant , m'éblouit de façon que je fus plus de trois minutes sans pouvoir articuler une seule parole ; mes yeux seuls , mes yeux , qui dans ce

tems n'étoient pas muets, bien loin de se ressentir du désordre de mon âme, n'en furent que plus ardens à lui interpréter les sentimens qu'elle m'inspiroit; ils en dirent plus que je n'aurois pu en exprimer, & lui firent entendre que l'éclat des siens m'avoit réduit dans une situation d'où je ne sortirois jamais sans son secours. Revenu de mon étonnement, je lui témoignai combien je m'estimois heureux de ce qu'entre tant de mortels qui, ainsi que moi, se sacrifieroient volontiers pour lui plaire, elle avoit bien voulu me donner une préférence qui trouvoit sa justification dans le feu violent dont l'amour m'avoit embrâsé le cœur, & qui indubitablement en seroit consumé, si elle ne consentoit à en éteindre les flammes. Cette aimable femme me prit la main, me fit asseoir à côté d'elle sur son sofa, & me parla ainsi. Je suis née Espagnole, sincère & peu phraseuse, conséquemment, je vais vous avouer tout naturellement que lorsque je vous vis à la messe. votre figure me plut, votre attention à m'examiner me flatta, votre inquiétude me fit plaisir, & le desir

que vous fîtes paroître de me connoître en parlant bas à Dom Gusman de Tellaſcos me charma ; de retour chez moi , je formai la réſolution d'avoir une entrevue avec vous , je vous envoyai à cet effet le billet qui vous a fait rendre ici aujourd'hui ; bien loin de m'en repentir , vous ne faites que me confirmer dans la bonne opinion que j'avois de vous. J'ai été mariée fort jeune , j'ai vécu trois ans avec mon mari dans le plus cruel de tous les eſclavages , j'ai paſſé les trois années de mon veuvage dans la retraite , ſans vouloir écouter aucune des propoſitions qui m'ont été faites , je n'ai pas voulu non plus former d'inclinations , je redoute trop la jalouſie pour cela , & les gens de mon pays y ſont fort enclins. Non ſeulement j'aurois été malheureuſe , mais encore perdue de réputation , ce n'eſt donc que le hazard ſeul de votre rencontre qui m'a décidée à penſer différemment. Je ſçai bien que vous n'êtes ici qu'en paſſant , & même pour peu de jours ; mais je me flatte que ce ne fera pas le dernier voyage que vous ferez à la Havanne ; & ſi je ſuis aſſez heureuſe

pour vous revoir constant , je me ferai un vrai plaisir de partager ma fortune avec vous , qui depuis longtems fait l'ambition de bien des personnes ; & en attendant , si mes prétendus attraits vous ont fait autant d'impression que vous me l'affurez , je consens à faire votre bonheur , mais aux conditions que vous me jurerez d'être discret. Je ne me fis pas tirer l'oreille pour la satisfaire , & dans le moment où j'allois commencer à détailler tous les charmes dont on venoit de m'abandonner la jouissance , on vint nous avertir que le souper étoit servi. Je donnai la main à Dona Elvire , nous passâmes dans le salon & nous nous mîmes à table ; nous tînmes mille propos guais & joyeux , pour nous délasser du sérieux de notre première conversation , & être le prélude de celle qui devoit suivre notre repas. Il ne fut pas long , nous repassâmes ensuite dans le cabinet , où pendant près de trois heures , nous nous dédommagâmes amplement du tems que nous avons perdu par tous les délices que la volupté réserve à deux cœurs épris l'un de l'autre , quand ils

se trouvent en tête-à-tête. Avant de quitter Dona Elvire de Cufma , je lui demandai, si à cause de la contrainte où je vivois , il ne seroit pas possible d'obtenir d'elle une heure plus commode. Oui, pour vous, me répondit elle , mais non pas pour moi, parce que j'aime à dormir , cependant pour vous faire plaisir pendant le peu de tems que vous devez rester dans ce pays , trouvez vous régulièrement tous les deux jours au soleil levant où vous avez été hier au soir ; la Métive s'y rendra & vous aménera ici. Il étoit quatre heures quand je pris congé de ma belle Espagnole. Sa Métive ne me fit plus faire tant de tóurs ; & quand je pus me reconnoître , je lui donnai une piastre , la renvoyai , j'allai prendre Balthazard qui m'attendoit chez la Dona Fabricia Sidonia , il me conduisit au Palais par l'endroit convenu , je le récompensai largement , je montai dans ma chambre & je me couchai.

Il étoit près d'onze heures lorsque je me levai ; j'appris que M. de Prépont étoit parti , & avoit demandé de mes nouvelles à Tiou Tiou , qui lui avoit dit que je n'étois pas encore

éveillé. J'allai faire une visite à Dom Gusman, que je remerciai beaucoup du service qu'il m'avoit rendu, je l'informai de mes conventions avec Dona Elvire de Cufina, & il me dit qu'en conséquence, je pourrois prendre son Nègre toutes les fois que j'en aurois besoin, & qu'au moyen de cela l'Officier de garde à la Puenta ne refuseroit pas de m'ouvrir. M. de Prépont entra dans ce moment, & comme les jours qui suivoient mes migraines, je n'étois pas aussi frais qu'à l'ordinaire, il étoit bien éloigné d'attribuer ma défaite à un exercice qui ne simphatise guères avec cette indisposition. Il y avoit déjà plus d'une semaine de passée depuis que Dom Gusman avoit bien voulu se charger de nos affaires, quand il vint nous trouver pour nous dire que nous pourrions partir lorsque nous voudrions, & qu'il nous conseilloit pendant le dîner de demander à son oncle notre audience de congé, & qu'alors nous apprendrions ce qu'il avoit envie de faire pour nous obliger, il nous quitta ensuite & nous laissa bien décidés à faire ce qu'il desiroit.

Aussi ôt que le dessert fut servi, nous remerciâmes M. le Gouverneur de ses bontés, nous lui annonçames qu'ayant terminé avec nos débiteurs, & que rien ne nous arrêtant plus, nous le supplions de vouloir bien nous accorder notre congé. A l'instant Dom Tellaſcos prit la parole & dit à son oncle qu'il avoit envie, sa présence n'étant plus nécessaire à la Havanne, de retourner avec nous au Cap pour profiter du tems que nous y ferions, afin d'y poursuivre la mainlevée de sa barque, & comme il étoit bien aise de faire quelques présens, il le prioit de trouver bon qu'il les fît embarquer dans notre Brigantin. Ce Gouverneur y consentit avec plaisir, & en fit donner l'ordre à l'Officier du Port. Après le dîner, l'oncle étant allé faire sa méridienne, le neveu nous donna l'état des marchandises qu'il avoit achetées pour notre compte, entre lesquelles étoit douze jeunes chevaux très-beaux, de l'âge de quatre à cinq ans, dont quatre gris pommelés, deux alzens, six noirs & vingt jeunes mulets; le reste consistoit en bannes de cacao, bottes de vanille, caif-

ses de tabac d'Espagne, quelques fau-  
mons d'argent & noix de poudre d'or.  
Il nous dit ensuite qu'il devoit de  
beaucoup le voyage qu'il devoit faire  
au Cap pour nous faciliter l'embar-  
quement de ces marchandises, qui  
nous auroit donné bien de l'embaras,  
indépendamment de la dépense qu'il au-  
roit fallu faire & du risque que nous  
aurions couru; que d'ailleurs s'il étoit  
assez heureux pour ravoit sa barque,  
il comptoit encore nous rendre de  
nouveaux services à Porto-Rico, où  
il iroit avec nous, qu'il y avoit beau-  
coup de connoissances, & d'amis aux-  
quels étoient adressés les effets que  
contenoit la barque qui lui avoit été  
enlevée, que le coup de canon que  
l'on disoit avoir entendu tirer, lui fai-  
soit croire que son Patron s'étoit char-  
gé pour son compte d'une pacotille  
dont il avoit sans doute voulu se dé-  
faire sur nos côtes, ce qui ne laissoit  
pas de l'inquiéter, d'autant plus qu'il  
estimoit sa barque avec la cargaison  
qui étoit dedans plus de vingt mille  
piaftres. Il nous ajouta qu'il alloit de  
ce pas prévenir l'Officier de la garde  
du Port, au sujet de cet embarque-

ment qu'il vouloit faire commencer dès le soir même.

Nous convînmes, M. de Prépont & moi, que nous irions le lendemain au soir coucher à bord; mais quand je me trouvai seul, je me ressouvins que j'avois promis le matin à Dona Elvire de Cufma, que je ferois en sorte d'aller souper avec elle la veille de mon départ; & afin de pouvoir lui tenir parole, j'allai dire à Balthazard qu'aussitôt que son maître seroit revenu de la ville, de venir m'en avertir. J'étois avec M. le Gouverneur & M. de Prépont quand ce Nègre parut, je le suivis à l'instant & j'allai trouver Dom Gusman que je priai de vouloir bien engager M. de Prépont à me laisser avec lui passer la soirée du lendemain, & que le jour d'après nous irions le rejoindre à sept heures du matin, il ne lui fut pas difficile de sentir le motif de ma demande, & il s'y prêta avec la meilleure grace de monde.

L'embarquement de nos marchandises & de notre fourage se trouva achevé le lendemain avant midi, & après dîner, nous fîmes une dernière visite à nos correspondans, M. de Pré-

pont nous quitta sur les sept heures  
 pour aller coucher dans son Brigantin.  
 J'attendis la nuit avec la plus grande  
 impatience, j'avertis Baltazard & je  
 me rendis chez la Dona Fabricia , où  
 je trouvai la Métive qui me conduisit  
 à l'ordinaire chez Dona Elvire de  
 Cusma , où je passai une des plus dé-  
 licieuses nuits que j'eusse encore eues.  
 Nous nous séparâmes à six heures du  
 matin , plein d'amour & de regret ,  
 & avant de la quitter , elle me donna  
 un bracelet de crin , ouvrage de ses  
 mains , sur lequel étoit son portrait  
 garni de diamans , que je conservai  
 jusqu'au moment fatal , où il me fut  
 inhumainement ravi avec ma liberté.

Je rejoignis Dom Gusman de Tel-  
 lascos vers sept heures , & nous nous  
 rendîmes ensuite à bord de notre Bri-  
 gantin ; on appareilla aussitôt notre  
 arrivée , & après avoir donné le salut  
 ordinaire de neuf coups de canon ,  
 nous fîmes voile pour le Cap Fran-  
 çois.

L'Isle de Cuba , dont la Havanne est  
 la ville capitale , est située dans l'A-  
 mérique Septentrionale à l'entrée du  
 Golfe du Mexique , elle a 260 lieues  
 de

de long sur environ quarante de large ; elle fut découverte par Cristophe Colomb dans le quinzieme siècle. Elle comprend sept Provinces : sçavoir Bayamo , Cueyba , Camagueya , Maïfy , Macamun , Vhima & Zagua , dont dépendent quatre villes principales , qui sont la Havanne , Baracoa , le Port de la Trinité & celui du S. Esprit , & en outre San Salvador , S. Jacques , le Port au Prince , le Port de Zagua & le Port d'Hyacos , avec les Caps, de S. Antoine , à l'extrémité occidentale ; de Coriente , à l'est de S. Antoine , sur la côte méridionale ; de Cruz , au nord de la partie occidentale de la Jamaïque ; de S. Nicolas , à l'extrémité orientale , & Maïfy au couchant de Cruz & au nord de Baracoa ; & les Bayes de la Havanne , de la Honda & de Matancas. Il n'y a plus de naturels dans toute cette Île ; on y voit une montagne d'où il sort beaucoup de bithume ; il y a plusieurs mines d'or & de cuivre , le terrain est bon , il produit de tout abondamment , & cette Île dépend pour le Gouvernement civil , de l'Audience de S. Domingue.

La Havanne , qui en est la capitale ; est située sur la côte du nord , presque vis-à-vis la Floride à 23 degrés de latitude , son Port est renommé & si bien fortifié , tant par l'art que par la nature , que si dans le siècle où nous sommes , il étoit quelque ville imprenable , on pourroit citer celle-ci comme telle.

Au deux côtés de son embouchure , sont deux pointes & un fort à chacune qui en défend l'entrée ; l'un se nomme le fort du Møre , qui a soixante-dix canons de fonte de vingt-quatre livres de balles , au dessous duquel est une tour très-élevée , où l'on tient toujours une sentinelle que l'on a soin de relever de trois heures en trois heures , pour découvrir les vaisseaux & donner le signal convenu pour en faire connoître le nombre à la garnison & aux habitans ; le second fort est garni de quarante pieces de canon. L'entrée de ce Port entre ces deux Forts qui portent l'un sur l'autre est si étroite qu'il ne peut y passer qu'un seul vaisseau à la fois , attendu que le reste des passages est rempli de rochers à fleur d'eau ; mais elle s'élargit insensiblement & forme une grande

baye , où il peut contenir au moins mille Navires qui y font à l'abri de l'impétuosité des vents , à cause des montagnes qui environnent cette baye , qui s'enfonce une lieue au sud , & forme plusieurs bras à l'est & à l'ouest. Quoique cette ville ne soit pas enceinte de murailles , elle n'en est pas moins forte pour cela , ayant du côté de terre plusieurs bastions avec leurs courtines , & à son entrée un troisième fort qui la défendent & la garantissent de toute surprise ; la Garnison , tant de la ville que des forts , monte à environ 1500 hommes.

La figure de cette ville est presque ronde , elle a plus d'une lieue de circuit , les maisons sont belles , bien bâties & fort ornées en dedans , les rues sont larges & propres , & les habitans riches. Le commerce y est considérable , à cause des flottes d'Espagne qui y abordent tous les ans ; il y a une très-belle promenade & plusieurs places , dont une où se tient le marché. Les femmes y sont en général bien faites , extrêmement jolies & galantes. Il y a un Evêque qui fait toujours sa résidence dans cette ville , il

est Sufragant de l'Archevêque de S. Domingue. Outre la Cathédrale il y a trois autres Eglises Paroissiales, sept Couvens d'hommes & trois de femmes de différens Ordres avec un Tribunal du S. Office.

On comptoit de mon tems dans cette ville près de quatre cens familles Espagnoles, non compris les François & les Portugais qui y sont établis, & les Esclaves dont le nombre est considérable.

Il y a beaucoup d'arbres fruitiers, & autres propres à la construction des vaisseaux. Le gibier y abonde & le poisson est excellent.

Le terroir est très-fertile, il produit des cannes de sucre, du cacao, coton, gingembre, vanille, casse, canelle, indigo, mays, Rocou, maniock, tabac qui est sans contredit le meilleur de toutes les Colonies Espagnoles, & toutes sortes de fruits & herbages. La vie y est à fort bon compte, à cause de la grande quantité de bestiaux qu'il y a. Les dehors de la ville sont fort gracieux, & il y a nombre de belles habitations.

Les vents contraires que nous es-

fuyâmes pendant ce court trajet, ne nous permirent d'arriver au Cap que le troisieme jour à neuf heures du soir. Nous passâmes la nuit dans le Port, & le lendemain matin nous descendîmes à terre & allâmes au Gouvernement. D'abord que M. de la Roche-Allard nous apperçut, je ne comptois pas ma foi vous revoir sitôt, nous dit-il, vous avez donc fini vos affaires bien promptement? Nous lui rendîmes un compte exact de ce que M. le Gouverneur de la Havanne, ainsi que M. son neveu, avoient bien voulu faire pour nous à sa considération; ce qui avoit contribué pour beaucoup à hâter notre voyage. Nous lui fîmes part ensuite de la réflexion de cet Espagnol, au sujet de l'enlèvement de sa barque, dont le coup de canon que l'on avoit entendu, & le feu que l'on disoit avoir vu pouvoient bien provenir de quelque autre barque que de la sienne; mais nous nous gardâmes bien de lui avouer le soupçon qu'avoit Dom Gusman sur son Patron. Nous allâmes ensuite à la Messe, & après dîner nous fîmes pour rendre une visite à Madame Avrillon, dont la maison & ses dé-

pendances nous devenoient plus nécessaires que jamais pour y loger tout ce que nous avions apporté de la Havanne.

Nous trouvâmes, en arrivant à son habitation, les choses bien changées. Mademoiselle Silvie nous apprit la mort de sa tante, dont elle étoit l'unique héritière; elle nous informa qu'elle étoit recherchée par l'oeconomé d'une grosse habitation, qui avoit très-bien fait ses affaires, dont on faisoit beaucoup d'éloge, & que tout le monde lui conseilloit de prendre ce parti; nous l'y engageâmes nous-mêmes. Quand il fut question de lui proposer de nous louer sa maison, son écurie & son Magazin, elle ne voulut jamais consentir à nous les donner sur le même pied qu'auparavant, & elle en exigea dix piastras de plus par mois, avec la réserve d'une chambre où elle pourroit aller & venir quand elle jugeroit à propos; nous fûmes obligés d'en passer par-là, nous la quittâmes ensuite & retournâmes à bord.

Mademoiselle Avrillon, qui depuis la mort de sa tante avoit quité son

premier nom de Silvie, se trouva le lendemain en même tems que nous à sa maison ; Nous passâmes le marché , & M. de Prépont s'en alla à bord , pour y prendre des planches & amener son Charpentier, afin de mettre notre maison en état de recevoir nos chevaux , mulets & autres marchandises.

Je profitai de cette absence pour demander à cette fille si sa succession avoit été considérable ; elle me répondit qu'elle ne consistoit que dans cette maison, la petite habitation que j'avois vue , qui n'étoit montée que de sept à huit , tant Nègres que Nègresses , & dans quelque argent comptant ; que cependant elle se trouveroit assez aisée , si sa maison étoit toujours louée ; mais que c'étoit des hazards qui n'arrivoient pas souvent : je lui demandai aussi des nouvelles de la petite Suzette , & elle me dit que depuis la mort de sa tante , elle demouroit avec elle ; & que si nous ne l'avions pas vue la veille , c'est qu'elle n'étoit pas revenue de chez sa mere , où elle avoit été passer la journée ; & avant de me quitter , elle m'engagea fort d'aller la voir quelques fois , de dîner avec elle , & que

j'y jouirois de toute la liberté que je pourrois desirer.

Quant M. de Prépont fut de retour, il donna ordre à son Charpentier de travailler à agrandir l'Ecurie, où il n'y avoit que huit places, afin d'y en faire douze pour mettre nos chevaux; nous le chargeâmes aussi de mettre notre Magazin en état de loger nos mulets, de le pourvoir de rateliers, & de toutes les autres choses nécessaires à ces animaux. Comme dans les Isles de l'Amérique Septentrionale, tant du vent que sous le vent, les chevaux, les ânes & les mulets sont toujours au verd, qu'ils paissent dans les savanes, ou que l'on envoie couper par des Nègres deux ou trois fois par semaine, nous n'eûmes pas besoin de faire provision de fourrages, sans quoi nous aurions été fort embarrassés, car nous n'avions qu'un petit grenier à peine suffisant pour contenir ce qu'il en auroit fallu pour trois ou quatre jours. Nous fîmes vuidier la plus grande de nos deux Chambres, dont les meubles furent portés dans la cuisine qui nous servit aussi pour mettre notre mays, qui tient lieu d'avoine à ces

animaux; nous destinâmes cette chambre à servir de Magasin pour nos autres marchandises , & la petite fut réservée pour loger M. de Trainfort , que nous devions y laisser avec les trois Nègres de M. de Prépont , pour avoir soin tant de nos chevaux & mulets , que de nos autres effets.

Cet arrangement une fois pris, nous nous rendîmes au Gouvernement , où, après le dîner, M. de la Roche-Allard nous dit qu'il avoit envie de mander le Corfaire qui avoit enlevé la barque de Dom Gusman de Tellaicos , pour se faire informer de toutes les circonstances de cette prise ; & qu'après avoir démêlé la vérité des choses , si elles se trouvoient dans un cas favorable à cet Espagnol , il s'emploieroit volontiers pour lui faire rendre justice ; mais que si au contraire les preuves se trouvoient contre lui , il ne s'en mêleroit pas , parce que ce seroit , en sortant de son caractère , manquer en même tems à lui-même , à la Cour dont il avoit la confiance , & à M. l'Amiral qui l'honoroit de ses bontés. Puis il ajouta , j'imagine un moyen pour découvrir ce qu'il m'im-

porte de sçavoir , c'est de proposer à ce Corsaire un accommodement , s'il s'y prête , il n'est pas aussi assuré de la légitimité de cet enlèvement qu'on le suppose , car ordinairement ces Messieurs ne lâchent point prise quand ils se croient bien fondés , au lieu que s'il se roidit , je laisserai aller le cours des choses , sans faire aucunes démarches directes ni indirectes. Cependant quand bien même il acquiescerait à un arrangement , il ne faudroit pas moins pour cela que l'Amirauté rendit une sentence puisqu'elle est fautive de l'affaire , & qu'il s'y trouve plusieurs parties intéressées. Mais cet accommodement , dont on auroit soin de ne pas laisser ignorer le Tribunal , influeroit beaucoup sur le jugement qui interviendroit ; qu'au surplus il ne falloit pas s'imaginer qu'il n'en couteroit pas quelque chose à Dom Gusman ; mais qu'au moins il ne perdroit pas tout. Nous déférâmes à cet avis , & nous allâmes tout de suite en conférer avec Dom Gusman , qui promit d'en passer par où l'on voudroit , pourvû que l'on se dépêchât de lui ôter cette épine du pied. Nous prê-

mes congé de lui & retournâmes à notre bord.

Le lendemain mardi, & les jours suivans, nous nous rendîmes de fort bonne heure à notre maison, pour encourager par notre présence le Charpentier à finir promptement nos ouvrages, qui enfin se trouverent achevés le samedi, de sorte que le lundi nous fûmes en état de faire descendre nos chevaux & nos mulets à terre, ce qui n'est pas une opération des plus faciles, tant pour l'embarquement que pour le débarquement de ces sortes d'animaux.

Le jour suivant nous fîmes descendre toutes nos autres marchandises, & après les avoir visitées, nous les enmagazinâmes. Nous en mîmes M. de Trainfort en possession, & nous lui envoyâmes les trois Nègres de M. de Prépont pour rester avec lui, & être à ses ordres.

Quand nous fûmes une fois libres de tous ces embarras, un jour que M. le Général s'étoit absenté pour aller dîner chez M. l'Intendant, je prévins M. de Prépont que j'irois à la Flaciere, c'étoit l'habitation de Mademoiselle

Avrillon. J'envoyai en conséquence Tiou Tiou pour l'en prévenir & le chargeai d'un panier de huit bouteilles de vin, dans la crainte d'être obligé de boire de ces petits vins rouges de Provence, fades & doucereux, qui par la médiocrité de leur prix, servent à abreuver les gens sans goût, ou ceux à qui la fortune ne permet pas d'en boire de meilleurs. J'aurois pour lors été d'autant plus à plaindre, qu'ayant toujours soif, il ne m'auroit pas été possible de l'étancher, à cause de mes dispositions naturelles qui tenoient à l'hydrophobie. Je m'y amusai beaucoup, la petite Suzette y contribua de son mieux; mais elle fut fort étonnée, quand au moment de la retraite, elle ne se vit gratifiée de ma part que de la trentième partie du pot de vin qu'elle avoit reçu lors de la passation de notre contrat. Il étoit près de neuf heures quand j'arrivai à bord, il y en avoit plus d'une que M. de Prépont s'y étoit rendu; il m'en fit des réprimandes, qui, quoique légères, me firent sentir qu'il commençoit à avoir sur mon compte des idées peu favorables à la

réputation dont j'avois joui jusqu'à ce moment dans son esprit ; mais comme je ne pouvois me persuader qu'il fût bien instruit, je formai la résolution, malgré ses plaisanteries & ses ironies multipliées, de rester toujours sur la négative, de peur que par un aveu déplacé, ou au moins anticipé, je ne devinse, avant la conviction, la dupe de simples conjectures, très-souvent nuisibles à ceux qui ont des reproches à se faire.

En arrivant le lendemain au Gouvernement, nous scûmes de M. de la Roche-Allard que moyennant deux mille piastras, la partie adverse de Dom Gusman de Tellascos consentiroit à se désister de ses poursuites ; que dans l'acte que ce Corsaire passeroit, il y seroit relaté, que comme il pouvoit bien se faire que le coup de canon qu'il avoit entendu fut parti d'une barque qu'il avoit rencontrée, qu'il n'avoit pu joindre parce qu'elle avoit fait force de voile en le voyant, & qu'étant beaucoup plus légère que son bâtiment, elle s'étoit échappée ; les apparences lui ayant fait juger que cette barque pouvoit être d'in-

telligence avec celle de Dom Gusman; il avoit cru devoir s'emparer de cette dernière, d'autant mieux qu'elle étoit de même nation : mais ne voulant rien avoir à se reprocher, après avoir fait toutes les informations nécessaires, il croyoit devoir, pour la décharge de sa conscience, se déporter purement & simplement de l'action par lui intentée à l'Amirauté contre le Patron de cette barque ; & que n'étant pas juste qu'il en fût pour les frais de son armement, ils'en rapportoit aux juges de ce Tribunal d'ordonner à cet égard ce qu'ils jugeroient à propos. M. de Prépont que la reconnoissance portoit à prendre à cœur cette affaire, alla en sortant de table trouver le sieur Guignard (c'étoit le nom du Corsaire) & l'amena avec lui chez un Notaire, où il passa & délivra l'acte en question à cet Armateur, qui en conséquence déposa les deux mille piastres pour être remises au sieur Guignard, aussitôt que Dom Gusman auroit obtenu la main-levée de sa barque avec la restitution de sa Cargaison. Muni de cette piece, M. de Prépont vint nous

rejoindre au Gouvernement , nous la communiqua , & il fut résolu qu'on solliciteroit sans relâche le jugement de cette affaire , que nous étions bien aises de terminer avant d'aller à Porto-Rico. Les choses enfin furent menées de façon qu'au bout de quinze jours , intervint une sentence qui ordonna la main-levée pure & simple de la barque & de la cargaison , & condamna le Corsaire aux dépens , au moyen de quoi il reçut les deux mille piastras consignées , & Dom Gusman fut fort heureux d'en être quitte pour cette somme.

Pendant cette intervalle j'allai encore quelques fois à la Flaciere . je ne m'y arrêtai plus à dîner , ne voulant pas donner lieu à M. de Prépont , que je craignois à cause de Madame de Norsoy , de me faire de nouveaux reproches ; mais j'étois bien éloigné de prévoir alors ce qui m'arriva à mon retour de la Jamaïque.

Toutes les affaires de Dom Gusman de Tellaascoz se trouvant terminées , nous convinmes ensemble que nous partirions au premier jour pour San Jouan de Porto-Rico , & que cet

Espagnol feroit transporter dans notre Brigantin tous les effets qui étoient dans sa barque , qu'il la laisseroit au Cap jusqu'à notre retour , qu'elle devoit le reconduire à la Havanne , & en cas d'événement nous fîmes aussi passer à notre bord six de ses matelots Espagnols. Comme nous nous préparions à partir , il arriva dans le Port une barque du Fort S. Pierre , appartenante au sieur Larcher qui la commandoit , & qui ayant été battue par la tempête , se trouvoit absolument hors d'état de tenir la mer , ce qui engagea M. de Prépont à proposer à ce Capitaine de s'accommoder avec lui des marchandises qu'il avoit pour la traite , aux offres de lui en tenir compte sur le pied de 50 pour 100 de bénéfice s'il ne lui arrivoit aucune avarie ; & qu'en cas d'accident , il lui en feroit bon du prix de la moitié , suivant sa facture , dont il lui remettroit un double. Cette proposition aussi favorable à l'un qu'à l'autre , ayant été acceptée par le sieur Larcher ; il les fit conduire dans notre bord , elles consistoient en toile de Bretagne dit platille , en fil de toute

espece, Toiles de Suisse, de Laval; mouffelines, dentelles, galons, bas de foie, chapeaux noirs & gris, taffetas, fatins & environ cent livres de mercure crud, ou vif argent; & à cause du grand profit que l'on fait ordinairement sur cette derniere, il fut convenu que l'on rendroit au sieur Larcher moitié du bénéfice que l'on en retireroit si on trouvoit à s'en défaire, ce qui n'est pas facile.

Environ un mois après notre retour au Cap, nous appareillâmes pour San Jouan de Porto-Rico, sous pavillon espagnol; il ne nous arriva rien dans notre trajet, & nous mouillâmes le quatrieme jour dans le Port de cette ville Capitale de l'Isle du même nom.

Dom Gusman fit passer dans notre chaloupe ses matelots, descendit à terre, & alla chez le Gouverneur, qui étoit fort ami de son oncle & le sien; il avoit été informé, dans les tems, de la prise de la barque de cet Espagnol, il lui rendit compte de la façon dont il l'avoit récupérée avec sa cargaison, mais que ne s'étant pas trouvée en état de tenir la mer, il avoit été obligé de fréter notre Brigantin pour

conduire ses effets jusqu'à leur destination, & il lui demanda la permission de les faire débarquer, qu'il obtint sans aucune difficulté. Dom Gusman de Tellascos se pourvut d'un magasin où il fit transporter toutes ses marchandises & les nôtres, afin d'en faire la conversion. Il nous mena le lendemain chez le Gouverneur qui nous reçut assez froidement, & qui ne nous permit qu'avec peine d'aller à terre, à condition cependant que nous n'y coucherions pas. Dom Gusman ne voulut pas trop insister de crainte de donner de la défiance à ce Gouverneur, qui étoit fort ombrageux. C'étoit un Espagnol de l'ancienne roche, c'est-à-dire né avec une aversion invincible pour le nom françois & le changement de Gouvernement, n'avoit point du tout influé sur son caractère.

San Jouan de Porto-Rico, est située sur la côte septentrionale de l'Isle du même nom, elle est distante de celle de S. Domingue d'environ quatre-vingt lieues, est mal fortifiée, n'ayant ni murs ni remparts, les rues sont larges & peu longues, les maisons

assez bien bâties, mais point ornées; les croisées ne sont garnies, ainsi que dans la plus grande partie des antilles, que de canevas très-fin, au lieu de verre, dont on ne fait point d'usage; en ce qu'il faudroit les renouveler trop souvent, à cause des ouragans qui y sont assez fréquens, & qui en feroient un débris considérable. On a soin de faire les portes des maisons très-larges, afin que le vent qui regne une partie du jour, puisse y pénétrer plus aisément, pour y donner de la fraîcheur, la chaleur étant excessive. Il y a dans cette ville un Evêque qui est Suffragant de l'Archevêque de S. Dominique. La Cathédrale est un fort beau morceau par les ouvrages de sculpture dont elle est ornée. Il y a d'ailleurs plusieurs autres Eglises, tant paroissiales que conventuelles. Cette ville est fort peuplée, les habitans sont riches, il s'y fait un grand commerce, les femmes y sont assez jolies; mais elles se communiquent moins qu'à la Havanne; il y a hors de la ville une fort belle & riche Abbaye de Bénédictins.

Le Port de San Jouan, ou la mer entre par une embouchure assez étroite,

est vaste & très-commode, l'ancre y est bon, & les vaisseaux y sont à l'abri, tant de l'impétuosité des vents que de l'insulte des ennemis. Il est commandé par un Château muni d'une bonne artillerie & d'une forte garnison. Il y en a encore un autre que l'on appelle Fortaleza, où l'on garde les trésors du Roi.

Cette ville est la capitale & la plus considérable de toute l'Isle de Porto Rico, qui fut découverte sur la fin du quinziesme siècle, par Cristophe Colomb; elle est située par les dix-sept & dix-huitieme-degrés de latitude nord, elle n'a pas plus de quarante lieues dans sa longueur de l'est à l'ouest, & environ ving-deux dans sa plus grande largeur, qui se prend du nord au sud; elle est hérissée de hautes montagnes, il y a cependant quelques belles plaines, mais elles sont en petit nombre. Les vallées y sont très-fertiles par les rivieres qui les arrosent, parmi lesquelles il y en a de fort belles. Cette Isle abonde en sucre, coton, casse, vanille, ris, mays, & maniock. Les bœufs & les vaches sauvages y sont communs, & leur cuir ne fait pas la

partie la moins essentielle du commerce. Elle produit aussi quantité d'arbres fruitiers & autres beaux bois bien veinés, propres à toutes sortes d'ouvrages. On y voit beaucoup de gibier & le poisson que fournissent la mer & les rivières est abondant & fort bon. Il y a vers le nord de cette Isle, plusieurs mines où l'on trouve de la poudre d'or en assez grande quantité. Les naturels de cette contrée, qui à présent sont presque tous Catholiques, au moins en apparence, ont la même origine que ceux de S. Domingue, leur caractère & leurs usages sont à peu près les mêmes; ils étoient autres fois ennemis jurés des Caraïbes des Isles antilles du vent, & toujours en guerre ensemble; mais cette haine ne subsiste plus à présent entre ces deux peuples.

C'est l'or dont cette contrée abonde, qui fit naître aux Espagnols le desir d'en faire la conquête, & si les Lecteurs sont curieux de sçavoir comment ils s'y prirent, & quels furent leurs progrès, ils peuvent consulter le Père Carlevoix, dans son Histoire de S. Domingue, page 149 du pre-

mer Tome. Il en a donné une description assez exacte.

Il est très-difficile aux étrangers de faire le commerce dans cette Ile, non plus que sur toutes les autres côtes d'Espagne, à moins d'user de ruses, de beaucoup de précautions, & d'être assez bien armés pour se garantir de la violence qu'exerce ordinairement cette nation jalouse & impérieuse contre tous ceux dont elle peut s'emparer. Aussi ce commerce ne se fait-il que dans les anes, aux Esteres des villes, aux lieux d'embarquemens, & à l'embouchure des rivieres, sans sortir de son bord, où les Espagnols se rendent pour traiter après leur en avoir donné avis par quelques coups de canon, & qui apportent avec eux tout ce qu'ils veulent donner en échange de ce qu'ils comptent acheter. Il faut pour cet effet avoir grand soin de faire des retranchemens dans son bâtiment, y être armé jusqu'aux dents, de crainte de surprise, ne pas trop laisser aborder de monde à la fois, & surtout avoir de bons yeux, de peur que les marchandises ne s'éclipsent, car ils sont très-grands escamoteurs. C'est

ce qu'on appelle traiter à la pique, Méthode bien plus sûre, bien moins couteuse, & plus usitée que celle de feindre des voies d'eau à la Calle, où des besoins d'eau & de bois pour avoir entrée dans le Port, ce qui est sujet à quantité d'inconvéniens & d'embarras.

Pendant les vingt-trois jours que nous restâmes à Porto Rico, Dom Gusman échangea nos marchandises contre de la vanille, du cacao, de l'argent en barre, de la poudre d'or & des piastras de poids, sur lesquelles nous fîmes un bénéfice considérable, & il nous envoya le tout à bord avec ce qui lui appartenoit.

Nos affaires étant finies, & rien ne nous retenant plus dans cette Isle, où nous nous étions fort ennuyés; nous appareillâmes & fîmes voile pour le Cap françois, où nous arrivâmes par le meilleur vent du monde en 54 heures de tems.

Aussitôt que nous eûmes mouillé, nous descendîmes à terre, fîmes au Couvernement, & nous informâmes M. de la Roche Allard des obligations que nous avions à Dom Gusman. Cet Espa-

agnol qui faisoit tous les ans, à ce qu'il nous avoua, tant pour le compte de son oncle que pour le sien, un commerce considérable; nous dit qu'il seroit charmé, si dorénavant il se trouvoit quelque occasion où il pût nous être utile & traiter même avec nous. Nous acceptâmes cette offre avec d'autant plus de plaisir, que par ce moyen nous nous trouvions à l'abri de bien des avaries.

Nous commençâmes par faire décharger nos marchandises que nous fîmes conduire dans notre Magazin, & nous envoyâmes celles de Dom Gusman dans sa barque. Cet Espagnol resta encore trois ou quatre jours avec nous; & après nous être donnés réciproquement des marques de notre attachement & du regret que nous avions de nous quitter, je le priai de se charger d'une lettre pour Dona Elvire de Cusma, & de la faire rendre par Baltazard à la Dona Fabricia de Sidonia, il me le promit, s'embarqua & fit route pour la Havanne.

Nous fîmes transporter dans notre Brigantin, le sucre que nous avions dans nos deux barques qui avoient  
besoin

besoin d'un radoub. Nous arrangeâmes nos comptes avec le Capitaine Larcher, nous lui payâmes ses marchandises suivant sa facture, nous lui donnâmes le bénéfice dont nous étions convenus ensemble, & la moitié du profit que nous avons fait sur la partie de mercure, dont nous ne nous ferions pas chargés, si nous n'avions pas eû Dom Gulman, par les risques que l'on court en faisant ce commerce, qui est tres-difficile, expérimenté réterye aux Rois d'Espagne, & auquel les Gouverneurs ne manquent pas de participer.

Pendant le séjour que nous fîmes au Cap, j'appris d'un des Nègres de M. de Prépont, qui sans doute n'avoit pas lieu d'être content du traitement que lui avoit fait notre Lieutenant, que pendant notre absence il ne s'étoit presque pas passé de jour que Mademoiselle Avrillon, dont le mariage étoit manqué, ne fût venue coucher à la maison avec sa cousine, qu'elles y avoient passé une partie des nuits à table avec M. de Trainfort, & un autre Officier de marine de ses amis. Je fus si indigné de cette conduite,

que je rompis entierement avec elles ;  
& ne voulus plus en entendre parler.

Environ huit à dix jours après le départ de Dom Gusman , nous prîmes congé de M. de la Roche Allard , nous appareillâmes & fîmes voile pour la Jamaïque , Isle appartenante aux Anglois ; nous mouillâmes dans le Port Royal , une des villes dépendantes de cette Isle , sous prétexte d'y faire du bois après en avoir préalablement obtenu la permission du Commandant du Château , qui est un des mieux fortifiés que j'aye vus en Amérique , & qui défend l'entrée de ce Port. Il ne faut pas confondre cette ville avec une autre du même nom , furnommée Anapolis , capitale de l'Acadie , sur la côte de la baye des chafseurs , qui appartient également à la Nation Angloise depuis la paix d'Utrecht , au lieu que celle-ci est sur la côte méridionale de l'Isle de la Jamaïque. Son Port est un des meilleurs , des plus sûrs & des plus commodes qu'il y ait en Amérique ; il a donné son nom à la ville qui est située au bout d'une longue pointe de terre qui forme le Port ; il est commandé par

un château très-fort, où il y a bonne Garnison & une nombreuse Artillerie. Il est fermé par une langue de terre qui s'étend à environ dix mille de long vers le sud est. La riviere, qui passe par San Jago de la Véga, & par Los Angelos, se décharge dans ce Port; on y fait aiguade avec plaisir, il a depuis deux jusqu'à trois & quatre lieues de large, l'ancrage y est bon, & il est si profond par-tout, qu'un vaisseau de mille tonneaux peut aborder jusque sur le rivage, & par le moyen de quelques planches, on peut charger & décharger ses marchandises sans aucun embarras, ce qui fait que les vaisseaux de guerre & les navires marchands le préfèrent à tous ceux de l'Isle; aussi voit-on journellement arriver dans cette ville beaucoup de Négocians, qui y ont presque tous des magasins. Il s'y fait un commerce considérable. Les maisons sont assez bien bâties, on y en compte environ douze cens. Les loyers sont très-chers, à cause de la quantité d'étrangers qui y viennent. La bonne eau & le bois y sont rares, & le terrain n'y est pas merveilleux.

Nous ne trouvâmes dans cette ville que le Facteur d'un de nos Correspondans François réfugié, lequel ainfi que les autres à qui nous avons à faire, étoit allé à une foire qui se tenoit à San Jago de la Véga, ville capitale de la Jamaïque, distante de près de cinq lieues de Port Royal, & qui est éloignée de la mer de plus de deux lieues. Nous prîmes le parti de nous y rendre avec ce facteur, qui nous fit trouver des chevaux. Cette ville est située dans une belle plaine, sur le bord de la riviere; elle est grande & bien peuplée, les rues sont larges & bien percées. Les maisons sont belles & bien bâties, sa situation est des plus riantes, il y a plusieurs promenades; entr'autres une que l'on appelle la Havana, qui est la plus fréquentée; elle est remplie tous les soirs d'une quantité prodigieuse de monde qui va s'y promener en carosse, à cheval & à pied. Les femmes en général sont très-bien faites, assez jolies, & elles sont par leur affabilité & leur esprit, les charmes de la société; c'est dans cette ville que le Gouverneur général de la Jamaïque, & les principaux

Officiers de judicature font ordinairement leur résidence. La vie y est fort chere , sur-tout dans les hôtelleries : aussi nous n'y restâmes que quelques jours avec nos Correspondans ; & il fut décidé qu'aussitôt notre retour à Port Royal, nous appareillerions & gagnerions le large, hors de la portée de vue du Port, que nous louvoyerions en les attendant, & qu'ils ne tarderoient pas à nous joindre avec leur barque. En effet, ils furent très-exacts, car dès la seconde nuit qui suivit notre départ, nous les reconnûmes au signal dont nous étions convenus ; & comme la mer étoit calme, nous eûmes toute la facilité possible pour faire nos échanges, nous leur livrâmes nos marchandises, & ils nous donnerent du cacao, des cuirs en quantité, quelques pieces d'étoffes faites avec de l'écorce d'un arbre que l'on nomme Agetto, & de l'argent en saumons. Je pris en mon particulier pour environ quinze pistoles d'Espagne de tabac de ce pays, qui y est excellent, & je ne sçai pourquoi M. de Prépont, qui avoit été témoin du grand profit que j'avois fait sur celui

que j'avois eû à l'Isle Caraïbe de S. Vincent , ne fut point tenté d'en faire emplette.

La Jamaïque , est une des grandes Isles , sous le vent de l'Amérique Septentrionale , découverte sur la fin du quinzieme siecle , par Cristophe Colomb. Elle appartenoit ci-devant aux Espagnols , & elle est à présent aux Anglois depuis plus d'un siecle ; elle est à environ 145 lieues nord du continent de l'Amérique , à 16 lieues sud de l'Isle de Cuba , & vingt ouest de San Dominguo. Sa figure est ovale ; elle a environ 50 lieues de long sur 21 de large , & plus de 150 de circuit. Elle est partagée par une chaîne de mornes fort élevés , courant de l'est à l'ouest , qui s'étendent les uns après les autres , & qui sont remplis de sources d'eau fraîche qui fournissent l'Isle d'une grande quantité de rivières ; on y trouve beaucoup de savanes & plaines remplies d'herbes qui servent de pâturages aux bestiaux.

L'air y est fort sain & plus tempéré que dans aucunes des Isles voisines , de sorte que la chaleur y est supportable , d'autant plus qu'elle est encore

rafraîchie par les vents d'est qui y regnent , par des grains & des rosées qui tombent pendant les nuits. Les ouragants y sont bien moins fréquents qu'ailleurs ; & de mon tems , depuis que les Anglois étoient en possession de cette Isle , on n'y avoit ressenti aucunes secouffes de tremblement de terre.

Les rivières n'y sont pas navigables , mais elles sont sujettes à se déborder , ce qui occasionne des inondations qui font beaucoup de ravages.

Le terroir en généra' est très-fertile ; il produit du sucre , du coton , du cacao, de l'indigo, de la casse, du rocou, du mays, du maniock & du gingembre &c. Il y a beaucoup d'Orangers, citronniers, limoniers, abricotiers, cocotiers, pa'mistes, & des fruits de toute espece communs aux isles, tant du vent que sous le vent. La canelle y vient très-bien, ainsi que lesquine & la falsepareille. Les bois y sont très-beaux, il y en a de propres à la teinture, à la charpente, à la construction des vaisseaux, & à quantité d'autres ouvrages. Il s'y en trouve un

entr'autres qui rapporte un fruit dont la pulpe fait un savon dont on se sert pour laver l'écorce d'un autre arbre que l'on appelle lajetto, avec laquelle on fait une étoffe qui s'employe ordinairement à faire des habillemens d'hommes & de femmes. Le gibier est abondant dans cette Isle, sur-tout en oiseaux sauvages, comme perdrix, farcelles, vignons, flamingon, becasses, ramiers, tourterelles, oyes, canards cocqs d'Indes, pluviers &c. On y voit aussi beaucoup de ces oiseaux privés comme en Europe. Il n'y a gueres d'animaux voraces ni reptiles venimeux. Les seuls qui soient à craindre sont le crocodile ou caïman, le requin & l'alligador; ce dernier est un animal amphibie, qui ainsi que le crocodile, habite les rivières & les étangs; il s'y en trouve depuis sept jusqu'à 10, 15, 20 & 25 pieds de long, ses pieds lui servent à marcher & à nager, il est très-actif à se remuer, mais il se tourne fort difficilement, son dos & ses côtés sont couverts d'écaillés impénétrables, & il n'est possible de le tuer qu'en le blessant au ventre ou dans les yeux, il n'attaque

les hommes qu'au défaut des bêtes dont il préfere la chair, sur-tout celle du cheval & du chien. Ses œufs sont comme ceux de nos poules d'Inde ; il les dépose comme la tortue sur le sable, & le soleil les fait éclore. Sa graisse est fort estimée pour les douleurs de goutte & les rhumatismes. Ses parties génitales sentent le musc, ce qui lui fait manquer bien des proyes, cette odeur le faisant découvrir & fuir par toutes les bêtes qui le craignent.

La mer & les rivieres abondent en poisson, qui est fort bon ; la tortue sur-tout est excellente, il s'en trouve une infinité. Celle que l'on nomme caret, & qui y est très commune, fournit beaucoup d'écailles, qui fait une partie du commerce de cette Isle.

Les bœufs & les vaches sauvages, dont le nombre est très-grand, sont à fort bon compte, & on y fait un débit considérable des cuirs que l'on en retire.

Il y a aussi des chevaux sauvages & des cochons marons en quantité.

Cette Isle est composée de six villes, dont trois principales, qui sont

San Jago de la Véga, qui en est la capitale; la plus grande, la plus riche, la plus belle & la mieux peuplée. Port Royal qui est en considération, à cause de son Port, qui est le meilleur de l'Isle & celle de Passage, distante de deux lieues de la capitale & de Port Royal, située sur l'embouchure de la riviere. Les trois autres, qui sont Séville, Mézilla & Orifanno ne méritent aucune attention.

Outre ces villes il y a encore beaucoup de Ports, havres au bayes dans l'étendue de cette Isle, dont les plus fréquentés sont Old harbour, Port Antonio, Port Négril & Port Morant.

Cette Isle est divisée en 18 ou 20 juridictions; elle est extraordinairement peuplée, & de mon tems, on y comptoit près de 70 mille ames, non compris les Nègres libres & les Esclaves, dont on faisoit monter le nombre à plus de 80 mille.

Le Gouvernement général de cette Isle n'est confié qu'à un grand Seigneur qui fait sa résidence à San Jago de la Véga.

Le jour d'après notre séparation d'avec nos Correspondants, & envi-

ron sur les neuf heures du matin, nous aperçûmes un navire qui faisoit force de voiles pour nous joindre; il avoit le vent sur nous & par issoit très bon voilier; nous crûmes d'abord que c'étoit un Corsaire Espagnol qui nous donnoit la chasse; ainsi ne pouvant fuir, nous prîmes la résolution de l'attendre. Aussitôt qu'il fut à portée du canon, il issa pavillon Espagnol, nous arborâmes le nôtre, il nous salua de sa bordée de canon, qui ne nous toucha pas, mit pavillon noir, nous cria avec son porte-voix d'amener, & nous promit bon quartier. Nous reconnûmes alors que nous avions à faire à un Forban, dont ces mers étoient pleines alors. Comme nous étions bien armés, nous ne jugeâmes pas à propos de nous rendre, nous fîmes au contraire bonne contenance, nous lui rendîmes son salut de toute notre bordée, qui n'étoit que de neuf canons, dans l'un desquels étoit un boulet ramé qui lui coupa son mat de Mizaine, il nous lâcha sa seconde, dont un boulet emporta la cuisse d'un de nos Matelots, & un autre qui me passa deux pieds

au-dessus de la tête, nous lui ripostâmes aussi de notre seconde; mais comme il étoit plus fort que nous en canons, nous arrivâmes sur lui, & en l'abordant nous fîmes feu de toute notre Artillerie, nous jettâmes nos grapins & nos chaînes, nous fîmes pleuvoir dans son bord une grêle de grenades, qui incommoderent de telle sorte son équipage, par le ravage qu'elles firent, que les gaillards furent abandonnés dans un instant; de façon que M. de Prépont, s'apercevant du désordre & de la frayeur de l'ennemi, cria à ses gens; allons enfans, allons à bord, bon courage. Notre contre-maître, qui étoit un brave homme, muni d'un pistolet de ceinture & de sa hache d'armes y fut le premier, & fut suivi de la plus grande partie de notre équipage. Il se fit pendant plus d'un quart d'heure un carnage épouvantable, & nous nous rendîmes enfin maîtres de ce bâtiment; il étoit tems, car notre équipage commençoit fort à s'affoiblir, & de 47 hommes que nous étions, il ne nous en restoit plus que vingt-cinq. L'ennemi de son côté, qui étoit monté de soi-

xante hommes, en perdit quarante-fix dans cette action. Nous attribuâmes cette victoire à la mort du Capitaine qui avoit été tué dès notre première décharge d'Artillerie, & qui fut suivie un instant après de celle de l'Officier qui l'avoit remplacé, ce qui mit la consternation, & fit perdre la tramontane à tout son monde. Ce Capitaine se nommoit Briquet, il avoit été associé avec le nommé Dulin, fameux forban, dont on a tant parlé, tandis qu'il infestoit ces mers par la terreur qu'il inspiroit à nos armateurs, sur-tout aux Nantois, & par les grands dommages qu'il leur causoit. Nous fîmes passer les 14 hommes qui restoit dans notre bord; on en fit attacher dix à la grande vergue, on les y fusilla, & on les jeta à la mer; nous fîmes mettre les quatre autres aux fers, & nous amarînâmes le navire, dans lequel nous trouvâmes, indépendamment des munitions de guerre & de bouche, neuf mille livres d'argent monnoyé, pour 22 mille livres d'argent en barre, dix-sept en poudre d'or, & environ seize en différentes marchandises, sans

compter ce qui avoit été pris par nos gens , malgré toutes nos précautions pour empêcher le pillage , qui , à ce que nous avons lçu depuis , avoit été fort grand. Nous continuâmes ensuite notre route jusqu'au Cap , dans le port duquel nous mouillâmes le lendemain à trois heures après midi. Nous descendîmes à terre & nous nous rendîmes au Gouvernement , où nous informâmes M. de la Roche Alard de ce qui nous étoit arrivé ; nous en donnâmes pareillement avis à l'Amirauté , & après toutes les formalités requises en pareil cas , & qui durèrent assez longtems , on procéda à l'adjudication du bâtiment & des marchandises , & les quatre hommes que nous avions réservés , furent rompus vifs.

Quands nous fîmes une fois hors de ces embarras , nous songeâmes bien sérieusement à nous mettre en état de retourner à la Martinique ; & comme nous faisons tous les préparatifs nécessaires à cet effet , nous en fîmes empêchés par deux événemens bien imprévus.

Un jour en sortant du Gouverne-

ment , où nous avions dîné , & comme nous étions prêts d'entrer dans notre magasin , un homme que nous ne connoissions pas , vint nous aborder & nous demanda qui de nous deux se nommoit M. les Chevalier D\*\*\*. quand je l'en eus instruit , il tira de sa poche une écritoire & un papier , sur lequel il écrivit deux mots , & en me le présentant avec une profonde révérence , il me dit qu'il me prioit de trouver bon qu'il remplît son ministère , qu'il étoit Huissier , & qu'en cette qualité il prenoit la liberté de m'informer d'une plainte en séduction qui avoit été portée contre moi à la Justice Royale du Cap , par demoiselle Suzanne de la Ronce , âgée d'environ seize ans , fille d'Eustache de la Ronce , Commandeur de Nègres , & de Barbe l'Epine , dont j'avois abusé sous promesse de mariage , & laissée enceinte de mes œuvres avant mon départ pour la Havanne , & qu'en conséquence il m'assignoit à comparoître dans trois jours par devant M. le Juge Criminel , pour répondre , &c. & il se retira. Il se fit en moi une telle révolution , & je fus agité à la fois de tant

de mouvemens différens , que je me trouvai mal. M. de Prépont & son Lieutenant me prirent sous les bras , & me conduisirent sur le lit de ce dernier. Malgré tout le vinaigre dont on m'inonda , je ne repris connoissance qu'après qu'on m'eut ouvert la veine ; un grand mal de tête & une forte fièvre succéderent à cet évanouissement avec tant de violence , que le Médecin que l'on envoya chercher ordonna la saignée du pied & fit entendre à M. de Prépont que si la fièvre ne diminuoit pas en vingt-quatre heures , il ne falloit plus compter sur moi. Cet Armateur qui m'aimoit bien sincèrement en fut pénétré de douleur , il envoya son Lieutenant coucher à bord , se fit tendre un hamack dans ma chambre , & alla trouver le Juge qui avoit rendu le décret pour l'informer de l'état où j'étois , afin de l'engager à arrêter toutes les poursuites que l'on pourroit faire contre moi pendant ma maladie , & il revint ensuite auprès de moi. Je passai la nuit dans les plus cruelles agitations du monde sans aucune diminution de mes maux , ce qui fit réitérer la saignée du pied. Je me trouvai

sur le-foir un peu mieux , la fièvre se calma , mon mal de tête se dissipa , & M. de Prépont qui ne me quittoit presque pas , me voyant un peu tranquille , exigea de moi l'aveu de cette aventure , afin de pouvoir y remédier s'il étoit possible. Je lui déclarai les choses telles qu'elles étoient , sans omettre la moindre des circonstances ; mais quand il vit que je n'avois fait aucune promesse par écrit , qui à la vérité , à l'âge de 18 à 19 ans n'auroit pas été d'un grand poids , il m'embrassa , & bien loin de me faire des reproches à contre-tems , ainsi que de sottés gens auroient fait en pareille occasion , il me consola au contraire , me pria de ne me pas chagriner , m'assura que cette affaire n'auroit point de suite fâcheuse , & me dit qu'il alloit en informer M. le Général , pour le supplier en cas de besoin d'interposer son autorité , quoi qu'après tout il ne pensât pas que la chose en valut la peine. Ce bon ami ne me laissa pas longtems languir dans l'attente ; il revint au bout d'une heure & m'annonça que je pouvois absolument compter sur la protection de M.

de la Roche-Allard ; mais ce qui acheva de me tranquilliser l'esprit , ce fut la parole d'honneur qu'il me donna que Madame de Norfoÿ n'en feroit jamais instruite , ce qui , joint à l'excellent tempérament dont j'étois porteur , me rétablit parfaitement la santé en peu de jours.

Je crus pour lors devoir déclarer à M. de Prépont ce que je favois du commerce de son Lieutenant avec la demoiselle Avrillon. Je l'informai de la façon adroite dont j'avois arraché leur secret , je ne lui celai pas que ce que m'avoit appris son Nègre avant de partir pour la Jamaïque , m'avoit fait rompre absolument avec ces filles. Je le priai de l'interroger sur tout ce qui s'étoit passé pendant notre absence entre M. de Trainfort son ami & les demoiselles Avrillon & Suzette ; il s'y prit effectivement si bien , qu'il découvrit plus qu'il n'en falloit pour faire passer ces deux créatures pour de vraies libertines , si elles s'obstinoient à continuer leurs poursuites ; il alla ensuite les trouver & sçut les intimider , de façon qu'il conduisit Suzette chez un Notaire , lui fit passer

un acte de désistement , & en tira une quittance de 25 pistolles d'Espagne qu'il lui donna pour faire ses couches. Voilà comme cet Armateur mit fin à cette malheureuse affaire qui me causa tant de chagrin. Depuis cet instant il ne m'en parla plus. Il sentoit bien que cette leçon étoit bonne , & qu'elle équivaloit au moins toutes les mercuriales qu'il m'auroit pu faire aussi a-t'elle servi pendant très-long tems à me garantir de pareils écarts.

Quand je me trouvai en état de sortir , j'accompagnai M. de Prépont au Gouvernement , pour remercier M. de la Roche-Allard de la bonne volonté qu'il avoit témoigné avoir pour moi ; j'essuyai quel ues petites plaifanteries de sa part ; nous dînâmes & retournâmes à notre logis que nous avions habité pendant ma maladie , qui heureusement nous retint au Cap quinze jours de plus que nous n'auroions du y rester ; car en rentrant M. de Prépont reçut une lettre d'un de ses Correspondans de Léogane , qui lui mandoit que le sieur Dumondé , Négociant en cette ville , sur qui cet Armateur avoit une lettre de change

de 8000 liv. qui n'avoit pas plus de dix jours à courrir , étoit prêt à faillir, & qu'il se dépêchât de venir, pour prendre des arrangemens avec cet homme, qui selon toute apparence ne tarderoit pas à décamper. M. de Prépont me demanda si je voulois l'accompagner, j'y consentis avec plaisir; & comme il se décida à y aller par terre, il emprunta une chaise à un de ses amis & loua des chevaux. Nous allâmes dîner au Gouvernement, & M. le Général nous donna une lettre de recommandation pour le Gouverneur de Léogane, qu'il prioit de faire arrêter le sieur Dumondé, s'il refusoit de satisfaire M. de Prépont, usage qui se pratique souvent en faveur des Armateurs, pour faciliter le recouvrement du prix de leurs cargaisons, & éviter les longueurs ordinaires de la Justice. Nous partîmes le lendemain, & fûmes coucher à la Houpeliere, chez M. & Madame d'Orbigny, qui nous firent, ainsi que Madame leur tante, la reception la plus gracieuse. Nous eûmes toutes les peines du monde à les faire consentir à nous laisser continuer notre route le jour

d'après, & ils ne s'y déterminèrent qu'après leur avoir promis de passer deux ou trois jours avec eux à notre retour. Nous arrivâmes le septieme jour à Léogane, & nous allâmes descendre chez M. de Lartigue qui avoit donné avis à M. de Prépont de la faillite de M. Dumondé. Nous fûmes le lendemain voir M. le Gouverneur, à qui nous remîmes la lettre de M. de la Roche-Allard; il nous promit de faire tout ce qu'il pourroit pour nous rendre service, & nous retint à dîner.

En sortant de chez lui, nous allâmes chez le sieur Dumondé, qui ne nous attendoit certainement pas; M. de Prépont ne lui céla point qu'il avoit un ordre pour le faire arrêter, qu'ainfi il lui conseilloit de terminer avec lui pour éviter un éclat qui lui seroit d'autant plus funeste que tous ses créanciers lui tomberoient à la fois sur le corps, ce qui l'empêcheroit de pouvoir jamais se relever. Il demanda avec instance un délai de trois jours que M. de Prépont lui accorda d'autant plus volontiers qu'il ne pouvoit raisonnablement le refuser, puisque la lettre de change n'échéoit que

dans ce tems. Nous ne manquâmes pas d'y retourner à jour nommé. Il paya tant en cacao qu'en argent le montant de ce qu'il devoit , & il fonda M. de Prépont , pour favoir de lui s'il vouloit lui accorder le passage jusqu'à la Martinique , d'où il devoit retourner en France pour y recueillir une succession qui lui étoit échue, avec laquelle il comptoit se remettre au-dessus de ses affaires , & remplir tous ses engagemens. M. de Prépont n'en étoit pas trop d'avis , cependant il y consentit à ma sollicitation , & il fut arrêté qu'il partiroit de Léogane huit jours après nous pour se rendre au Cap , & que sans s'y arrêter , il se feroit conduire à bord de notre Brigantin qui étoit le seul qui fût dans le Port. Nous restâmes encore deux jours à Léogane , nous allâmes remercier M. le Gouverneur qui nous retint à dîner , & nous remit une lettre pour M. de la Roche-Allard, & nous repartîmes pour le Cap. Nous arrivâmes le cinquieme jour à la Houpeliere , nous y en restâmes trois, ainsi que nous l'avions promis à M. d'Orbigny , qui nous instruisit qu'il avoit reçu depuis

notre départ une lettre de Mademoiselle Bonneuil, qui l'informoit que Madame d'Orbigny, à la veille de se remarier, en avoit été empêchée, qu'elle ignoroit comment; mais que le chagrin que cette femme en avoit conçu, avoit été si vif qu'elle étoit tombée dans un état de langueur qui l'avoit conduite à l'extrémité, & qu'ayant fait venir un Notaire pour recevoir ses dernières dispositions, elle étoit morte entre ses bras avant de pouvoir les signer, qu'on avoit apposé les sceux sur tous ses effets, tant à la ville qu'à la campagne, qu'elle s'étoit chargée d'écrire à l'héritière pour l'instruire de cet événement, afin qu'elle prît les précautions convenables en pareil cas. Il nous ajouta qu'il étoit d'avis d'aller lui-même en France, muni de tous les papiers nécessaires, & que sa femme qui étoit enceinte resteroit avec sa tante; qu'aussitôt qu'il auroit mis ordre à tout & chargé Mademoiselle Bonneuil de sa procuration, & à qui il comptoit faire un sort heureux, pour la récompenser des services qu'elle leur avoit rendus, il reviendrait join,

dire sa chere cousine , à qui il continuoit de donner ce nom , par préférence à celui de femme ; nous approuvâmes fort sa résolution , & nous l'engageâmes à profiter du premier bâtiment qui feroit voile pour la France. Nous prîmes congé de ces aimables époux , & de leur tante , & nous nous rendîmes au Cap le vingt-unième jour depuis que nous en étions partis.

L'Isle de S. Domingue , tant Française qu'Espagnole , est sans contredit une des plus grandes Isles de l'Amérique Septentrionale , elle a 168 lieues de long de l'est à l'ouest , environ 35 dans sa moyenne largeur du nord au sud , 400 lieues de circuit , & si on faisoit le tour des ances , elle en auroit au moins 600.

Toute la partie occidentale de cette Isle appartient aux François , & le reste , qui est le plus considérable & le meilleur , est aux Espagnols. La partie qui appartient aux François , est divisée en deux quartiers , dont l'un au nord & l'autre au sud.

Le premier comprend le Port François , Porto plate , Port Margot , le

**Morne**

Morne rouge , Saint-Marc , le Morne au diable , la petite riviere , le Port de Paix & la pointe S. Louis , qui est auprès , &c.

Le second comprend le grand & petit Gouave , le Cap Dame-Marie , le Cap Mongon , l'Isle à Vache , la Caye Saint-Louis , Léogane , l'Esterre & le Cul-de-Sac qui en sont des dépendances , & le Cap François où de Tiburon, &c.

Le Cap François , plus connu autrefois sous le nom de Cap Tiburon , est à présent le Port le plus considérable & le plus fréquenté de l'Isle de S. Domingue dans la partie françoise , dont il fait partie. C'est une espece de baye qui n'est ouverte qu'au seul vent de nord-est dont l'entrée est très-bien fortifiée Il est sur la côte Septentrionale de l'Isle , dans une belle plaine , bien fertile , où on a bâti une ville assez grande , & qui par la suite des tems la deviendra encore davantage : ce n'étoit autrefois qu'un petit bourg qui avoit été pris & brûlé plusieurs fois par les Anglois & les Espagnols ; mais il y a aujourd'hui une bonne Garnison , & de mon tems le Gouverneur

Général y faisoit sa résidence. Il n'y a qu'une seule Paroisse dans la ville, desservie par des Capucins, un très-bel hôpital, distant d'environ demilieu de la ville, administré par des Peres de la Charité, un Médecin du Roi & un Chirurgien major, un Conseil supérieur qui y a été établi en 1702, auquel sont portés les appels de toutes les sentences rendues par les Juges ordinaires qui ressortissent à ce tribunal, à prendre depuis la riviere de l'Artibonite, jusqu'à la frontiere des Espagnols. Il y a aussi un Intendant, un commissaire ordonnateur de la Marine, un Trésorier, un Capitaine de Port & une Amirauté.

A environ deux lieues du Cap François, est une petite Isle que l'on a nommé tortue, à cause qu'étant vue à une certaine distance, elle a la forme de cet animal; c'est la premiere que les François ayent habités avant de s'établir dans la grande terre; on lui donne sept lieues de l'est à l'ouest, & deux de large du nord au sud. La partie du nord est escarpée, & environnée de rochers à fleur d'eau qui la rendent inaccessible, mais le côté du

sud , qui regarde le nord de S. Domin-  
 gue , est plus uni . Il s'y trouve une  
 montagne dans le milieu de l'Isle , qui  
 la traverse dans toute sa longueur ,  
 en s'abaissant insensiblement , & en  
 laissant cependant une étendue de  
 quatre à cinq lieues d'un très beau  
 pays , où la terre est fort bonne , &  
 qui , lorsqu'elle étoit cultivée , pro-  
 duisoit abondamment , du sucre , de  
 l'indigo , du coton & du tabac . On y  
 voit beaucoup d'orangers , citron-  
 niers , limoniers , abricotiers & ban-  
 naniers . Il y a de fort beaux , bois  
 & en quantité , parmi lesquels il s'en  
 trouve que l'on appelle cédres im-  
 proprement , car ce sont plutôt des  
 acajoux tout à fait différens de ceux  
 qui rapportent une pomme , dont une  
 noix qui lui tient lieu de queue se  
 nomme ainsi ; les bois de teinture &  
 les lauriers aromatiques y sont aussi  
 fort communs .

Il y a beaucoup de cochons ma-  
 rons , de ramiers , de grives & de  
 perroquets . Cette côte est fort pois-  
 sonneuse , & le poisson est excellent .

Le Port de cette petite Isle est au  
 quartier de la basse-terre , l'ancrage y

est bon, c'est une baie profonde ; formée par deux pointes de terre qui s'avancent en mer , & sur chacune desquelles il y avoit une batterie de canons.

Le bourg est au fond , sous la forteresse ; elle étoit composée d'une courtine & de deux bastions qui faisoient face à la mer , & défendoient l'entrée du Port. Il n'y a point de riviere ; mais seulement quelques sources qui ne seroient pas suffisantes pour fournir l'eau nécessaire , & lorsqu'elle étoit habitée , on étoit obligé de boire de l'eau de pluie , que l'on conservoit dans des citernes.

Cette Isle est composée de sept quartiers , qui sont la Pointe au Masson , la Montagne , le Mil Plantage , le Ringot , la Basse-terre , la Cabesterre & Cayonne.

A peu de distance , & vis-à-vis de cette Isle , dans la grande terre , à la bande du nord , entre l'embouchure des trois rivieres & la pointe des palmiers , est un bourg considérable , que l'on appelle le port de paix ; il est bien peuplé & les habitans sont fort riches. Il y a une Paroisse , qui de mon tems ,

étoit desservie par des Jésuites , & c'est le premier poste de la grande terre où les François se soient établis en sortant de la tortue. Les Gouverneurs y résidoient autrefois , son Port est couvert du côté du nord par le fort de la tortue , l'ancre y est bon , & le terroir est un des meilleurs de toute l'Isle , qui est environnée de plusieurs belles habitations ; il s'y trouve beaucoup de gibier , & la côte est fort poissonneuse.

Il y a encore un autre port de mer peu éloigné du Cap , que l'on appelle le Port Margot , & où il y a un bourg de ce nom ; il est situé à la bande du nord , entre le Port François & la riviere du Borgne.

Léogane, qui autrefois n'étoit qu'un bourg , est aujourd'hui la principale ville de S. Domingue ; elle est située dans une très-belle & grande pleine qui lui a donné son nom ; elle est au fond d'un Golfe où il y a un fort bon Port & un fort qui en défend l'entrée. Après la conquête qui en fut faite par les Espagnols à la fin du quinzième siècle sur les naturels du pays , on érigea en principauté, sous le nom

de Léogane , tout le territoire qui est depuis la riviere de l'Artibonite jusqu'à la plaine de Jacquin , du côté du sud , en faveur d'une fille naturelle de Philipés III , Roi d'Espagne , qui y termina sa vie. On voyoit encore il y a environ 50 ans , les restes d'un château qui avoit été bâti dans une grande Savanne , où cette Princesse faisoit sa résidence , dont il ne subsiste plus aucuns vestiges. Il étoit situé dans un lieu que l'on appelloit le grand Boucan , environ à trois lieues de l'Esterre , nom qu'il conserve encore , & qui lui est venu de ce que les Boucanniers s'y assembloient au retour de leur chasse , pour y faire boucaner la viande des animaux qu'ils avoient tués , pour en avoir les cuirs dont ils faisoient un grand commerce.

Cette plaine a environ quatorze lieues de l'est à l'ouest , sur trois à quatre de large ; elle s'étend depuis les montagnes du grand Gouave , jusqu'au cul-de sac de Léogane. Ce pays est très-beau , uni & bien arrosé par plusieurs rivieres & ruisseaux dont les principales sont celles des cormiers & des citronniers. Le terrain en est

fort bon & très-fertile ; il produit ; ainsi que celui de toute l'Isle des cannes de sucre , de l'indigo , du coton , du cacao , du Rocou , du ris , du mays , du maniock , des patates , ignames , bananes , figes annanas , abricots , pommes d'acajoux , avocats , prunes de monbain , orangers , citronniers , limoniers , grenadiers , cocotiers , palmistes , & généralement toutes sortes de fruits & d'herbages communs aux Isles , tant du vent que sous le vent , qui cependant viennent mieux dans ces dernières que dans les premières. Il s'y trouve aussi beaucoup de fort beaux bois , propres à la construction des vaisseaux , à la charpente , à la menuiserie , & à toutes sortes d'autres ouvrages.

L'air y est fort mal sain , surtout pour les Européens , à cause de la chaleur extraordinaire qu'il y fait & des mauvais vents qui y regnent , ce qui joint aux excès que l'on y commet en tout genre , occasionne des maladies dangereuses qui moissonnent tous les ans un monde infini.

Dans la partie méridionale de Léogane , il y a un gros bourg qui fait le

quartier principal de cette ville , que l'on nomme l'Esterre ; il est situé à trois lieues de la petite riviere ; le chemin qui y conduit est de sept toises de large tiré au cordeau , les deux côtés sont bordés de plusieurs rangs de citronniers plantés en haye, qui forment une épaisseur de quatre pieds sur sept de hauteur , taillées par le dessus & les côtés , comme on fait la char-mille en Europe , ce qui les rend im-pénétrables à toutes fortes d'efforts.

Les maisons & habitations que l'on trouve le long de ces magnifiques chemins , ont de belles avenues , plantées de grands arbres , chênes & ormes , très-bien alignés , & entretenus au mieux.

Ce bourg est beaucoup plus grand que celui de la petite riviere , les rues sont longues , droites , larges & bien percées , les maisons sont bâties en charpente à deux étages , couvertes d'essentes , & occupées par de riches Marchands , qui ont de grands & spacieux magasins. Il y a aussi beaucoup d'Artisans & un bon nombre de cabarets , bien plus fréquentés que la Paroisse. Elle est hors du bourg ,

est fort propre, bien bâtie en charpente; elle a environ quatre vingt pieds de long sur trente de large, & est desservie par des Dominiquains.

C'est dans ce quartier qui est le plus beau de la ville, que résident le Gouverneur & les principaux Officiers de la Colonie, & où se tient le Conseil Supérieur de Léogane, qui avant l'érection de celui du Cap, étoit le seul de toute l'Isle de S. Domingue; dans la partie françoise, les habitans y sont fort riches, affables, généreux, & forment la plus gracieuse société que l'on puisse avoir.

Il y a aussi près de la grande riviere, entre Léogane à l'Orient, & le petit Gouave à l'Occident, un fort bon Port que l'on appelle le grand Gouave, & sur la même côte, dans le quartier du sud, sur le grand cul-de-sac, entre le grand Gouave à l'Orient, & Nipe à l'Occident, un autre Port assez bien fortifié que l'on nomme le petit Gouave; il étoit de mon tems fort peuplé. Le terrain de ces deux endroits & des environs, est très fertile, & produit autant qu'aucuns des autres cantons de cette Isle.

Les habitans de S. Domingue , dont la majeure partie font des anciens Phlibutiers & boucanniers de cette Isle , car il n'y a plus de naturels , font excessivement riches, & iroient au moins de pair , par leur magnificence , avec nos plus grands Seigneurs ; mais quelque immense que soit leur fortune, ils se mettent à l'abry de l'envie par le bon usage qu'ils en font & l'hospitalité qu'ils exercent envers tous ceux qui , nouvellement arrivés dans ces Colonies , où ils manquent de connoissances se trouvent dans le cas de la réclamer. Ils sont généreux , serviables , prévenans , officieux , compatissans , & n'ont en vue que le bien qu'ils pratiquent mieux que personne toutes les fois qu'ils en trouvent l'occasion. C'est une justice que je suis obligé de leur rendre , non par reconnoissance , mais par amour pour la vérité. Je les blâme cependant des excès auxquels ils se livrent un peu trop indiscrettement aux dépens de leur santé , & il arrive très-souvent que leur intempérance les conduit au tombeau à la moitié de leur carrière. Ils sont grands , bien faits , vaillans , francs , sinceres,

bons amis ; & il femble que la bravoure , fi vantée de leurs ancêtres , foit devenue héréditaire parmi eux.

Les femmes y font auffi d'une très-belle taille , blanches , faites à peindre , remplies de graces , & extrêmement jolies ; c'est dommage , qu'en général , elles foient un peu galantes , inconstantes , sujettes à bien des fantaisies , & à des coups de caprice qui feroient périr de jalousie tout autre qu'un François qui auroit le malheur de trop s'attacher à elles ; mais c'est une maladie qui n'est guere connue dans notre nation , & encore moins dans ce pays ; elles ont l'esprit vif & enjoué ; mais d'ailleurs elles font nonchalantes & paresseuses dans presque toutes leurs actions.

Les bœufs , les vaches & les chevaux que l'on tire , tant de la partie Françoisise que de la partie Espagnole , y font presque pour rien & coutent fort peu à nourrir , attendu qu'on ne leur donne d'autre fourage que celui qu'ils paissent dans les savannes , ou que les Nègres vont leur chercher ; & le mays qu'on a soin de semer dans toutes les habitations , leur tient lieu

d'avoine ; ainsi il n'est pas étonnant d'y voir autant de carrosses & de chaises qu'il y en a ; je suis même persuadé qu'à présent que le luxe est porté à son plus haut période , les voitures y sont par proportion en bien plus grand nombre qu'en France , & qu'il n'y a pas d'Artisan un peu aisé qui n'ait la faculté d'entretenir au moins un cabriolet , sans courir les risques d'essuyer des disgraces pareilles à celles qu'éprouvent tous les jours à Paris quantité de petits Maitres de nouvelle édition , dont la fortune se renverse pour vouloir aller trop vite , & qui comme de nouveaux Phaétons , paroissent d'abord avec une sorte d'éclat , dans des chars peu faits pour eux , & en sont avant la fin de leur course précipités honteusement. J'avoue que pour moi j'aurois mieux , plutôt que de m'attirer un pareil affront , suivre le conseil que donnoit à son fils un des plus intégres Magistrats d'un de nos Parlements de Province , que j'ai fort connu , qui lassé de payer trop souvent des carrosses de remises que ce jeune homme employoit dans les comptes qu'il lui

rendoit, perdit enfin patience, & lui écrivit cette lettre laconique.

» Ton grand pere N. ... alloit à pied ;  
 » Ton pere N. . . . . va à pied ,  
 » A pied, B \*\*\* , à pied.

Le lendemain de notre arrivée, nous allâmes au Gouvernement, nous remîmes à M. de la Roche-Allard la lettre du Gouverneur de Léogane ; nous le remerciâmes de la protection qu'il avoit bien voulu nous accorder dans une circonstance où elle nous avoit été si nécessaire pour être payés du sieur Dumondé ; nous l'informâmes des nouvelles que M. le Chevalier d'Orbigny avoit reçues, & de la résolution où il étoit d'aller en France, ce qu'il approuva très-fort, & il voulut bien aussi à notre sollicitation accorder au sieur Dumondé un passeport pour la Martinique, où j'étois bien assuré de lui en faire obtenir un pour passer en France.

Nous ne nous occupâmes plus pendant les cinq à six jours que nous restâmes encore au Cap, qu'à faire embarquer nos chevaux, nos mulets & nos autres marchandises dans notre

Brigantin & nos deux barques. Nous envoyâmes par le sieur de Trainfort à la demoiselle Avrillon le prix de la location de sa maison , le sieur Dumondé arriva dans cet interval , nous le fîmes passer sur notre Brigantin. La veille de notre départ , nous fîmes dîner chez M. de la Roche-Allard , à qui nous fîmes nos adieux ; il me remit une lettre pour M. le Marquis de Champigny , & nous allâmes coucher à bord.

Le lendemain à cinq heures du matin , nous appareillâmes & fîmes voile pour la Martinique. Nous eûmes les premiers jours de notre navigation un vent très-favorable ; il nous survint ensuite un calme si grand que nous eûmes toutes les peines du monde à résister aux courants qui nous entraînoient sur Sainte-Croix , la dernière des Isles Antilles du vent de l'Amérique appartenante aux Danois : enfin après avoir dépassé cette Isle , nous esuyâmes un coup de vent si terrible , que nos vibords & une partie de notre poupe furent emportés , notre mât d'artimon fut cassé ; le Ciel étoit tout en feu , le tonnerre & les éclairs se succédoient de minute à autre , &

pendant près de dix sept heures que cette bourasque dura , nous nous trouvâmes à chaque instant en danger de devenir la proie des requins dont cette mer abonde ; mais heureusement que par une protection visible de la Providence , nous en fûmes quitte pour la peur , nous perdîmes un cheval & trois mulets , nos deux barques furent aussi très-maltraitées. Nous étions enfin si délâbrés que nous résolûmes d'aller relâcher à S. Cristophe , où nous mouillâmes le troisieme jour d'après cette tempête , en conséquence de la permission que nous en donna le Gouverneur de cette Isle , à qui M. de Prépont fut lui-même la demander. Nous y restâmes pendant dix jours pour y réparer le désordre que ce coup de vent avoit causé à nos bâtimens. Nous profitâmes de ce tems pour parcourir cette Isle ; nous y rendîmes quelques visites tant au Gouverneur qu'aux principaux de cette Colonie , nous en fûmes très-bien accueillis , nous y mangeâmes plusieurs fois ; & un jour que nous étions invités à dîner chez l'un deux , je trouvai une selle de cheval à l'usage des dames , qui étoit à vendre avec la

houffe, la bride & le bridon. Cette selle, ainsi que la houffe, étoit de velours bleu brodés en argent, avec des crépines de même; sur l'ados de cette selle, étoit un trou à vis, couvert d'une plaque d'argent, dans lequel on montoit. quand on le jugeoit à propos, le bâton d'un paraffol qui servoit à garantir du soleil la dame qui étoit à cheval. Le paraffol étoit aussi de taffetas bleu doublé de blanc, avec une crépine d'argent au tour; la bride étoit de cuir bleu, les bossettes & les garnitures d'argent, & le bridon étoit natté de soie bleue & de fil d'argent. Cet équipage, quoique d'hazard, avoit toute sa fraîcheur, & je suis persuadé qu'il n'avoit pas servi plus de six fois; je le trouvai si galant qu'il me tenta. M. de Prépont, à qui j'en fis part, & qui devina mon idée, le marchand & l'eût pour vingt cinq pistoles d'Espagne. Cette emplette me fit naître l'envie d'habiller Tiou Tiou à la façon du pays, qui est à peu de chose près, semblable à celle de nos coureurs. Je lui achetai une toque pour mettre sur sa tête, & un collier d'argent. Je priai en même tems M. de

Prépont de me choisir un de nos plus jolis chevaux, & le mieux dressé pour en faire présent, tout équipé à Madame de Norfoÿ. Cet armateur qui trouva ma générosité bien placée, se prêta avec plaisir à tout ce que je voulus.

S. Cristophe, est une des Isles antilles du vent de l'Amérique Septentrionale; elle est située au nord de S. Barthelemi, au midi de Nieves, dont elle n'est séparée que par un petit trajet d'environ demi-lieue, & au couchant de S. Eustache. Elle est coupée dans son extrémité occidentale par le trois cent quinzième degré de longitude, & son milieu est par les dix-sept degrés trente minutes de latitude. Elle a environ vingt-cinq lieues de tour, est relevée par de hautes montagnes, d'où il coule plusieurs ruisseaux qui occasionnent de grands débordemens. Il y a une assez belle rivière que l'on nomme Cayonne, qui a sa source à la montagne ronde; elle servoit autrefois de bornes entre les Anglois qui possédoient le milieu de l'Isle & les François qui occupoient les deux parties qui sont à l'Orient & à l'Occident;

au milieu de son cours est une habitation que l'on appelle l'Hermitage, & auprès de son embouchure une autre qui se nomme Cayonne ; mais depuis le traité d'Utrecht, les Anglois en sont les seuls possesseurs. Le terrain est fertile, il produit toutes sortes de fruits communs dans les Antilles, du sucre du coton, de l'indigo, du rocou, du mays & du maniock. Il s'y trouve beaucoup de falaises, dont l'aspect seul fait frémir, plusieurs sources d'eau chaude, dont une s'appelle la Soufriere, à cause du soufre que l'on en retire.

Cette Isle est divisée en quatre quartiers, qui sont tous très-bien fortifiés ; elle est fort peuplée, il y a beaucoup de marchands, parmi lesquels sont plusieurs Hollandois & François réfugiés ; il s'y fait un grand commerce, les maisons sont bâties en briques & en charpentes, les dedans en sont fort ornés. Celle du Gouverneur est une des plus belles que l'on puisse voir. Il y a une saline au bord de la mer, dans un cul-de-sac qui fournit du sel en abondance. Les habitans passent pour généreux, & ils

sont très-affables envers les étrangers.

Quand nos bâtimens furent en état de tenir la mer, nous appareillâmes & fîmes voile pour Marie-Galante, où nous mouillâmes vers les cinq heures apres midi, le vingt Novembre 1729, environ six mois après en être partis.

Nous fîmes passer le sieur de Trainfort dans notre Brigantin, & nous descendîmes à terre; nous allâmes d'abord au Gouvernement, où nous apprîmes que M. de Poincy s'étoit embarqué la veille pour le Fort Royal, à cause de la tenue du Conseil supérieur, où il avoit séance. Nous nous rendîmes ensuite chez Madame de Chanzy, que nous trouvâmes seule, & qui après nous avoir témoigné la joie qu'elle avoit de nous voir, nous apprit que son fils étoit parti avec M. de Poincy pour la Martinique, où M. le Général lui avoit donné ordre de se rendre sans lui en marquer le motif; elle nous dit aussi que sa fille étoit allée le même jour à l'habitation de son frere, où sa présence étoit nécessaire, & qu'elle en devoit revenir le lendemain au soir. Ce délai ne s'ac-

cordant pas avec mon impatience , je suppliai cette dame de trouver bon que j'allasse la chercher dès le matin , & que je lui fisse le cadeau d'un joli cheval tout équipé & d'un petit Nègre. M. de Prépont joignit ses prières aux miennes , & Madame de Chanzy qui connoissoit la pureté de mes intentions pour Madame sa fille , nous accorda ce que nous désirions. Nous retournâmes à bord , nous fîmes débarquer le cheval gris - pommelé , dont nous avons fait choix avec son équipage , une cave de douze livres de tabac de la Havanne , deux andouilles de tabac de la Jamaïque , de douze livres chaque , avec une piece d'écorce d'arbre , & nous revînmes à terre. Nous soupâmes chez Madame de Chanzy , j'y couchai & M. de Prépont s'en alla à bord , où en arrivant il apprit que le sieur Dumondé ayant trouvé l'occasion d'une barque qui alloit à la Martinique , il en avoit profité pour s'y rendre , & qu'il y attendroit notre retour , pour avoir son passeport pour la France.

Je me levai de fort bonne heure , je fis seller mon cheval , Tiou Tiou le

prit par la bride , je montai celui de M. de Chanzy , & nous partîmes au coup de six heures pour le Charbon , où nous arrivâmes avant sept. Madame de Norfoÿ n'étoit pas encore éveillée , & malgré la forte envie que j'avois de la voir , je voulus attendre qu'il fût jour chez elle pour me faire annoncer , ce qui ne tarda pas ; car la Nègresse , malgré ma défense , alla l'avertir. J'avois à peine fait un tour de jardin , que je vis cette charmante femme qui venoit au devant de moi ; je précipitai mes pas pour épargner les fiens ; en nous abordant , nos bras s'étendirent , s'entrelacèrent , & nos bouches se rencontrèrent si justes , qu'elles restèrent collées pendant plus d'une minute , sans pouvoir articuler ni l'un ni l'autre un seul mot. L'usage de la parole nous étant enfin revenu , nous ne l'employâmes qu'à nous dire les choses les plus tendres , & à nous témoigner la joie que nous ressentions de nous revoir après une si longue absence ; nous nous fîmes mille caresses , & insensiblement je la conduisis jusque dans sa chambre , où elle acheva sa toilette , à laquelle j'assistai.

Elle me dit que la lettre que je lui avois écrite du Cap, lui avoit été remise bien à tems pour lui ôter les inquiétudes qu'elle avoit sur mon compte; mais qu'elle n'avoit pu trouver aucunes occasions pour me faire tenir sa réponse. Comme je lui tenois une de ses mains, je lui passai au doigt la bague qui m'avoit été donnée par Madame d'Orbigny, dont je lui racontai l'histoire; elle fut enchantée du sort heureux de ces deux époux, & ne trouva pas mauvais que j'eusse accepté ce témoignage de leur reconnaissance. Elle me demanda si ma campagne avoit été heureuse, & s'il en faudroit faire beaucoup de pareilles avant de nous unir; deux tout au plus, lui répondis-je, ma chere Victoire, & elles feront suffisantes, avec les soins & les sages conseils de M. de Prépont, pour me mettre en état de vous en procurer un digne d'envie & ne vous plus quitter. Je lui fis alors le détail de tout ce que j'avois gagné sur ma pacotille, je n'oubliai pas le bénéfice du jeu, & je lui promis qu'aussitôt que nous nous ferions défaits de notre Cargaison, dans laquelle M. de

Prépont m'avoit associé pour un quart; je lui remettrois les fonds qu'elle m'avoit confiés, ainsi que le profit; elle manqua se fâcher, & me dit qu'elle ne vouloit recevoir de compte de moi que lorsque je cesserois d'aller à la traite, & que jusqu'à-ce, je les ferois valoir, ainsi que les miens, puisqu'ils devoient être communs un jour. Elle me quitta un instant pour aller donner quelques ordres; nous déjeûnâmes, & elle me proposa de nous en retourner; elle comptoit se faire porter dans son hamack, & que je l'accompagnerois à cheval; mais au moment où elle alloit s'y mettre, j'appellai Tiou Tiou, qui sortit de l'écurie avec sa haquenée, je l'engageai à monter dessus & de l'accepter ainsi que le petit Nègre; & elle ne se rendit que sur les assurances que je lui donnai que Madame de Chanzy, à qui j'en avois demandé l'agrément, y avoit consenti. Nous nous mîmes en marche, & nous arrivâmes à Marie Galante à onze heures.

Nous trouvâmes M. de Prépont avec Madame de Chanzy, que cet Armateur instruisoit de toutes nos

aventures, à l'exception cependant de celles qui me concernoient seul, & qu'il étoit à propos de taire. Nous nous mîmes à table, nous jouâmes tout l'après dîner, nous fûmes le soir à la promenade, nous revînmes souper. M. de Prépont s'en alla coucher à bord, & j'occupai la chambre de M. de Chanzy.

Le lendemain matin, Madame de Norfoÿ me fit dire de passer dans sa chambre avant d'aller au salon, & je m'y rendis dans le moment; aussitôt qu'elle me vit, elle vint à moi, & me présentant une boîte de nacre de perles incrustée d'or; elle me dit, voila, mon cher ami, le plus grand gage que je puisse vous donner de ma tendresse, je souhaite que vous le conserviez, que vous me soyez toujours fidele & que vous ne fassiez pas mentir l'auteur de la légende que vous y lirez, je l'ouvris à l'instant, & j'y trouvai son portrait en miniature, garni de diamans; on y voyoit à gauche un petit amour qui tenoit un écusson, contenant deux cœurs unis & embrasés, dont les flâmes se renversoient les unes sur les autres, &

autour

autour étoit écrit , ils brûleront toujours & ne se consumeront jamais. Je baifai dix mille fois ce portrait, & j'embrassai mon adorable Victoire, qui m'assura l'avoir fait faire exprès pour moi tandis que j'étois à S. Domingue. Elle ajoûta que quoiqu'elle me l'eût destiné , elle ne croyoit cependant pas me le remettre encore sitôt ; mais que ce qui l'avoit entierement décidée à ne pas différer plus longtems à me donner cette preuve sensible de son attachement , étoit ce que j'avois fait pour elle , & l'aveu de Madame de Chanzy , à qui elle avoit cru devoir s'en ouvrir dès la veille ; qu'elle étoit d'autant plus charmée de s'être déterminée à m'accorder cette faveur , qu'elle ferviroit , lorsque je serois en mer ou éloigné d'elle , à me consoler avec la copie de l'absence de l'original ; elle me recommanda de ne le montrer à personne , hors à M. de Prépont ; je lui promis de me conformer à ses ordres , je lui donnai la main, & nous passâmes dans le salon , où nous trouvâmes Madame de Chanzy , qui , quoiqu'elle se doutât bien du motif de la joie qu'elle voyoit éclater

dans mes yeux, m'en demanda le  
 sujet. Je consultai ceux de ma chere  
 Victoire, & ayant lû sa pensée, je  
 me jettai aux genoux de sa mere, je  
 lui pris les mains que je baisai tendre-  
 ment, & je lui dis que c'étoit à elle  
 à qui je devois mon bonheur, puis-  
 qu'elle avoit bien voulu permettre  
 que sa fille, que je ne cesserois jamais  
 d'adorer, me gratifiât de son portrait.  
 M. de Prépont entra dans le moment,  
 me surprit dans cette attitude, &  
 comme il nous vit tous fort émus, il  
 examina nos physionomies, & n'y ayant  
 rien remarqué de fâcheux, il nous  
 demanda en riant, si nous étions à la  
 répétition de quelque piece que nous  
 voulussions jouer. Je me relevai,  
 j'ouvris ma boëte, & en la lui présent-  
 tant. Tenez, Monsieur, lui dis je,  
 voyez le motif de votre étonnement;  
 Madame de Norfoÿ m'a fait présent  
 de son portrait, du consentement de  
 Madame de Chanzy, & vous êtes  
 arrivé comme je lui en faisois mes re-  
 mercîmens. Il me rendit ma boëte,  
 me terra la main, me regarda fixe-  
 ment & sourit; Je compris bien que  
 cette pantomime étoit un reproche

tacite de mon escapade du Cap , car il ignoroit celle de la Havanne , dont je me gardai bien de l'instruire , & j'avois même eu soin , crainte d'accident , avant de mettre pied à terre de reléguer le portrait de Dona Elvire de Gusma , au fond d'une de mes malles , qui étoit restée à bord.

Cet Armateur dina avec nous , y passa le reste de la journée , & le soir il fut coucher à bord.

Je me levai le lendemain de très-bonne heure , & fus joindre M. de Prépont à son Brigantin ; il me dit qu'il ne pourroit nous voir de la journée ni le jour d'après , parce qu'il falloit qu'il fit débarquer nos chevaux & nos mulets , pour les mettre dans les écuries qu'il avoit louées pendant le séjour que nous ferions à Marie Galante , ainsi que les marchandises qui étoient destinées pour cette Isle , afin de les délivrer à ceux qui les avoient demandées ; que son intention étoit de s'en faire payer en piastras , ne voulant rien échanger , attendu que ses magasins du Fort S. Pierre nous pourvoiroient plus que suffisamment de ce qui nous seroit convenable pour la

campagne prochaine , ce qui nous reviendrait à bien meilleur compte. Il me dit aussi qu'il avoit envie d'envoyer son Lieutenant avec une de ses barques à la Guadeloupe , pour y laisser les marchandises qui étoient pour cette Isle , & qu'à son retour , nous partirions pour le Fort S. Pierre , où nous prendrions un canot pour nous rendre au Fort-Royal. Je déjeûnai avec M. de Prépont , & nous descendîmes ensemble à terre ; il alla à ses affaires , & je me rendis chez Madame de Chanzy. Je me re-touvins en y arrivant que je n'avois pas disposé des choses que j'avois apportées la première fois que j'étois allé à bord depuis notre retour ; je montai dans ma chambre , j'y pris la cave de tabac de la Havanne , je descendis dans le salon où étoit Madame de Chanzy , je la priai de recevoir cette foible marque de ma reconnoissance ; elle l'accepta avec plaisir , & me dit que si , sans attendre une plus grande fortune que celle dont je jouissois alors , & que je serois toujours à même d'augmenter , je voulois donner la main à sa fille , elle y consentiroit vo-

lontiers ; je lui répondis que ce seroit remplir tous mes vœux, mais qu'il falloit auparavant, n'étant pas majeur, que je fisse venir le consentement de mon oncle, qui étoit en même tems mon Tuteur, sans quoi nous ne pourrions passer outre ; qu'à mon premier voyage au Fort-Royal, je prierois M le Marquis de Champigny d'écrire à ce sujet, & que j'étois persuadé qu'en moins de six mois, nous serions en état de terminer une chose qui me tenoit au moins autant à cœur qu'à elle ; qu'au surplus je la priois de consulter, & que si elle voyoit jour à se dispenser des formalités ordinaires, je serois le premier à hâter un bonheur sans lequel je ne pouvois vivre content. Madame de Norfoÿ arriva dans le moment, & notre conversation changea de sujet ; Madame de Chanzy lui montra sa cave, cela me donna occasion d'aller chercher le tabac qui étoit pour elle, que je lui remis, ainsi que celui qui étoit pour son frere, auquel j'ajoutai la piece d'écorce d'arbre.

Il y avoit déjà une semaine que j'étois à Marie-Galante, où je m'enivrois

à chaque instant de plaisirs toujours nouveaux , & toujours délicieux , ( car se peut-il un état plus heureux dans la vie que d'aimer , d'être aimé & de se le témoigner sans cesse ) quand un soir avant de souper , nous vîmes arriver M. de Chanzy qui venoit du Fort Royal , où il avoit été mandé pour y être décoré de la croix de S. Louis ; ce fut sa sœur qui l'aperçût d'abord , nous l'en félicitâmes tous bien sincèrement. Après qu'il eut rendu à sa famille les caresses qu'il en avoit reçues , il me futa au cou , me témoigna la joie vive qu'il avoit de me voir de retour de mon voyage , me remercia de la dernière grace que l'on venoit de lui accorder à ma sollicitation , indépendamment de celles qu'il avoit déjà reçues , & me protesta qu'il répandroit volontiers jusqu'à la dernière goutte de son sang , pour me prouver sa reconnoissance. Madame de Chanzy l'interrompit là , & lui dit , M. le Chevalier D\*\*\*. se contentera bien , mon fils , que vous lui en fassiez seulement le sacrifice d'une partie ; votre sœur l'aime , il l'adore , & je consens à l'union de ces deux cœurs

uniquement faits l'un pour l'autre : elle lui raconta ensuite tout ce qui s'étoit passé entre nous depuis l'instant que nous nous étions connus jusqu'à ce moment , elle lui fit valoir ma générosité , & termina par lui demander s'il se refuseroit à notre félicité ? Il s'en faudra bien , Madame , lui répondit-il , je suis trop charmé de trouver l'occasion de faire , dans la personne de mon meilleur ami , l'acquisition d'un beau-frere , que dès-à-présent je regarde comme tel , pour m'y opposer ; mais je ne puis m'empêcher de plaindre Mademoiselle de Langady , qui depuis le départ de M. le Chevalier D\*\*\*. est plongée dans la plus profonde mélancolie , & ne voit presque personne. Je sçais qu'elle l'aime , comment donc pourra-t-elle survivre à sa douleur , quand elle sera informée que ma sœur lui a enlevé une proie sur laquelle elle avoit des espérances ? C'est ce qui nous importe peu , dit Madame de Norfoy ; après tout si son état vous touche , allez la consoler , & offrez-lui de remplacer M. le Chevalier D\*\*\*. Madame a raison , ajoutai-je , & je serai caution qu'elle ga-

gnera beaucoup à ce change. J'y songerai , repartit M. de Chanzy ; mais je vous crois trop galant homme , si vous n'êtes pas dans le dessein de répondre aux sentimens que cette demoiselle a pour vous , de lui tenir au moins la parole que vous lui avez donnée de vous intéresser en sa faveur auprès de M. le Général , pour lui faire obtenir le défrichement qu'elle demande. J'espère avoir l'honneur de la voir après demain ; & pour commencer à me bien mettre dans son esprit , qu'il faut toujours gagner avant le cœur , je l'informerai de votre retour ; & quoique faite pour donner des loix , je puis vous garantir que sous prétexte de vous solliciter , elle fera la première démarche pour contempler son vainqueur. Treve de raillerie , mon frere , lui dit Madame de Norfoy avec vivacité ; non seulement je vous prie de ne point parler de M. le Chevalier à Mademoiselle de Langady , mais je vous exhorte encore de n'y point aller , ou vous me défobligeriez essentiellement ; je vous connois , vous êtes né malin , & vous feriez enchanté de vous réjouir à ses

dépens & aux nôtres. Quand je vis que ma chere Victoire se fâchoit, je priai très-sérieusement M. de Chanzy de finir ce badinage, & je lui dis que je le croyois trop mon ami, pour craindre qu'il voulut m'offenser. Il se mit à rire, m'embrassa, en fit autant à sa sœur, & nous nous mêmes à table.

Il nous raconta en soupant qu'à son arrivé au Fort Royal, où il étoit allé avec M. de Poincy, ce Gouverneur en le présentant à M. le Marquis de Champigny, avoit dit à ce Général: Je suis bien aise, Monsieur, de vous faire connoître le meilleur ami de M. le Chevalier D\*\*\*. & que ce Général lui avoit répondu en riant, dites aussi le plus rusé, mon cher cousin, car il nous a trompé l'un & l'autre pour l'obliger; il y a réussi & je n'en suis pas fâché; je vous avouerai même que j'ai fait venir M. de Chanzy exprès pour l'associer à l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, en conséquence des ordres que j'ai reçus de la Cour, & voilà la lettre du Roi que je lui remets telle qu'elle m'a été adressée par le Ministre.

M. de Chanzy nous ajouta que M.

de Poincy étoit presque tombé de son haut à cette nouvelle , que s'étant cependant un peu remis , il lui avoit fait un compliment très froid ; qu'il étoit retourné le lendemain au Gouvernement où il avoit reçu l'accolade de M. le Général qui avoit accompagné cette faveur de toutes les politesses imaginables , & l'avoit retenu à dîner ; que le jour d'après il avoit été prendre congé de M. le Marquis de Champigny , & de M. de Poincy ; qu'il s'étoit embarqué pour le Fort S. Pierre , où il avoit trouvé la patache du Roi qui étoit prête à faire voile pour Marie Galante , où il ne comptoit pas trouver dans une seule personne un bon ami & un beau-frere. Nous passâmes le reste de la soirée le plus gayement du monde , d'autant mieux que nous pouvions dorénavant vivre sans contrainte , Madame de Norfoÿ & moi. M. de Prépont se retira à son bord & moi dans la chambre de M. de Chanzý , qui ne voulut pas absolument reprendre son lit , & qui se coucha dans son hamack.

Le lendemain Madame de Norfoÿ

fit appeller son frere par Tiou Tiou ; lui montra les présens que je lui avois faits , & lui remit ce que je lui avois donné pour lui , dont il vint dans le même instant me remercier. J'allai passer selon ma coutume une partie de la matinée dans la chambre de ma chere Victoire ; le reste de la journée se passa en visites que la nouvelle décoration de M. de Chanzy lui attira.

Comme nous avions eu attention , M. de Prépont & moi , de donner avis à M. le Marquis de Champigny de notre arrivé à Marie-Galante , & de la campagne favorable que nous venions de faire ; nous reçûmes sur les cinq heures après midi les réponses de ce Général , par lesquelles il nous mandoit que le plutôt que nous pourrions nous rendre au Fort Royal seroit le mieux , attendu qu'il seroit bien aise que nous assistassions aux réjouissances qu'il alloit ordonner à l'occasion de la naissance de Monseigneur le Dauphin , dont il venoit d'être informé par le ministre.

Nous fîmes part de ces heureuses nouvelles à toute la compagnie ; elles ne tarderent pas à se répandre dans

la ville, & même aux environs, ce qui nous attira encore le lendemain beaucoup de monde pour en avoir la confirmation.

Nous fixâmes notre départ pour le Fort-Royal à trois jours de-là, & nous résolûmes, attendu que cette fête ameneroit beaucoup de monde dans cette ville, de nous y rendre avec notre Brigantin & une de nos barques, d'y faire rembarquer le surplus des chevaux & mulets dont nous ne nous étions pas défaits à Marie-Galante, & d'envoyer le sieur de Trainfort à la Guadeloupe avec notre autre barque, seulement chargée de ce qui étoit destiné pour cette Isle, avec ordre, lorsqu'il auroit reçu ses fonds, de se rendre au Fort S. Pierre, où il nous attendroit.

Nous engageâmes M. & Madame de Chanzy, & Madame de Norfoÿ à venir avec nous pour participer à ces réjouissances; ils y consentirent avec d'autant plus plaisir que M. de Prépont offrit de procurer à ces dames un logement chez sa belle-sœur, & de donner un lit chez lui à M. de Chanzy; les choses ainsi arrangées,

& rien ne nous arrêtant plus à Marie-Galante, nous nous embarquâmes tous le premier décembre 1729, nous appareillâmes & fîmes voile pour le Fort-Royal, où nous arrivâmes le deux, à trois heures après midi.

Nous descendîmes à terre, nous fîmes conduire ces dames chez Madame de Saint Ange, belle-sœur de M. de Prépont; elles eurent lieu d'être fort contentes de la réception qu'on leur fit, nous restâmes quelques momens avec elles; nous les quittâmes ensuite, & nous nous rendîmes avec M. de Chanzy au Fort. M. le Marquis de Champigny nous fit l'accueil du monde le plus flatteur, & à moi en particulier mille caresses. M. de Prépont l'instruisit de tout ce qui nous étoit arrivé dans nos voyages, il l'informa que ma bonne conduite, mon intelligence & mon bonheur l'avoient mis dans le cas de m'associer avec lui pour un quart dans sa Cargaison, & qu'il espéroit, si les choses continuoient à aller de même, qu'après la campagne prochaine, nous pourrions bien faire la traite à moitié. Ce Général me témoigna toute la satis-

faction qu'il avoit du compte favorable qu'il lui rendoit de moi, & il ajouta j'en trouverai donc enfin un parmi plus de trente que j'ai obligés qui profitera de ma bonne volonté. Il me demanda ensuite en riant, si je n'avois pas laissé mon cœur à S. Dominique; cela m'auroit été bien impossible, lui répondis-je, Monsieur, puisque je ne l'avois pas emporté, & j'ai même à ce sujet un entretien particulier à vous demander, où la présence de M. de Prépont ne fera pas inutile. Je vous l'accorderai bien volontiers, me dit M. de Champigny, mais ce sera après que nos réjouissances seront finies, & pour lesquelles je vous ai fait venir de Marie-Galante; elles commenceront Dimanche, & continueront pendant trois jours. Je lui demandai la permission de lui présenter la mere & la sœur de M. de Chanzy, je le veux bien, me répondit il, & je serai charmé d'avoir occasion de les remercier de tout ce qu'elles ont bien voulu faire pour vous à ma considération. Il tira à l'instant à l'écart M. de Prépont, ils causerent ensemble l'espace d'une demi-heure, revinrent nous

joindre, & M. le Général s'adressant alors à M. de Chanzy, le pria à dîner pour le lendemain, me chargea d'engager Mesdames de Saint-Ange, de Chanzy & de Norfoÿ à lui faire aussi cet honneur; & il nous quitta pour aller à ses affaires. Nous descendîmes tous à la ville, nous nous rendîmes chez Madame de Saint-Ange, je m'y acquitai de ma commission, leur promis de les venir chercher le jour suivant; je restai environ une heure avec elles, & m'en allai au Fort, où je n'arrivai qu'aux portes fermantes.

Après souper M. de Champigny me fit passer dans son cabinet, où il m'annonça que M. de Prépont lui avoit avoué que j'étois éperdument amoureux de Madame de Norfoÿ, que j'en étois également aimé, que cette dame étoit douce, d'un mérite infini, qu'il la connoissoit, ainsi que sa famille, depuis très-longtems, & qu'il étoit persuadé que ce parti étoit à toutes sortes d'égards le seul qui pût me convenir par le rapport qu'il trouvoit dans nos caractères. Il me conseilla ensuite de me consulter, & il

m'ordonna de lui déclarer au vrai si mon intention étoit de former cet établissement, parce que dans ce cas il en écriroit à mon oncle pour obtenir son consentement, afin qu'au retour de la seconde campagne que j'allois faire dans peu, on pût conclure ce mariage; mais qu'en même tems il m'avertissoit de bien prendre garde à l'engager dans quelque pas de clerc, qu'il auroit bien de la peine à me pardonner. Je suis tout consulté, lui répliquai-je, mon Général, il y a près d'un an que j'ai pris cette résolution, elle est ferme, inébranlable, j'y persisterai à jamais, & puisque vous ne vous lassez pas de m'accabler de bienfaits, accordez moi, je vous supplie, la grace d'écrire par le premier vaisseau qui partira de ce Port, & soyez assuré que quelque chose qui arrive, je ne serai jamais assez ingrat pour abuser de vos bontés, & faire faire une fausse démarche à un aussi bon protecteur que vous. Je le ferai toujours, mon cher enfant, me dit ce Général en me serrant entre ses bras, & en m'embrassant, soyez tranquille; je vous

promets d'écrire ces jours-ci. Mais mon Général, lui dis-je, ces dames ne font ici que pour huit ou dix jours, trouverez-vous bon que pendant leur séjour, j'aïlle coucher chez M. de Prépont? J'y confens, me dit-il, mon ami, & j'en prierai moi-même cet Ar-mateur.

Le lendemain matin, j'allai chez M. de Prépont, je l'informai de la conversation que j'avois eue la veille avec M. de Champigny, je le remerciai de ce qu'il avoit fait pour moi en cette occasion, je le priai de me continuer ses bons offices, de vouloir bien que j'allasse coucher chez lui, pendant que ces dames seroient au Fort Royal, & qu'à cet effet je ferois tendre un hamack dans la chambre de M. de Chanzy, afin de ne déplacer personne. Nous sortîmes ensuite, il s'en alla au Fort, & moi chez Madame de Saint-Ange. J'annonçai à Madame de Norfoÿ les bonnes dispositions dans lesquelles j'avois laissé M. de Champigny à notre égard, & la permission qu'il m'avoit donnée de souper tous les soirs avec elle; elle en alla faire part à sa mere qui étoit à

sa toilette, j'assistai à celle de mon adorable Victoire, qui répondant à mes tendres caresses, m'accabla des fiennes. Heureux momens hélas ! qu'êtes-vous devenus ? Comme je donnois la main à cette aimable femme pour aller joindre Madame de Chanzy, arriverent M. de Prépont & M. de la Poterie, Aide Major du Fort S. Pierre, qui donnerent le bras à ces dames, j'offris le mien à Madame de Norfoÿ, & nous nous rendîmes au Gouvernement ; je les présentai à M. le Général, qui leur témoigna le plaisir qu'il avoit de les voir, causa beaucoup avec elles, les engagea à honorer de leur présence les fêtes qu'il alloit donner, & les conduisit dans un salon où se trouva M. de Poincy, qui sans doute n'avoit pas été prévenu de notre arrivée, car ce fût, en vérité, un vrai coup de théâtre, que l'étonnement que fit paroître ce Gouverneur ; mais comme il avoit beaucoup d'esprit, il ne se démonta pas, & répondit très-gracieusement à nos politesses. On fit faire une partie d'ombre à ces dames, nous dinâmes, & les reconduisîmes ensuite chez elles, où nous

soupâmes avec M. de Prépont. En sortant de table, Madame de Chanzy me pria de me rendre chez elle le lendemain avant de monter au Fort. J'y allai en effet, elle me communiqua ses réflexions à l'occasion des propos que l'on avoit déjà tenus, & que l'on ne manqueroit pas encore de tenir à Marie-Galante, à cause de mon affiduité à y aller à toute heure, & à y coucher, qu'elle croyoit qu'il étoit nécessaire, pour fermer la bouche aux jâseurs, de ne plus faire de mystere de nos vues, & qu'elle me prioit de favoir de M. de Champigny ce qu'il pensoit à ce sujet. Je lui répondis qu'il étoit plus convenable d'engager M. de Prépont à lui en parler, que j'allois le trouver, & que je le prierois de passer chez elle.

M. de Prépont, à qui je fis part de cette conférence, me donna parole de se rendre dans peu chez ces dames, & qu'il ne tarderoit pas à me joindre au Fort.

En arrivant au Gouvernement, on me remit une lettre de M. de Lesseville, dans laquelle en étoit une de mon oncle; ils m'apprenoient l'un &

l'autre la mort de mon frere que la petite vérole avoit enlevé en cinq jours, & que ma sœur avoit pris l'habit dans l'Abbaye Royale d'Etrun, où de son propre mouvement elle vouloit se faire Religieuse ; on me mandoit de repasser en France, où ma fortune seroit désormais assez honnête pour ne pas courir les risques d'en acquérir une plus grande ; on me recommandoit cependant d'en parler à M. le Marquis de Champigny, de me conformer à ce qu'il me prescriroit, & de les en informer. J'allai trouver dans l'instant ce Général, & en lui remettant mes lettres : Voilà, Monsieur, lui dis-je, une circonstance favorable pour écrire à mon oncle ; vous êtes l'oracle à qui on a recours, que me conseillez-vous ? Quant à moi mes sentimens sont les mêmes, & je ne m'en départirai point. Lorsque ce Général les eût lues. Vous avez raison, me dit-il, mon cher enfant, je suis de votre avis. Je vous félicite de deux choses à la fois, de l'accroissement de votre petite fortune d'un côté, & de l'autre de ce qu'elle n'est pas capable de vous faire changer de

façon de penser. M. de Prépont arriva dans ces entrefaites , il l'emmena dans son cabinet , & me dit d'aller déjeuner. Je sentis bien que l'on vouloit du particulier, je n'en fus pas fâché, à cause de ce que cet Armateur avoit à lui dire, & attendu qu'en amour, il faut plus de force que dans aucune autre opération de la vie, & que j'ai toujours été bien éloigné de croire qu'il fallût se laisser mourir de faim pour donner des preuves de tendresse à celle qui en faisoit l'objet, ni que ce fût un moyen de lui plaire, que d'exposer sans cesse à ses yeux une figure languissante avec un corps décharné ; j'exécutai à la lettre l'ordre que je venois de recevoir, dont certes mon estomac me sçut bon gré. J'allai ensuite rejoindre M. le Général, qui eût la bonté de me lire les deux lettres qu'il venoit d'écrire à M. de Lessville & à mon oncle, elle se trouverent pressantes, convaincantes, telles enfin que je pouvois les désirer. J'écrivis les miennes en conformité, il les trouva bien, & les remit toutes à son Secrétaire, pour les faire partir par la première occasion ; il me

chargea d'instruire ces dames de tout ce que nous avions fait, & de les inviter de sa part à dîner pour le lendemain qui se trouvoit un vendredi, jour de conseil ; nous passâmes ensuite dans le salon, où M. de Prépont m'attira dans l'embrasure d'une croisée pour me dire que le Marquis de Champigny n'étoit point d'avis que l'on n'ébruitât rien qu'après qu'il auroit parlé lui-même, ce qui seroit d'un bien plus grand poids pour forcer les railleurs au silence.

Un instant avant de nous mettre à table, il vint un Capitaine de Navire de Nantes, demander à M. le Général ses ordres pour la France, & nous lui donnâmes nos lettres, que nous mêmes auparavant sous l'enveloppe de M. de la Badie, Commissaire Ordonnateur de la Marine dans ce Port.

Après le dîner nous prîmes congé de M. le Marquis de Champigny, & nous nous rendîmes chez Madame de Saint-Ange qui faisoit une partie d'ombre avec Madame de Chanzy & M. de la Poterie. Je communiquai à Madame de Norfoyl les lettres que j'avois reçues de France, la conversa-

tion que j'avois eue à ce sujet avec M. le Général, & ce qui s'en étoit suivi, je lui dis aussi que j'étois chargé de l'inviter à dîner pour le lendemain au Gouvernement, d'où j'étois bien persuadé qu'elle reviendrait contente. Quand la partie fut finie, nous allâmes faire un tour de savanne, nous revînâmes souper, & nous restâmes ensemble jusqu'à minuit.

Je ne montai le lendemain au Fort, que pour y accompagner ces dames, nous y arrivâmes même avant M. le Général, qui étoit au Conseil, & qui à son retour nous trouva occupés à faire un piquet. Comme il étoit fort galant, il vint embrasser ces dames, & je remarquai qu'il eut des distinctions particulières pour Madame de Norsoy qui, à la vérité, méritoit bien la préférence sur les autres. Je vis arriver un moment après, Madame de R\*\*\*. & Madame d'Orson sa sœur, ci-devant Mademoiselle Julie, qui depuis trois mois étoit mariée, & avoit trouvé un parti fort avantageux. Comme j'aprochois d'elle pour lui en faire mon compliment, elle se répandit en reproches sur ce que depuis

mon retour, je n'avois pas encore été la voir; qu'au surplus elle n'en étoit pas étonnée, parce qu'elle me connoissoit assez, pour savoir que mes nouvelles amies me faisoient aisément oublier les anciennes; mais au moins, ajouta-t'elle, en riant, je me flatte que vous ferez plus discret que constant; car il semble, en vérité, que j'aye de tout tems été réservée pour vivre avec des jaloux. Vous pouvez d'autant plus compter sur moi, Madame, lui ré-pondis-je que je suis dans le cas de vous demander la même grace, & je vous promets d'ailleurs, d'aller réparer dans peu mes torts à votre égard. Le reste de la compagnie arriva successivement, nous nous trouvâmes trente-deux personnes, parmi lesquelles étoient M. d'Orgeville, Intendant, M. de Brach, Gouverneur du Fort S. Pierre, & M. de Poincy. Il y eut deux tables, & M. de Champigny, relativement à ses vues, voulût que, contre mon usage, je me plaçasse à la sienne. Les mets étoient exquis, les vins excellens, les convives aimables, & conséquemment la joie générale. Quand on eut servi le dessert,

M.

M. de Champigny prit un verre de vin de Champagne, & s'adressant d'abord aux dames, ensuite aux autres, il porta la santé des deux futurs époux, en me nommant ainsi que Madame de Norfoÿ; & il ajouta, au moins, Messieurs, c'est moi qui suis l'entremetteur de ce mariage, il ne peut se faire sous de plus heureux auspices que ceux de la naissance de M. le Dauphin, dont nous commencerons les réjouissances Dimanche, auxquelles je vous invite pendant les trois jours qu'elles dureront. Comme, hors nous, personne ne s'attendoit à cela; tout le monde fut étonné; cependant les choses se passèrent au mieux: nous reçûmes des complimens de félicitation sans fin. Etoient-ils sinceres? j'en doute; mais si on glosa, ce fut à part soi, & nous ne nous en embarrassâmes pas. On passa le reste de l'après-midi à jouer, & nous nous en retournâmes à la ville sur les sept heures du soir.

On ne peut se représenter la joie que Madame de Chanzy me fit paroître à notre retour, elle étoit d'autant mieux fondée, qu'il y avoit déjà

du tems que cette dame étoit informée que l'on ne nous épargnoit pas dans les sociétés; elle soupçonnoit fort M. de Pindré, dont elle n'ignoroit pas la basse jalousie, & il n'étoit pas le seul qui fût dans ce cas; c'est pourquoi elle avoit eu tant à cœur de faire cesser un mystère, qui par les suites, auroit peut être été la cause que son fils se seroit coupé la gorge avec quelqu'un de ces mauvais plaisans. Madame de Norsoy de son côté, que par la beauté de mes procédés, je venois de confirmer dans les bonnes idées qu'elle avoit de moi, ne mit plus de bornes à ses caresses, dont elle m'accabloit, ainsi que toute son aimable famille. Nous passâmes la soirée ensemble, & le lendemain je me rendis de fort bonne heure au Gouvernement; je remerciai M. le Général de ce qu'il avoit bien voulu faire pour nous la veille, à quoi ces dames avoient été des plus sensibles; je dînai avec lui, je retournai à la ville, & allai, à mon ordinaire, passer la soirée chez Madame de Saint-Ange.

Le lendemain, Dimanche, nous allâmes, M. de Prépont & moi, dîner

du Fort, après lequel nous en descendîmes pour aller prendre ces dames, que nous conduisîmes à la Paroisse pour y entendre les vêpres. M. le Général y arriva peu après nous, accompagné de M. de Brach, de M. de Poincy & des principaux Officiers de la Garnison, précédé & suivi par ses gardes; M. l'Intendant marchoit ensuite précédé par ses Hoquetons; il étoit accompagné de tous les membres du Conseil Supérieur, qui étoient suivis des autres Officiers de judicature, & la marche étoit fermée par un détachement de la Garnison, composé de François & de Suisses, leurs Officiers à la tête; il se rangea en bataille devant la principale porte de l'Eglise. Après les Vêpres, on entonna le *Te Deum*, pendant lequel ce détachement fit trois décharges, & le Fort trois salves de toute son artillerie. Ce cortége retourna au Gouvernement dans le même ordre qu'il étoit venu. Nous ne tardâmes pas à nous y rendre, ainsi que tous les autres invités. On y donna un Pharaon auquel je jouai de moitié avec Mad. me de Norfoy, nous y gagnâmes beau-

coup ; & comme nous ne fîmes pas les seuls heureux , il s'en fallut très-peu qu'on ne fît sauter la banque. On soupa à dix heures ; il y eut cinq tables , toutes magnifiquement servies ; on y célébra les fantés du Roi , de la Reine , & de Monseigneur le Dauphin , à chacune desquelles on fit une décharge de vingt-un coups de canons. On commença le bal à minuit qui dura jusqu'à cinq heures , les rafraîchissemens ni furent point épargnés & nous nous en retournâmes aux portes ouvrantes.

Le Lundi & le Mardi suivant , tout le monde se rendit au Fort à midi ; il y eut un grand dîner , jeu , bal & *medianox*. M. de Champigny fit distribuer pendant ces deux jours une livre de viande , une bouteille de vin , & un demi-escalin à chacun des soldats de la Garnison ; on dressa des tentes sur la place d'armes , sous lesquelles on mit des tables garnies de pâtés , jambons , daubes , langues fourrées , & autres viandes froides , destinées pour le peuple qui alloit & venoit ; au deux bouts de chacune de ces tables , il y avoit un factionnaire

pour maintenir le bon ordre : enfin ce Général égala au moins , s'il ne surpassa pas , les plus grands Seigneurs , qui par leurs places se trouverent dans le cas de donner des preuves de leur zele & de leur amour pour un aussi grand , aussi bon , & aussi généreux Monarque que Louis le bien aimé.

Toutes ces réjouissances finies , un chacun fut bien aise de se reposer un couple de jours. Quatre ou cinq après , M. de Prépont vint avertir Madame de Chanzy que la patache du Roi partiroit dans peu pour Marie-Galante , & il lui conseilla d'en profiter ; en conséquence elle se détermina à aller le lendemain prendre congé de M. le Marquis de Champigny , & à partir le jour suivant pour le Fort S. Pierre. Nous étions si habitués , Madame de Norfoy & moi à vivre ensemble que nous ne pouvions nous résoudre à nous quitter , & quoique nous nous contraignissions beaucoup , pour ne pas laisser paroître notre affliction , nos yeux nous trahissoient souvent malgré nous , par les larmes qui s'en échappoient , ce qui faisoit rire par fois M. de Prépont , dont

nous ignorions les idées. Enfin le départ étant décidé je conduisis ces dames au Gouvernement pour faire leurs adieux à M. le Général qui les assura qu'elles pouvoient compter sur lui dans toutes les occasions où il pourroit les obliger, & il les engagea à rester à dîner. Nous apprîmes que M. l'Intendant & Messieurs les Gouverneurs étoient partis ce jour-là même pour retourner chez eux, afin d'y faire les préparatifs nécessaires pour l'exécution des fêtes qu'ils s'étoient aussi proposés de donner. M. de Prépont survint comme nous allions nous mettre à table ; pendant le repas, il demanda à M. de Champigny s'il n'avoit pas besoin de moi : Aucunement, dit ce Général, cela étant, ajouta cet Armateur, comme il ne m'est pas nécessaire non plus pour la vente de notre Carguaïson, que je ferai bien seul, & que je fais qu'il a assez de confiance en moi, pour me laisser ses intérêts entre les mains, il ne faut pas avoir la cruauté de le séparer d'avec ces dames, d'autant qu'il le fera assez longtems pendant la campagne prochaine; ainsi je vous supplie, Mon-

fiour , de trouver bon qu'il s'en aille avec elles. J'y consens de tout mon cœur , répondit ce Général , & quand il fera utile , je le manderai.

Comme j'avois quelques arrangemens à prendre , nous différâmes notre départ d'un jour. Je profitai de ce délai pour aller faire une visite de bienfiance à Mesdames de Rupert & d'Orfon , je soupai la veille au Gouvernement , & avant d'aller coucher , je fis mes adieux à M. le Général , qui m'embrassa tendrement & me souhaita un bon voyage. Le lendemain je descendis à la ville aux portes ouvantes , j'allai chez M. de Prépont , où je trouvai ces dames qui avoient été engagées à y aller déjeuner. Je n'oubliai pas de faire des remerciemens bien sinceres à cet Armateur , de ce qu'il m'avoit procuré un voyage si agréable. Après le déjeuner , il nous conduisit sur le bord de la mer , il nous promit que lorsqu'il seroit un peu débarrassé de ses affaires , il viendroit passer une quinzaine de jours avec nous. Nous prîmes un canot de Nègre , & nous partîmes pour le Fort S. Pierre , où nous arrivâmes vers

midi. Nous allâmes dîner à l'Inten-  
 dance , & de-là coucher dans la mai-  
 son de M. de Prépont , dont M. de  
 Trainfort , qui y logeoit , fit les hon-  
 neurs. Nous fûmes le lendemain dî-  
 ner chez M. de Brach , & le jour d'a-  
 près , nous nous embarquâmes dans  
 la patache ; nous appareillâmes tout  
 de suite , & portâmes le Cap sur Ma-  
 rie-Galante , où nous arrivâmes après  
 une traversée de trente-fix heures.  
 Nous descendîmes à terre , & nous  
 nous rendîmes au logis de Madame  
 de Chanzy , & comme ces dames  
 étoient très fatiguées de ce trajet ,  
 quoique court , elles furent se coucher ,  
 & nous ne tardâmes pas , M. de  
 Chanzy & moi ; à en faire autant ,  
 après avoir préalablement soupé.

Il ne m'est gueres arrivé de goûter  
 si bien les douceurs du sommeil que  
 cette nuit-là , je ne me levai qu'à dix  
 heures , & tout le monde étoit déjà  
 rendu au salon quand j'y descendis.  
 Madame de Chanzy me proposa d'al-  
 ler passer le tems que je resterois à  
 Marie-Galante à l'habitation de son  
 fils ; elle me fit entendre que nous  
 y serions plus tranquilles , que cela ne

nous empêcheroit pas de voir quelqu'un de tems à autre , sauf à revenir quand l'ennui s'empareroit de nous ; j'y consentis avec d'autant plus de plaisir , que je savois bien que nous y jouirions d'une liberté plus grande qu'à la ville , & que nous n'y ferions pas exposés à y voir si fréquemment des visages importuns ; mais je lui fis observer aussi qu'il convenoit , qu'auparavant , nous allassions, M. de Chanzy & moi , faire une visite à M. de Poincy ; & en conséquence de cette résolution , nous nous y rendîmes sur les quatre heures après midi. Quoique nous sçussions , à n'en point douter , qu'il ne nous aimoit pas beaucoup depuis que M. de Chanzy avoit eu la préférence sur M. de Pindré son protégé ; il nous reçut cependant très-bien , & il nous invita même d'assister , avec Mesdames de Chanzy & de Norfoÿ , à la fête qu'il devoit donner dans quelques jours. Il n'auroit pas été décent de nous y refuser , nous le merciâmes donc , & lui donnâmes notre parole de nous y trouver , ainsi que ces dames , si leur santé , qui étoit alors assez altérée , se rétablissoit ; nous primes

congé le lui, & nous rendîmes au logis. Nous eûmes bien de la peine à gagner Madame de Chanzy, car elle avoit encore le cœur gros de tous les propos que l'on avoit tenus ; mais à force de raisons & d'instances de notre part, & d'un peu de complaisance de la sienne, nous parvinmes à la déterminer.

Pendant les deux jours qui précéderent cette fête, nous fûmes accablés de visites, & par conséquent de complimens de félicitation, d'autant plus ennuyeux qu'ils n'étoient pas sinceres. M. de Poincy nous les avoit attirés en publiant à son retour dans cette Isle la nouvelle de notre prochain mariage. Nous nous rendîmes chez lui au jour marqué ; tout se passa au mieux, & avec toute la grandeur dont ce Gouverneur étoit capable ; ces dames ne voulurent pas rester au bal, & s'en excuserent sur leur mauvaise fanté, & elles prévînrent même que le lendemain elles partiroient pour aller prendre l'air pendant quelques semaines à l'habitation de M. de Chanzy ; nous leur donnâmes la main, & retournâmes au logis.

Le lendemain matin Madame de Chanzy se fit porter dans son hamack, Madame de Norfoÿ monta son cheval qui étoit devenu superbe par le repos qu'il avoit pris durant notre absence, & M. de Chanzy & moi les accompagnâmes à pied, attendu que nous n'avions qu'un cheval, & que par une politesse réciproque, nous ne le voulûmes monter ni l'un ni l'autre, ce qui ne fit pas de peine à Tiou Tiou, qui vint dessus à l'habitation.

Nous y passâmes huit à dix jours sans désirer n'y voir personne; nous nous occupions, M. de Chanzy & moi, à aller tous les matins à la chasse; les dames venoient aussi quelquefois avec nous jouir de l'agrément de la pêche, que nous faisons dans une petite riviere à l'extrémité du plus joli bois du monde, où elle se tenoit à l'ombre; le reste du tems se passoit à visiter & conduire les ouvrages de la sucrerie, à la table, au jeu, à la promenade & au lit; mais la satisfaction, l'aimable tranquillité & la douce aménité qui régnoient parmi nous, ne furent pas de longue durée, & ne tarderent point à être troublées par l'ha-

bitude de se voir sans cesse , d'être toujours ensemble, de n'avoir plus rien de nouveau à se dire , & enfin par une trop grande uniformité dans les plaisirs, ordinairement peu goûtés des jeunes gens , quand ils ne sont ni variés ni bruyans ; nous nous aperçûmes d'un vuide affreux que l'amour seul n'étoit pas capable de remplir. Madame de Norfoÿ fut la première à m'en parler & à proposer , non de retourner à la ville , mais de voir nos voisins , & de nous communiquer davantage que nous n'avions fait jusqu'alors ; mes sentimens étoient trop conformes aux siens , pour ne point les approuver. M. de Chanzy les appuya , & Madame sa mere , par complaisance , y acquiesça.

Nous nous déterminâmes donc en conséquence , à aller le jour d'après & les suivans , faire quelques visites , & entr'autres celle de Mademoiselle de Langady , qui étoit d'autant plus indispensable qu'elle ne pouvoit pas ignorer mon retour. Malgré toute ma tendresse pour Madame de Norfoÿ , je ne pouvois être insensible aux charmes de cette demoiselle , mon amour

propre se trouvoit si flatté de me favoir aimé d'elle , que je n'aurois pas tardé à lui rendre le tribut qu'elle méritoit , si je n'avois pas toujours eu sous les yeux Madame de Norfoÿ , qui ne m'abandonnoit pas un instant. Elle me fit toutes les amitiés imaginables , ne manqua pas de remettre sur le tapis l'article du défrichement , & me somma de ma parole. Je ne pus donc m'y refuser , je lui dressai sa requête , je l'accompagnai d'une lettre pour M. le Marquis de Champigny , & je lui conseillai d'aller elle-même la rendre à ce Général , après avoir vu auparavant M. de Prépont , à qui j'écrivis aussi , & fis écrire par Madame de Norfoÿ , pour le prier de se donner la peine de la présenter , & de se joindre à nous pour lui faire obtenir une grace , qui dans le fond , ne pouvoit préjudicier en rien. Elle profita du retour de la patache pour se rendre au fort S. Pierre , où elle vit M. de Prépont qui la conduisit au Fort-Royal chez M. le Général , qui après quelques petites difficultés qu'elle sçut applanir , lui accorda l'effet de sa demande ; elle retourna ensuite

au Fort S. Pierre, où elle n'eut pas de peine à faire signer cette concession à M. Panier d'Orgeville, & elle revint au bout de quinze jours nous faire ses remerciemens.

Pendant près de quatre mois que je restai à l'habitation de M. de Chanzy, nous ne fûmes que deux fois à Marie-Galante, y passer seulement quelques jours; nous demeurâmes le reste du tems à la campagne, où nous menâmes la vie du monde la plus agréable. Nous voyions souvent nos voisins, nous allions alternativement les uns chez les autres, & par ce moyen, nous trouvâmes le secret de prévenir l'ennui. Mais une lettre que je reçus de M. le Marquis de Champigny, mit fin à tous nos divertissemens; il me mandoit de ne pas différer d'un instant à me rendre au Fort-Royal, par la barque, dont le Patron me remettrait sa lettre. Je la communiquai à Madame de Norfoÿ, qui en fut très-allarmée; mais comme elle étoit fort raisonnable, je parvins facilement à calmer son affliction, en lui faisant entendre que ce seroit là ma dernière campagne, absolument nécessaire à notre

bien être, qu'ensuite nous ne nous quitterions plus.

Nous revinmes le même jour coucher à la ville, j'allai le lendemain matin faire mes adieux à M. de Poincy & prendre ses ordres; le jour d'après nous nous réitérâmes, ma chere Victoire & moi, toutes les protestations ordinaires entre deux amans qui vont se séparer pour quelque tems. Je m'embarquai, on appareilla, & nous portâmes le cap sur le Fort-Royal, où nous arrivâmes le surlendemain à huit heures du matin; nous mouillâmes dans le Port, je descendis à terre, & je me rendis au Gouvernement.

M. le Marquis de Champigny eut la bonté de m'informer qu'en conséquence des arrangemens pris entre la Cour de France & celle d'Angleterre, il avoit reçu une lettre du Ministre, qui lui enjoignoit d'ordonner l'évacuation de tous les François qui se trouveroient établis dans les Isles Caraïbes de Sainte-Lucie, de S. Vincent, & la Dominique; & qu'il attendoit incessamment au Fort-Royal une patache angloise qui devoit amener le Mylord Aubry, chargé à cet effet de

l'exécution des ordres de la Cour ; il me dit aussi que de son côté , il avoit fait choix pour cette expédition du Major Général Karny , que M. de Prépont devoit conduire dans son Brigantin qu'il venoit de faire armer ; qu'il m'avoit mandé exprès pour être de ce voyage , qui n'auroit rien que d'agréable pour moi , & qu'à notre retour , il profiteroit de cet armement pour aller faire sa tournée à la Grenade qui , alors , dépendoit du Gouvernement Général ; & qu'après l'avoir reconduit au Fort-Royal , nous pourrions encore faire une campagne à Curaçao, Isle de la mer du nord , appartenante aux Hollandois , attendu qu'il n'y avoit pas d'apparence ( à cause que la saison seroit trop avancée ) que nous pussions aller faire la traite sur les côtes d'Espagne , & que M. de Prépont venoit d'écrire à ses Correspondans , afin qu'ils ne l'attendissent pas cette année ; ce Général m'ajouta que dans cet interval il espéroit recevoir des réponses aux lettres qu'il avoit écrites , ainsi que le consentement de mon oncle , pour conclure mon mariage avec Madame

de Norfoÿ , que j'eus ſoin d'inſtruire avant mon depart de tout ce qui s'étoit paſſé depuis que j'étois éloigné d'elle.

Il n'y avoit pas deux heures que j'étois arrivé , quand M. de Prépont vint au Fort ; dans l'entretien particulier que j'eus avec lui , il ne me parut pas fort content de la préférence que l'on lui donnoit ſur d'autres pour cet armement , qui effectivement lui portoit un préjudice notable dans ſon commerce , & dérangoit d'ailleurs ſes autres affaires ; mais comme il avoit intérêt de ne pas rompre en viſière à M. le Marquis de Champigny , il ne jugea pas à propos de ſe refuſer aux deſirs de ce Général.

Au bout de cinq à ſix jours , la patache angloiſe mouilla dans la rade du Fort-Royal. Le Mylord Aubry & tous les Officiers de ce vaiſſeau deſcendirent à terre , & vinrent rendre viſite à M. le Général , qui pendant qu'ils reſterent dans cette Iſle , les régala avec ſa magnificence ordinaire. Ils nous donnerent auſſi à dîner à leur bord , nous traiterent très-bien , & avec le punch qu'ils nous firent boire ,

ils prirent bien leur revanche du vin de Champagne que nous leur avions versé.

Lorsque notre Brigantin fut prêt, nous prîmes congé de M. le Général ; nous appareillâmes le 12 Mai 1730, sur les quatre heures après midi, & accompagnés de la patache angloise, nous fîmes voile pour le Fort Saint-Pierre, où nous devions d'abord nous rendre avant d'aller à S. Vincent, une des trois Isles Caraïbes dont j'ai déjà fait mention ci-devant.

*Fin de la seconde partie.*

